



HAL
open science

Les villes pittoresques : étude sur l'architecture et l'urbanisme de la ville allemande de Metz entre 1870 et 1918

Dominique Laburte, Jean-Jacques Cartal, Paul Maurand

► To cite this version:

Dominique Laburte, Jean-Jacques Cartal, Paul Maurand. Les villes pittoresques: étude sur l'architecture et l'urbanisme de la ville allemande de Metz entre 1870 et 1918. [Rapport de recherche] 0131/81, Centre d'études méthodologiques pour l'aménagement (CEMPA); Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy; Comité de la recherche et du développement de l'architecture (CORDA). 1981. hal-03090047

HAL Id: hal-03090047

<https://hal.science/hal-03090047>

Submitted on 29 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

4400



3030000147280

*ECOLE D'ARCHITECTURE DE
VERSAILLES*

**VILLES::
ESQUES**

**::ETUDE SUR::
L'ARCHITECTURE
ET L'URBANISME
DE LA VILLE
ALLEMANDE DE
METZ ENTRE
::1870 ET 1918::**

DOMINIQUE LABURTE
JEAN-JACQUES CARTAL
PAUL MAURAND
CEMPA UPA NANCY

433

Le présent document constitue le rapport de fin d'étude d'une recherche financée par le Comité d'Organisation de la Recherche Architecturale, contrat n° 79 72 010 00 202 7501.

Les jugements et opinions émis par les responsables de la recherche n'engagent que leurs auteurs.
Ont également participé à ce travail, Marie-Odile et François Simonet.

UNITÉ PÉDAGOGIQUE

D'ARCHITECTURE N° 3

BIBLIOTHÈQUE

2, av. de Paris, 78000 VERSAILLES

U
411.43
(111)
LAB.

ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES

BIBLIOTHÈQUE

2, Av. de Paris - B.P. 674

78006 VERSAILLES CEDEX

Tél. : 39 51 52 51

Télécopie : 39 50 08 51

ÉTUDE SUR:
L'ARCHITECTURE
ET L'URBANISME
DE LA VILLE
ALLEMANDE DE
METZ ENTRE
1870 ET 1918

REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait pu trouver son aboutissement sans l'aide précieuse de Mme Sary. Elle nous a permis d'accéder aux nombreux dossiers non encore ouverts du Bureau d'Architecture, entreposés dans ses services, aux Archives Municipales de Metz.

Nous associons à ces remerciements le personnel de la Ville de Metz ainsi que celui de la Direction Régionale des Bâtiments de France, pour leur accueil et leur aide à retrouver des documents d'archives.

Nous remercions également le Docteur Helmut Lange pour l'organisation de notre visite au Deutscher Städtetag de Cologne. Ses conseils et ceux de ses invités furent précieux à notre étude.

Nos remerciements vont aussi à nos amis qui nous aidèrent avec patience dans la mise en forme de ce rapport.

711/4
LAB

UNITÉ PÉDAGOGIQUE

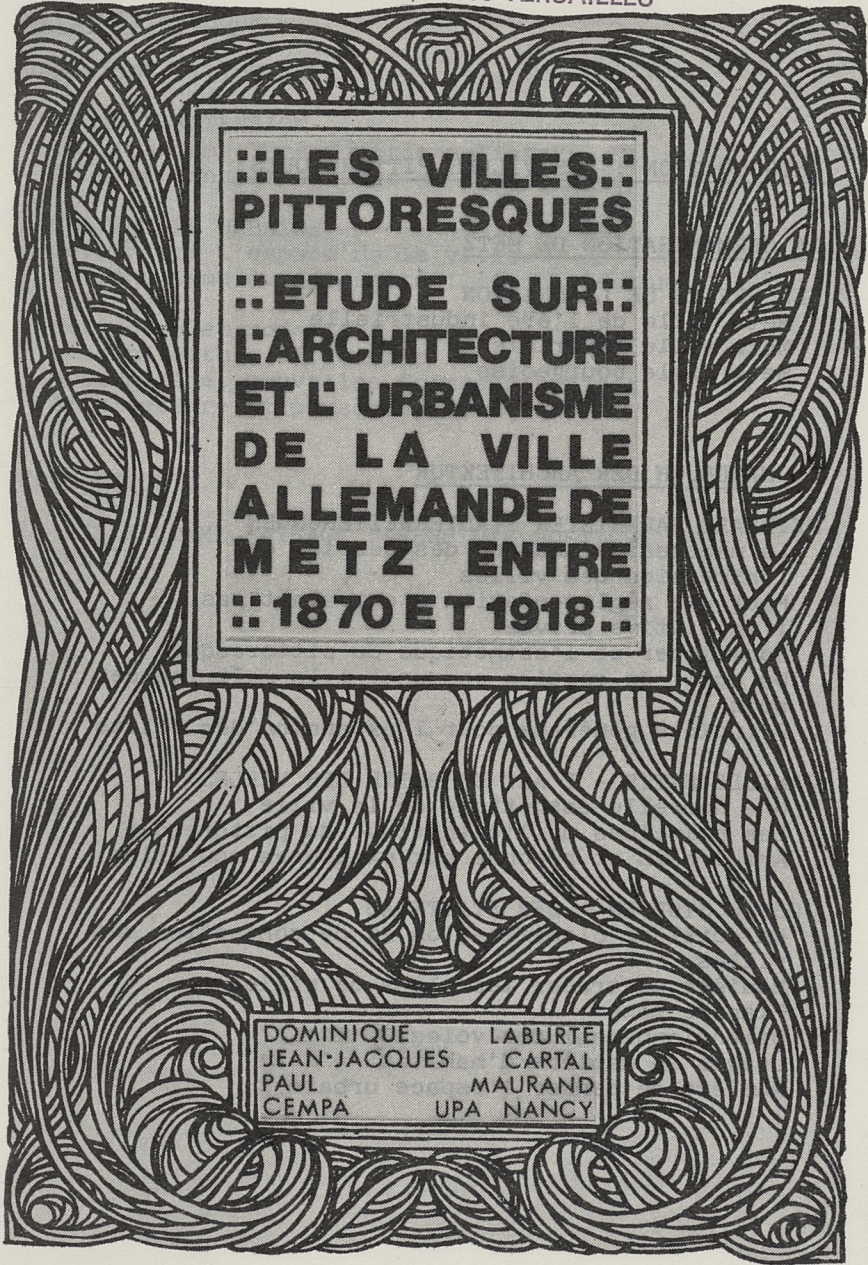
D'ARCHITECTURE N° 3

BIBLIOTHÈQUE

2, av. de Paris, 78000 VERSAILLES

U
711.4
(44)
LAB.

1



**::LES VILLES::
PITTORESQUES**

**::ETUDE SUR::
L'ARCHITECTURE
ET L'URBANISME
DE LA VILLE
ALLEMANDE DE
METZ ENTRE
::1870 ET 1918::**

DOMINIQUE LABURTE
JEAN-JACQUES CARTAL
PAUL MAURAND
CEMPA UPA NANCY

4400

TABLE DES MATIÈRESINTRODUCTION : LES VILLES PITTORESQUESLA GERMANISATION DE METZ

LES EFFETS DE L'ANNEXION

Metz ville de l'ère industrielle
Metz ville impériale
Metz ville bourgeoise

LE HANDBUCH DER ARCHITEKTUR

REINHARD BAUMEISTER STADTERWEITERUNGEN

La nécessaire analyse des besoins de
l'extension des villes
Pour une réglementation n'entravant pas
l'initiative privée
Baumeister et l'esthétique du pittoresque
Un outil de gestion communal : la maîtrise des
sols
Principes généraux pour l'extension des villes

CAMILLO SITTE - L'ART DE BATIR LES VILLES

Une nouvelle esthétique de la ville
Les principes de l'esthétique du pittoresque
Art urbain et réponse aux exigences nouvelles

JOSEPH STUBBEN - DER STADTEBAU

Un outil de planification et de conception des
villes
Manière de tracer les plans de villes
Plan de zone
Dimensionnement des voies
Usages en matière d'habitat
Manière de penser l'espace urbain

INTRODUCTION

METZ PITTORESQUE

URBANISME PITTORESQUE

LE PLAN D'EXTENSION

Un urbanisme "pré-fonctionnaliste"
Du plan fonctionnaliste au pittoresque

ARCHITECTURE URBAINE

Germaniser l'espace de la ville
Nationalisme ou germanité : l'architecture officielle
Germanité et modernité : pour ou contre l'architecture officielle
Modernité et nouvelles formes d'habitat
Architecture et paysage pittoresque

CONCLUSION

LA VILLE COMME PAYSAGE : VERS UNE POETIQUE DE L'URBAIN

de Francfort du 10 mai 1871 érige les
de l'Alsace et de la Lorraine en Reichs-
té comme
Cinq états de l'empire fédéral allemand.
Trente années plus tard, la ville de Metz est étendue
en dehors de ses remparts en un quartier encore
appelé aujourd'hui "quartier allemand". Cette désigna-
tion est d'autant plus compréhensible que l'on
sait que l'objectif de "germanisation" de la ville
était explicite.

I

Comment le visiteur qui franchit le seuil de la
gare pénètre-t-il au coeur de ce quartier ? Reconnaît-
il aujourd'hui ce caractère de ville allemande ? La
place de la gare et les édifices qui la forment lui
évoquent-ils les églises romanes ou les maisons baro-
ques d'outre-Rhin ? Cette ville ne serait-elle qu'une
transposition d'édifices et de lieux germaniques ?
(1) Pourtant un regard plus précis révèle des signes
autres que ceux du Moyen-Age, des signes plus contempo-
rains. Peut-on y reconnaître les éléments d'une archi-
tecture "pré-moderniste" (2) ?

L'impression de cité germanique s'accroît en parcourant
les rues. Elle est doublée par la satisfaction de
voir une ville moderne qui "fonctionne" bien. Les
avenues larges facilitent la circulation et laissent

TABLE DES MATIERES

METS PITTORESQUE

URBANISME PITTORESQUE

LE PLAN D'EXTENSION

Un urbanisme "néofonctionnaliste"
Du plan fonctionnaliste au pittoresque

INTRODUCTION

ARCHITECTURE URBAINE

Germaniser l'espace de la ville
Nationalisme ou germanité : l'architecture officielle
Germanité et modernité : pour ou contre
l'architecture officielle
Modernité et nouvelles formes d'habitat
Architecture et paysage pittoresque

LA GERMANISATION DE METZ

LES EFFETS DE L'ANNEXION

LE HANDBUCH DER ARCHITEKTUR

CONCLUSION

LA VILLE COMME PAYSAGE : VERS UNE POETIQUE DE L'URBAIN

Pour un urbanisme qui ne soit pas
l'initiative privée
Baudouin et le pittoresque
Un outil de médiation : la maîtrise
Principes généraux pour l'extension des villes

CAMILLO SITTE - L'ART DE BATIR LES VILLES

Une nouvelle esthétique de la ville
Les principes de l'esthétique du pittoresque
Art urbain et réponse aux exigences nouvelles

JOSEPH STUBBER - L'ART DE BATIR LES VILLES

Un outil de planification et de conception des villes
Manière de tracer les plans de villes
Plan de zone
Dimensionnement des voies
Usages en matière d'habitat
Manière de penser l'espace urbain

 INTRODUCTION



LES VILLES PITTORESQUES

Le traité de Francfort du 10 mai 1871 érige les territoires de l'Alsace et de la Lorraine en Reichsland. A partir de ce jour, ils sont propriété commune des vingt-cinq états de l'empire fédéral allemand. Trente années plus tard, la ville de Metz est étendue en dehors de ses remparts en un quartier encore appelé aujourd'hui "quartier allemand". Cette désignation est d'autant plus compréhensible que l'on sait que l'objectif de "germanisation" de la ville était explicite.

I

Comment le visiteur qui franchit le seuil de la gare pénètre-t-il au coeur de ce quartier ? Reconnaît-il aujourd'hui ce caractère de ville allemande ? La place de la gare et les édifices qui la forment lui évoquent les églises romanes ou les maisons baroques d'Outre-Rhin. Cette ville ne serait-elle qu'une transposition d'édifices et de lieux germaniques ? (1) Pourtant un regard plus précis révèle des signes autres que ceux du Moyen-Age, des signes plus contemporains. Peut-on y reconnaître les éléments d'une architecture "pré-moderniste" (2) ?

L'impression de cité germanique s'accroît en parcourant les rues. Elle est doublée par la satisfaction de voir une ville moderne qui "fonctionne" bien. Les avenues larges facilitent la circulation et laissent

pénétrer air et soleil dans les maisons. Ne retrouve-t-on pas là les deux thèmes majeurs de l'architecture et de l'urbanisme allemands de la fin du siècle dernier et du début de ce siècle ? Ne peut-on voir ici, transcrites dans l'espace de Metz, à la fois une réponse aux exigences nouvelles du monde moderne et la volonté de produire les signes d'une culture allemande ?

Poussant encore plus loin sa découverte du quartier, le visiteur s'étonne une nouvelle fois : cette ville moderne a le charme des villes anciennes. Les larges boulevards plantés sont fonctionnels sans toutefois paraître interminables et monotones. Coupés en petites perspectives, ils guident le spectateur dans un paysage urbain pittoresque.

II

Pittoresque, moderne, germanique sont les impressions que garde en mémoire le visiteur qui quitte le quartier allemand de Metz. Autant de thèmes que nous aborderons dans notre étude. Ils renvoient à une conception particulière de la ville envisagée comme "une mise en scène" pour des habitants spectateurs qui vont parcourir, en quelque sorte, un "paysage urbain". Cet urbanisme crée des images qui interpellent le citadin et vont nourrir son imagination. Cette vision de la ville comme paysage ne s'apparente-t-elle pas aux récentes recherches sur la poétique urbaine (3) ?

III

Nous étudierons cet "urbanisme du pittoresque" à partir des ouvrages de Baumeister, Stübgen et Sitte. Seul le texte de Sitte a été traduit en français. En référence à la forme originelle de ces textes, en fait des manuels, nous avons nommé ce chapitre de notre travail "das Handbuch". Nous l'avons tout particulièrement développé pour l'intérêt historique qu'il offre. En effet, l'architecture allemande de la période antérieure à la première guerre mondiale est mal connue. Les ouvrages qui y font référence sont souvent partiels et ne l'envisagent que par rapport à la naissance du Mouvement Moderne (4).

Le corpus ainsi constitué fournira les éléments d'analyse de la cité messine. Nous tenterons de rétablir les principes qui ont présidé à l'élaboration du plan

d'extension de la ville. Puis, nous repèrerons quelques itinéraires pittoresques.

IV

La décision d'étendre la ville se situe au point de convergence de plusieurs projets : celui des militaires qui construisent un nouveau système de défense tourné contre la France, celui de Guillaume II qui souhaite en faire une ville impériale, symbole de sa puissance en territoire annexé, enfin celui des élus locaux qui y voient le moyen de développer la ville avec un réseau de communications efficaces et dans de bonnes conditions de salubrité. L'extension de Metz répond aussi aux besoins de la nouvelle bourgeoisie qui recherche des formes d'habitat appropriées à son mode de vie.

L'espace du quartier allemand ne peut donc pas s'étudier uniquement à partir des théories architecturales et urbanistiques. Il faut aussi l'analyser en mettant sa forme en rapport avec d'autres déterminations, extérieures au champ de l'architecture. Ainsi pourrions nous plus facilement cerner l'esthétique architecturale propre aux quartiers de Metz construits sous le deuxième Reich.

En utilisant la notion d'esthétique architecturale, plutôt que celle de style, de mouvement artistique ou de courant de pensée, nous cherchons, pour caractériser les formes d'un moment donné, à nous démarquer d'une analyse qui établirait une cohérence parfaite entre la forme et le contenu. Au contraire, derrière ce que nous définissons comme esthétique architecturale, s'affrontent des idéologies contradictoires et nous formulons l'hypothèse que la forme est capable de les intégrer dans sa propre autonomie. Cette hypothèse suppose que l'on envisage l'urbanisme ou l'architecture comme des stratégies.

En tant que cité impériale, Metz se devait de posséder des lieux représentatifs de la gloire et de la puissance de Guillaume II. L'urbanisme du pittoresque tire profit de cette situation puisqu'un de ses buts est la mise en scène de la ville au travers d'images.

Un autre exemple significatif est celui du partage de l'extension en zones. Ce découpage obéit à des nécessités fonctionnelles. L'esthétique du pittoresque en profite pour répondre à l'objectif de variété qui lui est propre. En effet, le caractère de chaque zone est nettement différencié.

Nous chercherons à établir les conditions d'émergence de certaines formes particulières qui caractérisent l'urbanisme allemand de l'époque que nous étudions. Nous tenterons de vérifier, qu'en tant qu'éléments d'un système esthétique, elles possèdent leur propre niveau d'autonomie, tout en intégrant des projets divers, voire contradictoires.

C. Gurlitt disait : "L'objectif de l'artiste qui construit est de réaliser le programme : cela veut dire produire une oeuvre qui correspond à un dessein ou plutôt qui correspond à plusieurs desseins qui sont souvent contradictoires (5).

NOTES - INTRODUCTION

- 1) - Cf. Le texte de Thomas von Joest : "Symbolique de la gare de Metz" in Bulletin des Monuments Historiques, juin 1979.
- 2) - Cf. L'interrogation de Léonard K. Eaton à propos de la gare de Metz. Il y reconnaît quelques éléments de l'architecture de Richardson !
"American Architecture comes to Age - European Reaction to H.H. Richardson and Louis Sullivan". The MIT Press - Cambridge, Massachusetts 1972.
- 3) - Cf. Notamment "Villes Imaginaires" de Alain Pessin et Henry-Skoff Torgue ainsi que la "Poétique de la ville" de Pierre Sansot.
- 4) - Nous pensons surtout à des ouvrages comme ceux de Giedion : "Espace, Temps, Architecture", ou de Benevolo : "Histoire de l'Architecture Moderne".
- 5) - C. Gurlitt - Die Aufgaben des Städtebaus. Handbuch des Städtebaues. Verlag Der Zirkel - Berlin. in F. Schumacher Lesebuch für Baumeister. F. Vieweg u. Sohn - Braunschweig/Wiesbaden 1977 1ère édition 1947.
Voir sur Gurlitt note 51 dans : Sitte - L'art de bâtir les villes.

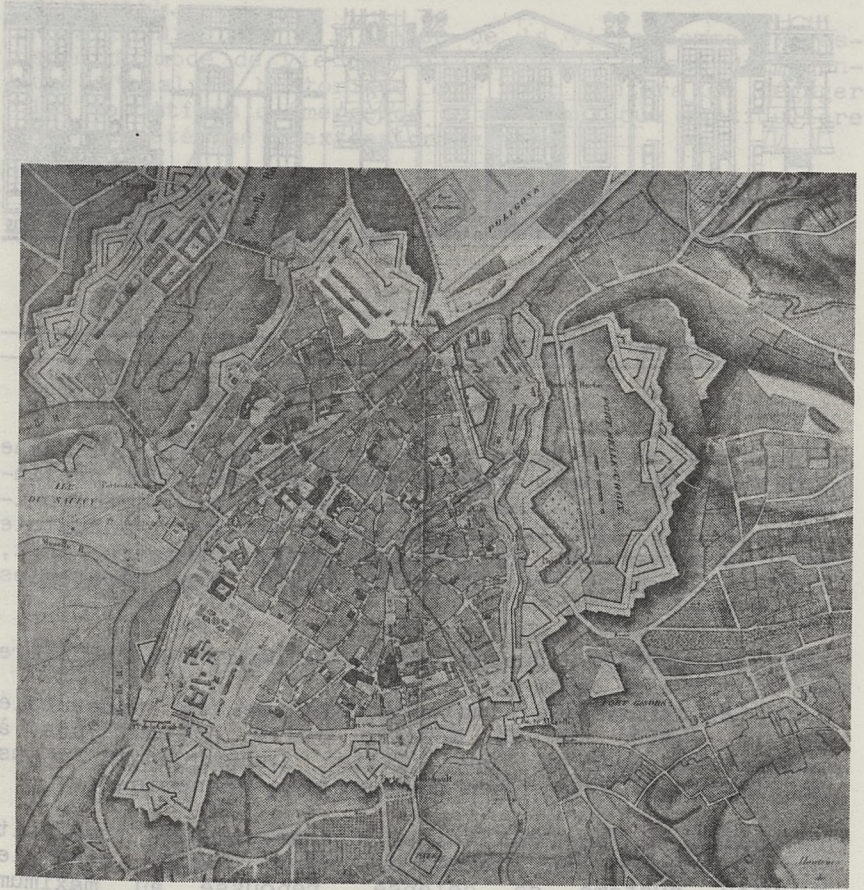
1. La double ceinture de fortifications

2. Plan de Metz avant 1870



1. La double ceinture de fortifications

ville enu ztm à tnerévout iup , enamell'a' amay



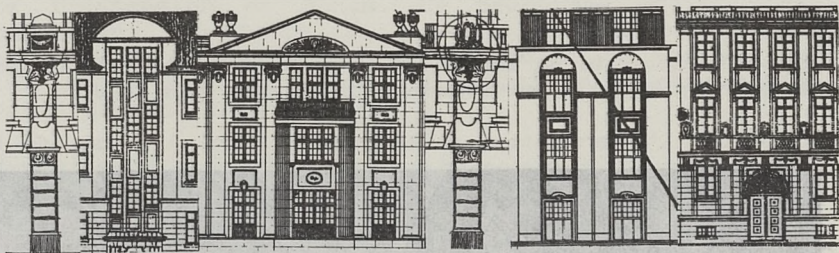
11. 1 - 2
 dérenses, en comptant l'ancien système français
 de forés, le tenant en grande partie cadques
 autour de Metz, les fortifications propres à la ville.
 vers l'ouest, Metz devint un poste avancé de l'armée
 allemande auquel l'empereur accorda une valeur
 nouvelle système de dérenses japonaise maximum

2. Plan de Metz avant 1870

d'affaires et les cadres militaires, tous deux
 classe dirigeante : la bourgeoisie sans des milieux
 Par ailleurs, l'annexion fit apparaître une nouvelle



 LA GERMANISATION DE METZ



 LES EFFETS DE L'ANNEXION

L'annexion de l'Alsace et de la Lorraine à l'Allemagne impériale eut deux effets immédiats sur ces provinces : d'une part, leur rattachement à une vie économique dominée par la pleine expansion de l'industrie dans les vallées du bassin rhénan, d'autre part, leur changement de rôle vis-à-vis des stratégies militaires.

Dans ce contexte, quelle fut la situation particulière de la ville de Metz ?

Trop éloignée des implantations de la sidérurgie de la vallée de la Moselle, elle n'était pas à proprement parler une ville industrielle. Nous étudierons plus loin son nouveau rôle économique.

iii. Du point de vue militaire, l'annexion se traduit par la perte du statut de place forte. Dans le nouveau système de défense, repoussé au maximum vers l'ouest, Metz devint un poste avancé de l'armée allemande auquel l'empereur accorda une valeur symbolique en y prenant résidence. Les nouvelles défenses, en complétant l'ancien système français de forts, formèrent une double couronne défensive autour de Metz, rendant en grande partie caduques les fortifications propres à la ville.

1 - 2

Par ailleurs, l'annexion fit apparaître une nouvelle classe dirigeante : la bourgeoisie issu des milieux d'affaires et les cadres militaires, tous deux

venus d'Allemagne, qui trouvèrent à Metz une ville d'accueil.
 Nous considérerons l'espace de la ville comme expression du mode de vie de cette nouvelle classe dirigeante. L'analyse historique qui suit tentera de dégager les conditions d'émergence de l'esthétique particulière qui caractérise l'extension de Metz.

La conception des nouveaux quartiers, construite au lendemain de la décision d'extension, s'inscrit aussi dans le mouvement hygiéniste qui se généralise dans les pays européens industrialisés. A Metz, comme dans les autres villes allemandes, le problème de la croissance des villes est envisagé en liaison avec celui de la construction d'un habitat garantissant des conditions de vie saines. Les mesures réglementaires qui sont mises en place, participent au courant de réformes lancées par Bismarck dans les années 80 (3). Toutefois l'amélioration de l'habitat existant au taux d'occupation des logements le plus fort ville de Metz comme une des villes d'Allemagne d'une enquête menée de 1905 à 1907, était la Un rapport de l'Inspection du logement, à propos dans le but de supprimer une source d'épidémies, fut traversé le vieux quartier des canaux, et de autorité, fut de compiler le lit de la Sallie la première décision importante, en matière d'hygiène d'inspection du logement (1903) et créèrent le poste municipal de l'hygiène (Gesundheitskommission 1905). Le décret de 1905, se dotèrent de commissions spéciales pour tenter de résoudre ces problèmes. Les institutions de Metz furent saisi par le problème de l'habitat.



LA GERMANISATION DE METZ

METZ, VILLE DE L'ERE INDUSTRIELLE

Vers 1980, la plupart des pays européens se dotent de législations sur le problème du logement. Elles se traduisent généralement par deux types d'actions: assainissement des vieux quartiers insalubres et construction de nouveaux quartiers garantissant de bonnes conditions d'hygiène.

A Metz, la loi française du 13 avril 1850, sur le logement insalubre, n'avait encore eu que peu d'effets. La dégradation du patrimoine immobilier s'était même aggravée car de nombreuses familles abandonnèrent leur logement et quittèrent la ville après l'annexion (1).

Pour tenter de résoudre ces problèmes, les institutions municipales se dotèrent de commissions spécifiques pour l'hygiène (Gesundheitskommission 1902), l'habitat (Wohnungskommission 1905) et créèrent un poste d'inspecteur du logement (1905).

La première décision importante, en matière d'hygiène et de salubrité, fut de combler le lit de la Seille qui traversait le vieux quartier des tanneurs, dans le but de supprimer une source d'épidémies. Un rapport de l'Inspection du Logement, à propos d'une enquête menée de 1905 à 1907, situait la ville de Metz comme une des villes d'Allemagne au taux d'occupation des logements le plus fort (2). Toutefois l'amélioration de l'habitat existant fut menée très lentement, en grande partie à cause du projet d'extension de la ville.

La conception des nouveaux quartiers, construits au lendemain de la décision d'extension, s'inscrit aussi dans le mouvement hygiéniste qui se généralise dans les pays européens industrialisés. A Metz, comme dans les autres villes allemandes, le problème de la croissance des villes est envisagé en liaison avec celui de la construction d'un habitat garantissant des conditions de vie saines. Les mesures réglementaires qui sont mises en place, participent au courant de réformes lancées par Bismarck dans les années 80 (3).

Pour poursuivre notre comparaison du cas de Metz avec celui du développement d'autres villes de l'ère industrielle, il faudrait s'attarder également sur un des thèmes principaux qui présidait en matière d'aménagement des villes : celui qui consiste à concevoir la ville comme un organisme. Cette vision impliquait la construction d'équipements et d'infrastructures capables d'assurer le bon fonctionnement de la ville.

La délibération du Conseil Municipal du 10 avril 1900 (4) en rend compte.

"Une administration prudente doit savoir prévoir de loin. La ville qui s'agrandit aura besoin d'une quantité de nouveaux édifices publics qui devront rester dans le proche voisinage de la vieille ville, tels que les écoles techniques, polytechniques, normales, la gare, la poste".

Au moment même où ces édifices furent élevés, la ville fut dotée d'infrastructures concernant les transports : grandes liaisons ferroviaires vers Strasbourg et le reste de l'Allemagne, lignes nord-sud de Tramway. A cette époque furent aussi installés les réseaux d'assainissement et d'évacuation des eaux usées.

METZ, VILLE IMPERIALE

"KAISERSTADT"

L'intervention directe de Guillaume II, qui, en 1899 prend la décision d'agrandir la ville, est un signe de l'attention particulière accordée par l'Empereur à la ville de Metz. Le château d'Urville, situé à quelques kilomètres de la ville, devint sa résidence. Il y séjournait régulièrement tous les ans, au mois de mai.

L'expression "ville impériale" ne relève pas d'un statut particulier mais désigne plutôt une sorte de protectorat. Ainsi Guillaume II jouait-il parfois le rôle d'arbitre suprême dans les litiges entre l'administration impériale et l'autorité municipale. Par exemple, c'est lui qui trancha, le 11 mai 1900, au moment du choix de l'emplacement du port fluvial et de l'implantation de la nouvelle gare, le conflit qui opposait la ville, l'autorité militaire et l'administration des chemins de fer.

Par ailleurs l'expression "ville impériale" se manifeste dans les espaces qui la composent et les significations qu'ils transmettent. Nous envisagerons l'architecture de Metz comme mise en scène symbolique du projet de Guillaume II sur cette ville.

SYMBOLIQUE URBAINE

Dans son étude sur Wagner, Adorno rappelle le goût de Guillaume II pour un monde d'images, - le klaxon de la voiture du Kaiser était une simplification du motif de l'Incantation du tonnerre dans l'Anneau des Niebelungen!(5) Pour Adorno, ce goût des images est largement illustré par l'architecture hétéroclite des faux châteaux, ou par l'agressivité des schémas oniriques de l'essor économique allemand. Un exemple particulièrement significatif est le colossal "Kaiserschloss" construit de 1905 à 1910 par l'architecte Franz Schwechten, à Posen.

Dans la grande salle de réception, une série de mosaïques montre Guillaume II sous son aspect le plus impérial, vêtu d'une robe, paré d'une couronne et d'un sceptre et posant devant un trône supporté par deux éléphants !

En tant que "Kaiserstadt", Metz devait donc posséder des espaces dignes de la mise en scène impériale. De ce point de vue, l'édifice le plus caractéristique est certainement la gare, puisqu'elle était à la fois le lieu des cérémonies d'accueil de l'empereur dans la ville, et le monument témoin permanent des relations avec le reste de l'Allemagne.

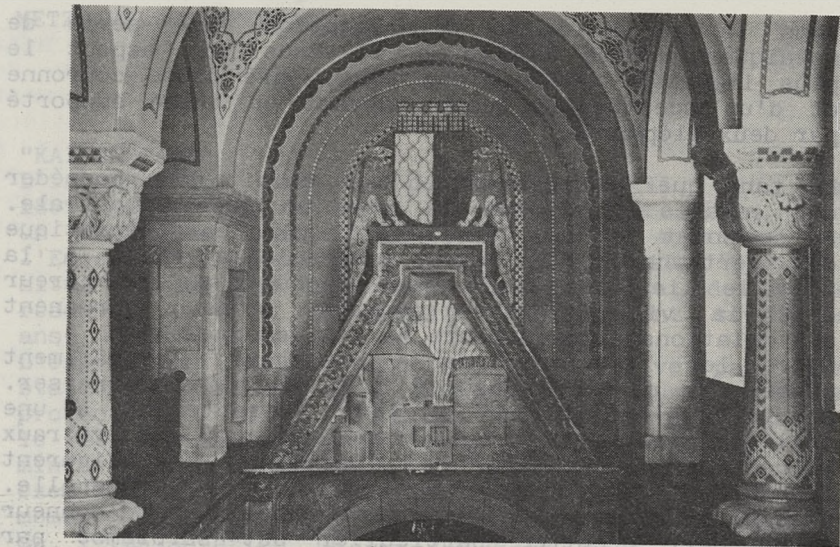
Outre les lieux propres à une gare, le bâtiment possède un pavillon réservé à la réception du Kaiser. Depuis les quais, on accédait directement à une salle richement décorée, notamment par des vitraux illustrant la gloire de l'empire. Ils figurent Charlemagne siégeant sur son trône d'Aix la Chapelle. L'escalier monumental qui reliait ce salon d'honneur à un hall d'entrée particulier est surplombé par un fronton s'inspirant de la Porte aux Lions de Mycènes et son bas relief représente la Porte des Allemands de Metz, derrière laquelle surgissent des faisceaux dorés, symboles de l'empire. D'autres images de la mythologie germanique sont présentes sur la façade latérale du pavillon impérial : représentation des batailles remportées par Hermann (6), sur les romains, ainsi que des combats contre les Huns (7).

La décoration et le choix du style étaient deux moyens pour exprimer, par le biais de l'art, la présence de l'empire dans la ville.

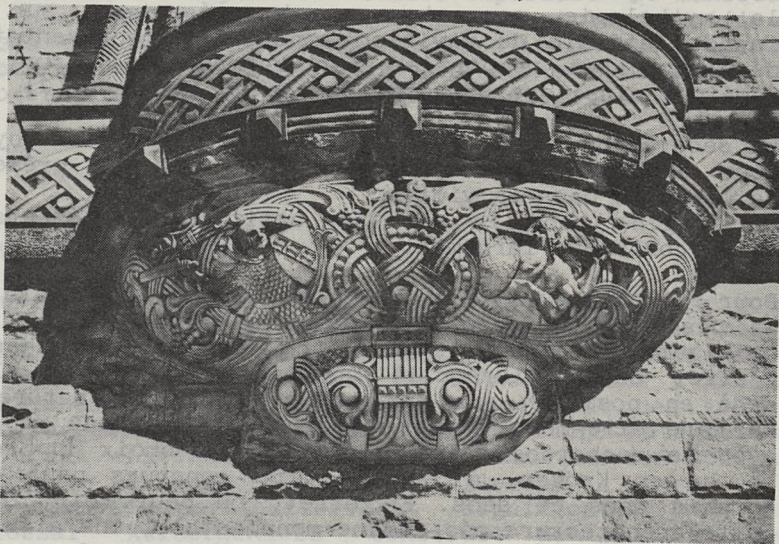
On imagina dans la gare un artifice supplémentaire qui y contribua largement.

Pour franchir la dénivellation entre les quais et la place de la gare, fut conçu un ascenseur tel que Guillaume II puisse s'y tenir à cheval. On imagine l'effet obtenu lorsqu'il apparaissait sur la place déjà en position sur sa monture ! L'architecture de la gare elle-même n'est certainement pas sans rapport avec la recherche d'images fortes. Le choix du projet de Jurgen Kröger, à l'issue d'un concours peut être compris dans ce sens. En effet, on peut voir, dans cette architecture néo-romane monumentale, une allusion au passé germanique de l'empire des Hohenstaufen.

Éléments des Huns - au pavillon de la gare de Metz
 M. Hermann, sculpteur sur la façade de la gare de Metz



3. Porte des lions - pavillon de l'Empereur gare de Metz



Fresques des Huns - pavillon de l'Empereur gare de Metz



4. Hermann der Cherusker, sculpture sur le beffroi de la gare de Metz

Par rapport à d'autres projets de l'époque, remarquables parce qu'ils posent le problème de l'architecture selon une équation "modernité-germanité" (8), la gare de Metz privilégie largement le deuxième terme.

Un autre édifice procède également du même type de transposition. Il s'agit de la poste, qui borde un des côtés de la place de la gare. Le grès rose importé de Forêt Noire et les tours couronnées de grands toits évoquent puissamment des châteaux médiévaux.

L'image de l'empire ne se lit pas seulement dans ces deux édifices.

En effet, le nouveau quartier de Metz est véritablement mis en scène de manière à provoquer des images fortes. Depuis la place de la gare, un boulevard longe la poste jusqu'à une petite place triangulaire, fermée, sans grands débouchés visuels. Un de ses angles est ouvert en un passage étroit entre d'énormes colonnes bombées. Ce passage est dominé par la façade de l'Hôtel des Arts et Métiers, aux ouvertures circulaires hors-d'échelle. L'autre extrémité du passage ouvre sur un vaste rond-point au centre duquel se dressait la statue équestre de l'Empereur. Elle se découpe sur deux pignons néo-flamands à l'arrière-plan. Puis commence l'avenue Guillaume II, le Ring, planté abondamment et bordé d'immeubles de prestige.

LA DÉCISION D'EXTENSION DE LA VILLE

METZ, VILLE BOURGEOISE

Le début du siècle marque l'apparition de l'industrie lourde en Lorraine. Pourtant, Metz n'est pas à proprement parler une ville industrielle : ce n'est pas un réservoir de main d'oeuvre pour ce secteur d'activité. Le tableau suivant donne la composition de la population messine en 1907 (9) :

		%	%
Divers	Militaires	21,2	40,7
	Fonctionnaires		
	Professions libérales	7,1	
	Domestiques	3,7	
	Sans profession	8,7	
Commerce	Commerce	10,8	22,3
	Débitants	4,2	
Transport	Postes et chemins de fer	4,5	
	Divers	3,5	
Industrie	Travail des métaux	3,3	35,4
	Alimentation	4,2	
	Habillement	6,2	
	Divers	10,8	
	Bâtiment	10,9	
Agriculture			1,6

La population liée à l'industrie est donc relativement faible. Le tableau fait apparaître que les activités prises en compte ne sont pas celles de la grande industrie, - travail des métaux 3,3 % seulement - , il s'agit plutôt d'entreprises issues de l'artisanat. Seul le secteur du bâtiment fait exception. Il se développe largement en réponse à la construction des nouvelles fortifications et des casernes périphériques.

Ainsi, la population de Metz peut être considérée comme bourgeoise. Il ne faut toutefois pas penser que cette notion recouvre une réalité homogène.

Il existe des différences notoires chez les habitants messins. La plus importante est certainement celle résultant de la venue massive d'immigrés allemands après l'annexion. Vers 1910, la population de souche était redevenue numériquement légèrement majoritaire - 28731 Alsaciens-Lorrains pour 22492 Allemands émigrés.

Globalement, les premiers conservent le commerce qui était leur activité principale avant l'annexion. Les émigrés allemands eux se répartissent les activités nouvelles telles que les métiers du bâtiment, les petites industries et les commerces liés à l'armée.

L'augmentation de la classe bourgeoise à Metz est également une conséquence du renforcement de la fonction militaire de la ville. Le tableau précédent fait apparaître que les effectifs de l'armée représentent 21,2 % des Messins.

Or, partout dans l'empire du début du siècle, on constate une militarisation de la vie bourgeoise : l'armée est présentée comme un modèle social. Kurt Tucholsky note rétrospectivement que l'enthousiasme pour l'armée avait pénétré au plus profond des familles (10).

Cette particularité de la population a des implications sur l'espace, dans la mesure où elle induit les types d'établissements qui vont s'implanter dans la nouvelle ville. Ceci est particulièrement visible à l'analyse de l'habitat : les deux formes dominantes sont les immeubles de rapport et les villas. Sur aucun plan d'extension de la ville n'est figuré un secteur réservé à l'habitat social. Il n'y a place pour aucune Siedlung : les cités ouvrières sont construites dans les bassins sidérurgiques et miniers, à proximité des lieux de production. Quant à la main d'oeuvre du bâtiment, constituée en grande partie d'émigrés italiens, elle prend logement dans la vieille ville dans des conditions souvent précaires.

LA DECISION D'EXTENSION DE LA VILLE

La ville de Metz, pendant les premières années de l'annexion, est sous l'autorité et la tutelle d'un gouverneur militaire qui règle à la fois les problèmes militaires et civils de la ville. A côté de cette autorité existe encore un conseil municipal, élu suivant les lois françaises, mais sans pouvoir réel.

En 1877 Guillaume II annule la loi française et nomme un administrateur à la tête de la mairie, le Burgermeistereiverwalter, en l'occurrence le baron Von Freyberg. Alexander Halm lui succédera en octobre 1879.

Une administration civile se met en place progressivement selon les lois allemandes. Les autorités militaires ne s'y opposèrent pas puisque les défenses de la ville avaient été repoussées. Les élections municipales de 1886 confirment Halm dans son rôle : il sera maire élu et non plus administrateur de la mairie. Aux élections de 1896 lui succéda comme maire le Baron Kramer. Son conseil était composé en grande majorité d'émigrés allemands.

Les conseillers municipaux et fonctionnaires allemands de la ville de Metz apportèrent avec eux leur savoir faire et leurs connaissances en matière de gestion de la ville. Leur action se situait dans le débat d'idées qui se déroulait autour des années 1900 en Allemagne sur les moyens de gérer et d'organiser spatialement la ville. Ce débat était rendu nécessaire en raison de l'urgence des solutions à apporter à la croissance brutale des grandes villes allemandes, telles que Köln, Bochum, Altona, Essen, Frankfurt, Darmstadt, Berlin, due au développement de l'industrie au milieu du 19ème siècle.

La première action à Metz consista dans un essai d'organisation et de remodelage de la ville ancienne. Cette action fut limitée.

LA DÉCISION D'EXTENSION DE LA VILLE

En effet, la situation dans la ville était tellement catastrophique par rapport aux modèles allemands qu'une restructuration n'aurait pu approcher ces modèles qu'imparfaitement. Les seules mesures importantes concerneront l'hygiène et l'assainissement.

La possibilité d'une extension fut donc envisagée comme en témoigne la décision du conseil municipal du 10 avril 1897. Le communiqué, adressé au général de Gossler, Ministre de la guerre, résume les avantages de cette solution :

"Les membres soussignés du Conseil municipal de Metz ont l'honneur de faire les propositions suivantes: que M. le Maire se mette en relation avec le Ministère de la guerre prussien à l'effet de: 1°) acquérir pour la ville le terrain de l'île Chambièrè limité par la Moselle, la ville, le canal de la Moselle et la nouvelle ligne de chemin de fer Metz-Thionville ; 2°) demander que les remparts intérieurs entre la porte des Allemands et la Moselle soient également démolis et que les rues avoisinantes soient élargies le plus possible.

C'est avec une vive joie que la nouvelle de l'élargissement de la ville de Metz fut accueillie par ses habitants. Cependant, lorsqu'on apprit qu'il ne s'agissait que du démantèlement des remparts situés à l'Est et au Sud, cette joie fut promptement amoindrie. Aujourd'hui, une grande partie des citoyens non seulement sont mécontents, mais craignent que l'élargissement de la ville, tel qu'il est projeté, n'amène une baisse de la valeur de nombreux terrains situés à une certaine distance des grandes artères de communication, ce qui pourrait causer la ruine de maints petits capitalistes.

Prévenir cette calamité qui, le cas échéant, pourrait occasionner des catastrophes fâcheuses, est en première ligne le devoir des représentants de la cité.

Une administration prudente doit savoir prévoir de loin. La ville agrandie aura besoin d'une quantité de nouveaux édifices publics qui devront rester dans le plus proche voisinage de la vieille ville, tels que l'École des mines, l'École technique moyenne, l'École polytechnique, l'École normale des instituteurs, etc...

Afin de procurer aux habitants des 1ère et 2ème sections les bienfaits d'une promenade publique, la création d'un jardin populaire projeté depuis longtemps déjà au Nord de la ville, sur la Moselle, est d'une nécessité absolue. En conséquence, on ne saurait en aucun cas renoncer à l'acquisition du rempart Chambière jusqu'à la nouvelle ligne de chemin de fer, également indispensable pour la création d'un large boulevard entre la nouvelle et la vieille ville. Plus d'air et plus de lumière, c'est la moindre des choses que puissent demander les habitants de la vieille ville qui tous devront plus ou moins contribuer à supporter les frais de l'agrandissement de la cité. C'est pourquoi les remparts intérieurs, situés entre la porte des Allemands et la Moselle et qui déjà dans le temps ont été offerts à la ville, devront disparaître. Il est regrettable que les remparts de Fort-Moselle doivent être maintenus.

Nous prions donc M. le Maire de vouloir bien faire toutes les démarches reconnues nécessaires pour réaliser les vœux des citoyens de la ville de Metz".

La décision de déclasser l'enceinte sud fut prise par Guillaume II le 9 février 1898 :

"Conformément à son désir - celui du conseil municipal, je suis décidé à faire abandon de la vieille enceinte du sud et de l'est et à en ordonner le démantèlement. Puisse la ville prendre un nouvel essor et s'étendre dans la paix, sans la garantie de laquelle cette décision n'aurait pu être prise". (11)

Cette décision ouvrait la possibilité d'une extension sur les soixante hectares disponibles des anciens glacis. Une procédure qui dura plus de deux ans s'engagea alors pour l'acquisition des terrains. La négociation difficile entre la ville et le fisc militaire, - au départ la municipalité proposait 1,78 marks par m² et les experts militaires 10,20 marks le m² -, aboutit en 1901 au prix de 3,30 marks le m². Dans les articles 17 à 21, le contrat résumait les résultats des négociations :

A. Les frais de démolition de la porte Prince Frédéric Charles sont répartis par moitié entre la ville et le fisc militaire, tandis que sa reconstruction sur plan de l'architecte de la ville sera à charge de la ville.

- B. Les établissements de la garnison, qui se trouvent sur le terrain vendu, ne seront disponibles pour la ville que lorsque ceux qui doivent les remplacer seront terminés
- C. Les restes des sommes à payer (3.000.000 marks) seront payables jusqu'en 1910 en termes égaux et avec un intérêt de 4 % (la ville à cet effet émit un emprunt auprès des banques de Metz ou d'organismes bancaires allemands pour la somme indiquée. Cet emprunt fut émis le 1er avril 1907, remboursé avant le 1er juillet 1917).
- D. Le soin de combler le canal d'accès du port à l'Ouest de la porte Prince Frédéric Charles à charge de la ville de Metz...
- E. La ville aura la propriété de toutes les rues et places et ponts indiqués dans l'état ci-joint
- F. La ville s'engage à abandonner gratuitement à l'administration des chemins de fer, toutes les terres dont elle n'aura pas besoin lors de l'aplanissement du terrain entre les portes Mazelle et des Allemands.
- G. L'administration municipale couvrira par une voûte, ou comblera le canal de la Seille passant en ville, depuis la porte Mazelle jusqu'à la caserne de la Seille; elle y établira autant que possible une rue ... au plus tard le 1er octobre 1910.
- H. Afin d'arriver à de meilleures conditions hygiéniques, la ville introduira la canalisation à chasse d'eau dans l'ancienne ville jusqu'en 1920 et dans la nouvelle ville, en même temps que l'on y fera des constructions ... Elle communiquera le projet à l'administration militaire jusqu'au 1er avril 1903.
- I. La construction des deux grandes rues conduisant à Montigny et au Sablon (vers la France) dans la ligne de l'avenue Serpenoise et de la rue des Clercs devra être terminée au 1er octobre 1904.
- J. Toutes les constructions historiques et remarquables, dont la suppression n'est pas absolument nécessaire pour l'exécution du plan d'alignement seront conservées par la ville, au moins dans les parties

les plus importantes, et tant que le plan d'alignement le permettra.

K. Le plan d'alignement sera dressé dans ses détails par la ville ... Avant présentation on entendra l'administration militaire et autant que possible on tiendra compte des vœux de celle-ci.

Les termes du contrat lient donc la vente du terrain à l'obligation d'un plan d'extension. Un Bureau d'Architecture est chargé de son étude et de sa réalisation. Il n'est pas facile de dater exactement l'apparition de ce bureau mais dès le déclassement de l'enceinte Sud, et dès que naît l'idée d'une ville nouvelle, on parle, au sein du conseil municipal, du bureau d'architecture avec, à sa tête, un conseiller municipal adjoint, WAHN. On cite comme architectes employés les noms de deux architectes originaires de Brême, DEMET et MAYER. On parle également de deux autres architectes, sans savoir s'ils appartiennent directement au bureau : HEIDEGGER et ERBRICH. La ville de Metz rentre dans l'association des villes allemandes, dont le but est de favoriser la prospérité des communes qui en font partie, de défendre les intérêts communs des villes et de travailler avec elles à la connaissance et au perfectionnement des institutions administratives. Elle participa, dans ce cadre, à l'exposition des villes allemandes de Dresde, en 1903. Elle y exposa, à cette occasion, le plan d'urbanisme de la ville nouvelle.

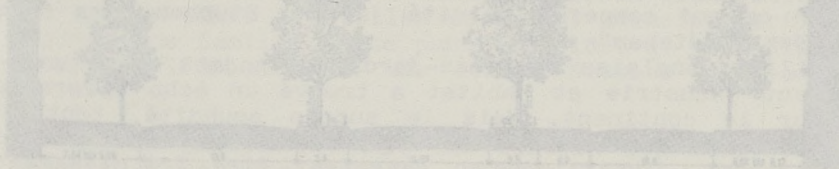
Le 19 avril 1902, le "projet de tracé dans le terrain Sud de l'élargissement de la ville", est soumis à enquête publique. Pendant quatorze jours, le plan est consultable à la Mairie de Metz, et un commissaire, nommé par la Présidence de Lorraine, est chargé de recueillir l'avis des habitants. Le plan définitif et le "Règlement sur les constructions" qui l'accompagnent paraissent le 1er février 1903.

NOTES - LA GERMANISATION DE METZ

- 1) - C'est ce que faisait ressortir une enquête de 1875 ordonnée par le Conseil de Santé.
Cité par Roth, in "La lorraine annexée" p. 433.
- 2) - Roth opus cité p. 433
- 3) - L'assurance maladie (1883), l'assurance accident (1884), l'assurance invalidité-vieillesse (1889), et diverses mesures en faveur de la réduction de la durée de la journée de travail, prises au début du règne de Guillaume II, dotèrent l'empire d'un ensemble de protections sociales bien avant la plupart des autres pays européens.
- 4) - Bulletin du conseil municipal - Archives de la ville de Metz
- 5) - Théodor W. ADORNO : "Essai sur Wagner" 1962
nrf - Gallimard p. 167, traduction française 1966
- 6) - Rappelons qu'Arminius (18 avant J.C., 19 après J.C.), chef des Chérusques, est demeuré populaire en Allemagne sous le nom de "Hermann der Cherusker". Il vainquit les légions romaines conduites par Varus. On raconte que ce désastre affligea si profondément Auguste qu'il criait dans ses insomnies : "Varus, Varus, rends moi mes légions".
- 7) - Cf. l'article de Thomas von Joest : "Symbolique de la gare de Metz", in. Bulletin des Monuments Historiques, juin 1979.
- 8) - Cf. la publication des concours pour la gare de Karlsruhe dans "Moderne Bauformen" année 4, numéro 5. Les résultats du concours de la gare de Metz ont été publiés dans la revue "Konkurrenzen". Nous n'avons pu retrouver le numéro concerné dans les archives étudiées.
- 9) - Statistiques tirées du "Städtisches Jahrbuch", 1910 p. 31, reprises par Roth, opus cité p. 442
- 10) - Cf. L'article de Gottfried Korff : "Les maisons de poupées, miroir de l'habitat bourgeois" dans Whonen im Wandel - P. Hammer Verlag Wuppertal 1979 et URBI n° 2.1979

LE "HANDBUCH DER ARCHITEKTUR"

- 11) - Extrait du texte affiché sur les murs de la ville de Metz
- 12) - Nous reproduisons le contrat tel qu'il existe, en version française de l'époque, dans les archives de la ville de Metz



1216 ?

De 15 millions d'habitants en 1876, la population de l'empire allemand passa à 68 millions en 1914, soit une augmentation de 400 %. En réponse aux besoins de main-d'œuvre créés par le développement industriel, cet accroissement démographique se localisa essentiellement dans les agglomérations urbaines. En 1871, 36,1 % des 41 millions d'habitants de cette époque vivaient dans les zones urbaines. En 1851, on comptait, sur le territoire du futur empire allemand, cinq grandes villes de plus de 100.000 habitants ; en 1910, il y en avait 48 ; plus d'un quart de la population de l'empire habitait dans une grande ville. Tandis que l'accroissement de la population dans les campagnes était de 1 % entre 1867 et 1900, elle atteignait 234 % dans les grandes villes. Le plus fort et le plus spectaculaire taux d'accroissement fut enregistré entre 1895 et 1900 (1).

Dès 1895, une loi prussienne tente de résoudre de manière particulière le problème posé par la croissance fulgurante des villes, consécutive à l'industrialisation tardive et accélérée du Reich. Elle considère cette croissance comme un phénomène naturel dont il convient de réguler avec soin le développement en assurant des conditions égales de profit aux promoteurs et aux constructeurs (2).

En envisageant comme solution au problème urbain l'extension des villes et l'amélioration de leurs quartiers anciens, cet urbanisme va à l'encontre du mouvement des cités-jardin qui naît à cette époque en Angleterre et en Autriche (3) et qui propose de limiter la croissance des villes et de constituer des cités satellites.

NOTIZIE DE STATISTICA - Estratto dal testo allegato all'opuscolo di NOTIZIE DE STATISTICA

1) - Nous reproduisons le contrat tel qu'il existe, en version française, en version italienne et en version allemande, par le Conseil de Santé.

Cité par Roth, in "Le Lorraine annexée" p. 433.

2) - Roth opus cité p. 433

3) - L'assurance maladie (1883), l'assurance accident (1884), l'assurance invalidité-vieillesse (1889), et diverses mesures en faveur de la réduction de la durée de la journée de travail, prises au début du règne de Guillaume II, dotèrent l'empire d'un ensemble de protections sociales bien avant la plupart des autres pays européens.

4) - Bulletin du conseil municipal - Archives de la ville de Metz

5) - Théodor W. ADORNO : "Essai sur Wagner" 1962
 inf - Gallimard p. 197, traduction française 1966

6) - Rappelons qu'Arminius (18 avant J.C., 19 après J.C.), chef des Chérusques, est devenu populaire en Allemagne sous le nom de "Hermann der Cherusker". Il vainquit les légions romaines conduites par Varus. On raconte que ce désastre affligé si profondément Auguste qu'il criait dans ses insomnies : "Varus, Varus, rends moi mes légions".

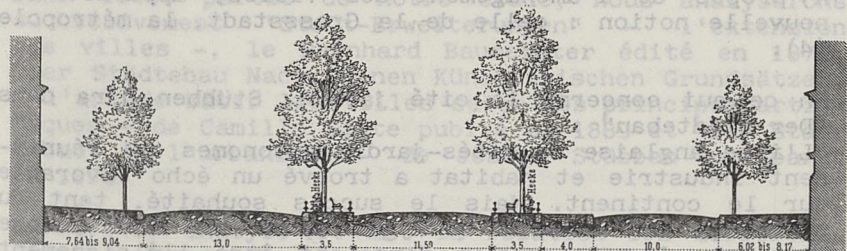
7) - Cf. l'article de Thomas von Joest : "Symbolique de la gare de Metz", in: Bulletin des Monuments Historiques, juin 1979.

8) - Cf. la publication des concours pour la gare de Karlsruhe dans "Moderne Bauformen" année 4, numéro 5. Les résultats de concours de la gare de Metz ont été publiés dans la revue "Konkurrenzen". Nous n'avons pu retrouver le numéro concerné dans les archives étudiées.

9) - Statistiques tirées du "Städtisches Jahrbuch", 1910 p. 31, reprises par Roth, opus cité p. 442

10) - Cf. l'article de Gottfried Korff : "Les maisons de poupées, miroir de l'habitat bourgeois" dans Whonon im Wandel - P. Hammer Verlag Wuppertal 1979 et URBI n° 2.1979

LE "HANDBUCH DER ARCHITEKTUR"



1816 ?

De 15 millions d'habitants en 1876, la population de l'empire allemand passa à 68 millions en 1914, soit une augmentation de 400 %. En réponse aux besoins de main-d'oeuvre créés par le développement industriel, cet accroissement démographique se localisa essentiellement dans les agglomérations urbaines. En 1871, 36,1 % des 41 millions d'habitants de cette époque vivaient dans les zones urbaines. En 1851, on comptait, sur le territoire du futur empire allemand, cinq grandes villes de plus de 100.000 habitants ; en 1910, il y en avait 48 ; plus d'un quart de la population de l'empire habitait dans une grande ville. Tandis que l'accroissement de la population dans les campagnes était de 1 % entre 1867 et 1900, elle atteignait 234 % dans les grandes villes. Le plus fort et le plus spectaculaire taux d'accroissement fut enregistré entre 1895 et 1900 (1).

Dès 1895, une lois prussienne tente de résoudre de manière particulière le problème posé par la croissance fulgurante des villes, consécutive à l'industrialisation tardive et accélérée du Reich. Elle considère cette croissance comme un phénomène naturel dont il convient de réguler avec soin le développement en assurant des conditions égales de profit aux promoteurs et aux constructeurs (2).

En envisageant comme solution au problème urbain l'extension des villes et l'amélioration de leurs quartiers anciens, cet urbanisme va à l'encontre du mouvement des cités-jardins qui naît à cette époque en Angleterre et en Autriche (3) et qui propose de limiter la croissance des villes et de constituer des cités satellites.

A propos de l'aménagement des villes, apparaît une nouvelle notion : celle de la Grossstadt, la métropole (4).

En ce qui concerne la cité jardin, Stübben dira dans "Der Städtebau" :

"L'idée anglaise de cités-jardin autonomes qui réunissent industrie et habitat a trouvé un écho favorable sur le continent. Mais le succès souhaité, tant du point de vue social qu'hygiénique, se fait encore attendre. Les raisons en devraient être l'éloignement de la ville qui entraîne des privations intellectuelles et matérielles, la propriété commune du terrain et le mode de construction discontinu moins adapté pour certains besoins que la construction continue" (5).

Plus loin, il fera remarquer que les plans des villes nouvelles sont quelque peu uniformes. Toutefois, l'idée d'une décentralisation de l'industrie et de la population lui paraît bonne en soi et susceptible d'être développée.

La planification des villes est envisagée comme une discipline technique dont les règles sont consignées dans un certain nombre d'ouvrages caractéristiques comme ceux de Baumeister (1876) ou de Stübben (1890), et dans d'autres publications plus spécialisées dans des domaines partiels de l'aménagement. Tous donnent aux techniciens de l'urbanisme des modèles, des exemples et des normes. Plusieurs sont réunis dans une vaste encyclopédie "Das Handbuch der Architektur" parue à Darmstadt en 1890. Les revues "Der Städtebau" et "Zentralblatt der Bauverwaltung" publient les principales expériences et réalisations. La diffusion de ces idées est également assurée par trois expositions d'urbanisme à Dresde, en 1903 où est présenté le plan de Metz, à Berlin, en 1910 et à Düsseldorf, en 1911-1912.

Les plans d'aménagement établis à cette époque sont remarquables parce qu'ils ne définissent pas totalement la forme de la ville. Ils se contentent de fixer les principes de lotissement des quartiers nouveaux qui sont classés selon la densité, les types de bâtiment, et surtout leur destination fonctionnelle : habitat, commerce et affaires, industrie. C'est en quelque sorte l'apparition du "zoning" bien avant la Charte d'Athènes. Cet urbanisme se caractérise aussi par l'établissement de normes pour les logements sociaux.

D'ARCHITECTURE N° 3

BIBLIOTHÈQUE

2, av. de Paris, 78000 VERSAILLES

Dans cette partie de notre étude, nous analyserons successivement "Stadt-Erweiterungen" - l'extension des villes -, le Reinhard Baumeister édité en 1876, "Der Städtebau Nach Seinen Künstlerischen Grundsätzen, - l'art de bâtir les villes selon ses principes artistiques - de Camillo Sitte publié en 1889 et "Der Städtebau" - l'urbanisme - de Joseph Stübben qui parut en 1890.

Baumeister analyse et met en relation les différents aspects d'une planification urbaine. Il met l'accent sur l'importance des outils réglementaires destinés à maîtriser la croissance de la ville. Sitte tout en convenant qu'une planification urbaine s'impose, révèle les insuffisances de l'étude de Baumeister. A partir d'une lecture de l'histoire des villes, il cherche à définir un art urbain. Stübben reprend les thèses de ses deux prédécesseurs. Il les réunit dans un dessein particulier : fournir des principes d'action et des modèles pour la conception de l'extension des villes. Son ouvrage "Der Städtebau" constitue la 9ème section de la volumineuse encyclopédie : "Das Handbuch der Architektur" - le manuel de l'architecture.

Nous tenterons d'éclairer les thèses de Baumeister, de Sitte et de Stübben en nous appuyant sur des écrits de la même époque, tels que ceux de G.T. Fechner, CH. von Ehrenfels, A. von Hildebrand et K. Henrici.

Notre analyse a pour objectif de dégager des éléments qui permettront de comprendre le processus de conception de la cité messine. Soucieux d'affiner la connaissance des préoccupations qui ont pu présider à l'élaboration de l'extension de Metz, nous rapporterons, dans cette partie, des pensées d'auteurs tels que G. Simmel, R. Unwin et R. Eberstadt. Leurs écrits sont légèrement postérieurs aux trois ouvrages que nous étudions, mais ils furent publiés avant 1918. Un certain nombre de ces ouvrages faisaient partie de la bibliothèque du bureau d'architecture de Metz sous l'occupation allemande. Ainsi trouve t-on maintenant dans les archives municipales de Metz, à côté de Baumeister, Stübben et Henrici, des auteurs comme Unwin et Eberstadt.

BIBLIOTHÈQUE

2, av. de Paris, 78000 VERSAILLES

Dans la mesure où les principes de la pédagogie de l'architecture sont en fait, au moins en ce qui concerne la formation des architectes, les principes de la pédagogie de l'enseignement supérieur en général, il est intéressant de noter que les principes de la pédagogie de l'architecture sont en fait, au moins en ce qui concerne la formation des architectes, les principes de la pédagogie de l'enseignement supérieur en général.

La pédagogie de l'architecture est une discipline qui se situe à l'interface de la pédagogie de l'enseignement supérieur et de l'architecture elle-même. Elle vise à former des architectes capables de concevoir et de réaliser des projets architecturaux de manière créative et responsable.

Les principes de la pédagogie de l'architecture sont donc fondamentalement liés à ceux de la pédagogie de l'enseignement supérieur. Ils impliquent une approche centrée sur l'apprenant, une attention particulière à la pratique et à la réflexion, ainsi qu'une ouverture à l'interdisciplinarité et à l'innovation.

En conclusion, la pédagogie de l'architecture est une discipline essentielle pour la formation des architectes. Elle repose sur des principes fondamentaux de la pédagogie de l'enseignement supérieur, adaptés à la spécificité de la profession architecturale.

NOTES - LE "HANDBUCH DER ARCHITEKTUR"

- 1) - les chiffres sur l'évolution de la population sont cités par Kirstiana Hartmann. Deutsche Gartenstadt Bewegung. Kulturpolitik und Gesellschaft. München 1976
- 2) J.L. Cohen. Berlin-Paris "Trente ans de malentendus architecturaux" in. 1900-1933 Architectures en Allemagne - CCI Paris 1979, p. 10
- 3) - le modèle de Fritsch date de 1896. L'essentiel de son idée est l'enfoncement de "coins" de verdure qui vont de la périphérie jusqu'au centre de la ville. C'est le premier pas vers la "distension" des systèmes d'habitat.
Le modèle de Howard date de 1898. L'idée de Howard consiste dans la distension des systèmes concentriques croissant spontanément, par la construction de cités-jardins satellites. Unwin adaptera le modèle de Howard à la décentralisation de Londres. Cf. Boleslaw Malisz. La formation des systèmes d'habitat. Dunod. Paris 1972
- 4) - Cf. J.L. Cohen opus cité
- 5) - J. Stübgen. Der Städtebau - A. Kröner Verlag - Stuttgart 1907

REINHARD BAUMEISTER STADTERWEITERUNGEN

Reinhard Baumeister, professeur au Polytechnikum de Karlsruhe, publie en 1876 son ouvrage Stadterweiterungen. (1) Ce livre semble être la première publication spécialisée qui traite globalement du problème de l'extension des villes tel qu'il se pose en Allemagne durant la deuxième moitié du XIXème siècle. Il restera le principal livre en la matière jusqu'à la parution du Städtebau nach seinen künstlerischen Grundsätzen de C. Sitte en 1889 et le Städtebau de Stübben en 1890.

Pour Baumeister deux grandes tâches président à l'extension des villes : "produire de nouvelles habitations et faciliter le trafic" (2). Toutes deux sont en relation avec le développement mal maîtrisé des villes qui engendre un certain nombre de carences dont témoignent des auteurs comme Victor Aimé Hubert avec "Le pressant besoin en logement des petites gens" (3) ou le très conservateur Wilhem Heinrich Riehl avec "les grandes villes" (4). Plus tard, Rainer Maria Rilke nous en fournira un écho poignant dans son poème : "Die Grossstadt" (La métropole) (5).

Pour Baumeister, le développement des villes est une donnée. Il n'a pas l'attitude d'un Riehl qui jette un regard nostalgique sur le passé. Pour lui, ce serait un vain espoir que d'essayer d'enrayer cette croissance. Il lui semble plus raisonnable de maîtriser cette évolution en la dirigeant dans de meilleures voies (6). Il pose d'abord le problème de l'extension des villes en termes généraux relatifs au logement et au trafic urbain. Les aspects techniques sont développés au travers de l'étude des différents réseaux de communication. Enfin, les moyens réglementaires relevant de la police du bâtiment ainsi que la maîtrise des sols sont examinés en détail.

LA NECESSAIRE ANALYSE DES BESOINS DE L'EXTENSION DES VILLES

Pour Baumeister, le point de départ pour une extension de ville est une analyse de la situation sur des bases statistiques.

Au travers du classement qu'il opère et des différents aspects qu'il demande de relever, va se manifester le souci, chez l'auteur, d'être exhaustif, de partir sur des bases objectives et de mettre en relation les différents aspects qui touchent à l'aménagement. Il constate lui-même que : "les multiples objets de l'extension des villes sont si étroitement liés qu'il devient difficile de faire un seul pas dans le projet sans les prendre en compte simultanément" (7).

Il examine trois points : la croissance de la population, la question du logement et le trafic urbain selon les aspects suivants :

. Croissance de la population
Naissances, décès, hygiène des différents secteurs de la ville et type de logement. Migrations suivant l'âge, la profession et les revenus. Aide aux pauvres. Artisanat, industrie et commerce pour les besoins de la population intra et extra-muros. Types de produits bruts, semi-facturés ou finis entrant dans la ville et en sortant.

. Question du logement
Changement de propriétaire et charges pesant sur les propriétés foncières. Etat des logements suivant leur situation, leur valeur locative, le nombre de personnes qui les occupent - constructions nouvelles et rénovations - Entreprises de construction et sociétés de construction - Déménagements à l'intérieur d'une classe de loyer donnée - Logements vides et augmentation des loyers - Tendances du secteur privé à la création de certains types de logements et tendances des habitants à louer ces logements.

. Trafic urbain

Circulation des personnes et des marchandises - Différentes sortes de moyens de transport entre la ville et la campagne - Fréquences sur les voies intérieures - Situation et développement des différentes sortes de bâtiments publics. Situation et nature du parc de transport public et privé (8).

A travers cette série de questions apparaît la manière selon laquelle sont traitées les deux préoccupations principales de Baumeister : question du logement et trafic urbain. Son approche est pragmatique. Elle envisage l'extension des villes comme un ensemble d'actions nécessaires pour satisfaire les besoins de la population urbaine.

LA QUESTION DU LOGEMENT

Baumeister constate que cette question affecte assez peu les classes sociales aisées. Elles sont capables de trouver par elles-mêmes une solution à ce problème. "Cette carence touche avant tout les petites gens... Pour ces personnes, les logements sont trop mauvais et trop chers... Tout être humain doit habiter dans des conditions convenables, en rapport avec sa situation sociale, avec un surplus, fut-il modeste, par rapport au dénuement qui n'exige qu'un trou pour s'abriter des intempéries. De là découle cet agrément, cette gentillesse et propreté que l'Anglais qui y est particulièrement sensible appelle "Comfort"... Aussi la question du logement constitue-t-elle une partie de la question sociale et l'extension des villes un aspect important des réformes sociales. Ceci compte en particulier pour les "ouvriers" (9).

Examiner la question du logement repose à l'auteur le problème du choix à faire entre un habitat collectif et un habitat individuel.

Il étudiera la question sous cinq points de vue différents. Cette manière de procéder témoigne, selon nous, d'une attitude scientifique qui consiste à appréhender les multiples aspects du problème et à les développer systématiquement en vue de les confronter.

Les cinq aspects qu'envisage l'auteur sont : les moeurs et coutumes en matière d'habitat, le prix d'un logement qui se répartit en charge foncière et prix de construction, l'hygiène, l'accession à la propriété privée ou le logement locatif, et la vie professionnelle.

Il conclura que, lors d'une extension de ville, le but à atteindre devrait être la maison familiale pour chacun. Pour lui, l'opinion publique devrait tendre vers ce but, par l'exemple, et l'autorité publique infléchir l'évolution dans ce sens, par voie réglementaire. Toutefois il dira : "La maison familiale pour tout le monde nous paraît être, pour l'instant, un idéal à la fois irréalisable et non pratique, car le point de vue pécuniaire ainsi que le mode de vie font de la maison à étages une nécessité ... On peut espérer que dans une grande ville future bien conçue l'intérieur de celle-ci sera occupé par des collectifs de dimensions modestes, l'extérieur essentiellement par des maisons familiales (10)".

TRAFFIC URBAIN

Dans l'étude de cet aspect de l'extension des villes, nous retrouvons, chez Baumeister la démarche qui consiste à examiner systématiquement le problème.

Sont envisagés successivement les différents réseaux de communication : voies principales, rues, trains à vapeur, tramways à chevaux, cours d'eau et canaux. Ils sont étudiés selon leurs caractéristiques et exigences propres, suivant leurs relations avec les édifices publics et suivant l'utilisation rationnelle du découpage de l'aire urbaine qui résulte de leur mise en place.

A ce niveau, l'auteur préfigure largement ce que Stübgen présentera quelques décades plus tard. Ces canaux de circulation sont présentés par Baumeister sans références graphiques à des cas urbains existants. Ainsi, par rapport à Stübgen qui utilisera de nombreuses illustrations, l'étude de Baumeister paraît-elle plus générale.

Remarquons ici que l'ouvrage de Baumeister se passe presque totalement d'exemples graphiques.

L'étude des aspects techniques de l'extension des villes couvre bien entendu les problèmes relatifs à l'assainissement des terrains, à l'adduction d'eau, à l'évacuation et au traitement des eaux de pluie, des eaux usées et des eaux vannes.

Une idée capitale va naître dans la description de la mise en forme du système de communication de la ville, à savoir la différenciation entre les parties principales du plan d'aménagement et les détails. Selon l'auteur, un plan devrait se borner aux aspects fondamentaux nécessaires dans l'immédiat pour assurer une cohérence organique du tout. Par contre, l'élaboration de détails peut se faire au fur et à mesure, suivant les besoins d'un futur proche. Parmi les aspects fondamentaux, l'auteur cite les voies principales, les chemins de fer, les canaux, les zones industrielles qui s'y rattachent ainsi que le choix des terrains pour les édifices publics et promenades. Le but de cette dernière opération n'étant pas de réaliser immédiatement les bâtiments, mais d'assurer, en temps voulu, une réserve de terrain (11).

La hiérarchisation des opérations qu'envisage l'auteur vise deux buts : l'ouverture sur l'avenir et la prise en compte des impératifs financiers.

A propos du premier aspect, Baumeister dit : "Nos successeurs se plaindraient à juste titre de notre orgueil si nous voulions leur prescrire l'entière organisation de la ville de l'avenir, s'il ne restait aucun espace pour les besoins non prévisibles, des privés et industriels, qui auront envie de bâtir, ou pour des édifices publics et les gares ... L'évolution d'une ville qui est un organisme vivant, doué de croissance, ne doit pas être forcée dans une forme préétablie" (12).

A propos du deuxième aspect, l'auteur énonce : "La procédure proposée pour l'élaboration du plan semble en outre être pertinente du point de vue financier. Si l'on se borne aux voies principales, alors n'apparaissent pas tout de suite tous les fronts de maison futurs.

Il se crée moins de valeurs artificielles. Le terrain agricole n'est pas estampillé immédiatement comme terrain à bâtir. Ainsi, le prix du terrain reste-t-il plus bas et se régule-t-il davantage d'après le facteur naturel de l'éloignement par rapport au centre ville". (13)

Cette hiérarchisation du projet en rapport avec les caractères fondamentaux des principaux canaux de circulation avait été clairement énoncé par le Verband Deutscher Architekten und Ingenieure (Association des architectes et ingénieurs allemands) à Berlin, le 25 septembre 1874. On y exposa les principes pour l'extension des villes en tenant compte des problèmes techniques, économiques et de sécurité. Le rapporteur en fut Baumeister.

Les principaux points étaient les suivants (14) :

1. La conception d'extension de ville consiste essentiellement dans la détermination des caractéristiques principales de tous les moyens de circulation : rues, tramways à chevaux, trains à vapeur et canaux ; tous sont à traiter d'une manière systématique et suivant une large étendue.
2. Le maillage des voies ne contiendra d'abord que les traits principaux. Lors de son élaboration, on tiendra compte le plus possible des chemins existants ainsi que de ces lignes de parcours qui sont déterminées d'une manière certaine par les circonstances locales. La subdivision sera établie suivant les besoins du futur proche ou laissée à l'initiative privée.
3. La répartition des divers quartiers découlera du choix judicieux de leur situation et du respect d'autres facteurs caractéristiques. Elle ne se fera d'une manière contraignante qu'en rapport avec des prescriptions d'ordre sanitaire relatives à l'industrie.

POUR UNE REGLEMENTATION N'ENTRAVANT PAS L'INITIATIVE

Une place importante est réservée dans l'ouvrage de Baumeister aux outils réglementaires dont doivent disposer l'état et la commune pour maîtriser le phénomène urbain.

Pour l'auteur "en matière de construction comme dans toute activité qui met en relation l'individu avec d'autres personnes ou une communauté, il n'y a pas de liberté sans ordre ... D'où le droit de l'état et de la commune à établir des prescriptions auxquelles doit se plier celui qui a envie de construire et celles-ci doivent tenir compte des intérêts de la communauté, des voisins, des occupants de la construction, et du maître d'ouvrage" (15). Ainsi transparaîtra au travers de l'aspect réglementaire, l'opposition entre le droit de construire de la personne privée et les intérêts de la commune. Baumeister donnera sans hésitation la priorité à la seconde (16). Nous verrons qu'en adoptant cette attitude il ne s'agit pas d'un blanc-seing donné au législateur. En effet, de nombreuses remarques sur la disparité des règlements allemands, sur les incohérences qu'ils comportent par rapport aux buts à atteindre et à l'état réel des connaissances scientifiques et techniques en matière de résistance des matériaux, d'hygiène, etc... témoignent d'un esprit critique qui comprend les impasses auxquelles peut conduire une réglementation mal fondée ou trop pointilleuse ainsi que sa faiblesse par rapport à l'initiative privée lorsque les règlements sont trop disparates.

D'une manière générale, l'auteur considère que la réglementation allemande en matière de construction nécessite de sérieuses réformes et, selon lui, "d'une manière d'autant plus pressante que les procédures actuelles ont contribué pour beaucoup à l'aggravation du problème du logement" (17).

Dans une étude récente concernant l'évolution des règlements de construction en Allemagne, A. Buff (18)

relève à propos de cette époque qui couvre la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle : "La multitude des règlements de construction entravait l'évolution vers une manière de construire plus saine ... Rétrospectivement on se demande s'il était possible d'éviter les lourdes erreurs de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle en ce qui concerne l'urbanisme et l'hygiène. Les relations socio-économiques n'étaient pas complètement inconnues, mais, face aux intérêts économiques privés, se trouvaient des centaines de règlements constructifs locaux dont les structures étaient sans unité et sans projet. Ils ne reconnurent pas les problèmes de l'époque et de ce fait permirent à l'esprit d'entreprise de s'imposer sans résistance face à l'intérêt général".

SITUATION JURIDIQUE DANS LE REICH (19)

La constitution de 1871 attribue à l'Empire compétence législative en matière de marine, politique extérieure, douanes, postes et télégraphes et détermination de certains impôts.

Dans d'autres domaines, cette compétence ressort aux états, par exemple en ce qui concerne le domaine bancaire, les chemins de fer, les patentes et le droit pénal. A ce niveau, les compétences de l'Etat et de l'Empire pouvaient être en concurrence, toutefois avec une restriction : "Le droit d'Empire "brise" le droit du Land ou le droit de l'Etat."

Par ailleurs, l'Empire n'avait aucune compétence dans les domaines scolaire, religieux, culturel, de la police et en particulier de la police du bâtiment. Ici la compétence était du ressort exclusif des différents états.

Aussi, existe-t-il entre 1871 et 1918 concernant le droit à la construction quelque trois cents règlements différents pour la seule Prusse ! Dans certains Lands il existait un règlement d'état (Landesbauordnung) d'ordre général ne constituant toutefois pas, dans

tous les cas, une véritable loi cadre ouvrant la possibilité légale à l'établissement d'un règlement suivant les villes. Cette diversité refléterait, selon Buff, la tendance à l'individualisme de l'Allemand. L'auteur nous donne une idée de la disparité des règlements en relevant que la hauteur à l'intérieur des appartements pouvait varier de 2,50 à 3,00 mètres, que les écarts des constructions aux bâtiments voisins pouvaient être fixés entre 1,30 et 3,10 m, et que le bois dans la construction des cheminées était considéré comme dangereux à partir d'une distance à la flamme allant de 22 à 50 cm. Tantôt les murs d'échiffre sont admis à 12 cm, tantôt il faut 25 cm. Les surfaces des cours varient de 40 à 15 m².

. Loi prussienne sur l'alignement

(Baufuchtliniengesetz du 2.7.1875) (20)

L'importance de cette loi réside dans le fait qu'elle permettait la préemption de terrains pour l'établissement de rues, places et parcs. Elle comportait des restrictions au droit de construire, en particulier le respect d'alignement ou de recul dont l'étendue devait être consignée dans des plans d'aménagement (Bebauungsplan). Ce plan, établi par la commune, ne pouvait avoir force de loi qu'avec l'accord de la police du bâtiment au niveau de l'Etat.

. Police du bâtiment

C'est une branche de l'administration qui restreint le droit à la construction sur une propriété foncière dans l'intérêt de la communauté. Les règlements de la police du bâtiment ont pour but de garantir la stabilité des bâtiments et leur résistance dans le temps, la sécurité des déplacements, la protection contre l'incendie, l'hygiène et le bien-être des occupants des locaux ainsi que celui du voisinage immédiat, enfin d'éviter la défiguration de la ville et du paysage (21).

Cette administration au caractère à la fois juridique et technique participe à l'élaboration du règlement de construction et veille à son application. Pour un projet de construction, par exemple, elle procède à un examen préalable sur plan : le permis de construire. Elle contrôle dans certains cas la stabilité du bâtiment après finition du gros oeuvre. Elle effectue un contrôle à la fin des travaux pour s'assurer du respect des règles d'hygiène.

C'est sur cette trame de fond que Baumeister se consacrera, dans quelques chapitres de son livre, aux problèmes réglementaires. Il examinera les questions d'alignement, de sécurité incendie, d'hygiène, de stabilité des bâtiments et de mitoyenneté. Il réserve une partie de son étude aux prescriptions d'ordre esthétique, établies par la police du bâtiment.

Il nous rappelle qu'en Prusse une ordonnance ministérielle de 1835 opère une classification suivant laquelle doivent être examinées les demandes de construction.

Il s'agit :

- de l'intérêt général concernant l'ordre public,
- de l'intérêt général concernant la sécurité,
- de l'aspect spécifique de la lutte contre le feu,
- de l'aspect spécifique concernant l'hygiène,
- de l'aspect intéressant les relations de voisinage (mitoyenneté - vue). (22)

ALIGNEMENT

L'examen pratiqué par Baumeister sur les règles d'alignement de différentes villes allemandes telles que Hambourg, Brême, Berlin, Stuttgart, Düsseldorf, Wiesbaden mais aussi Vienne, permet de constater qu'il n'existe pas, à l'époque, de réglementation générale à ce sujet. Il relève que les cas de dépassement, sur l'alignement, de certains éléments architecturaux tels que balcons, bow-window, socles, escaliers sont réglés de façon particulière dans presque chaque ville.

Parfois, il est purement et simplement interdit de dépasser sur l'alignement, quelquefois une tolérance est admise dans certaines limites, et il arrive enfin que l'autorisation de dépassement relève de l'appréciation de la police du bâtiment.

En fait, l'auteur remarque qu'il n'y a pas de fil conducteur général et que ce dernier devrait être en rapport avec la sécurité de la circulation ainsi qu'avec un bon éclairage des habitations en écartant toutes considérations d'ordre esthétique. Ainsi critique-t-il le recul sur l'alignement qui fut imposé aux constructions dans certaines villes lorsqu'il s'agissait de créer des jardins de devant. En effet, lorsque ce recul est mal dimensionné, il ne permet ni une utilisation intéressante pour les propriétaires, ni la possibilité d'agrémenter la voie par des plantations qui gêneraient l'éclairage des habitations.

Baumeister fera aussi remarquer que des règles trop strictes en matière de recul sont en complète contradiction avec l'effet pittoresque recherché tout particulièrement dans les quartiers de villas. Il le formule ainsi : "Dans des rues composées de constructions libres, en particulier de villas, il serait totalement erroné, du point de vue de l'esthétique, de tout ramener à un alignement rectiligne. L'effet de parade ainsi obtenu ne permet pas, avec des villas, de créer une ambiance de bien-être champêtre" (23).

Nous entrons ici dans le domaine du goût et l'auteur ne manquera pas de faire ressortir l'incohérence qu'entraîne l'imbrication de préoccupations esthétiques dans les contraintes d'un règlement. Ainsi, la plupart des réglementations allemandes admettent-elles l'occupation du domaine public par certains éléments de la construction. Par contre, le recul volontaire, s'il n'est pas interdit, fait l'objet d'entraves administratives conséquentes. Et l'auteur de constater : "Quelle étrange inversion entre le droit public et privé : je n'ai pas le droit de disposer librement de ma propriété mais j'ai celui de construire sur la propriété d'autrui. Pour autant qu'il nous est donné de comprendre, il nous semble que cette situation ne relève pas de considérations sanitaires ou similaires mais uniquement de considérations esthétiques. Une ligne ininterrompue de maisons est si belle !" (24).

SECURITE INCENDIE

Analysant les règlements en vigueur dans des villes comme Berlin, Breslau, Magdeburg, Wiesbaden, Hanovre, Cassel et Vienne, l'auteur constate que ces derniers contiennent essentiellement des prescriptions relatives aux matériaux à employer dans les différentes parties d'un bâtiment ainsi qu'aux distances à respecter entre les constructions.

Ces règlements limitatifs et incomplets devraient être, selon lui, revus et modifiés. Une reformulation des règles en matière d'incendie devrait s'appuyer sur les facteurs suivants : destination du bâtiment, densité d'habitation, taille de l'édifice, écart entre bâtiments, nature des murs limitrophes. (25)

HYGIENE

Dès le début de son ouvrage, Baumeister constate que l'aménagement des logements modestes ainsi que des lieux de travail ne satisfont pas, dans la majorité des cas, aux exigences hygiéniques les plus élémentaires. "Pour le bien-être des hommes la lumière solaire et l'air pur sont nécessaires" (26). Les raisons principales de cet état catastrophique sont : le manque de lumière dû à un habitat trop dense et à des cours et des fenêtres trop petites, le manque d'air entraîné par le surdensité d'occupation des logements, le manque d'équipements nécessaires à une évacuation efficace des eaux usées, des eaux vannes, des ordures, et enfin la mauvaise isolation contre l'humidité du sol.

Baumeister met aussi l'accent sur le coût social qu'entraînent ces conditions sanitaires déplorables. Pour lui "les arrêts de travail dus à la maladie, la mortalité élevée des travailleurs, les tares diverses, les problèmes posés par les veuves et les orphelins entraînent, selon lui, des conséquences financières sensibles dans toute la commune et

même au-delà. "La perte économique en force de travail est à déplorer pour toute la nation" (27). Baumeister constate alors que les règlements en matière de sécurité générale et d'incendie sont traités avec beaucoup de précision et souvent trop de sévérité, alors qu'en matière d'hygiène la plupart des règlements se bornent à des énoncés trop généraux du genre : les logements sont à concevoir de manière à recevoir suffisamment d'air et de lumière. Il note en particulier : "Des règles objectives utilisant des chiffres et des mesures manquent presque partout, ce qui porte préjudice à l'hygiène des constructions nouvelles, et le futur constructeur se trouve livré au bon vouloir de la police du bâtiment" (28).

Pour ce qui est de l'hygiène il s'agit, comme le constate l'auteur, d'une science nouvelle dont les résultats et considérations sont encore mal diffusés et il est à déplorer que sa pratique, dans les cas particuliers, soit laissée à une administration subalterne en général incompétente. Ainsi, à propos de l'air et de la lumière, l'auteur fera remarquer qu'outre la hauteur et la distance du bâtiment voisin bien d'autres facteurs ont une influence. Il mentionne la dimension des fenêtres, la profondeur des pièces, le sens du vent, la position des bâtiments les uns par rapport aux autres.

Soucieux de favoriser l'établissement de règlements objectivement fondés qui n'entraveront pas l'évolution de la construction, il remarque : "Mais vouloir tenir compte de tous ces éléments dans une réglementation policière, avec nos connaissances actuelles en matière d'hygiène, ne serait réalisable ni d'un point de vue scientifique, ni d'un point de vue empirique et conduirait à des résultats fort embrouillés" (29).

Si pour Baumeister une réglementation est nécessaire pour diriger l'extension des villes dans des voies acceptables, il n'en reste pas moins qu'elle doit être claire et orientée selon des objectifs précis. Il participera lui-même à de nombreux congrès en particulier à ceux du "Deutscher Verein für öffentliche Gesundheitspflege" (Association allemande pour l'hygiène publique).

Il participe, entre autres, à une réunion de cette association qui se tint à Strasbourg le 14 septembre 1889. Il s'agissait d'élaborer un projet pour l'établissement de lois au niveau du Reich en vue de promouvoir un habitat hygiénique. Les rapporteurs en furent Miquel et Baumeister (30).

En mai 1893, il participe, à Wurtzbourg, à une réunion de la même association. La question soulevée fut celle des règlements de construction et de leurs applications différenciées dans le centre ville, les quartiers périphériques et les environs des villes. Adickes et Baumeister en firent le rapport (31).

STABILITE DES BATIMENTS

Comme les règlements relatifs à la lutte contre l'incendie, ceux qui ont trait à la stabilité de l'ouvrage sont, selon Baumeister, développés avec beaucoup trop de précision. Ces règlements garantissent certes la bonne tenue des édifices, mais il regrette cependant qu'ils aient tendance à se transformer en manuel de construction ayant force de loi. (32) Il y voit deux inconvénients majeurs :

- . D'une part, quelle que soit l'étendue du règlement, celui-ci ne pourra jamais tenir compte des cas particuliers difficiles en relation, par exemple, avec la nature des sols, les fondations, la disposition des piles, les charpentes et particulièrement les charpentes métalliques. Cela se traduit pour les constructions industrielles, au niveau des textes, par cette phrase ambiguë : "L'administration est en droit d'exiger la justification concernant la stabilité" (33).

- . D'autre part, cette sorte de règlement constructif qui se substitue aux manuels de construction risque d'entraver les progrès technologiques. L'incitation à l'amélioration des matériaux et la recherche d'une mise en oeuvre plus rationnelle disparaissent, et, en fin de compte, on augmente le prix de la construction (34).

L'auteur n'écarte pas le point de vue du maître d'ouvrage. Il dit à ce propos : "Le maître d'ouvrage désire la sécurité et s'il ne peut ou ne veut pas s'en charger lui-même, il choisit alors soit un architecte pour représenter ses intérêts, même durant l'exécution des travaux, soit des maîtres auxquels il fait d'office confiance pour la solidité de l'ouvrage. Ainsi un esprit de concurrence se développe-t-il entre les divers techniciens du bâtiment qui, par leur savoir-faire en matière de construction, jouiront d'une réputation décisive pour leur avenir"(35).

D'une certaine manière, Baumeister met le maître d'ouvrage devant des responsabilités qu'il ne conviendrait pas de faire assumer par l'administration ou par l'état.

En accord avec son époque, l'auteur, tout en reconnaissant la nécessité de règlements limitant les excès - rappelons-nous qu'il affirmait : "Il n'y a pas de liberté sans ordre" -, défend en fait la libre entreprise en prônant les vertus de la concurrence. Précisément en matière de solidité des ouvrages, il pense que le public ne devrait pas accorder une confiance aveugle à la surveillance étatique. Pour lui, la libre concurrence est de nature à assurer le meilleur contrôle (36).

REGLES DE MITOYENNETE ET MODE D'OCCUPATION DES SOLS

A ce propos, Baumeister insiste à nouveau sur le problème posé par le manque d'air et de lumière. Il le considère en relation avec le respect de l'intimité d'autrui.

Il fait ressortir qu'une législation trop stricte dans le domaine des vues conduit rapidement à un cloisonnement par des murs, contraire aux principes d'hygiène.

Confronté à la diversité des règlements des différentes régions et villes, l'auteur pose alors le problème

de la manière suivante : à quel type d'occupation des sols doit-on donner la préférence ? Au mode d'occupation continu ou discontinu ? (37)

Il prend en compte quatre facteurs : le prix de construction, l'hygiène, la viabilisation et l'aspect architectural. Partant de ces quatre éléments, il lui semble peu judicieux de régler le problème posé par le mode d'occupation des sols de façon globale. "Ni l'obligation des villes du Wurtemberg d'isoler toutes les maisons, ni l'obligation inverse telle qu'elle existe, au moins du point de vue moral, dans les villes citadelles n'est souhaitable" (38).

Aussi pense-t-il qu'il convient d'adopter trois modes principaux d'occupation des sols : pour le centre marchand et d'affaires de la ville, le mode continu, pour les zones industrielles, le mode ouvert discontinu, et pour les zones d'habitation pures, l'un ou l'autre mode suivant l'aisance des habitants (39).

En ce qui concerne les distances à respecter entre les bâtiments dans le mode d'occupation discontinu, l'auteur renvoie aux règles générales en la matière. Selon lui, ce sont avant tout les exigences de l'hygiène qui doivent primer et non le droit de regard. L'auteur pense qu'à partir du moment où les règles d'écart exigées par l'hygiène sont respectées, le voisin ne sera pas gêné dans sa sphère privée. (40)

Afin de ne pas restreindre l'éventail des possibilités en matière de construction, il avancera la proposition suivante : même dans le cas de zones destinées à une occupation discontinue, il devrait être permis de jumeler ou regrouper quelques maisons. Cette solution offre la possibilité de combiner les avantages des deux modes d'occupation continu et discontinu (41). Elle présente en outre l'avantage de ne pas hypothéquer complètement l'avenir lorsque des transformations s'imposent.

Enfin, l'auteur émet une suggestion qu'il nous paraît intéressant de relever. Elle va dans le sens d'une participation à l'élaboration de l'environnement par les habitants d'une même rue : "Une règle utile voudrait que les propriétaires habitant le même côté

d'une rue comprise entre deux rues transversales, se concertent et déterminent, par vote, le mode d'occupation qui prédominera à l'avenir" (42).

POLICE DU BATIMENT ET ESTHETIQUE

Baumeister constate qu'un des champs privilégiés de la police du bâtiment est celui des prescriptions esthétiques. Dans le droit prussien, la possibilité de construire offerte à tout propriétaire est mise en avant. Toutefois, celle-ci sera bien vite limitée par l'ordonnance de 1874, paragraphe 35 : "Mais il ne sera envisagé aucune construction ou transformation qui pourrait nuire ou porter atteinte à la sécurité publique, ou encore contribuer à la défiguration des rues et places publiques. Donc celui qui voudra construire en ville devra en rendre compte préalablement à l'autorité pour évaluation" (43).

Dans le droit à la construction bavarois de 1864, on trouve l'exigence suivante. Elle concerne les villes de première catégorie. "Toutes les constructions nouvelles et les grandes réfections devront tenir compte des exigences esthétiques et, en particulier, on évitera, dans les façades, tout ce qui pourrait blesser la symétrie et la moralité" (44).

L'auteur nous fournit d'autres exemples et terminera cette "sélection de perles", comme il l'intitule, par un règlement de Frankfort datant de 1853. "Les propriétaires sont tenus, lorsqu'ils peignent leur maison, en l'occurrence des bâtiments neufs et les constructions plus anciennes, de choisir les couleurs dans un catalogue élaboré par l'administration du bâtiment mis à la disposition du public" (45).

Baumeister constate que le seul argument qui pourrait être avancé pour justifier ces prescriptions s'énoncerait ainsi : le fait que les maisons soient jolies contribue à l'impression agréable qui se dégage de la ville.

Il poursuit : "Mais cela offre-t-il un intérêt public évident ? Peut-on mettre l'esthétique au même niveau que la sécurité à l'incendie, la santé et la libre circulation ? Ces égarements deviennent vraiment dangereux car loi et juge sont ici d'une autorité douteuse" (46). Ici réapparaît chez l'auteur le souci de ne pas mélanger les niveaux de préoccupations. Cette rigueur transparaisait déjà dans ses commentaires sur la réglementation et l'alignement.

Cette ligne de conduite a été clairement énoncée dans le quatrième point de la résolution du "Verband Deutscher Architekten und Ingenieur Vereine" du 25 septembre 1874, à Berlin, auquel nous faisons déjà référence dans ce chapitre. Ce point s'énonce comme suit : "Le rôle de la police du bâtiment consiste à prendre en compte les intérêts des habitants des immeubles, des voisins et de la communauté par rapport à ceux du maître d'ouvrage. De tels intérêts concernent la sécurité incendie, la santé (y compris la stabilité de la construction). Par contre, toutes les prescriptions esthétiques sont à rejeter" (47).

Pour Baumeister, les prescriptions esthétiques présentent l'énorme désavantage de limiter l'envie de construire, ce qui devient inacceptable lorsqu'on sait qu'un des problèmes centraux auquel il s'attache est la réalisation d'une quantité suffisante de logements sains sur un marché caractérisé par une pénurie en la matière.

Si, jusqu'à présent, c'est essentiellement le technicien qui a pris la parole, laissons parler maintenant l'architecte préoccupé par l'aspect formel de la ville. Il souligne que les règlements d'ordre esthétique vont à l'encontre d'une architecture diversifiée. Pour lui, ces règlements induisent la disposition et le traitement uniforme des bâtiments. Il nous dit notamment : "Mais il devrait être généralement entendu, maintenant, entre gens cultivés, que la disposition et le traitement uniforme des bâtiment n'atteint pas le but offert par de beaux quartiers. Par exemple, nous n'arrivons pas à nous familiariser avec les longues lignes droites continues, fuyant dans la perspective, que nous offrent les nouveaux quartiers de ville ... Une impression vraiment réjouissante va de

pair avec la diversité" (48). Encore une fois l'auteur met l'accent sur le fait que la concurrence et la réponse aux besoins des usagers conduisent plus sûrement à la beauté que le contrôle administratif. (49)

PERSPECTIVES D'UNE REGLEMENTATION ALLEMANDE

Pour Baumeister la réglementation devrait être hiérarchisée suivant trois niveaux : Empire, province et commune (50). Deux soucis sous-tendent cet objectif : Celui de l'efficacité réglementaire et celui de la différenciation du cadre bâti.

Au niveau de l'Empire devraient être promulguées des lois-cadre. Le rôle de la commune serait de compléter et de détailler ces lois suivant les besoins spécifiques locaux.

Ainsi l'auteur manifeste-t-il le souci de parvenir à une réglementation différenciée. En effet, par province, il n'entend pas une entité politique mais une entité géographique ayant des caractéristiques propres dont il faut tenir compte. Il attache aussi une grande importance à la spécialisation et à la précision des règlements locaux en matière d'extension des villes. "Car ici se touchent la ville et la campagne : les constructions en faubourg, les établissements agricoles et industriels, les quartiers de villas ne peuvent être traités comme les maisons situées dans les zones urbaines construites" (51).

Baumeister considère que les permis de construire doivent faire l'objet d'un examen rapide. Il souhaite par ailleurs que le maître d'ouvrage ne soit plus perçu comme un "quémandeur" mais comme un individu aux prétentions légitimes dont la participation devrait être la bien venue dans la résolution des problèmes du logement (52).

En conclusion, une bonne réglementation devrait, selon Baumeister, satisfaire à trois exigences :

- permettre une rationalité conforme aux besoins des villes modernes,
- engendrer des villes belles aux espaces différenciés,
- favoriser la concurrence tant pour les avantages économiques que pour la variété spatiale qu'elle permet.

C'est à partir du début du XXème siècle qu'apparaîtront les nouvelles "Bauordnungen" (règlements de construction en Allemagne). Leur importance et leur nécessité, ainsi que la prudence dont il faut faire preuve en les élaborant, apparaissent nettement dans l'éditorial du premier numéro de Der Städtebau (53) rédigé par T. Goecke et C. Sitte. Les auteurs relèvent que la demande en matière de réglementation s'est faite de plus en plus pressante. De nombreuses lois concernant l'alignement et l'habitat étaient en préparation alors que les travaux scientifiques préalables n'étaient pas encore achevés.

Conscient de la nécessité de remplir au mieux cette tâche face à l'autorité publique qui préparait des mesures, le Städtebau expose clairement ses objectifs rassembler les travaux épars, servir de tribune technique et juridique en la matière et éclairer de ce fait tous les participants y compris l'administration.

C'est la constitution du 11 août 1919 qui permet à l'Empire d'établir les principes fondamentaux juridiques portant sur le droit des sols, leur répartition ainsi que les principes relatifs aux lotissements et à l'habitat.

Pour le droit de la construction les articles 153 et 155 sont capitaux. Ils établissent que la propriété, et, en particulier, la propriété foncière, comporte des obligations vis-à-vis de la communauté. Il est possible, pour le bien public, d'exproprier en indemnisant. L'Etat surveille l'utilisation des sols pour éviter les abus et assurer à tout Allemand un logement sain (54).

BAUMEISTER ET L'ESTHETIQUE DU PITTORESQUE

Pour Baumeister, il va de soi que l'artiste cultivé conserve présente à l'esprit la magnificence des villes antiques et qu'il admire ce qui reste des villes pittoresques médiévales telles que Danzig, Lübeck et Nürnberg. Les premières sont représentatives d'excellents groupes de places et d'édifices, les autres, comme Nürnberg, présentent des rues magnifiques dont le charme réside dans le traitement particulier de chaque maison (55). De telles remarques ne sont pas sans préfigurer le discours que Sitte tiendra et développera en 1889.

On pourrait noter aussi que ce goût pour le pittoresque n'est pas uniquement le fait d'une catégorie précise de population telle que les architectes ou les urbanistes. On retrouve cette attirance chez les écrivains allemands de l'époque. Prenons pour exemple Wilhelm Raabe qui dans son livre "La Chronique de la Ruelle des Moineaux", fixe, au travers de quelques traits prégnants, une image de ces rues qui faisaient la saveur des petites villes, celles où l'on se sent à l'aise et qui disparaîtront bientôt. Une image qui a pris en Allemagne une signification typique (56).

La ruelle des moineaux (1856)

"J'aime dans les grandes villes ces quartiers plus vieux avec leurs ruelles étroites, tortueuses, sombres, dans lesquelles le regard du soleil n'ose pénétrer que furtivement ; je les aime avec leurs maisons à pignon et leurs gouttières étranges..." (57).

Fritz Reuter nous donne une description de sa ville paternelle Stavenhagen dans une revue le "Unterhaltungsblatt für Beide Mecklenburg und Pommern" en 1855.

"Là où maintenant s'étirent, suivant une régularité sèche et guindée, les chaussées qui éblouissent et fatiguent l'oeil, là où de longues rangées ennuyeuses de peupliers congruants condamnent le voyageur à pied aux peines interminables du passage par les verges, serpentait jadis le chemin avec ses délicieux méandres sinueux au travers des allées pittoresques de saules étêtés (....)

En tournant à droite, au coin de l'hôtel de ville, quelques pas nous mènent subitement au romantisme de cette petite ville. Un chemin planté de marronniers gravit la colline sur laquelle se dresse l'actuel bâtiment administratif, un ancien château de chasse ducal, entouré d'un beau jardin. On reconnaît distinctement les traces du fossé et du rempart, de vieilles fortifications dans l'alternance des collines et des prés du jardin; ils témoignent de la vérité de l'histoire transmise : ici se dressait un vieux château féodal qui aurait constitué le noyau autour duquel s'édifia la ville" (58).

Ainsi que le fit F. Reuter et comme le fera plus tard Sitte, Baumeister décrit l'ennui engendré par les rues modernes, avec leur pléthore d'édifices identiques parfaitement alignés. Aussi le regard devait-il se tourner vers "les motifs grandioses et pittoresques" tels qu'ils apparaissaient dans la Maximilianstrasse à Augsburg et la Langgasse de Danzig ou la Kaiserstrasse de Fribourg.

L'auteur pense que la diversité des bâtiments qui composent de telles rues et qui leur confèrent un charme particulier, trouve son origine dans l'expression, à l'extérieur, d'une nécessité interne, cette dernière traduisant les besoins particuliers des occupants de chaque maison. La diversité des constructions résulte aussi des transformations successives qu'ont pu subir de tels bâtiments. Il dit précisément : "Autrefois, chaque maison avec son échoppe et ses annexes correspondait aux besoins d'une famille déterminée ... peut-être furent-elles transformées assez souvent ... et ainsi se constitua une plus grande individualité et diversité de l'habitat" (59).

Il ne se laissera pas aller pour autant à une admiration inconditionnelle de l'espace médiéval comme ce fut le cas chez d'autres auteurs. Il note par exemple qu'une rue moyenâgeuse pouvait fort bien présenter un aspect quelque peu uniforme lorsque le regroupement par rues de corporations déterminées réunissait une population dont les besoins et les goûts étaient parfaitement homogènes (60).

Baumeister, tout en remarquant les effets positifs d'une appropriation dans le temps des espaces, n'en tirera aucune possibilité pour les aménagements futurs ; il ne pose pas délibérément le problème d'un enrichissement dans le temps de l'espace et des conséquences qu'il aurait lors de l'établissement d'un plan d'aménagement ou du moins d'une réglementation préalable. A ce propos, il dira simplement : "Peut-on répéter cela dans une extension de ville moderne? Certainement pas ; le devenir résiste au faire, et il manquera toujours les sacrements de la vieillesse avec ses rajouts, transformations et embellissements, qu'effectuèrent des générations successives" (61).

Par contre, il opposera clairement la morphologie des rues anciennes et modernes. Jadis, les rues présentaient de nombreuses inflexions, rarement des alignements de grande longueur, les maisons ou groupes de maisons en avançant ou en reculant faisaient varier la largeur de la rue ; les axes étaient interrompus par des monuments ou des fontaines. Aujourd'hui les rues présentent une largeur constante et des alignements ininterrompus d'immeubles. Il en conclut que dans le premier cas était produit l'effet pittoresque qui repose sur le principe de la dissymétrie et de la différence alors que, dans le deuxième, n'est produit qu'un effet de masse grossier (62).

Enfin l'auteur, par le biais du rapport entre architecture et végétation, évoque le problème de la mise en scène de l'architecture et du traitement paysager de la ville.

Pour lui, les sols d'une grande ville ne devraient pas être exploités uniquement en tant que terrains à bâtir, ils devraient l'être aussi d'un point de vue paysager. Il pense "qu'au travers d'arbres, de jardins décoratifs, de gazons, l'effet des bâtiments peut être accru et la végétation peut, en particulier pour des groupements architecturaux importants, être employée comme fond, cadre et élément intermédiaire" (63).

Baumeister est assez bref en ce qui concerne l'aspect formel de la ville. Sa problématique ne se situe pas à ce niveau. Pourtant aucune des mesures qu'il envisage n'est en contradiction avec la thèse que Sitte développera dans son ouvrage. Il soulève les points essentiels

mais ne les développe pas. On peut y voir un choix méthodologique. La citation suivante résume sa position : "La loi fondamentale de l'esthétique concernant l'unité dans la diversité est aussi une exigence pour le plan de ville ou du moins pour ses différentes parties. La symétrie de certains groupes de maisons, les perspectives pittoresques des rues et places, le choix judicieux de certains points de vue, la disposition agréable des masses construites, sont les différents moments qui contribuent à une impression architecturale satisfaisante mais dont il est difficile de rendre compte suivant des règles générales" (64).

Nous relevons dans ce passage ce que l'auteur appelle la loi fondamentale de l'esthétique, celle de l'unité dans la diversité. Elle représente, comme nous le montrerons dans le chapitre consacré à Sitte, un thème qui caractérise l'esthétique du pittoresque. Pour éclaircir le contenu de cette loi, nous nous référerons, dans un premier temps, à Gustav Theodor Fechner (65) qui publia, en 1876, sa *Vorschule der Aesthetik* (propédeutique de l'esthétique). Nous y trouvons exposé "le principe de la mise en relation unitaire de la multiplicité" (66).

Fechner constate que l'homme, lorsqu'il s'occupe de manière active ou réceptive d'un objet, a besoin d'une certaine diversité, sinon, l'activité consacrée à l'objet en question fait naître en lui une impression de monotonie, d'uniformité, d'ennui, de vide, de pauvreté et l'incite à se tourner vers un autre objet. Toutefois, il demande que les différents moments ou parties qui captent son attention soient reliées par des aspects communs ou qu'ils soient mis en relation d'une manière unitaire ; dans le cas contraire, il aura une impression de dispersion, d'absence d'unité ou même de contradiction, ce qui l'amènera également à s'intéresser à un autre objet.

Il pense qu'une oeuvre d'art peut nous plaire à partir du moment où l'enchaînement qui relie ses parties renvoie à une idée unitaire, mais elle peut nous plaire aussi du fait que notre observation se porte sur la multiplicité des éléments ainsi reliés.

"Ce sont là vraiment des aspects bien différents du plaire qui doivent s'allier pour engendrer la satisfaction complète" (67).

Selon lui, le principe esthétique dont il s'agit se résume ainsi : "L'individu pour éprouver du plaisir lors de l'occupation réceptive avec un objet - car l'esthétique ne traite pas tellement d'occupations actives - doit pouvoir y trouver une mise en relation unitaire de la multiplicité" (68).

L'auteur appelle relation unitaire de la multiplicité une correspondance qui lie les parties selon certaines modalités tout en permettant une divergence selon d'autres modalités. Cette correspondance ne repose pas, dans tous les cas, sur une similitude qualitative. Elle peut se faire au travers de la corrélation des parties d'un tout en rapport avec un but, une idée ou encore être une relation causale des différents moments d'un évènement.

Il conclura : "Une mise en relation unitaire ne peut exister sans diversité, car sans celle-ci nous aurions affaire à une simple identité" (69).

UN OUTIL DE GESTION COMMUNAL : LA MAITRISE DES SOLS

La dernière partie de l'ouvrage de Baumeister concerne la maîtrise des sols dans la commune. Selon ses propres dires, le but de son livre n'est pas de traiter exhaustivement le droit d'expropriation mais de se limiter aux points qui lui paraissent essentiels lors d'une extension de ville. Ces points sont les suivants :

- Les problèmes d'expropriation
 - . les cas d'expropriation
 - . l'obtention du droit d'expropriation
 - . la détermination du prix des terrains
 - . le problème des parcelles résiduelles
- Le remembrement des propriétés foncières
- Le recouvrement des frais
 - . le principe du partage des frais entre communes et propriétaires
 - . l'impôt foncier
 - . avantages des privés résultant d'aménagements communaux. Prise en compte de ceux-ci dans le prix d'acquisition de terrains par la commune.
- Rues communales
 - . échelle de répartition des charges sur les différents propriétaires
 - . contributions normales
 - . détermination de la date de recouvrement des contributions

Les remarques dont l'auteur accompagne cette partie ainsi que certaines résolutions du Verband Deutscher Architekten und Ingenieur-Vereine, du 25 septembre 1874, à Berlin, montrent que les procédures n'étaient pas encore efficaces. Nous rapportons ici les résolutions 5, 6 et 7. Elles fixent un certain nombre de buts.

La résolution 5 propose :
 "En matière d'extension de ville, il est souhaitable que l'expropriation et l'impropriation de parcelles résiduelles soient facilitées de manière appropriée par une loi. Encore plus importante serait une loi qui faciliterait le remembrement des propriétés en fonction

du tracé de routes ainsi que la régularisation de la forme des terrains à bâtir" (70).

La résolution 6 énonce :

Il revient à la municipalité de pourvoir au recouvrement des frais occasionnés par les nouvelles rues et ses accessoires en y faisant participer les propriétaires des parcelles attenantes.

Parmi les formes financières à adopter, en particulier si la procédure de régulation a été appliquée au préalable, celle qui consiste en une contribution normale par mètre de parcelle sur rue est recommandable.

Enfin la résolution 7 dit :

Les conditions de propriété qui se créent lorsqu'on arrête un plan d'extension, ainsi que les engagements des riverains d'une part et de la commune d'autre part, requièrent une base législative ... (71).

PRINCIPES GENERAUX POUR L'EXTENSION DES VILLES

Nous concluons l'étude de l'ouvrage de Baumeister par l'énoncé des principes généraux qui devraient selon lui présider à la conduite à suivre par les municipalités lors de l'extension des villes. Ils constituent, en quelque sorte, les actions prioritaires qui pourraient permettre de maîtriser le phénomène urbain. Elles sont au nombre de sept : (72).

1. Etudes statistiques concernant la population et le trafic.
2. Etablissement d'un plan d'extension dans lequel sont définis les rues et les alignements ; ce plan serait contrôlé par la police du bâtiment pour pallier le manque de connaissances techniques de certaines municipalités ainsi que pour garantir le respect des lois en vigueur,
3. Production d'une réglementation, du ressort de la police du bâtiment,
4. Envisager la régularisation des limites de la ville ce qui amène à poser le problème de l'incorporation des communes avoisinantes,
5. En tant que propriétaire de terrains, la commune devrait jouer un rôle important pour éviter la spéculation (ce sujet fut abordé au congrès des économistes allemands qui se tint à Vienne, en 1873. Les économistes énoncèrent le droit des communes à intervenir dans le prix des terrains pour les maintenir à un niveau acceptable).
6. En tant qu'agent financier, la commune devrait apporter une aide positive au logement, sous forme d'avances, aux promoteurs des maisons familiales.
7. En tant que maître d'ouvrage, la commune devrait exécuter, en temps voulu, les édifices publics, rues, places et canalisations en tenant compte du rôle incitatif de ces constructions.

On peut remarquer que ces recommandations sont résolument orientées vers l'action. Elles ne contiennent pas "que des prescriptions négatives, que des restrictions" comme le faisait remarquer Sitte à propos des trois premières résolutions du "Verband Deutscher Architekten und Ingenieur Vereine" du 25 septembre 1874 (73).

Le rôle incitatif de la commune est largement mis en valeur. Qu'il nous soit permis, à ce propos, de mettre encore une fois l'accent sur la place de choix que l'auteur réserve à la libre entreprise. En cela il reflète un état d'esprit qui caractérise son époque.

Le point 5 traite du rôle régulateur que peut jouer la commune sur le marché des terrains en se constituant des réserves foncières qui permettront, le moment venu, d'infléchir les prix, en augmentant l'offre. A propos de la constitution de ces réserves foncières, Baumeister déconseille formellement l'application du droit d'expropriation "car il conduirait au communisme" (74).

NOTES CONCERNANT R. BAUMEISTER - STADTERWEITERUNGEN

- 1) - R. Baumeister - Stadt-Erweiterungen (extension des villes), Berlin, Ernst u. Korn 1876
- 2) - Baumeister opus cité p. 1
- 3) - V.A. Hubert 1800-1869. Professeur à l'Université de Berlin. Déjà en 1837 il parle de la "question du logement" comme problème de l'époque. En 1840 il crée avec l'aide du Prince Guillaume de Prusse une société berlinoise de construction pour des maisons ouvrières. Le manque d'intérêt que suscita cette entreprise la fit péricliter. En 1857 il publia Die Wohnungsnot der Kleinen Leute (le pressant besoin en logement des petites gens) cf. F. Schumacher-Lesebuch für Baumeister. F. Vieweg u. Sohn. Braunschweig - Wiesbaden 1977. 1ère édition 1947.
- 4) - W. H. Riehl 1823-1897. Professeur d'économie politique à Munich 1859. Directeur du Musée National de Bavière 1885 et Conservateur Général des Monuments Historiques. Riehl, en s'appuyant sur les théories romantiques en rapport avec l'Antiquité et l'histoire nationale allemande, essaie de produire une sociologie du corps national (Volkskörper). La structure sociale traditionnelle allemande décrite dans Naturgeschichte des Volkes (histoire naturelle du peuple) devient pour lui le modèle de tout projet politique. Dans cette structure, la famille en tant que cellule sociale, ainsi que les déterminations réciproques entre lieux et groupes de population ont une importance capitale. Cf. Brockhaus Enzyklopädie. Les grandes villes, in Naturgeschichte des Volkes - Vol. 2 Land und Leute (histoire naturelle du peuple - Vol. 2 pays et gens) cf. F. Schumacher opus cité note (3).
- 5) - R.M. Rilke 1875-1926 Die Grossstadt, in Stunden Buch - Das Buch von der Armut und vom Tode - Insel Verlag Leipzig 1903. Cf. F. Schumacher opus cité note (3).
- 6) - Cf. Baumeister opus cité p. 7 Faisant allusion à un exemple cité par Riehl : les villes de cure et de bain que ce dernier stigmatise pour leur caractère artificiel, leur manque de sérieux et de moralité, Baumeister dira : "L'expansion des villes de cure ... peut-être saluée même si la population n'y contribue pas par un travail intellectuel ou matériel sérieux...."
- 7) - Baumeister opus cité p. 59

NOTES CONCERNANT R. BAUMEISTER - STADTERWEITERUNGEN

- 8) - Baumeister opus cité pages 54-55
- 9) - Baumeister opus cité pages 14-15
- 10) - Baumeister opus cité p. 32
- 11) - Baumeister opus cité p. 89
- 12) - Baumeister opus cité p. 87
- 13) - Baumeister opus cité p. 90
- 14) - Cf. Deutsche Bauzeitung 1874, in. Baumeister opus cité p. 91 et in. J. Stübben, Der Städtebau. A. Kröner, Stuttgart 1907 p. 643
- 15) - Baumeister opus cité p. 246
- 16) - Baumeister opus cité p. 464
- 17) - Baumeister opus cité p. 61
- 18) - A. Buff. Bauordnung im Wandel - Callwey München 1971, pages 51-55
- 19) - Cf. A. Buff opus cité note 18
- 20) - Cf. A. Buff opus cité note 18
- 21) - Cf. Meyers Lexikon - Bibliographisches. Institut Leipzig, 1924, p. 1608
- 22) - Baumeister opus cité p. 247
- 23) - Baumeister opus cité p. 284
- 24) - Baumeister opus cité p. 282
- 25) - Cf. Baumeister opus cité pages 297 - 303
- 26) - Baumeister opus cité p. 16
- 27) - Baumeister opus cité p. 17
- 28) - Baumeister opus cité p. 248
- 29) - Baumeister opus cité p. 315
- 30) - Cf. Stübben opus cité note 14, p. 645
- 31) - Cf. Stübben opus cité note 14, p. 647
- 32) - Cf. Baumeister opus cité p. 250
- 33) - Baumeister opus cité p. 251
- 34) - Cf. Baumeister opus cité pages 252 - 253

NOTES CONCERNANT R. BAUMEISTER - STADTERWEITERUNGEN

- 35) - Baumeister opus cité p. 257
- 36) - Cf. Baumeister opus cité p. 257
- 37) - Cf. Baumeister opus cité p. 347
- 38) - Baumeister opus cité p. 351
- 39) - Cf. Baumeister opus cité p. 351
- 40) - Cf. Baumeister opus cité p. 338
- 41) - Cf. Baumeister opus cité p. 352
- 42) - Baumeister opus cité p. 352
- 43) - Baumeister opus cité p. 261
- 44) - Baumeister opus cité p. 261
- 45) - Baumeister opus cité p. 264
- 46) - Baumeister opus cité p. 265
- 47) - Cf. J. Stübgen opus cité note 14 p. 643
- 48) - Baumeister opus cité p. 265
- 49) - Baumeister opus cité p. 264
- 50) - Cf. Baumeister opus cité p. 64
- 51) - Baumeister opus cité p. 64
- 52) - Cf. Baumeister opus cité p. 65
- 53) - Der Städtebau n° 1, 1ère année, 1904, p. 4
- 54) - Cf. A. Buff, opus cité, note 18, p. 59
- 55) - Cf. Baumeister opus cité p. 97
- 56) - Cf. F. Schumacher opus cité note 3
- 57) - Wilhelm Raabe 1831-1910 - Die Chronik der Sperlingsgasse. Grottesche Verlagsbuchhaltung, Berlin - in. F. Schumacher opus cité note 3

A l'avènement du Reich la littérature se situait encore dans le réalisme poétique. Ses formes littéraires préférées étaient la nouvelle et le roman. Le réalisme poétique était l'expression de la société libérale bourgeoise. Réunissant réalisme et humanisme, ce genre littéraire relatait la quotidienneté et les milieux historiques. Dans ce genre Wilhelm Raabe, Theodor Storm, Theodor Fontane, Conrad Ferdinand Meyer étaient les écrivains de langue

NOTES CONCERNANT R. BAUMEISTER - STADTERWEITERUNGEN

allemande qui marquèrent les années 70 et 80. A la même époque la littérature s'empare des problèmes sociaux, en particulier celui posé par le monde ouvrier. Ce dernier deviendra un des grands thèmes du naturalisme littéraire à partir de la deuxième moitié des années 80. Le naturalisme littéraire était sous l'influence des sciences naturelles modernes, de la philosophie matérialiste et du développement du prolétariat. Alors que les maîtres du Réalisme s'orientaient d'après des modèles correspondant à ceux de la bourgeoisie éclairée, le Naturalisme s'efforçait de mettre en valeur d'une part la relation entre l'individu et son milieu social, d'autre part il prit comme thème les pulsions naturelles de l'homme. Les conditions de vie des couches défavorisées, la description de la déchéance intellectuelle et des moeurs, la représentation de héros passifs furent les thèmes préférés du genre Naturaliste. Sa forme la plus prégnante fut le drame. La grande percée du Naturalisme se fit en 1889 avec la représentation de "Vor Sonnenaufgang" de Gerhart Hauptmann. La description de la déchéance bourgeoise au niveau des moeurs et de la vie familiale faite dans cette pièce ne manqua pas de faire scandale. Le point culminant de ce genre se situe en 1893 avec "Die Weber" de Hauptmann. Pour la première fois la masse souffrante apparaît sur scène en tant que héros. Tandis que Naturalisme déterminait le genre dramatique, le lyrisme, sous l'influence des Symbolistes français tels que Verlaine, Baudelaire, Rimbaud et Mallarmée, recherchait avec des auteurs comme R. Maria Rilke une compréhension de l'âme humaine.

Cf. Karl Erich Born : Von der Reichsgründung bis zum Ersten Weltkrieg. D.T.V. München 1975.

58) - Fritz Reuter 1810-1874. Meine Vaterstadt Stavenhagen 1855. In. F. Schumacher opus cité pages 517 et 521

59) - Baumeister opus cité pages 97 - 98

60) - Cf. Baumeister opus cité p. 98

61) - Baumeister opus cité p. 97

62) - Cf. Baumeister opus cité p. 98

63) - Baumeister opus cité p. 185

64) - Baumeister opus cité p. 97

65) - G.T. Fechner 1801-1887. Professeur de physique à Leipzig 1834. Enseigne par la suite la psychophysique, l'esthétique et la philosophie de la nature. Il déduira des lois de Weber des formules. La plus connue est la loi Weber-Fechner suivant

NOTES CONCERNANT R. BAUMEISTER - STADTERWEITERUNGEN

laquelle la sensation augmente comme le logarythme de l'excitation.
Sous le nom de Dr. Mises il publia des écrits humoristiques.
Cf. Brockhaus Enzyklopädie.

66) - G.T. Fechner. Vorschule der Aesthetik. Breitkopf u. Härtel
Leipzig 1925 - 3ème édition - 1ère édition 1876 - 2ème édition
1897.

67) - G.T. Fechner opus cité note 66 p. 54

68) - G.T. Fechner opus cité note 66 p. 54

69) - G.T. Fechner opus cité note 66 p. 55

70) - Cf. J. Stübben opus cité note 14 p. 643

71) - Cf. J. Stübben opus cité note 14 p. 643

72) - Cf. Baumeister opus cité pages 54 - 74

73) - Cf. C. Sitte - L'art de bâtir les villes édition de l'équer-
re, Paris 1980, p. 131

74) - Baumeister opus cité p. 69

 CAMILLO SITTE L'ART DE BATIR LES VILLES

UNE NOUVELLE ESTHETIQUE DE LA VILLE

Camillo Sitte, architecte autrichien et directeur de l'école des arts et métiers de Salzbourg (Staats-gewerbe Schule) publia son livre "l'Art de Bâtir les Villes" en 1889 (1). Cet ouvrage, qui le rendit célèbre fut réédité deux fois en allemand avant 1900. Il fut traduit rapidement en plusieurs langues, notamment en français par C. Martin et publié en 1902.

Sitte écrit son "Art de Bâtir les Villes" en réaction contre les discours à dominantes hygiénistes, fonctionnelles et économiques. Il y revendique un art de bâtir capable d'intégrer tous ces aspects mais d'assurer avant tout la beauté. Il déclare : "Les transformations exigées par l'hygiène ou par d'autres raisons impérieuses doivent être réalisées, même s'il faut leur sacrifier bon nombre de motifs pittoresques. Mais cette conviction ne doit pas nous empêcher d'étudier avec attention les motifs, fussent-ils simplement pittoresques, de l'ancien art de bâtir les villes" (2). Cette beauté pittoresque fait référence aux villes et monuments du passé dont l'analyse permettra de découvrir les principes qui pourraient présider à la construction des villes modernes.

A la base de l'esthétique prônée par Sitte, nous trouvons d'une part, une nouvelle manière de voir le monde qui appréhende la ville en tant que "paysage urbain" et d'autre part, la mise au point d'une technique d'effets : l'esthétique du pittoresque. Son analyse oppose la ville du passé, diversifiée, riche en espaces de tous ordres à la ville moderne, caractérisée par la "banalité et l'indigence des motifs". Françoise Choay a déjà souligné cette opposition qui apparaît fréquemment dans les textes des "théoriciens" de la ville.

Elle dit à ce propos : "Comme l'utopie, ces textes opposent deux images de la ville, l'une négative, qui dresse le bilan de ses désordres et de ses défauts, l'autre positive qui présente un modèle spatial ordonné" (3).

Elle fera remarquer que "Chez Sitte, ces traits utopiens ont une présence plus discrète ... Bien que la ville du passé soit opposée à la ville moderne, comme son autre et comme un modèle, elle n'est pas appréhendée en tant qu'objet unique et totalitaire... La première moitié du livre ne présente que des villes ou des ensembles anciens auxquels Sitte oppose la ville moderne. La ville ancienne, comme entité, n'apparaît que dans la deuxième partie, où Sitte procède à une critique approfondie de la ville moderne qui, à son tour, éclate en pluralité de cas et de fragments urbains" (4).

Sitte ne refuse pas en bloc la ville moderne. Il en relève avec précision les inconvénients. Cette attitude lui permet de proposer des solutions. Il conclut d'ailleurs son livre en appliquant ses principes à un plan d'amélioration de Vienne.

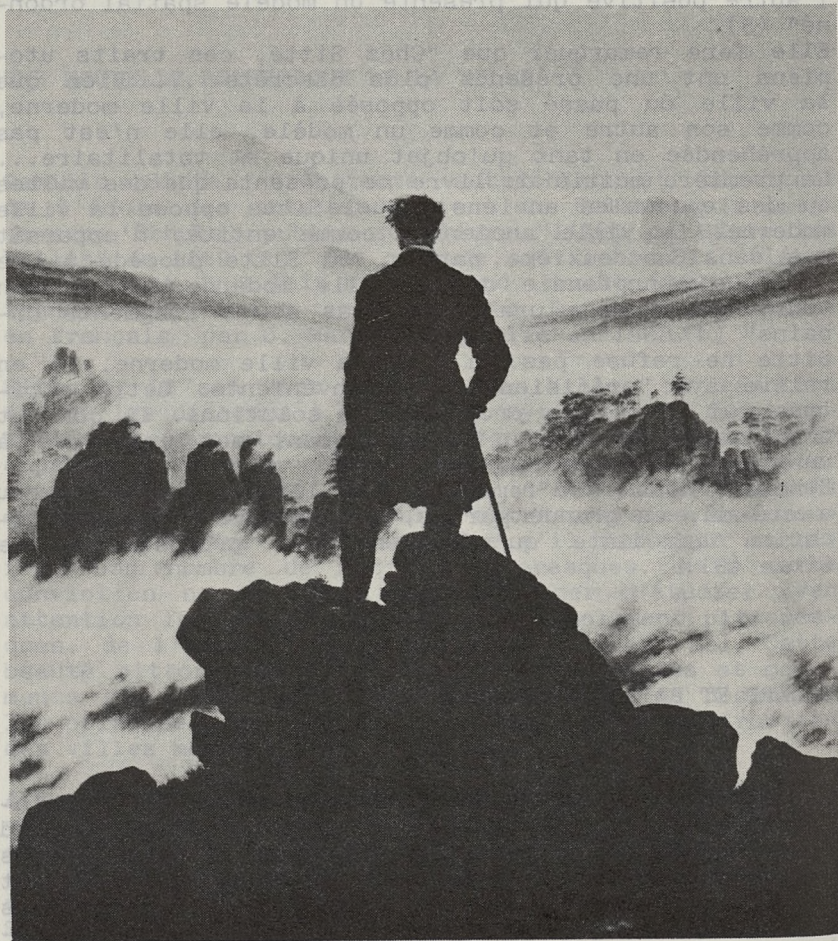
Benevolo nous fait remarquer que le succès du Städttebau a été dû, en grande partie, à la possibilité d'application immédiate qu'offraient les propositions de Sitte (5).

REGARD ET PAYSAGE URBAIN

ill. 1-2
Permettons-nous ici une rapide observation de la peinture romantique allemande et notamment celle de Gaspard David Friedrich (1774-1880). Plusieurs de ses oeuvres représentent un personnage vu de dos, placé devant un paysage. Ainsi sommes-nous parfaitement conscients du regard de l'observateur. Cette mise en scène contribue à créer un effet dramatique, nécessaire à la peinture romantique. En même temps, la figuration du regard matérialise le recul qui est pris face au site et à l'événement. N'est-ce pas là l'indice d'une nouvelle manière d'envisager le monde qui considère que l'oeuvre d'art est génératrice de perceptions ? Observons sous cet angle l'art urbain, objet précis des

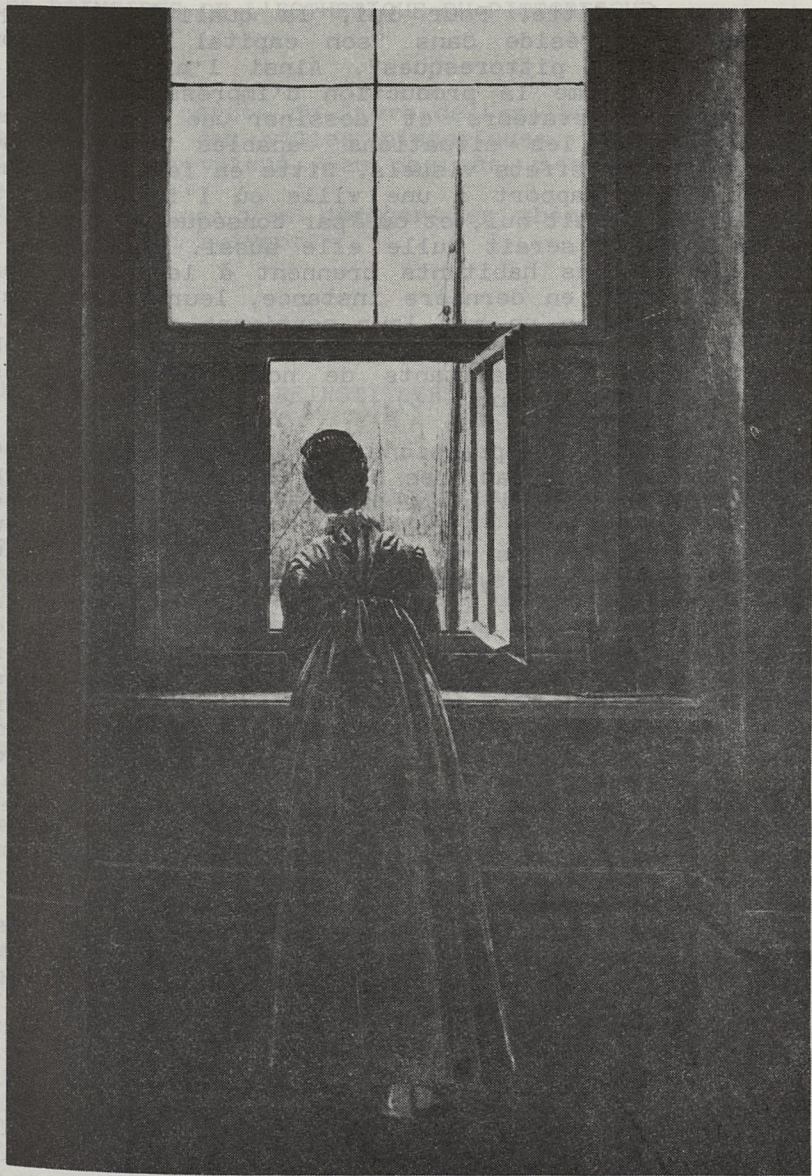
CAMILLO SITTE L'ART DE BATIR LES VILLES

Elle dit à ce propos : "Comme l'utopie, ces textes opposent deux images de la ville, l'une négative, qui dresse le bilan de ses désordres et de ses défauts, l'autre positive qui présente un modèle spatial ordonné."



1. Le promeneur sur une mer de nuages. 1818

Gaspar David Friedrich



2. La femme de l'artiste à la fenêtre. 1822
Gaspar David Friedrich

travaux de Sitte. Pour lui, la qualité artistique d'une ville réside dans "son capital d'impressions grandioses et pittoresques". Ainsi l'art urbain se définit-il comme la production d'impressions sur les habitants observateurs et dessiner une ville revient à rechercher les situations capables de provoquer les meilleurs effets visuels. Sitte en fait la démonstration par rapport à une ville où l'investissement artistique serait nul, et où "par conséquent, l'impression produite serait nulle elle aussi. Dès lors, le plaisir que les habitants prennent à leur ville est nul, et aussi en dernière instance, leur attachement, leur fierté, en un mot leur sentiment d'appartenance à une communauté (Heimatsgefühl), comme on peut l'observer chez les habitants de nos villes modernes, ennuyeuses et sans art" (6).

La production d'impressions suppose la connaissance approfondie des mécanismes de la perception. Au moment où nous étudierons plus précisément les principes de l'esthétique du pittoresque, nous établirons un parallèle entre les thèses de Sitte et les travaux de ses contemporains, théoriciens de l'art et psychologues de la forme. Ce que nous voulions introduire par ces lignes est en fait la nouveauté de l'attitude qui est celle d'une prise de distance par rapport à un objet observé considéré de ce fait comme paysage, c'est-à-dire comme une part du monde que le regard met en perspective. Ainsi, l'espace de la ville envisagé par Camillo Sitte pourrait-il être qualifié de "paysage urbain".

LES PRINCIPES DE L'ESTHETIQUE DU PITTORESQUE

La première partie du livre de Camillo Sitte contient une analyse des villes historiques qui se propose de mettre en valeur, cas par cas, les principes d'un art urbain.

Nous tenterons d'en dégager les thèmes majeurs dans les pages qui suivent.

UN ORDRE SPATIAL A REINSTITUER

Sitte consacre tout le premier chapitre de son ouvrage aux relations qui existaient entre les édifices, les monuments et les places et constate : "Qu'au Moyen-Age et pendant la Renaissance, les places urbaines jouaient encore un rôle vital dans la vie publique et que, par conséquent, il existait encore une relation fondamentale entre ces places et les édifices publics qui les bordaient et que aujourd'hui, elles servent tout au plus au stationnement des voitures et tout lien artistique entre places et bâtiments a pratiquement disparu". (7)

Les relations envisagées sont d'ordres divers. Il s'agit d'abord des relations physiques et optiques qui s'établissent entre les bâtiments. Une autre déclaration met cet aspect bien en évidence : "La moindre commune pourrait s'enorgueillir d'une place belle et originale si tous les édifices importants et les monuments y étaient réunis et reliés les uns aux autres en un belle ordonnance". (8)

L'image perçue par l'observateur renvoie aussi à un type de relation du sujet à l'espace qui ressort du domaine de la signification pratique et symbolique de l'espace.

Enfin, l'espace amène une production esthétique. Sitte relève ainsi, à propos de la Piazza del Duomo à Pise, que : "Les bourgeois de la ville ont rassemblé ici toutes les oeuvres d'art sacré monumental, remarquables par leur ampleur ou leur richesse". (9)

Il évoque ici un type de relation qui s'établit entre le spectateur et l'espace au travers de l'émotion esthétique que produit ce dernier.

Après ces quelques remarques, nous ne serons pas étonnés de constater que Sitte revient, à la fin de son ouvrage, sur le problème de la mise en relation des espaces et des bâtiments et qu'il propose des remèdes applicables à l'urbanisme de Vienne. "On pourrait du même coup corriger l'isolement actuel du bâtiment (il s'agit du Burgtheater) qui s'élève comme un bloc erratique sans lien avec son environnement" (10). Exposant une démarche qui permettrait d'améliorer les systèmes modernes de conception, il pense que la tâche principale de l'architecte "consisterait à déterminer les emplacements les plus adéquats pour les édifices publics, les jardins, etc, et à les relier entre eux de la manière la plus judicieuse" (11). Selon C. Sitte, la beauté des villes anciennes réside dans l'effet obtenu par le rapport visuel qui s'établit entre les monuments et les rues ou les places. Citons, par exemple, l'analyse qu'il fait de la rue des Pierres, à Bruges.

"Rien de l'uniformité des rues modernes. Sa ligne ondulée permet au passant de contempler un tableau sans cesse varié, car toutes les façades passent successivement devant les yeux. La première partie de la rue, son côté droit est légèrement concave, mais après la place Stevin, sa direction générale s'incline vers la droite, et, c'est son côté gauche qui se développe au contraire selon une ligne concave ainsi que le montre la figure 53. Celle-ci est prise en venant de la Grand-Place, avant d'arriver à la place Stevin. Celle-ci, conformément à l'usage ancien est située à côté de la rue et n'est point, comme on le fait de nos jours, traversée par elle. On pouvait donc autrefois y tenir un marché, car elle n'était pas sur le passage des chars et des piétons. Par exception, elle est découpée dans la face concave de la rue. Jadis on s'appliquait en général à ne pas trop souvent interrompre la face concave d'une rue dont les édifices sont bien mis en valeur car la brèche ainsi faite dans son cadre est bien plus apparente que sur le côté convexe. Ici, cette ouverture est atténuée par la tour de Saint-Sauveur, qui limite la rue d'une façon grandiose. En se retournant, le regard est aussi arrêté par le beffroi des halles qui donne à la rue sa conclusion de l'autre

côté. Ce cachet tout particulier qu'impriment à la rue des Pierres ces deux tours est dû en premier lieu à la courbure. L'une et l'autre surgissent au-dessus des toits et surprennent le regard par leur apparition soudaine. Aujourd'hui, l'on préfère voir pendant des centaines de mètres le même clocher qui se dresse comme un beau dessin en géométral à l'extrémité d'une rue que l'on désespère d'atteindre. L'intention de faire voir un édifice élancé ou un spectacle de la nature est la raison d'être de bien des incurvations des "rues anciennes" (12).

Cet exemple met en évidence l'interdépendance envisagée par l'auteur du "Städtebau" entre le niveau urbanistique et le niveau architectural. Il indique que le tracé incurvé de la voie met en valeur les bâtiments qui la bordent et qu'en même temps ces derniers réalisent la fermeture visuelle, nécessaire à l'existence de la rue. Une des recommandations qu'il fait pour améliorer les "systèmes modernes" essaie d'en tenir compte : "Dans le cas de projets d'extension importants, d'éventuels concours spéciaux destinés à l'aménagement des différentes places pourraient être associés, avec avantage, aux concours pour les édifices situés sur ces places". (13)

Enfin, au delà de l'interdépendance existant entre bâtiments et espaces et qui pourrait, à la limite, être considérée comme triviale, s'impose une constatation capitale : l'objet de l'esthétique du pittoresque est bien l'espace entre les bâtiments et non les édifices en soi. Sitte dit bien : "N'est important pour l'art que ce qui peut être vu et embrassé du regard, c'est-à-dire chaque place ou chaque rue prise séparément" (14).

C'est par rapport à un ordre spatial particulier à réinstaurer, celui des villes anciennes (15), que la mise en relation des espaces et des bâtiments évoqués par Sitte prend tout son sens : "Dans l'urbanisme moderne, la relation entre les surfaces bâties et les surfaces vides s'inverse littéralement. Autrefois, les espaces vides (rues et places) constituaient une totalité close dont la forme était déterminée en vue de l'effet qu'ils devaient produire. Aujourd'hui, on décompose des parcelles à bâtir sous la forme de figures régulières, et, ce qui reste est baptisé rue ou place" (16).

RELATION AVEC LE CONTEXTE

Sitte pense que : "Un édifice isolé demeurera éternellement comme une tarte sur son plateau" (17). Tout édifice au contraire devrait faire l'objet d'une "intégration organique et vivante dans son environnement".

La relation avec le contexte est un critère important de l'esthétique du pittoresque (18). Elle renvoie aussi bien au respect du bâti déjà existant qu'à l'adaptation aux conditions géographiques. Ces dernières sont d'ailleurs de nature à induire des solutions particulières pour répondre à l'exigence de diversité. La remarque suivante en témoigne : "Pourquoi supprimer brutalement les accidents du terrain, les chemins existants ou même les cours d'eau afin d'imposer une banale quadrature ? Mieux vaudrait au contraire les conserver comme des prétextes bienvenus pour la création de rues courbes et d'autres irrégularités. Les irrégularités qu'on élimine de nos jours, souvent à grands frais, sont simplement indispensables. Sans elles, et quelle que soit par ailleurs la perfection de son exécution, l'ensemble gardera toujours une certaine raideur, une froide affectation" (19).

Sitte dénonce d'ailleurs avec force la pratique qui consiste à projeter un édifice sans tenir compte du contexte : "Nos architectes, eux, travaillent sur la planche à dessin et n'ont souvent même pas vu l'emplacement auquel est destiné le projet qu'ils dessinent pour tel ou tel concours, si bien que les deux parties doivent s'estimer heureuses de pouvoir réaliser, au milieu d'une place vide, un projet passe-partout, conçu mécaniquement, sans lien organique avec ce qui l'entoure ni même avec l'élévation d'aucun édifice particulier. Une fois de plus, la production industrielle est le sceau du modernisme ; en ce domaine comme en d'autres, la fabrication à la douzaine, à l'emporte-pièce, à partir d'un modèle unique, est le trait caractéristique de notre époque". (20)

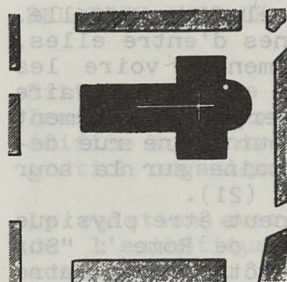
Cette remarque met en cause les projets élaborés in abstracto et certains des effets de la production en grand nombre. Elle nous suggère aussi que la différenciation d'un espace urbain découle de l'adaptation des édifices à cet espace.

L'adaptation consiste en une mise en relation visuelle. Sitte, à partir de cas, étudie certaines d'entre elles. La mise en relation entre les bâtiments, voire les espaces auxquels ils appartiennent, peut se faire par le biais d'un édifice dont on aperçoit un élément au loin : "Une ouverture de la largeur d'une rue devrait permettre une perspective lointaine sur la tour de l'hôtel de ville depuis le théâtre" (21).

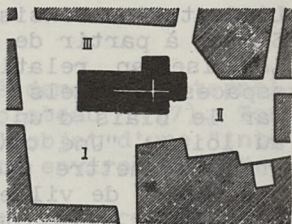
La mise en relation entre bâtiments peut être physique comme le montre l'analyse des églises de Rome : "Sur 255 églises, 41 sont adossées d'un côté, à un autre bâtiment ; 96 des deux côtés ; 110 de trois côtés 2 sont complémentaires encastrées ; 6 sont entièrement dégagées" (22).

111.3 Dans le cas de la proposition qu'il avance pour améliorer la place du Parlement de Vienne, la mise en relation s'effectue grâce à l'édification nouvelle de deux colonnades. Leur traitement différencié vers l'intérieur et vers l'extérieur de la nouvelle place, le changement d'ordre et de modénature expriment les différences de rapports qui existent entre la place et l'édifice d'une part, et entre la place et le reste de la ville d'autre part.

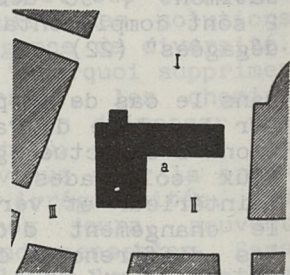
111.3 Le chapitre VI "Les groupes de places" est consacré à un type particulier de mise en relation par l'intermédiaire d'un bâtiment implanté judicieusement. L'exemple de la cathédrale de Modène est un des plus significatifs. Son implantation détermine, du même coup, trois places différentes : la Piazza delle Ligna, la Piazza Grande, la Piazza Torre. "Une fois de plus, la sage économie des anciens qui ont su créer des chefs-d'oeuvre avec des moyens techniques limités se manifeste dans tout son éclat. On pourrait presque appeler ce mode d'aménagement des places une méthode d'utilisation optimale des édifices publics ; elle n'est, en réalité rien d'autre. Chaque façade remarquable est dotée de sa place. Réciproquement, chaque place reçoit sa façade de marbre" (23). La recherche d'implantation judicieuse des bâtiments permettant de produire des espaces urbains variés est à opposer à l'attitude qui consiste à localiser systématiquement un édifice au centre d'une place. C'est là le thème d'un chapitre entier : "Le bien fondé de dégager le centre des places". Il faudrait dans cette étude sur la création



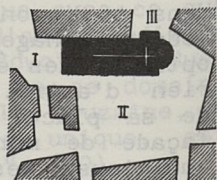
LUCQUES : S. Michele.

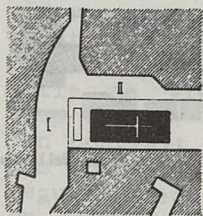
KIEL :
Saint Nicolas. a. Hôtel de Ville

VICENCE.

COPENHAGUE :
a. Théâtre Royal.

3. Des places et des églises

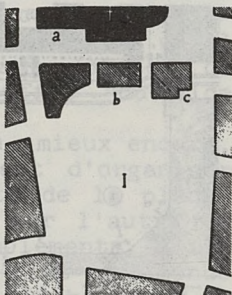
Projet de place devant
le Parlement.MODÈNE :
I. Piazza delle Legna.
II. Piazza Grande.
III. Piazza Torre.



SYRACUSE :
I. Piazza del Duomo.
II. Piazza N.inerva.



PALERME :
Piazza S. Francesco.



LUBECK :
I. Marktplatz. a. Cathédrale.
b. Bourse. c. Hôtel de Ville.

4. Des places et des églises



SIENNE :
S. Pietro alle scale.



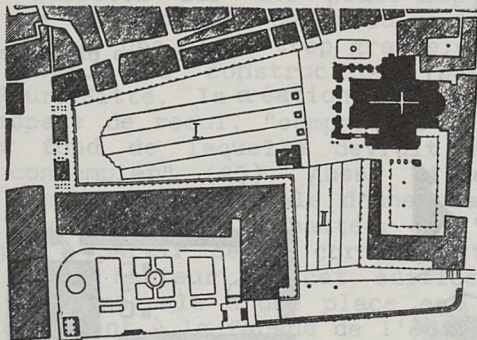
SIENNE :
S. Vigilio.



SIENNE :
V. d. Abbazia.



SIENNE :
S. Maria di Provenzano.



VENISE : I. P. S. Marco. II. Piazzetta.

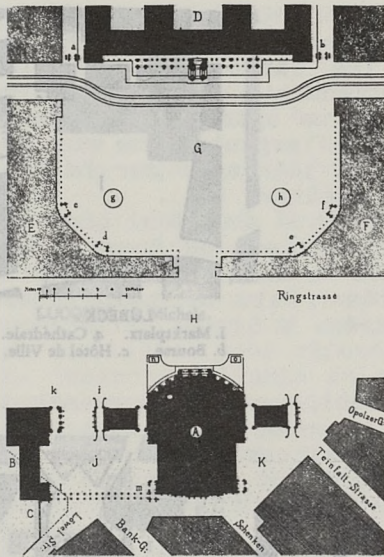
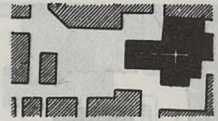
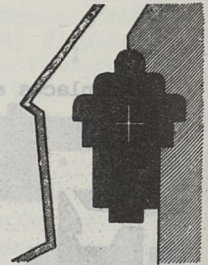


Fig. 107. Projet de transformation de la place de l'Hôtel de Ville.

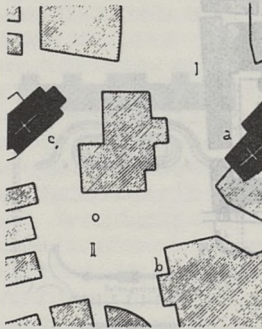


VERONE : Piazza del Duomo

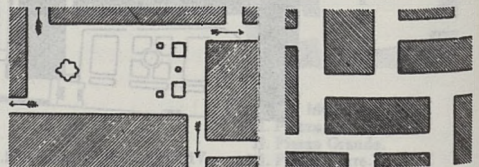


PADOUE : S. Giustina.

- BREME :
- I. Place de la Cathédrale.
 - II. Place du Marché avec la Statue de Roland.
- a. Cathédrale.
 - b. Hôtel de Ville et Bourse.
 - c. Frauenkirche.



5. Des places et des églises



des liaisons, qui, selon Sitte, font défaut aux villes modernes, envisager un autre registre, celui de l'implantation de nouvelles activités. C'est ce qu'il propose pour réaménager l'espace devant l'hôtel de ville de Vienne, qui, selon lui, souffre "du vide trop vaste".

- 111.5 "On pourrait installer des fontaines ou, mieux encore, des kiosques à musique qui permettraient d'organiser régulièrement des concerts. Sur un côté de la place, on pourrait trouver un grand café E, sur l'autre un restaurant F. Il va de soi que ces compléments, s'ils devaient être réalisés, attireraient plus de monde dans le voisinage de l'hôtel de ville". (23 bis)

LES LOIS DE LA PERCEPTION

Vision objective

La mise en relation des édifices et de l'espace relève de l'application de certaines lois de la perception formulées par Maertens dans son ouvrage "l'Echelle optique" (24), en particulier de celles qui rendent compte de la perception d'un objet en rapport avec son environnement et en fonction du recul de l'observateur. Ce qui est déterminant dans l'impression produite sur un observateur, c'est le rapport dimensionnel entre l'espace et les bâtiments, voire le bâtiment principal. Edifiées sur une place trop petite celle-ci ne permet pas aux édifices de produire tout leur effet monumental et sur une place trop grande, diluant complètement l'effet, les constructions paraîtront plus petites. Pour Sitte, la création d'un effet perspectif exige un espace de recul, "comparable à la scène d'un théâtre au fond de laquelle devrait se trouver la façade à contempler" (25). Aussi Sitte admettra-t-il que la dimension principale d'une place ne devrait pas excéder le double de la hauteur de l'édifice principal mesuré à partir de la corniche et ne pas être inférieur à la hauteur de cet édifice. Notons que la dimension principale d'une place est celle mesurée perpendiculairement à la façade de l'édifice principal, autrement dit, il existe des places en longueur et en largeur (26).

Notons aussi que le rapport entre longueur et largeur d'une place ne devrait pas excéder, selon l'auteur, un à quatre. Donner des dimensions à une place pose parfois problème à Sitte lorsqu'il doit tenir compte de la largeur des rues contemporaines qui y débouchent. Elles créent des trous béants par lesquels "s'échappe l'espace". (27)

A propos de la perception de quantité d'espace, Sitte se réfère à la loi de Fechner (28) comme en témoigne cette remarque : "Il serait en tout cas illusoire de croire que l'impression de grandeur produite par une place croît en fonction de ses dimensions réelles. Dans d'autres domaines de la sensibilité des analyses précises ont été appliquées à des phénomènes analogues, et dans tous les cas il est apparu que l'intensité des perceptions ne pouvait croître en fonction de celle des stimulations, et qu'au delà d'un certain seuil cette intensité ne variait plus" (29). Autrement dit, au-delà d'un certain seuil, l'augmentation d'espace ne produit plus d'effet notable.

Le visible et l'imaginaire

Bien que s'intéressant aux lois de la perception, Sitte ne les érigea pas en livre de recettes. En effet, pour lui "le rapport entre les édifices et les places ne peut être défini de manière aussi précise que celui qui lie la colonne à son entablement dans la théorie des ordres" (30) et il ajoutera : "Il nous faut reconnaître que le rapport entre la longueur et la largeur d'une place ne se prête pas davantage à une détermination précise" (31).

En fait, ces phénomènes sont liés, pour lui, à la position de l'observateur et à sa sensibilité, mais également à la finesse d'appréciation du créateur qui infléchira les mesures suivant la forme et la destination du bâtiment. A propos de la signification des rapports de grandeur en architecture, A.V. Hildebrand nous éclaire sur les différentes relations que nous entretenons avec les objets que nous percevons. Ces rapports relèvent tantôt de l'ordre du réel, tantôt de celui de l'imaginaire. Lorsque ces deux ordres se rencontrent, des glissements sur l'échelle perçue peuvent se produire. Les manipulations dans ce domaine, en particulier dans celui portant sur la taille des éléments utilisés, dépassent par leur résultat celui qui fait paraître la composition

résultante plus grande ou plus petite que la réalité. Ces déplacements et leur exploitation auront une incidence en stimulant l'imagination. Hildebrand fait remarquer que c'est dans la superposition de ces deux niveaux, celui du réel et de l'imaginaire, que réside l'attrait relevant du registre du fantastique, caractéristique du romantisme.

L'utilisation d'un élément ou d'un objet, à une échelle non conventionnelle, dans une composition originale, permet d'en augmenter le contenu sémantique et ceci par le souvenir réel ou mythique que nous gardons de l'élément dans son utilisation conventionnelle.

La maîtrise des conséquences de tels phénomènes est fonction de la compétence artistique de l'architecte.(32)

Mais revenons à Sitte. L'intérêt qu'offre son texte sur la perception de l'espace ne réside pas seulement dans le domaine de l'efficacité instrumentale mais aussi dans le fait qu'il intègre des savoirs scientifiques et artistiques contemporains. Prenons comme exemple l'importance accordée par Sitte au visible. Rappelons-nous qu'il disait : "N'est important pour l'art que ce qui peut être vu et embrassé du regard" (34). Souvenons-nous aussi de la critique qu'il fait de la régularité lorsqu'elle devient une fin en soi, lorsque ses effets ne dépassent pas le cadre de la feuille de dessin. Il demande : "Sur le papier, une telle place fait sans doute un bel effet par sa régularité. Mais qu'en est-il en réalité ?" (35) - Ces deux prises de position ne sont pas sans rappeler la différence établie par A.V. Hildebrand entre la forme réelle et la forme apparente et les conséquences que cette différence entraîne dans la conception d'une oeuvre. La forme réelle (Daseinsform) d'un objet concerne toutes les parties de l'objet, visibles ou non, donc l'objet tel qu'il est. La forme apparente (Wirkungsform) concerne l'objet tel qu'il est perçu, donc les effets qu'il produit.

A.V. Hildebrand illustre la différence qui existe entre ces deux aspects en examinant la perception que nous pouvons avoir d'une corniche et de la forme réelle qu'elle a. Il nous montre qu'une même forme réelle peut donner lieu à la perception de plusieurs formes apparentes suivant la position du spectateur, son éloignement, l'éclairage, mais aussi suivant l'intérêt, la sensibilité et la culture du spectateur.

Cette connaissance de la forme apparente par la vision de près et l'expérience tactile peut être enrichie par la connaissance de la forme réelle. L'architecte fera oeuvre d'art dans la mesure où il intégrera différentes formes apparentes dans l'élaboration de la forme réelle. En fait, l'architecte, au travers de son dessin, retient une forme réelle mais celle-ci ne prend sa pleine valeur qu'en tant que forme apparente. (36) Wölfflin dira dans "Renaissance et Baroque" : "L'architecture stricte opère sur nous parce qu'elle est, par sa réalité matérielle ; l'architecture pittoresque agit en revanche par ce qu'elle paraît" (37).

VISION DYNAMIQUE

Un aspect caractéristique de l'esthétique du pittoresque consiste à envisager l'urbanisme en l'opposant à celui développé depuis la Renaissance qui, lui, ordonne les rues, les places et les jardins en fonction d'un point de vue unique, selon une perspective particulière, comme ce fut le cas à Karlsruhe et à Nancy.

ill.3 L'esthétique du pittoresque, bien au contraire, envisage la ville de manière dynamique en tant que cheminement et support de la variété des impressions visuelles. Ce point de vue est illustré par cette citation : "Considérons enfin l'effet produit par la combinaison habile de plusieurs places sur l'observateur qui passe de l'une à l'autre, à chaque instant le tableau varie, en même temps que les impressions ressenties" (38).

ill.5 Envisager le paysage urbain comme succession de tableaux traversés par des spectateurs entraîne des conséquences précises. Ce paysage doit être composé d'une suite d'espaces et d'unités visuelles nettement perceptibles et, de ce fait, des exigences concrètes s'imposent aux espaces : la clôture visuelle et la continuité du bâti. A ce propos, Sitte déclare : "Continuant l'évolution historique de la rue, qui à l'origine était une ligne ininterrompue, telle qu'elle se présente encore dans nos villages, la clôture des

espaces et l'unité des impressions visuelles restent le point de départ de tous les ordonnancements anciens" (39).

L'auteur relève que cette exigence de clôture fait particulièrement défaut à l'aménagement moderne des villes. Il relève l'ennui provoqué par les avenues droites interminables, et note que les rues plus courtes des aménagements modernes, produisent, elles aussi, une impression déplaisante. Il doit donc exister une autre cause à cet effet que la longueur de la rue. Cette cause serait la même que celle qui affecte les places : la clôture visuelle insuffisante. En effet, les brèches successives produites par les larges rues transversales ne laissent subsister, de part et d'autre, qu'une rangée de blocs isolés.

Tout un chapitre est consacré à la fermeture des places. Les exemples relevés dans des villes comme Padoue, Ravenne, Mantoue mettent en valeur les dispositions des rues, des places et des édifices principaux qui assurent un blocage de la vue.

111.4 A propos de la clôture visuelle d'espaces, une remarque capitale s'impose: l'implantation judicieuse d'un édifice, qui assure la fermeture, joue aussi un autre rôle. Il annonce l'espace suivant, et, en fin de compte, l'effet pittoresque va résider dans cette liaison. Cette mise en rapport des espaces est essentielle à une vision dynamique de la ville. C'est un des principes de base de l'esthétique du pittoresque.

LA VARIETE

Un des objectifs principaux poursuivis par l'esthétique du pittoresque est la recherche de la variété des impressions visuelles qui naissent chez les spectateurs qui parcourent la ville.

Cette variété qui apparaît dans les places et les rues de maintes villes anciennes s'oppose à la monotonie engendrée par certains aménagements modernes, tel que le système répétitif de blocs de maisons et de rues rigoureusement droites sur de grandes distances. Pour remédier à l'ennui qui naît de tels agencements, Sitte envisage d'introduire, d'une manière

délibérée, la variété dans le dessin des rues ou des places (40).

L'auteur met en évidence certains mécanismes qui sous-tendent la variété des impressions visuelles, comme par exemple la surprise et "l'effet admirable que produit le monument à cet endroit insolite" (41). Il met aussi en valeur l'intérêt que suscite chez le spectateur l'aménagement complexe d'un espace dont la structure ne peut être appréhendée instantanément, en particulier l'irrégularité des places anciennes. Il remarque à ce propos : "Chacun sait par expérience que ces irrégularités ne font nullement effet déplaisant, mais au contraire, qu'elles accentuent l'impression de naturel, stimulent notre intérêt et surtout renforcent le pittoresque du tableau" (42). Un chapitre traite de l'irrégularité des places anciennes et des effets plaisants qu'elles produisent. L'auteur ne manquera pas d'y opposer l'effet déplaisant que les irrégularités de certaines mises en forme contemporaines et en particulier des espaces résiduels dus à un découpage mal conçu produit chez le spectateur.

Un autre exemple renvoie à l'utilisation non conventionnelle d'éléments d'architecture. "Le caractère si hautement pittoresque d'Amalfi, par exemple, réside essentiellement dans un mélange vraiment extravagant des motifs intérieurs et extérieurs : on en arrive à se trouver, dans le même temps à l'intérieur d'une maison ou dans la rue, au rez-de-chaussée ou à l'étage, selon l'interprétation qu'on veut bien donner à l'étrange composition architecturale. Ce sont de tels tableaux qui comblent d'aise le collectionneur de vedutti" (43).

Cet exemple et le suivant ne sont pas sans rappeler certains aspects du "à la fois" de Venturi (44). Ainsi Sitté notera-t-il que :

"L'effet superbe produit par les puissants bossages des palais florentins, même dans les ruelles étroites qui les bordent, apparaît de lui-même sur de simples représentations figurées. La signification et la valeur d'un semblable palais sont doubles : le regarde-t-on de face, il s'élève sur une place dégagée, tandis que vu par derrière, il surplombe une voie étroite" (45).

L'exigence de diversité devrait inciter le concepteur contemporain à inventer des solutions originales. Sitte dit : "Nous voyons les anciens employer une grande variété de moyens pour assurer dans les circonstances les plus diverses une clôture effective de l'espace" (46).

IDENTITE

Un autre des objectifs poursuivis par l'esthétique du pittoresque est la recherche d'identité pour les espaces majeurs de la ville. A ce propos, Sitte énonce : "Il faut donner à chaque place, ne serait-ce que par sa situation, ses dimensions et sa forme un caractère original, clairement affirmé" (47). Il s'agit là des qualités de la forme telle que K. Lynch nous les décrit dans "l'image de la cité", c'est-à-dire un ensemble de qualités qui font que l'on remarque et reconnaît chaque espace et qu'on le distingue d'un autre (48), ce qui va de pair avec la diversité des espaces les uns par rapport aux autres et n'empêche nullement la variété formelle d'un espace précis. Prenons comme exemple une place de la seigneurie. Elle comporte, outre la résidence des princes, les palais de différents dignitaires, une loge de la garde et des éléments sculpturaux qui ne relèvent pas nécessairement du même registre formel.

L'identification au niveau formel s'accompagne d'une autre identification qui, elle, se situe au niveau de l'usage et au plan symbolique comme en témoigne cette autre remarque : "Ainsi, se sont formés trois types originaux : la place de la cathédrale, sur laquelle se trouve généralement aussi le baptistère, la place principale profane (signoria), et, distincte des deux premières, la place du marché" (49).

L'UNITE

Nous avons mis en évidence que la recherche de la diversité est un principe essentiel de l'esthétique

du pittoresque. Pour obtenir la variété, on peut aussi penser la ville comme un espace composé d'ensembles différents identifiables. Posons maintenant le problème suivant : comment rend-on l'identité d'un lieu ? La lisibilité de ce qui est commun à ses composants pourrait être une réponse. Cela signifie qu'un lieu sera d'autant mieux reconnaissable qu'il possèdera une plus grande unité formelle. Ainsi, dans la recherche du meilleur effet, - qui caractérisera le lieu -, faudrait-il "donner aux places elles-mêmes par le moyen de l'art la forme parfaite d'un tout" (50).

Un autre des arguments que Sitte avance en faveur de l'unité se trouve dans la critique qu'il fait de la production architecturale de son temps. Il dénonce l'assemblage sans ordre d'éléments hétéroclites, qui amène à une "cacophonie générale". Il est d'autant plus sensible à cette situation qu'à cette époque "on construit dans tous les styles et selon tous les goûts, sans que personne ne s'occupe de son voisin, nous ne sommes plus au bon vieux temps où l'on ignorait les problèmes de style et où les édifices s'harmonisaient tout naturellement les uns avec les autres et avec l'ensemble de leur entourage" (51).

Relevons maintenant chez Sitte plusieurs façons de réaliser l'unité d'un lieu : unité de style, unité d'ensemble, unité ordonnée. Toutes répondent au même énoncé de base, à la même loi primaire de la perception : "Nous nous en tenons toujours à la même règle qui nous impose d'harmoniser ce qui est perçu simultanément, et nous autorise à négliger tout ce qui reste invisible" (52).

Unité de style

"Lorsqu'on contemple simultanément l'église votive néogothique, l'université du plus noble style renaissance et les maisons de rapport qui sacrifient aux goûts les plus divers, on croit entendre en même temps une fugue de Bach, le grand final d'un opéra de Mozart et un couplet d'Offenbach. C'est tout simplement insupportable" (53). Sitte dénonce le manque d'unité de style qu'offre l'ensemble viennois récemment construit le long du Ring.

ill.7 Pour y remédier, il propose de construire, sur l'importante surface libre laissée devant les édifices, deux bâtiments qui, avec l'église, détermineront les côtés d'une place triangulaire. Le style de leurs façades sera en rapport avec celui de l'église. En revanche, le choix du style des façades extérieures pourra être autre puisqu'on ne peut voir simultanément les deux types de façades. "Le conflit des styles serait donc résolu en reportant leur articulation à l'intérieur des murs, de façon à la dissimuler, comme on fait pour les irrégularités du parcellaire" (54).

- Unité d'ensemble

La recherche de l'unité peut également s'envisager comme l'harmonisation d'un certain nombre d'éléments qui formeront un ensemble. Pour illustrer cette idée, il n'est qu'à se reporter aux recommandations que Sitte formule au sujet de l'aménagement d'une place de village : "Les modestes richesses dont dispose la petite commune (l'église, le presbytère, l'école, peut-être encore une fontaine, une colonne de Marie ou un petit monument) pourraient être regroupées afin de former, avec des plantations d'arbres et un tracé de rues bien conçu, un ensemble d'une belle unité dont l'effet serait renforcé". (55)

Il recherche donc, au travers de l'impression d'ensemble, un effet plus fort que celui produit par des éléments pris séparément. Cette règle générale est sans doute à mettre en parallèle avec les travaux sur la psychologie de la forme publiés à cette époque, comme ceux de Christian von Ehrenfels qui montre, à propos d'une mélodie, que nous ne nous souvenons pas des différentes notes mais des rapports qu'elles entretiennent entre elles. Cet ensemble que nous percevons, qui représente autre chose et plus que les différentes notes isolées, est désigné par Ch. von Ehrenfels comme "la qualité de la forme." Cette qualité est clairement mise en évidence lors d'une transposition. Nous reconnaissons la mélodie bien que les notes ne soient plus les mêmes. (56)

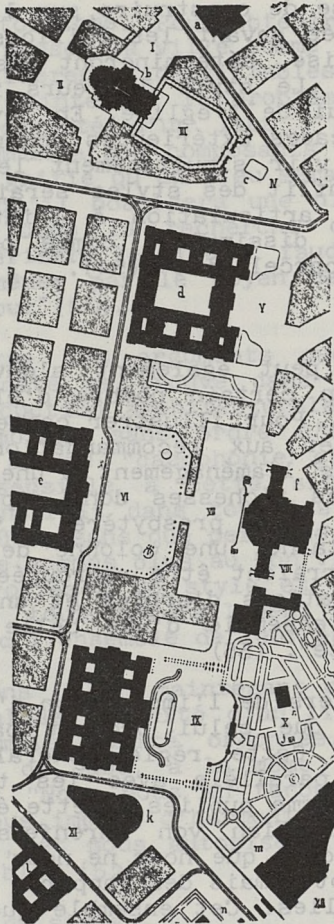


Fig. 109. Plan d'ensemble.

6. Plan d'ensemble

A. Places.

- I., II., IV. Places projetées près de l'Église Votive.
- III. Atrium de l'Église Votive.
- V. Place de l'Université.
- VI. Place de l'Hôtel de Ville.
- VII. Grande place du Théâtre.
- VIII. Petite place du Théâtre.
- IX. Esplanade du Parlement.
- X. Place dans le Volksgarten.
- XI. Place du Palais de Justice.
- XII. Nouveau Burgplatz.

B. Édifices.

- a. Laboratoire de chimie.
- b. Église Votive.
- c. Emplacement d'un grand monument.
- d. Université.
- e. Hôtel de Ville.
- f. Burgtheater.
- g. Aile projetée du Burgtheater.
- h. Temple de Thésée.
- j. Emplacement du monument de Goethe.
- k. Nouvel édifice non déterminé.
- l. Palais de Justice.
- m. Nouvelle aile de la Hofburg.
- n. Arc de Triomphe projeté.

Unité ordonnée

Reprenons l'exemple offert par l'ensemble des édifices viennois construits le long du Ring. Sitte dénonce le manque d'ordre qui apparaît dans l'organisation de cet espace et pense que : "L'effet d'une grande scène dramatique serait anéanti si les comparses et les figurants voulaient se rendre plus importants que les protagonistes". (57)

Ainsi l'unité peut se définir comme la lisibilité de l'ordre qui régit l'organisation des éléments urbains. Pourtant, cela ne sous-entend pas que la ville doit être conçue comme une composition classique strictement soumise aux lois de la symétrie. Bien au contraire, la recherche de l'unité, par le biais de l'ordre, peut servir les lois du pittoresque ainsi que l'illustre Sitte à propos de l'étude de vieux châteaux.

"On a signalé qu'en dépit de leur irrégularité, ces édifices produisaient une impression d'harmonie, parce que chaque motif est exprimé dans toute sa clarté et que chaque élément de la composition trouve dans l'ensemble son contrepoids, son équilibre, malgré une grande liberté de conception et une interaction complexe des motifs. Ces remarques valent encore davantage pour l'urbanisme, car celui-ci englobe un domaine bien plus vaste et plus divers que la construction des forteresses, qui peut et doit être traité avec une liberté encore plus grande, car les motifs qu'on peut associer sans qu'ils se fassent tort y sont innombrables. Or, plus augmentent la diversité et la richesse réelle ou souhaitable des motifs dont on dispose, plus il faut condamner la régularité guidée, la vaine symétrie et l'uniformité des aménagements modernes" (58).

L'unité dans la diversité

Nous avons insisté sur deux aspects fondamentaux de la pensée de C. Sitte à propos de l'esthétique du pittoresque : la diversité et l'unité. Ces deux termes ne s'excluent pas réciproquement. Des thèses comme "De la qualité de la forme" de Christian von Ehrenfels (59) publiées à la même époque nous montrent comment ces deux termes peuvent s'articuler.

C. von Ehrenfels fait la constatation suivante : une rose possède des qualités formelles qui dépassent celles d'un tas de sable. Cet ensemble de qualités formelles est regroupé sous la notion de "Gestalt", ce qui permet à Ehrenfels d'énoncer qu'une rose à une "Gestalt" supérieure à celle d'un tas de sable. Considérer une "Gestalt" qui est supérieure à une autre demande que soit définie clairement la "hauteur de la Gestalt". Von Ehrenfels définit la "hauteur de la Gestalt" comme le produit de l'unité et de la variété. Pour un même degré de variété, sera supérieure la "Gestalt" qui réunit les éléments en une unité plus grande, et, pour un même degré d'unité, sera supérieure la "Gestalt" qui présentera une plus grande diversité. Pour lui, ce que nous appelons beauté, n'est rien d'autre que "la hauteur de la Gestalt", et sera laid ce qui réunit des parties qui se contraignent, des éléments qui ne représentent que partiellement une "Gestalt" et qui, pour parvenir à l'unité, tendraient vers des directions contradictoires. Nous avons ainsi une "Gestalt" qui est "belle et achevée" (60), qui est parvenue à l'unité complète et une "Gestalt" qui est "belle et ouverte" et qui, pour aboutir à l'unité complète, a besoin de quelque chose qu'elle ne contient pas encore. Le sublime serait ce beau ouvert qui, pour atteindre l'unité parfaite, devrait englober l'infini. A cette caractéristique de la "Gestalt", s'en ajoute une autre qui est la pureté. Celle-ci est aussi de nature graduelle, mais elle possède un maximum non dépassable, alors que la hauteur peut être envisagée comme un processus sans limite. La sphère, les polyèdres réguliers dits platoniciens sont des figures qui ont atteint une pureté parfaite qui ne peut être dépassée. On pourrait résumer l'articulation des notions de diversité et d'unité par la formule qu'employait Baumeister : "L'unité dans la diversité", ou encore par celle de Fechner : "L'unité dans la multiplicité".

Il semble bien que les deux notions de diversité et d'unité s'articulent chez Sitte d'une manière analogue. Par exemple, au sujet des propositions d'aménagement de Vienne, ne déclare-t-il pas : "Dans cet aménagement, chacune des places ainsi formées constituerait un tableau urbain différent" et on obtiendrait "sur un espace restreint un ensemble harmonieux d'oeuvres

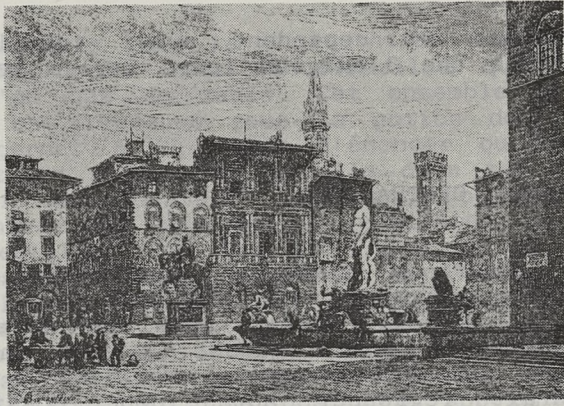
bien groupées et cependant aussi individualisées dans l'espace que l'exigent leurs styles respectifs" (61).

REGROUPEMENT - CENTRALITE

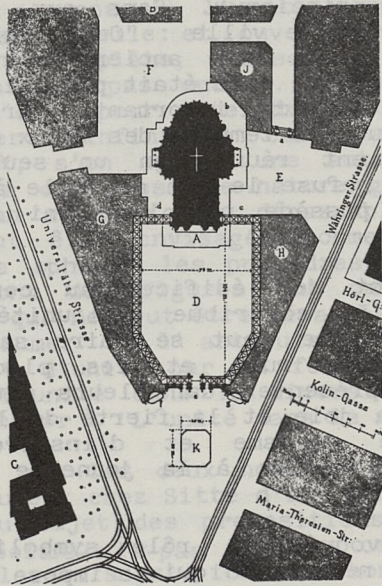
Dans un paragraphe antérieur, nous avons expliqué comment le regroupement des édifices peut favoriser l'unité de certains lieux. Mais il apparaît que ce regroupement renvoie aussi à une image plus globale de la ville. Ainsi pour chaque ville : "Il faudrait regrouper autant que possible les monuments, les fontaines et les édifices publics pour pouvoir créer au moins une place d'une certaine importance et d'un bel effet" (62). L'idée qui apparaît à la lecture de cette phrase est celle de la nécessité de l'existence d'un espace central dans une ville où seraient concentrés les bâtiments et monuments principaux. Sans eux, on ne peut à proprement parler de ville : "Outre les chefs-d'oeuvre et la sculpture, les anciens concentraient sur le forum, autant que cela était possible et convenable, les édifices publics importants. Aristote lui-même demande déjà que les temples des dieux et les bâtiments de l'Etat soient réunis en un seul lieu, tandis que Pansanias refuse le nom de ville à une agglomération qui ne possède ni place ni édifice public" (63).

Le regroupement des édifices au centre assure la beauté puisqu'il contribue à l'unité de la ville. Pour Sitte, il ne peut se faire sans implications sociales : "Les rues et les places principales devraient se présenter dans leurs plus beaux atours afin d'être la joie et la fierté de leurs habitants, d'éveiller le civisme et d'inspirer sans cesse des sentiments nobles à la jeunesse qui se prépare à la vie" (64).

Ainsi sont évoqués le rôle symbolique du centre ville et la nécessité qui s'impose d'en rendre la lecture plus claire. Le regroupement des édifices et des monuments principaux est un des meilleurs moyens pour y arriver.



FLORENCE - La Signoria.



Projet de transformation de la place de l'Eglise Votivkirchen.

MISE EN SCENE DE PRATIQUES SOCIALES

Sitte pense que les espaces urbains du passé ont été le cadre de pratiques sociales diverses et qu'ils ont contribué à la qualité de la vie. En effet, il dit dès le premier chapitre : "Une partie considérable de la vie publique a continué de se dérouler sur les places, préservant l'essentiel de leur signification, ainsi qu'une part des relations unissant naturellement les places et les édifices qui les entourent. La distinction entre l'agora et le forum, d'une part, et la place du marché, de l'autre, est demeurée, de même que la volonté de réunir en ces points principaux de la cité les édifices les plus remarquables et d'embellir ces nobles foyers de la vie publique, à l'aide de fontaines, de monuments, de statues et d'autres oeuvres d'art ou témoignages de la gloire passée. Ces places avec leur décor somptueux faisaient encore la joie et la fierté des villes du Moyen-Age et de la Renaissance. C'est là que se concentrait la circulation, qu'on célébrait les fêtes publiques, qu'on donnait les représentations théâtrales. C'est là également qu'avaient lieu les cérémonies officielles et qu'étaient proclamées les lois" (65)

ill.7 Sitte considère donc ici que l'espace urbain trouve son sens par le biais des pratiques sociales dont il est le support avec les monuments qui le constitue. Sur la place de la Seigneurerie, on trouve la loge destinée à la garde du prince ou à la milice communale et une terrasse surélevée d'où étaient proclamés les lois et avis publics. Ces pratiques sociales au sens large sont mises en scène d'une manière symbolique, c'est-à-dire que par l'intermédiaire de l'architecture s'établit le rapport qui lie l'habitant à l'environnement bâti. Mais ce rapport doit être nuancé. On trouve en effet chez Sitte : "La distinction entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel s'exprime également le plus souvent dans l'organisation des places" (66). C'est l'expression de telles différences qui sous-tend la variété originelle de l'esthétique du pittoresque.

Si l'espace trouve sa signification majeure dans le rapport qu'il entretient avec l'activité principale présente, on peut néanmoins constater qu'elle n'est en général ni unique ni exclusive. Mettre en scène ces activités ou contribuer à leur mise en scène pourrait être un objectif pour l'aménagement de l'espace en vue de l'enrichir.

Dans un autre passage, Sitte considère "Le décalage qui apparaît aujourd'hui entre l'histoire de l'aménagement urbain en tant qu'art, et l'histoire de l'architecture et des autres arts plastiques" (67), voire avec l'histoire de la ville elle-même, à l'encontre de la plupart des villes anciennes où chaque lieu possède sa signification et son histoire.

Il note donc, à propos des villes anciennes, le type de relations qui naît avec l'histoire de la ville, avec les préoccupations contemporaines et passées, dont les traces perceptibles seraient le support de l'imagination individuelle et collective. Ainsi est-il amené à se demander comment il convient d'intégrer des parties de villes et des monuments anciens dans les aménagements contemporains. C'est sans doute aussi dans le rapport avec une histoire du lieu que la mise en relation de l'aménagement urbain, qui est fonction des conditions géographiques existantes, prend tout son sens et dépasse le simple prétexte que serait la simple production d'un environnement non rigide.

Mise en scène de pratiques sociales, témoignage de savoirs techniques et artistiques, évocation de l'histoire du lieu et de la ville, autant de signes qui permettent, par leur lecture, une complexe accumulation de sens. Evoquons à ce propos la place que décrivait Sitte : "Elle comporte des monuments, des statues et d'autres oeuvres d'art ou témoignages de la gloire du passé" (68).

On pourrait remarquer que la lecture de l'environnement est largement conditionnée par l'existence de signes déchiffrables. Ainsi le souvenir de l'école de médecine, jadis installée place Stanislas à Nancy, s'est-il perdu car plus aucun signe n'en témoigne et pourtant le bâtiment existe encore de nos jours.

On pourra remarquer aussi que l'accumulation des signes et des significations se fait dans le temps

et que les espaces que nous décrit Sitte étaient donc ouverts à de nouvelles inscriptions qui pouvaient rendre compte de desseins successifs. En fin de compte, les références spatiales que nous propose Sitte en vue d'améliorer l'architecture urbaine sont riches en signes qui témoignent, d'une manière symbolique, d'intentions à la fois individuelles et collectives. L'espace présenté par l'auteur est riche non seulement par sa complexité formelle mais également par les significations pratiques et émotives qu'il renferme.

Quelques années après la parution de l'ouvrage de Sitte, le sociologue allemand Georg Simmel, mettra en lumière la relation qui existe entre esthétique et société.

Simmel pense que pour rendre compte des phénomènes complexes, en particulier des phénomènes de société, pour comprendre leur structure et en garder une trace, nous fabriquons des représentations collectives qui utilisent des images. Ces images sont une représentation simplifiée mais efficiente de la réalité sociale. Ainsi la symétrie et la mise en ordre qui en découlent assignant à chacun sa place, sont-elles une représentation commode que le pouvoir centralisateur propose à l'imagination collective. Par exemple, les pyramides symbolisent très bien l'antique édifice politique égyptien. Cependant, Simmel remarquera que si cette forme d'organisation spatiale a pu trouver son origine dans les possibilités pratiques qu'elle offrait à certaines formes étatiques, il n'en reste pas moins qu'elle a pris petit à petit une valeur formelle et une signification esthétique : c'est le charme de la symétrie avec son équilibre, la relation harmonieuse qui lie les parties au centre unique, et de ce fait, Simmel n'exclut pas l'idée qu'une partie de l'attraction de tels systèmes politiques qui l'utilisent trouverait là son origine.

Il nous rappelle une remarque de Justus Möser datant de 1772 : "Les messieurs du Département Général aimeraient bien tout rapporter à une règle simple. En agissant ainsi nous nous éloignons du vrai projet de la nature, qui montre sa richesse dans la multiplicité et nous ouvrons le chemin au despotisme qui veut

tout contraindre au moyen de règles peu nombreuses". Simmel ajoute : "La symétrie permet une domination plus aisée d'une multiplicité à partir d'un point unique".

En contrepoint, Simmel suggère qu'une forme étatique libérale serait encline à la "dissymétrie". Il se réfère à Macaulay (69), libéral passionné, qui faisait ressortir cet état de fait dans lequel il voyait la véritable force du parlementarisme anglais. Macaulay disait : "Nous ne pensons jamais symétrie mais surtout utilité. Nous n'écartons jamais une anomalie simplement parce qu'elle est une anomalie ; l'étendue de nos mesures normatives se limite à la solution du problème précis qui se pose. Ce sont là les règles qui en général ont présidé aux préoccupations de nos 250 parlements depuis le roi à Jean jusqu'à la reine Victoria."

Simmel souligne qu'ici est rejeté l'idéal de symétrie qui, à partir d'un point unique, donne un sens aux éléments particuliers, cela au profit de cet autre idéal qui autorise un développement indépendant de chaque élément suivant ses propres exigences. Ainsi, tout naturellement, l'ensemble pourra-t-il prendre une forme irrégulière. Mais, à côté de ces motivations concrètes, Simmel pense qu'une composante esthétique prend le relais en particulier lorsque Macaulay évoque que cette organisation dissymétrique représente la vie intérieure de l'état et lui apporte sa forme la plus harmonieuse.

C'est dans les utopies socialistes que, pour Simmel, le rapport entre esthétique et social se manifeste le plus clairement. L'intérêt porté à la symétrie formelle par laquelle le socialisme essaie de symboliser l'harmonie de la vie sociale, s'exprime par des modèles de ville idéale ou d'états idéaux sous la forme de cercles, de triangles ou de carrés (70). L'équilibre et l'harmonie recherchés par la société socialiste visent une économie de l'effort particulier par rapport à la concurrence individuelle qui les gaspille. Cette économie trouverait son pendant dans l'élaboration des supports à l'imaginaire collectif en ce qu'ils garantiront un maximum de représentations collectives relatives à la société et ceci avec un minimum d'efforts. La structure formelle de la symétrie répondrait parfaitement à cet objectif.

A l'opposé, une société plus individualiste intégrant les intérêts divergents de différents individus ou groupes, offrirait à l'esprit une image instable : sa représentation et sa compréhension nécessiteront des efforts répétés.

Dans cette optique, symétrie signifierait, pour l'esthétique, une forte interdépendance des éléments entre eux mais également la fermeture de l'ensemble sur lui-même.

A l'inverse, "l'assymétrie" laisserait plus de liberté à l'élément individuel quand il établit des relations exogènes et comporterait donc plus d'ouvertures.

Enfin, Simmel nous montre que les mêmes modèles esthétiques se manifestent avec une force analogue dans des idéaux sociaux totalement opposés. Il pense qu'à une époque donnée, les arts s'opposent souvent aux modèles formels que les représentations collectives imposent à la société.

Ainsi, dans les sociétés centralisées, la volonté d'ouverture pourrait-elle se manifester au travers de certaines tendances artistiques qui cherchent à introduire l'imprévu, et, dans les sociétés à caractère ouvert, l'art pourrait manifester des tendances fortement unitaires en élaborant des principes restrictifs. L'intérêt de ce discours réside pour nous dans le fait qu'est énoncée l'utilité de fabriquer des signes dans lesquels une société ou un groupe pense pouvoir se reconnaître. Simmel montre que la production de tels signes ne se limite pas à un ordre définitif et qu'elle doit rester ouverte aux préoccupations et aux questionnements à venir. (71)

Mettre cette production de signes en rapport avec une richesse souhaitée de l'espace urbain pourrait, comme le suggère M. Conan, à propos d'un jardin public, aboutir à une accumulation de signes dont l'interprétation permettrait aux différentes catégories d'habitants de la ville d'entretenir avec leur environnement le rapport qu'ils souhaitent avoir. (72)

ART URBAIN ET REPONSES AUX EXIGENCES NOUVELLES

Sitte n'envisage pas la conception de la ville sous un aspect exclusivement esthétique. Il est parfaitement conscient des exigences et conditions nouvelles dont il faudra tenir compte lors de l'aménagement des cités. Il n'oublie pas non plus que les modes de production ne sont plus les mêmes que par le passé. Ainsi pour lui "les joies sereines de l'enfance sont refusées à un époque qui ne construit plus spontanément au jour le jour, mais qui organise ses espaces rationnellement sur le planche à dessin. Cette évolution est irréversible... Il nous faudra renoncer à bien des beautés pittoresques, et tenir le plus grand compte des exigences techniques modernes de construction, de l'hygiène et de la circulation" (73).

Nous rapporterons ici quelques déclarations et remarques sur l'aspect "pratique" de l'urbanisme qui jalonnent l'ouvrage de Sitte. Ainsi, on note qu'il n'écarte pas l'aspect économique comme le montre cette déclaration : "Une telle concentration d'êtres humains en un espace restreint entraîne une croissance exorbitante de la valeur des terrains à bâtir, et, ni les particuliers, ni les communes n'ont le pouvoir de se soustraire aux conséquences naturelles de ce renchérissement ... Le prix des terrains incite par ailleurs à leur exploitation maximale" (74). Sitte s'intéresse à la question des sols. Dans l'éditorial du premier numéro de la revue d'urbanisme "Der Städtebau", T. Goecke et C. Sitte mentionnent expressément le problème posé par une politique communale de gestion du sol (75).

Les problèmes de circulation sont développés dans une étude sur les carrefours. On y trouve quelques commentaires qui ne manquent pas d'humour. Ainsi la traversée de certaines places, qui malgré l'ilot de sécurité, "n'est à conseiller qu'aux gens alertes". Ailleurs, il est question du "vide désolant" de certaines places et rues modernes qui contraste avec "l'animation des ruelles étroites en vieille ville".

En homme réaliste, Sitte préférera "pour un séjour permanent" "une maison neuve avec ses multiples éléments de confort" aux charmes "d'un vieux château".

Les allusions qu'il fait à certaines habitations éclairées par des cours nauséabondes montrent qu'il est parfaitement conscient du problème posé par les logements insalubres.

Confrontés à ces remarques, il nous devient difficile de faire à Sitte les reproches qui ont pu être adressés aux culturalistes : le désir de s'enfermer dans la nostalgie du passé et le rejet des problématiques contemporaines. A propos de l'hygiène des villes, il fait une déclaration sans équivoque : "Il faudrait être frappé du plus complet aveuglement pour ne pas reconnaître les conquêtes grandioses de l'urbanisme moderne dans le domaine de l'hygiène. Là, nos ingénieurs si souvent décriés pour leurs fautes de goût, ont accompli de vrais miracles, et rendu à l'humanité des services inoubliables. C'est à eux que nous devons l'amélioration considérable des conditions sanitaires dans les villes d'Europe, comme le prouvent les taux de mortalité, souvent réduits de moitié. Quelle somme de détails ont dû être améliorés pour le bien-être de tous les citoyens, on l'imagine au vu des résultats" (76). Cette déclaration peut être complétée par celle qui porte sur l'orientation des bâtiments. A son propos, Sitte ne manque pas de mentionner malicieusement qu'elle remonte à Vitruve et qu'elle a été totalement ignorée par l'urbanisme moderne.

Pour Sitte, l'extension d'une ville ne peut se faire valablement qu'à partir d'un programme. Il lui consacre d'ailleurs toute une partie du chapitre XI. L'élaboration du programme doit se fonder, selon lui, sur l'estimation de l'accroissement de la population et sur des enquêtes s'intéressant au trafic et à la nature des activités futures. Mais laissons lui la parole. "En faisant appel à l'histoire de la ville, en examinant avec soin le développement de son commerce et de son industrie, ainsi que toutes les autres statistiques disponibles, en tenant compte enfin des circonstances locales, on a suffisamment de points de repère pour extrapoler de nombreuses séries de données dans l'avenir proche avec un minimum de certitude" (77).

"Sur la base de ces recherches préliminaires indispensables, il faudrait préciser le nombre probable de bâtiments publics nécessaires, ainsi que leurs dimensions et leurs équipements annexes" (78).

Il remarque par ailleurs qu'il faut établir une liaison entre le manque de programme et la disparition d'un espace urbain de qualité. "L'urbanisme est le seul domaine où l'on ne trouve pas insensé de vouloir dresser un plan d'aménagement sans programme précis, pour la simple raison que ce programme n'existe pas, et qu'on n'a aucune idée de l'évolution future du nouveau quartier. L'expression logique de cette absence de programme est alors le quadrillage bien connu en blocs bâtis, qui affirment sèchement : « Nous pourrions certainement faire quelque chose de beau et de pratique, mais nous ne savons pas quoi, aussi, qu'on nous permette de renoncer à l'étude d'une question posée en termes généraux, et qu'on veuille bien trouver ici la simple division en parcelles qui permettra à la vente de commencer »" (79). De fait, le manque de projet sur l'espace est remplacé par un autre projet qui permet une exploitation financière des sols au travers de projets stéréotypés.

Aussi l'auteur taxera-t-il "d'erreur grossière" l'attitude qui consisterait à laisser au hasard l'établissement des plans de villes et qui laisserait croire, qu'ainsi, on pourrait faire surgir un oeuvre d'art (80).

S'il nous apparaît que Sitte traite brièvement de ces aspects, qu'il nous soit permis de rapporter ici une remarque de D. Wiczorek, le traducteur du "Städtebau".

"La décision de limiter le champ de ses investigations aux problèmes artistiques est une opinion méthodologique, et ne signifie pas que Sitte réduise l'urbanisme à une pratique artistique. Après la parution de "Der Städtebau", Sitte accordera une importance croissante aux aspects économiques et juridiques de l'aménagement, comme en témoigne l'important article "Enteignungs-gesetz und Lageplan" (Législation en matière d'expropriation et plan de situation) paru en 1903. Au moment où la mort l'a surpris, Sitte travaillait à un ouvrage qui devait s'intituler "L'urbanisme et ses fondements économiques et sociaux" qui n'a jamais été publié" (81).

Nous avons essayé de montrer, en analysant "l'Art de bâtir les villes", que l'esthétique du pittoresque envisage la ville comme un paysage composé d'espaces variés susceptibles de produire tour à tour une impression forte, de charmer et de surprendre les spectateurs qui la parcourent. Le principe fondamental qui préside à l'élaboration d'un tel paysage est celui de l'unité dans la diversité.

Sans émettre l'hypothèse que Sitte ait eu connaissance de l'ouvrage que le Marquis de Girardin écrivit sur la composition des paysages, nous aimerions cependant rappeler certains aspects de son livre qui évoquent quelques principes communs à Girardin et à Sitte lorsqu'ils élaborent un paysage. Pour Girardin comme pour Sitte, la composition d'un paysage ne relève ni de l'abstraction géométrique ni du hasard ou du caprice. (82). Pour lui aussi les sujets qui apparaissent simultanément devraient être subordonnés au même tableau. On pourrait multiplier les exemples en évoquant le dimensionnement d'une perspective à l'ampleur de la maison, (ou) l'eau en cascade écumante, (ou) l'eau suave, qui intervient pour amplifier l'effet scénique et relever ainsi la parenté qui unit deux thèses séparées par plus d'un siècle. Cette parenté devient évidente lorsque Girardin énonce que "le principe fondamental de la nature, ainsi que de l'effet pittoresque, consiste dans l'unité de l'ensemble et la liaison des rapports". (83)

Pour terminer, nous pourrions faire remarquer que deux ordres de préoccupations traversent l'esthétique de Sitte.

Le premier renvoie à la recherche de règles qui auraient jadis guidé la conception de la "belle ville". Sitte n'exclut pas que ces règles, toujours valables, aient été jadis appliquées d'une manière inconsciente (84). Elles seraient, en quelque sorte, intemporelles. Le deuxième ordre de préoccupations met, lui, l'accent sur l'aspect de mise en scène de l'art urbain et de son pouvoir expressif. Celui-ci reste fortement lié à l'époque et, à ce niveau, il paraît difficile de faire des emprunts directs au passé sans en arriver à un pastiche dépourvu de sens. Sitte précise bien que : "Il nous faut examiner ce qu'il y a d'essentiel dans ces oeuvres et l'adapter de manière significative aux conditions modernes" (85).

Comme nous l'avons vu, les conditions modernes comportent, pour Sitte, des exigences hygiéniques, fonctionnelles, économiques auxquelles l'urbaniste ne peut se dérober.

Aussi, pensons nous, contrairement aux thèses de Le Corbusier, que le pittoresque n'est pas incompatible avec la vitalité d'une ville et qu'il permet justement, d'en exprimer toutes les vitalités (86).

pour terminer, nous voudrions faire remarquer que deux ordres de préoccupations traversent l'esthétique de Sitte au moment où il se livre à sa recherche. Le premier renvoie à la recherche de règles qui soient valables dans la conception de la "bonne ville". Sitte n'exclut pas que ces règles soient variables, elles ont été appliquées d'une manière inconsciente. Elles seraient en quelque sorte intemporelles. Le deuxième ordre de préoccupations met lui l'accent sur l'aspect de mise en scène de l'art urbain et de son pouvoir expressif. Celui-ci reste intimement lié à l'époque et à ce niveau, il paraît difficile de faire des emprunts directs au passé sans en arriver à un pastiche dépourvu de sens. Sitte précise bien que "Il nous faut examiner ce qu'il y a d'essentiel dans ces œuvres et l'adapter de manière significative aux conditions modernes" (85).

NOTES - CAMILLO SITTE : L'ART DE BATIR LES VILLES

1) - Camillo Sitte 1843-1903

Auteur de nombreux plans de ville et de projets importants, en particulier d'églises. Il est co-fondateur avec Th. Goecke de la revue d'urbanisme : Der Städtebau, dont le premier numéro sort en 1904 peu après la mort de Sitte.

C. Sitte - Der Städtebau nach seinen künstlerischen Grundsätzen. Verlag C. Graesser - Vienne 1889.

Dans cette étude nous utiliserons la traduction de D. Wiczorek L'art de bâtir les villes. L'urbanisme selon ses fondements artistiques. Ed. de l'Equerre, 1980.

2) - Sitte opus cité p. 16

3) - F. Choay. La règle et le modèle, Ed. Seuil, Paris, 1980, p. 284

4) - F. Choay opus cité note 3, p. 321

5) - L. Benevolo - Histoire de l'architecture moderne. Vol. 2. Avant-Garde, Dunod, Paris 1979.

6) - Sitte opus cité p. 143

Par cette remarque Sitte met l'accent sur la relation qui lie les spectateurs à un espace, c'est-à-dire sur l'interpellation d'un grand nombre de personnes par l'espace dans lequel elles vivent. Les implications que cela comporte sur la mise en forme de l'espace le rapprochent des exigences que Simmel formule pour le domaine de production des objets qui s'adressent à une pluralité d'individus. Simmel dit à ce sujet : "Par contre pour tout ce que nous appelons art et métier (Kunstgewerbe) et dont le dessein utilitaire s'adresse à une pluralité d'hommes, nous exigeons une mise en forme plus typique et plus générale, à travers lui ne doit pas s'exprimer seulement le caractère unique d'une âme, mais une large ambiance et une opinion historique et sociale qui permettent son insertion dans les systèmes de vie de beaucoup d'individus. G. Simmel, Soziologie, Exkurs über den Schmuck. Dunker u. Humbold. Munich-Leipzig 1922, 2ème édition, p. 280

7) - Sitte opus cité p. 16

8) - Sitte opus cité p. 129

9) - Sitte opus cité p. 14

NOTES - CAMILLO SITTE : L'ART DE BATIR LES VILLES

- 10) - Sitte opus cité p. 164
- 11) - Sitte opus cité p. 139
- 12) - C. Sitte. L'art de bâtir les villes, extrait de l'édition française de 1902 traduite par C. Martin, pages 75-78
- 13) - Sitte opus cité p. 142
- 14) - Sitte opus cité p. 97
- 15) - Cf. F. Choay - Urbanisme utopie et réalité, Ed. Seuil, Paris, 1965, p. 43
L'auteur dit : "De la multiplicité des relevés et analyses, Sitte tire la définition d'un ordre spatial modèle, au lieu de l'espace abstrait, éclaté sur lequel dans le modèle progressiste, se découpent les formes unités des bâtiments, Sitte préconique un espace concret, découpé dans la continuité d'un fond d'édifices".
- 16) - Sitte opus cité pages 92-93
- 17) - Sitte opus cité p. 30
- 18) - Nous retrouverons ce critère chez Stübben et Unwin
- 19) - Sitte opus cité p. 140
- 20) - Sitte opus cité p. 77
- 21) - Sitte opus cité p. 167
Ce passage s'adresse à la réorganisation de la place de l'hôtel de ville de Vienne que propose l'auteur.
- 22) - Sitte opus cité p. 28
- 23) - Sitte opus cité p. 63
Parmi les nombreux exemples rapportés par Sitte, citons : la Piazza de Douomo à Pérouse, Place de la Seigneurerie à Vienne, la place St Marc et Piazzetta à Venise. Sitte fait remarquer que cette implantation judicieuse d'un édifice sur une place n'est pas l'apanage des villes italiennes. Il nous montre le

NOTES - CAMILLO SITTE : L'ART DE BATIR LES VILLES

Münsterplatz de Fribourg, le Frauenplatz de Munich, le Münsterplatz de Ulm, le Domplatz de Ratisbonne, l'ensemble de places autour de la cathédrale et la nouvelle cathédrale de Wurtzbourg, la place de l'Hôtel de Ville de Kiel, la place du Théâtre Royal de Copenhague, l'ensemble de places autour de St-Martin et de l'ancien hôtel de ville de Brunswick, l'ensemble de places formé par St-Gilles à Nuremberg.

23 bis) - Sitte opus cité p. 167

24) - H. Maertens - Der Optische Massstab - Berlin, 1884. Dipl. Ing. W. Vogt nous rappelle dans un article de "Baumeister" n° 11. 1962 que H.v. Helmholtz (1821-1894) physicien et physiologiste allemand avait analysé le fonctionnement des sens chez l'humain ainsi que ses limites. S'appuyant sur ces travaux, l'architecte royal prussien H. Maertens montra à propos de la plupart des oeuvres d'architecture allant de l'Antiquité à Schinkel, la concordance de celle-ci avec les lois de la perception élaborées par Helmholtz.

Voir aussi théorie de Maertens dans : Stübben. Der Städtebau. A. Kröner Verlag - Stuttgart - 1907 p. 209

25) - Sitte opus cité p. 30

26) - Sitte ne résonne pas dans l'absolu, il fera bien remarquer à propos des dimensions de ces espaces que les places principales d'une grande ville sont plus vastes que celles d'une petite ville. Que dans chaque ville quelques places principales sont nettement plus grandes que les autres, et ces dernières doivent se contenter de dimensions réduites. Sitte opus cité p. 51

27) - Sitte mentionne à ce sujet l'agoraphobie. "Un grand nombre de personnes passent pour en être affectées ; elles éprouvent une certaine crainte, un malaise, chaque fois qu'elles doivent traverser une grande place vide" - Sitte opus cité p. 53

28) - Voir note n° 65. Baumeister - Stadterweiterungen.

29) - Sitte opus cité p. 48

30) - Sitte opus cité p. 51

31) - Sitte opus cité p. 52

NOTES - CAMILLO SITTE : L'ART DE BATIR LES VILLES

32) - Cf. Adolf von Hildebrand. Gesammelte Aufsätze. Einiges über die Bedeutung von Grössenverhältnissen in der Archtektur. Ed. Heitz (Heitz u. Mündel) Strasbourg 1909

Concernant l'inventaire complet de la notion d'échelle on se rapportera à l'ouvrage de Ph. Boudon. La ville de Richelieu. Compte-rendu final d'une recherche commandée par la D.G.R.S.T. 1972

34) - Sitte opus cité p. 97

35) - Sitte opus cité p. 103

L'auteur oppose à cette attitude celle des bâtisseurs anciens. "Ils n'avaient aucun mal à trouver cette solution naturelle, puisqu'ils jugeaient sur place du véritable effet de leurs oeuvres et les agençaient en conséquence". Sitte opus cité p. 77

Dans le même ordre d'idée pour l'aménagement de l'atrium qu'il projette devant l'église votive de Vienne, il propose une maquette grandeur nature "avec des planches et de la peinture". Sitte opus cité pages 177-178

36) - Cf. Adolf von Hildebrand. Das Problem der Form in der bildenden Kunst. Ed. Heitz (Heitz u. Mündel) Strasbourg 1903 1ère édition 1893. Voir aussi Martina Schneider opus cité note 56.

Hildebrand fera remarquer que par rapport à la vision directe d'un objet, la représentation mentale de celui-ci est caractérisée par une mise en ordre de ce qui a été vu. Cette mise en ordre est dépendante en partie du rapport pratique que nous entretenons avec les objets. Un autre aspect de la représentation est le fait que se fixe dans notre souvenir ce qui conduit d'une représentation à une autre, c'est un mécanisme d'association. Pour l'auteur une oeuvre d'art devrait permettre de rendre compte des représentations que se font en général les hommes.

37) - H. Wölfflin - Renaissance et Baroque. Le livre de poche, 1967.

L'Encyclopédia Universalis nous renseigne sur la parenté des idées de Wölfflin et v. Hildebrand. Il (Wölfflin) rencontre en 1889 le sculpteur et théoricien A.v. Hildebrand ainsi que son ami C. Fiedler et leur doit une attention à la "visualité pure" (reine Sichtbarkeit) qui déterminera pour une bonne part son orientation "formaliste".

NOTES - CAMILLO SITTE : L'ART DE BATIR LES VILLES

Benedetto Croce dans un texte intitulé, La Teoria dell'arte come pura visibilità, paru en 1913 rend compte comme suite de la pensée de Fiedler :

"Fiedler part de la distinction entre le beau et l'art ; et jugeant que le beau est à la fois plus vaste et plus restreint que l'art, puisque d'un côté il entre aussi dans d'autres formes de l'activité humaine et de l'autre il n'entre pas nécessairement dans toute oeuvre d'art, à cause de cette non coïncidence des deux concepts, il renvoie le Beau à l'Esthétique proprement dite et exige pour l'Art une discipline spéciale, la Kunsttheorie, la théorie de l'art, celle qu'il se propose, précisément, de construire.... Le point essentiel de son enquête sur l'art est la définition de l'activité intellectuelle qui domine la confusion sensible au moyen du concept et du mot à travers lequel s'exprime le concept ; activité qui change l'indéterminé en déterminé, l'infini en fini, mais qui par cela même, laisse en dehors de soi le monde des sens, qui apparaît comme une inépuisable richesse échappant aux concepts et aux mots ...

Pour s'emparer du monde sensible, et fournir ce que la connaissance conceptuelle ne fournit pas, il est nécessaire d'opérer, comme celle-ci opère, productivement et de faire surgir à côté des concepts et des mots les représentations et les expressions du sensible, en abandonnant l'indéterminé pour le déterminé, l'infini pour le fini et en accomplissant une toute autre abstraction. Ce que précisément, pour la part qui lui incombe fait l'art figuratif ou visuel ; étant donné qu'on ne peut pas abstraire et produire les sensations du tact et qu'un objet du tact ne pourrait être qu'imité et constituerait un duplicata superflu de l'objet naturel, la peinture, la sculpture et l'architecture sont en mesure d'abstraire des données naturelles, la pure visibilité (Sichtbarkeit) et de la faire objet de contemplation et de production. Contemplation et production qui ne sont pas deux actes différents mais un processus unique, qui de la sensation va aux mouvements expressifs ...

Le principe de l'art n'est par conséquent ni la beauté, ni le concept, ni l'imitation, pas plus que le sentiment, mais la visibilité, et son organe est l'oeil, l'oeil de l'artiste concentré dans l'acte de voir, et qui diffère de l'oeil de l'homme ordinaire non parce qu'il voit différemment ou davantage, mais parce qu'il voit d'une manière productive et veut posséder réellement ce que la nature semble lui offrir et lui enlever tout ensemble".

Cité d'après B. Croce - La théorie de l'art comme pure visibilité. Autour de l'idéalisme actuel. In. L'Esthétique en 1913. Ed. Klincksieck, Paris, 1973.

NOTES - CAMILLO SITTE : L'ART DE BATIR LES VILLES

38) - Sitte opus cité p. 68

39) - Sitte opus cité pages 109-110

40) - "Il faudrait au contraire apporter délibérément la plus grande variété dans le dessin des rues". Sitte opus cité p. 151

41) - Sitte opus cité p. 26

42) - Sitte opus cité pages 55-56

43) - Sitte opus cité p. 116

44) - R. Venturi. De l'ambiguïté en architecture - Dunod - Paris 1971

45) - Sitte opus cité p. 32

46) - Sitte opus cité p. 36

47) - Sitte opus cité p. 140

48) - Cf. K. Lynch. L'image de la cité - Dunod, Paris, 1969

49) - Sitte opus cité p. 14

50) - Sitte opus cité p. 134

51) - Sitte opus cité p. 178

Cette remarque et d'autres témoignent de la sensibilisation de Sitte à l'indécision qui règne en Allemagne durant le XIX^{ème} siècle, au sujet des styles en architecture.

Cornelius Gurlitt, historien d'art allemand, professeur à Dresde, retrace dans son ouvrage "Die Deutsche Kunst des Neunzehnten Jahrhunderts" (Bondi - Berlin 1900, 2^{ème} édition), l'histoire de l'architecture allemande depuis Schinkel, en passant par Wallot qui réalisa le Reichstag, jusqu'à Messel à qui l'on doit le célèbre grand magasin Wertheim à Berlin. Il le fait pratiquement en chroniqueur. Il naît en 1850, c'est le fils du peintre paysagiste Louis Gurlitt. Gurlitt nous renseigne par exemple sur le classicisme de Schinkel, sur les écoles gothiques du Rhin et de Hanovre avec Ahlert et Zwirner, et sur le retour à la Renaissance de Semper.

Gurlitt participe au mouvement qui, en Allemagne, redécouvre dans les années 80 les vertus du Baroque.

Parlant de l'ancien art de bâtir, il cite Sitte et Henrici qui surent en déduire des idées pour la mise en forme artistique des villes. Cf. C. Gurlitt. Zur Befreiung der Baukunst. Ziele und Taten Deutscher Architekten im 19. Jahrhundert. Bertelsmann. Berlin. 1969.

52) - Sitte opus cité p. 162

53) - Sitte opus cité p. 158

54) - Sitte opus cité p. 162

55) - Sitte opus cité p. 147

56) - Cf. Christian von Ehrenfels. Über Gestaltqualitäten, 1890. Viertel Jahrschriften Für Wissenschaftliche Philosophie. In M. Schneider, Information über Gestalt. Bertelsmann. Düsseldorf. 1974.

Ch. v. Ehrenfels 1859-1932 était professeur à l'Université de Prague en 1900. Il est considéré comme fondateur de la Gestalt-psychologie moderne.

57) - Sitte opus cité p. 158

58) - Sitte opus cité pages 58-59

59) Ch. v. Ehrenfels opus cité note 56

60) - Ch. von Ehrenfels emploie le terme de "Geschlossen (Geschlossen schön) qui en allemand compte plusieurs sens, celui de fermeture mais aussi ceux d'harmonie, d'unité, d'achèvement. Voir à ce sujet, la note n° 3 p. 183 de D. Wiczorek in. C. Sitte, opus cité.

61) - Sitte pages 172-173

62) - Sitte opus cité p. 140

63) - Sitte opus cité p. 10

64) - Sitte opus cité p. 98

65) - Sitte opus cité p. 12

66) Sitte opus cité p. 14

NOTES - CAMILLO SITTE : L'ART DE BATIR LES VILLES

67) - Sitte opus cité p. 88

68) - Sitte opus cité p. 12

69) - Thomas Macaulay (1800-1859) homme politique britannique et historien auteur d'une histoire de l'Angleterre

70) - F. Choay analyse ces modèles dans : "Urbanisme, utopie et réalité". Paris : Seuil, 1965 et dans "la règle et le modèle", Paris : Seuil, 1980. En particulier, elle met en évidence le caractère nécessairement rigide des modèles spatiaux de villes idéales.

71) - Cf. Georg Simmel. Die Gesellschaft - Soziologische Asthetik 1896. In Brücke und Tür - Essays des Philosophen zur Geschichte, Religion, Kunst und Gesellschaft. K.F. Koeler Verlag Stuttgart, 1957.

G. Simmel 1858-1918. Professeur de philosophie et de sociologie à Berlin en 1900, à Strasbourg en 1914.

On pourrait rapprocher le point de vue de Simmel de celui de Marcuse lorsque ce dernier dit : "L'art ne peut pas changer le monde, mais peut contribuer à changer la conscience et les pulsions des hommes et des femmes qui pourraient changer le monde". H. Marcuse. La dimension esthétique. Ed. Seuil, Paris, p. 45

72) - Michel Conan - Un jardin public dans une ville nouvelle le jardin de l'antérieur. Traverses 5/6 1976.

L'auteur dit : "Des hommes de divers groupes sociaux se promenant dans un jardin y chercheront les signes, les éléments de décodage qui leur permettront d'entretenir dans la réalité un rapport avec le jardin qui soit évocateur, annonciateur du rapport imaginaire qu'ils voudraient entretenir avec la nature".

73) - Sitte opus cité p. 119

74) - Sitte opus cité pages 113-114

75) - Der Städtebau n° 1 1904. Ce numéro contient aussi l'article: Enteignungsgesetz und Lageplan (Legislation en matière d'expropriation - et plan de situation)

76) - Sitte opus cité p. 117

NOTES - CAMILLO SITTE : L'ART DE BATIR LES VILLES

77) - Sitte opus cité p. 137

78) - Sitte opus cité p. 139

79) - Sitte opus cité pages 135-136

80) - En affirmant que la belle ville ne peut être que le résultat d'un projet sur l'espace, Sitte fait écho à la pensée de Riegl. Dans son ouvrage "Stilfragen", Riegl prend le contrepied des thèses suivant lesquelles le style d'une époque serait déterminé essentiellement par des facteurs fonctionnels techniques et matériels. Face à cette attitude, il pense l'expression artistique comme une intention et il utilise à ce sujet le concept de "Kunstwollen" qui peut se traduire par "intention artistique ou volonté esthétique". On peut interpréter cette volonté esthétique comme le désir d'établir une relation harmonieuse entre l'homme et son environnement.

Contrairement à ce qui est affirmé dans certains ouvrages, précisons que Riegl ne s'attaque pas à Semper, mais aux émules de ce dernier qui ont déformé sa pensée. Dans l'introduction à "Stilfragen", Riegl dit à propos de cette interprétation abusive : "Ceci ne se fit pas dans l'esprit de Gottfried Semper, qui aurait certainement été le dernier à remplacer la volonté artistique libre et créatrice par une imitation matérielle et mécaniste".

Cf. A. Riegl - Stilfragen - Grundlegung zur einer Geschichte der Ornamentik - G. Siemens - Berlin 1893 p. 7

E. Panofsky fait une analyse et critique du concept de Kunstwollen dans : la perspective comme forme symbolique. Ed. de Minuit, Paris 1975

81) - Sitte p. 186, note 1 du chapitre X

82) - René Louis de Girardin. De la composition des paysages (1ère parution 1777) Edition du Champ Urbain, Paris, 1979, p. 18

83) - R.L. Girardin opus cité (note 81) p. 35

84) - "Nous nous trouvons ainsi confrontés à une énigme : l'énigme du sens artistique non conscient ..." Sitte opus cité p. 22

85) - Sitte opus cité p. 119

86) - Dans "Urbanisme", le Corbusier disait : "Le mouvement est parti d'Allemagne, conséquence d'un ouvrage de Camillo Sitte sur l'urbanisme, ouvrage plein d'arbitraire : glorification de la ligne courbe et démonstration spécieuse de ses beautés inconcurrentables. Preuve en était donnée par toutes les villes d'art du Moyen-Age : l'auteur confondait le pittoresque pictural avec les règles de vitalité d'une ville. L'Allemagne a construit récemment de grands quartiers de ville sur cette esthétique (car il n'était question que d'esthétique) Urbanisme - Vincent Féral - Paris.

Dans son ouvrage "Stijlisme", Rietveld grand le dit...
lignes suivant lesquelles le style d'une époque se définit
essentiellement par des facteurs fonctionnels techniques et
matériels. Face à cette attitude, il pense l'expression artistique
comme une tentative de la vie à se soulever au-dessus de "Kunst-
woles" qui peut se traduire par "intention artistique ou volonté
esthétique". On peut interpréter cette volonté esthétique comme
le désir d'établir une relation harmonieuse entre l'homme et

son environnement architectural et urbain.
Contrairement à ce qui est affirmé dans certains ouvrages, précé-
dents que Rietveld ne s'attaque pas à dénoncer mais aux écueils de
ce dernier qui ont été formés. Dans l'introduction à
"Stijlisme", Rietveld dit à propos de cette interprétation qu'il
ve "l'écarter" car il ne s'agit pas dans l'esprit de Gottfried Semper
qui aurait certainement été le danger à remplacer la volonté
artistique libre et créatrice par une imitation matérielle et
mécanique".

G. van der Grinten, Stijlisme, Grondbeurten sur einer Geschichte
der Ornamentik - G. Siemens, Berlin 1903, p. 127.
L'ouvrage se trouve dans la collection de Kunstwollen
de la perspective comme l'ont symbolisé les
lignes 1925.
L'ouvrage se trouve dans la collection de Kunstwollen
de la perspective comme l'ont symbolisé les
lignes 1925.

81) - Sitte p. 186, note 1 du chapitre X
82) - René Louis de Girardin. De la composition des paysages
(1ère parution 1777) - Edition de Olympe Ullrich, Paris, 1978, p.
18

83) - "Nous nous trouvons ainsi confrontés à une énigme : l'énig-
me de la Girardin pour cité (note 81) p. 186
84) - "Nous nous trouvons ainsi confrontés à une énigme : l'énig-
me de la Girardin pour cité (note 81) p. 186
85) - Sitte opus cité p. 119

JOSEPH STUBBEN : DER STADTBAU

tenaient all'quipement et les entrainent, notamment les gares et les ports. Les lignes principales de circulation constituent l'ossature autour de laquelle s'organise la ville. Les rues doivent répondre de façon adéquate aux exigences de la circulation. Le découpage des terrains doit tenir compte de leur destination particulière : habitat, commerce, industrie, artisanat, etc. La situation des équipements publics doit être privilégiée et adaptée à la destination des terrains. Les équipements publics doivent être adaptés à la destination des terrains. Les équipements publics doivent être adaptés à la destination des terrains.

UN OUTIL DE PLANIFICATION ET DE CONCEPTION DES VILLES

Le but de ce travail est de fournir un cadre théorique et méthodologique pour l'élaboration de plans d'urbanisme. L'analyse des besoins et des ressources de la communauté est la base de toute planification. Les équipements publics doivent être adaptés à la destination des terrains. Les équipements publics doivent être adaptés à la destination des terrains.

Le plan d'urbanisme doit être un document dynamique, capable de s'adapter aux changements de la ville. Il doit être élaboré en collaboration avec les habitants et les autorités locales. Le plan d'urbanisme doit être un document dynamique, capable de s'adapter aux changements de la ville. Il doit être élaboré en collaboration avec les habitants et les autorités locales.

Le plan d'urbanisme doit être un document dynamique, capable de s'adapter aux changements de la ville. Il doit être élaboré en collaboration avec les habitants et les autorités locales. Le plan d'urbanisme doit être un document dynamique, capable de s'adapter aux changements de la ville. Il doit être élaboré en collaboration avec les habitants et les autorités locales.

 JOSEPH STUBBEN : DER STADTEBAU

UN OUTIL DE PLANIFICATION ET DE CONCEPTION DES VILLES

Stübben, dans la préface à "Der Städtebau" (1), définit ainsi l'urbanisme :

"... L'urbanisme, à notre sens, a pour objet toutes les actions visant d'une part à établir, pour la population urbaine des habitations et des lieux de travail convenables, et à assurer la circulation et les déplacements à l'air libre, d'autre part, de permettre à la communauté de réaliser les établissements pour l'administration, le culte, l'éducation, la santé, l'approvisionnement en denrées alimentaires, la sécurité, le divertissement, l'art et les sciences, la circulation et d'autres desseins publics. Donc, l'urbanisme prépare le terrain de la communauté sur lequel se développera l'activité constructive du particulier..." (2).

Dans son ouvrage, l'auteur s'appliquera à étudier tous les aspects dont il faut tenir compte pour l'établissement d'un plan d'urbanisme et il tentera surtout de bien montrer l'influence qu'ils peuvent avoir les uns sur les autres (3).

Pour lui, l'aménagement d'une nouvelle partie de ville ou la restructuration d'un quartier ancien doit partir des besoins concernant le logement, les activités diverses, la circulation, l'assainissement.

Cette étude doit être fondée sur une analyse précise des conditions existantes tout en ménageant les perspectives d'avenir.

L'auteur examine la question de l'habitat urbain en insistant bien sur le fait que les solutions apportées au problème du logement auront nécessairement une influence sur la mise en forme du plan de la ville.

L'étude détaillée des différents canaux de circulation, voies principales et secondaires, canaux, voies ferrées en montre les exigences propres ainsi

que les aménagements et équipements qu'ils entraînent, par exemple, les gares et les ports.

Les lignes principales de circulation constituent l'ossature autour de laquelle s'ordonnera l'extension de la ville. Les rues doivent répondre de la meilleure façon aux exigences de la circulation. Le découpage de l'aire urbaine qu'elles déterminent doit, quant à lui, permettre une utilisation rationnelle des blocs de terrains viabilisés suivant leur destination particulière : habitat, commerce, industrie, artisanat et équipements publics. La situation des équipements publics doit être privilégiée et il convient de leur réserver des terrains de surface et de localisation appropriés.

Cette présentation pourrait laisser croire qu'il s'agit de l'établissement d'un schéma directeur purement fonctionnel or, il n'en est rien. Toute une partie développe largement le point de vue esthétique que l'aménageur ne devrait jamais oublier en établissant ses plans.

Cet ouvrage reflète bien les préoccupations de l'architecte en chef d'une ville allemande de l'époque, confronté à des problèmes réels (4). Cet acteur qui participe à l'aménagement de la ville doit réunir à la fois des qualités de généraliste et de technicien. La succession des chapitres de "Der Städtebau" en rend très bien compte. En effet, son plan se présente comme suit :

- . principes fondamentaux de l'aménagement des villes,
- . parties constitutives du plan de la ville,
- . plan d'ensemble,
- . exécution du plan de la ville,
- . aménagements à la surface et sous la surface des rues,
- . plantations urbaines.

Buls, dans la préface à la traduction du rapport présenté par Stübgen à Chicago, nous donne une idée de la manière dont est envisagé l'aménagement en Allemagne. "Placé en présence d'une question difficile, compliquée, l'Allemand s'applique d'abord à se tracer un plan raisonné d'études embrassant tous les facteurs dont il faut tenir compte ; il examine leur importance, l'influence qu'ils peuvent avoir l'un sur l'autre et rien de ce qui peut servir à élucider la solution n'est laissé dans l'ombre.

JOSEPH STÜBBEN : DER STADTEBAU

Cette méthode rigoureuse est employée à tous les degrés de l'administration de l'état, de la province et de la commune" (5).

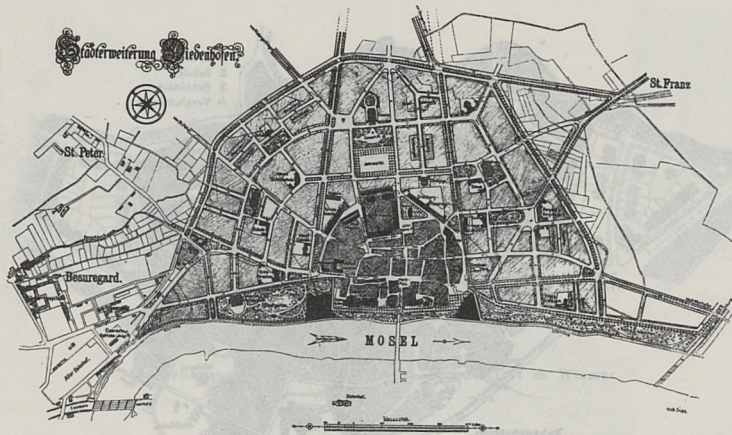
Dans la partie consacrée à l'exécution des plans de ville, Stübben mettra en relief l'aspect juridique et réglementaire de l'aménagement des villes en examinant les devoirs de l'état, de la commune et des personnes privées.

Une abondante documentation concernant les règlements en matière d'aménagement, élaborés pour différentes villes et provinces, complète cette partie et témoigne de l'importance de l'outil dont dispose l'administration pour maîtriser l'aménagement du sol urbain (6).

L'administration municipale allemande de l'époque participe à l'élaboration de ces règlements. Elle dispose pour cela d'un service spécialisé d'architecture et d'urbanisme. Ce service que l'on trouve dans toutes les villes importantes élabore conjointement le plan d'extension et le règlement, celui-ci étant contrôlé par les instances supérieures au niveau de la province. Le service municipal d'architecture et d'urbanisme dirige et contrôle l'exécution de l'aménagement.

Suivant la taille des villes, ce service croît en importance. Il comporte deux sections principales : architecture et voirie-canalisation. On trouve, à sa tête, un architecte en chef adjoint au maire. Sa mission est à la fois politique et technique. Celui-ci a sous ses ordres d'autres architectes et techniciens qui préparent les dossiers particuliers. Ces employés municipaux ont en général le statut de fonctionnaire.

L'étendue et la complexité de la tâche et les intérêts en jeu, feront dire à Stübben : "Pour cela l'exécution du plan de la ville n'est pas l'affaire uniquement du technicien en construction ; toutefois celui-ci est appelé en premier à être le dirigeant, car les études et la pratique de son domaine lui confèrent une connaissance et une maîtrise qui le préparent mieux à cette tâche que tout autre profession. Il ne sera pas difficile au technicien averti de trouver la solution à un problème à partir du moment où il aura à ses côtés les conseillers nécessaires pour les problèmes économiques et juridiques difficiles, comme cela semble être largement le cas dans la vie publique de l'état et de la commune" (7).



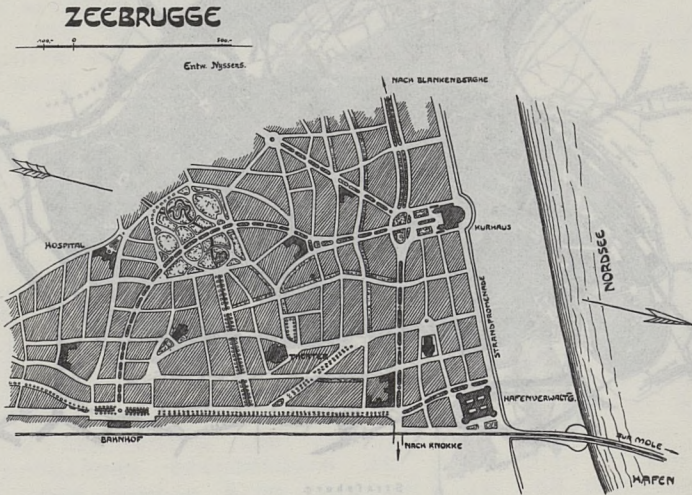
10. Plans de Diedenhofen (Thionville) et Strasbourg



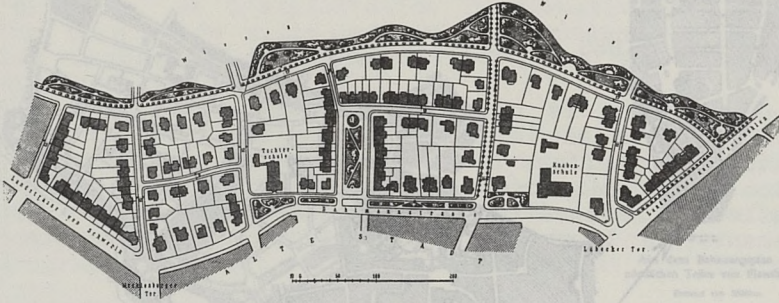


11. Plans de Pfersee et Zeebrugge

Fig. 624.



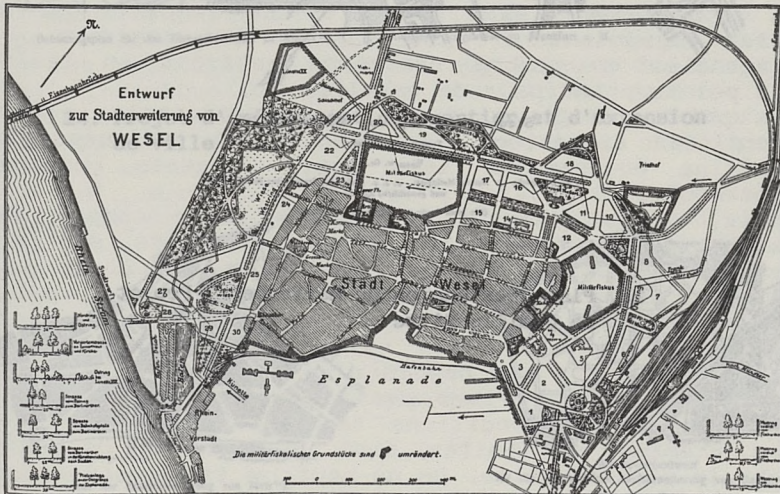
9. Plan de Cologne



Bebauungsplan für ein äußeres Wohnviertel zu Wismar.

Entwurf von Stölker.

12. Plan d'un lotissement à Wismar et plan
d'extension de Wesel





Stadterweiterung von Marienberg.

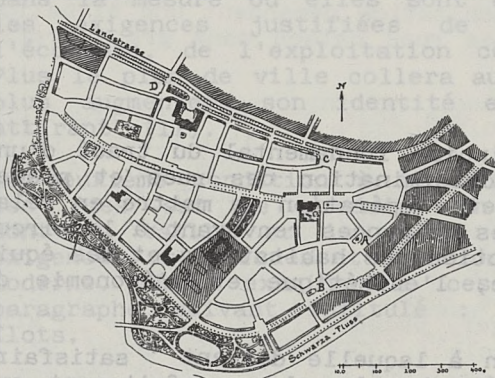
Entwurf von C. Sitte.

1/5000 w. Gr.

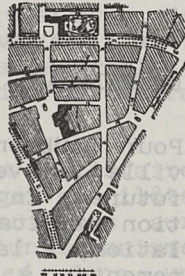
1, 2. Inneparke. 3. Innerer Marktplatz. 4, 4, 4. Reservierte Innenflächen für öffentliche und gewerbliche Zwecke.

(Die alten Stadtteile sind stärker schraffiert.)

13. Plan d'extension de Marienberg. Projet
de Camillo Sitte



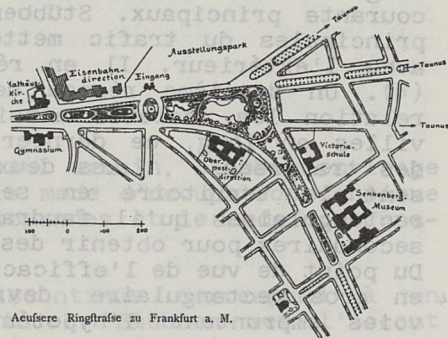
Aus dem preisgekrönten Entwurf *Stübben's* für die Stadterweiterung von Brunn.



Aus dem Bebauungsplan des nördlichen Teiles von Flensburg⁶¹. Entwurf von *Stübben*.



Bebauungsplan für das Diebstechviertel zu Altona⁶².

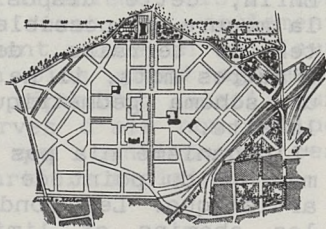


Aeusere Ringstraße zu Frankfurt a. M.

14. Projet d'aménagement de quartier et d'extension de ville



Aus der Stadterweiterung von Metz⁶³.



Wettbewerbentwurf für die nordwestliche Stadterweiterung von Deffau⁶⁴. Entwurf von *Henrici*.

MANIERE DE TRACER LES PLANS DE VILLES

LE MAILLAGE DES VOIES

Pour Stübben, le principe fondamental du tracé d'une ville relève de la détermination des rues et places futures. En effet, cette opération va mettre en relation simultanément des exigences renvoyant à la circulation, à la construction des habitations et des équipements, à l'hygiène, l'esthétique et l'économie de la cité.

La première condition à laquelle doivent satisfaire les rues est de répondre le plus parfaitement aux exigences du trafic dont il faut déterminer les courants principaux. Stübben rappelle que les lignes principales du trafic mettent en relation le centre avec l'extérieur. Il en résulte un réseau rayonnant (8). Un deuxième réseau de forme circulaire met en relation les secteurs ainsi déterminés (9). Dans les villes en long, ce dernier réseau tend à constituer des traverses. Les deux systèmes de réseaux divisent le territoire en secteurs trapézoïdaux, voire rectangulaires qu'il faudra subdiviser avec des voies secondaires pour obtenir des lotissements commodes.

ill. Du point de vue de l'efficacité du trafic, le maillage
8 à 14 en gros rectangulaire devrait être complété par des voies empruntant l'hypoténuse de ces secteurs. Ces diagonales en nombre restreint mettront en liaison les points principaux de la ville (10).

Les points de jonction des voies principales constituent des situations particulièrement indiquées pour certains équipements tels que gares, marchés, débarcadères.

Enfin, cette disposition devrait tenir compte, dans la mesure du possible, des chemins existants, des limites de terrains, de la topographie des lieux, en d'autres mots, il ne saurait être question de produire un schéma géométrique rigide qui serait plaqué sur le site.

"L'urbanisme n'a pas besoin d'un système ou d'un schéma, ni du point de vue pratique, ni du point de vue artistique. Les conditions topographiques naturelles, les chemins et limites sont les données de départ pour le plan de ville. On ne peut les transgresser que

dans la mesure où elles sont en contradiction avec les exigences justifiées de la circulation, de l'économie, de l'exploitation constructive et de l'art. Plus le plan de ville collera aux données naturelles, plus augmentera son identité et plus il deviendra attirant" (11).

La deuxième condition à laquelle doivent satisfaire les rues est de produire un découpage en îlots dont la taille et la forme seront conformes aux exigences esthétiques et fonctionnelles d'un urbanisme moderne. Nous examinerons ces exigences dans un paragraphe suivant intitulé : forme et taille des flots.

MODE D'OCCUPATION DES SOLS

Examinant l'occupation du sol urbain, Stübben envisage deux modes principaux : le mode d'occupation continue avec des constructions mitoyennes et le mode d'occupation discontinue.

Le mode d'occupation discontinue correspond à un type d'habitat : l'individuel. Stübben met l'accent sur les avantages sociaux et hygiéniques de l'habitation individuelle groupée ou indépendante. Elle correspond, selon lui, à une "bourgeoisie sédentaire", et l'auteur nous rappelle le proverbe anglais "My house is my castle" (12).

Pour lui, développer ce type d'habitat est indéniablement un des objectifs de l'urbanisme (13). Les avantages de cet habitat se situent non seulement dans un aspect formel plus avenant, dans un meilleur effet architectural et dans un plus grand agrément pour les usagers, mais ils répondent aussi aux exigences d'hygiène ; les réserves d'air non pollué et les richesses en arbres que contiennent ces quartiers sont bénéfiques aux quartiers avoisinants.

De tels quartiers d'habitation demandent une situation pas trop isolée et des rues calmes sans grand trafic marchand (14).

Le mode d'occupation des sols par des constructions continues présente l'avantage d'utiliser moins de terrain et d'être donc plus économique. Ce type d'occupation des sols serait très bien adapté aux zones en centre ville. Il conviendrait aux établissements commerciaux divers et à l'habitat collectif. Les désavantages sont évidents pour Stübben : ce sont les désagréments d'une trop grande promiscuité et surtout le danger potentiel du manque d'air, de lumière et de soleil. Cet état de chose peut, selon l'auteur, être amélioré par une action réglementaire qui empêcherait une occupation abusive des sols, et qui favoriserait l'établissement de cours suffisamment grandes, voire de jardins attenants à ces cours.

Stübben effectue pour l'habitat collectif le classement suivant :

- 1/ la maison bourgeoise qui comporte, outre l'appartement du propriétaire, deux ou trois appartements à louer.
- 2/ la maison de rapport intermédiaire pour six à dix familles.
- 3/ la maison de rapport, dite caserne à location, pour vingt familles et plus (jusqu'à 100 familles).

Combattre les casernes à location (Mietskaserne), résultat de la spéculation foncière constituée, pour Stübben, un objectif prioritaire (15).

Bien que la maison individuelle soit préférable au collectif des points de vue hygiénique, social, artistique et des moeurs, Stübben convient de la nécessité de deux modes d'habitat. Le mélange de constructions individuelles et collectives, c'est-à-dire le voisinage d'un mode d'occupation continu et discontinu des sols, constituerait un habitat satisfaisant, alliant les avantages économiques de l'un et les avantages hygiéniques et esthétiques de l'autre (16).

BIBLIOTHEQUE

PLAN DE ZONE

Pour rendre opérationnelles, dans un plan d'urbanisme, les notions de mode d'occupation du sol et de type d'habitat, Stübgen propose un nouvel outil : les zones. Il en dresse la classification suivante :

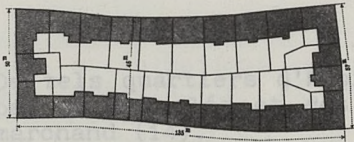
- zone d'habitat à dominante discontinue composée de maisons individuelles ou quelque peu groupées,
- zone d'habitat discontinu et continu comprenant de l'individuel et du collectif,
- zone dans laquelle on trouve des immeubles de rapport et des commerces, avec un mode d'occupation des sols continu.

Remarquons que cette classification sous-entend une ordonnance des différentes zones par rapport au centre. La dernière zone est centrale, c'est là que nous trouvons l'animation et le trafic dûs au commerce. La seconde zone fait tampon avec la zone d'habitat individuel qui nécessite, comme nous l'avons vu, plus de calme tout en n'étant pas complètement à l'écart. (17)

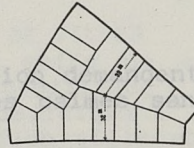
FORME ET TAILLE DES ILOTS

Les zones sont subdivisées en îlots par le tracé des voies. Stübgen définit leur taille respective en fonction de leur destination :

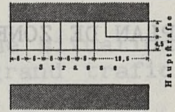
- 1/ Pour l'artisanat ou assimilé : 100 m de profondeur
200 m de long et plus
- 2/ Pour les maisons familiales :
 - en occupation du sol continue 80 m de profondeur
100 m de long
 - en occupation du sol discontinue 100 m de profondeur
200 m de long



Einteilung eines Blockes für geflügelte Bebauung mit Kleinwohnungen ohne Hintergebäude.

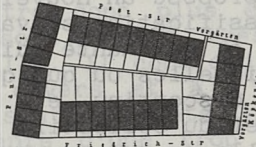


Unregelmäßiger Dreieckblock.

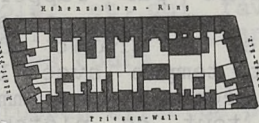
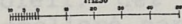


Baufelleneinteilung zu Blankenberge.

Fig. 33.



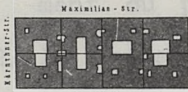
Halboffener Block von Einfamilienhäusern zu Bremen.



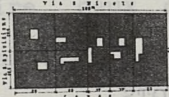
Baublöcke zu Köln.



Baublock zu Magdeburg.



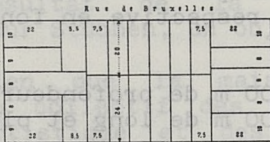
Baublock zu Wien.



Baublock zu Trief.



Baublock zu Berlin.



Einteilung eines Rechteckblocks zu Offenbach.

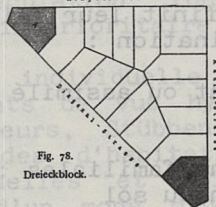
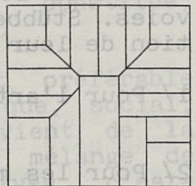


Fig. 78.
Dreieckblock.



Quadratblock.

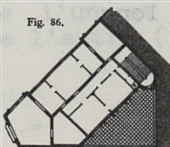


Fig. 86.

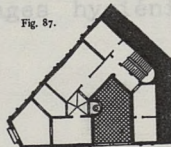


Fig. 87.



Fig. 88.

BIBLIOTHÈQUE

2, av. de Paris, 78000 VERSAILLES

- 3/ Pour maisons de rapport et commerces :
60 m de profondeur
120 m de long
- 4/ Pour maisons d'ouvriers : 35 à 50 m de profondeur
100 à 150 m de long

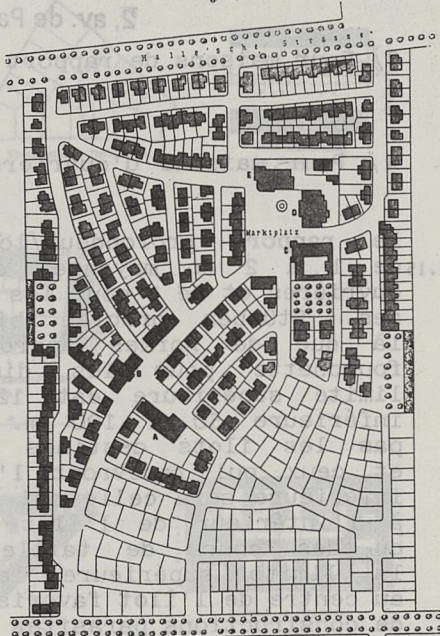
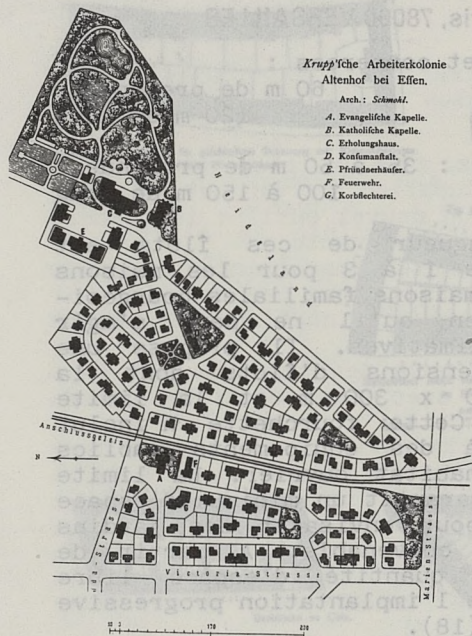
ill.15 Le rapport profondeur/longueur de ces flots est de 1 à 2 en moyenne, de 1 à 3 pour les maisons ouvrières et de 1 pour les maisons familiales bourgeoises. Stübgen précise bien qu'il ne peut s'agir là que de normes approximatives. Il propose une fourchette pour les dimensions d'îlots dont la limite supérieure est 120 x 300 m et la limite inférieure 50 x 100 m. Cette fourchette n'inclut pas les îlots destinés à des équipements publics et ceux qui recevront l'habitat ouvrier. La limite inférieure sera celle qui garantit un minimum d'espace à l'intérieur de l'îlot pour envisager des jardins ou des cours de taille convenable. A partir de la limite supérieure la quantité d'espace libre au centre de l'îlot favorise l'implantation progressive de constructions parasites (18).

Stübgen envisage d'autres critères pour concevoir les flots. Le choix de leur forme conditionne une image de la ville plus ou moins avantageuse. Les flots rectangulaires, par exemple, sont pratiques pour une utilisation rationnelle de l'espace, mais la répétition systématique de cette forme produit une forte impression de monotonie (19). Le choix de la forme d'un îlot devrait tenir compte des contraintes qu'il induit pour la division en parcelles. Un îlot carré de grande taille, par exemple, présentera en son milieu soit des parcelles difficiles d'accès, soit des parcelles très grandes donc peu économiques (20). Le choix de la forme d'un îlot peut favoriser l'implantation de certains équipements. Ainsi les flots triangulaires présentent à leurs sommets des parcelles qui ont deux façades sur rue. Cette particularité fait que ces parcelles deviennent un lieu d'implantation recherché pour les immeubles commerciaux d'ordres divers (21).

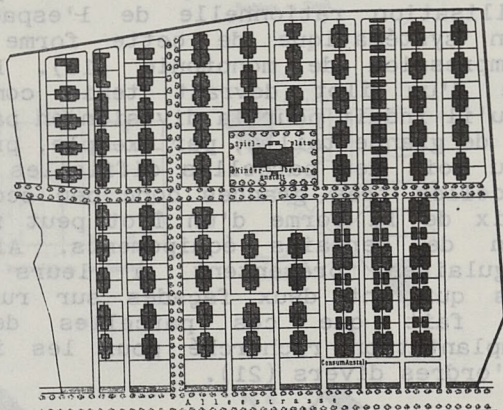
Enfin, pour concevoir les flots, Stübgen recommande aussi de tenir compte de l'orientation et d'éviter la direction Est-Ouest pour les rues d'habitat

UNITE PÉDAGOGIQUE
BIBLIOTHÈQUE

Fig. 68.



16. Formes et organisations
de lotissements



Arbeiteranfiedlung Stahlfahren bei Bochum.

continu. Elle entraînerait une orientation plein nord des pièces d'habitation principales (22).

111.16 Pour conclure ce paragraphe nous rapporterons l'incidence du plan d'aménagement de la ville sur le problème posé par l'habitat des couches sociales défavorisées (23). Stübgen pense que le dimensionnement de certains îlots devrait induire un parcellaire offrant des lots à bâtir de tailles modestes. Ainsi, le coût du foncier grèverait moins le prix de la construction. L'accession à la propriété de certaines personnes s'en trouverait facilitée. De tels lots pourraient être situés dans des zones où le prix des terrains est naturellement bas. Ce projet pourrait être, selon l'auteur, soutenu par une action réglementaire. Il pense qu'un règlement de construction devrait certes tenir compte des incidences financières du foncier en centre ville, mais en contre partie imposer des normes strictes pour les terrains vierges, généralement peu coûteux, qui font partie de l'extension des villes. En particulier, le règlement de construction et d'urbanisme devrait favoriser un habitat décent pour les couches laborieuses en interdisant dans les zones d'habitation nouvelles les "casernes de logement" et les constructions parasites dans les cours, en limitant la hauteur des édifices et le nombre d'étages.

Tout en sachant que la question de l'habitat ouvrier se règle, dans de nombreux cas, par des "Siedelungen", l'auteur considère que ce serait une erreur de concentrer l'habitat ouvrier en un endroit particulier de la ville ou de son extension. Sans aller jusqu'à la cohabitation dans le même immeuble, Stübgen envisage la possibilité de mélanger des habitats destinés à des couches sociales différentes (24).

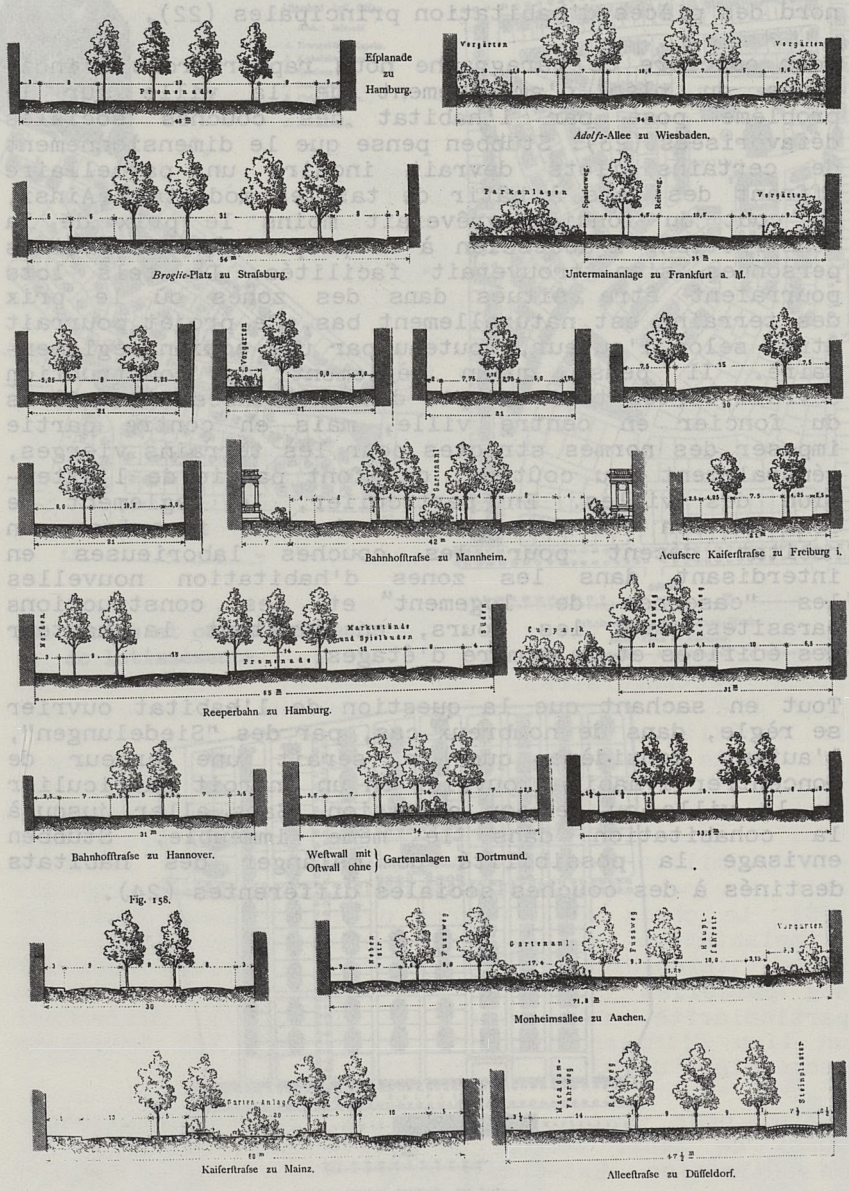


Fig. 158.

DIMENSIONNEMENT DES VOIES

Pour Stübben, les rues doivent satisfaire, d'une part aux exigences de circulation, et d'autre part à celles de l'habitat. Il distingue les rues suivant leur destination principale en rues d'habitation et artères de circulation.

Il propose, pour établir la largeur des rues, qu'on tienne compte du trafic, des conditions d'hygiène, de l'aspect esthétique, des possibilités d'aménagement avec du mobilier urbain et des plantations et de leurs incidences financières.

Pour déterminer la largeur des rues des "villes nouvelles", l'auteur se réfère aux travaux d'un groupe d'experts qui a participé à l'extension de Düsseldorf : la largeur du Ring est de 30 m, celle des rues principales de 15, 20 et 26 m ; les petites rues d'habitation ont 10 m de large (25). Il fait remarquer que les voies de plus de 26 m sont destinées à un trafic de métropole ou résultent d'une volonté de faste.

Pour une ville plus grande comme Cologne, Stübben prévoyait des rues de 12, 14, 16, 18, 20, 22, 26 et 30 m ; le Ring, variant de 32 à 100 m (26).

Pour les rues d'habitations, la largeur est fonction de la hauteur souhaitée des édifices. Pour les rues à circulation c'est l'intensité du trafic qui la détermine. La largeur des rues dépendra aussi d'une éventuelle bordure d'arbres. Dans ce cas, une largeur de 22 m est indispensable. Elle permet d'éloigner les arbres des façades d'au moins six mètres. Ainsi les maisons ne sont pas privées de lumière.

111.17 Le livre de Stübben est abondamment illustré d'exemples relevés dans la plupart des villes européennes. Y figurent notamment des profils en large représentant les trottoirs, les terre-pleins, les bandes réservées aux tramways, les plantations. Chacun de ces éléments est coté.

Ce souci de donner un outil directement opérationnel aux dessinateurs des plans de villes est d'autant plus manifeste lorsqu'il met en équation la largeur des trottoirs avec celle des rues.

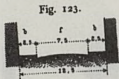


Fig. 123.

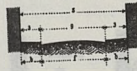


Fig. 124.

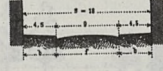


Fig. 125.

18. Dimensionnement et tracé des voies

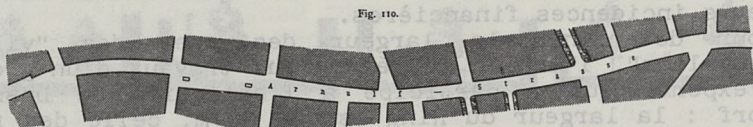


Fig. 110.

Straße von wechselnder Breite im Stadterweiterungsplan von München.
Entwurf von Th. Fischer.

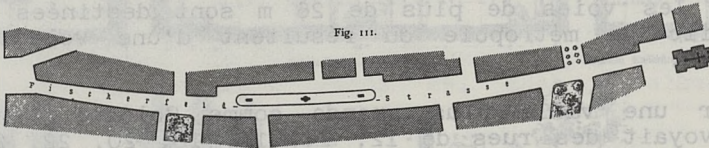


Fig. 111.

Straße von wechselnder Breite im Stadterweiterungsplan von Brunn.
Entwurf von J. Štěpánek.

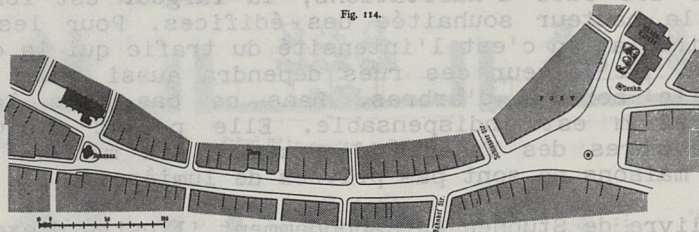


Fig. 114.

Angers zu Erfurt.

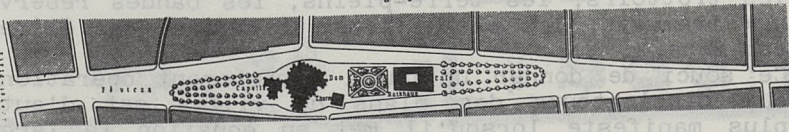


Fig. 115.

19. Dimensionnement et tracé des voies

En appelant "l" la largeur de la rue, "T" la largeur du trottoir, "R" la largeur de la chaussée, pour les rues à grand trafic il considère en général que le trottoir fait $1/5$ de la rue ce qui donne :

$$T = 1/5 \text{ et } R = 3/5$$

Dans les rues à moindre trafic, il recommande les rapports suivants :

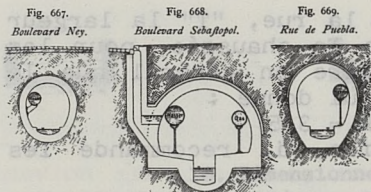
$$T = 1/4 \text{ et } R = 1/2 (27).$$

La même intention domine lorsqu'il donne les ordres de grandeur pour la largeur de la bande de roulement: 2,5 m pour une rue à sens unique, 5 m pour une rue à double sens de circulation, 7,5 m si on y ajoute une aire de stationnement et 10 m pour des rues à double file dans chaque sens.

La longueur des rues fait aussi l'objet d'une analyse systématique de la part du Stübgen. Sa démarche est la même que pour déterminer leur largeur : il étudie les facteurs de tous ordres pouvant influencer sur la longueur. Il remarque, par exemple, que du point de vue de la fluidité de la circulation, une rue devrait être la plus droite et la plus longue possible; par contre, du point de vue de l'hygiène, cette disposition est plus contestable puisqu'elle a pour inconvénient de provoquer des courants d'air et des vents de poussière; du point de vue de l'esthétique, il y aurait aussi avantage à réduire la longueur des rues. La beauté d'une rue n'est d'ailleurs pas uniquement fonction de sa longueur mais dépend aussi de son rapport avec la largeur. Un bon rapport serait de $1/25$. Dans le cas où il y a des changements de largeur et de profil en long il pourrait être de $1/40$ ou $1/50$. L'aspect des rues courbes qui ne sont pas perçues dans leur longueur d'un seul coup d'oeil, ne dépend plus uniquement de ce rapport.

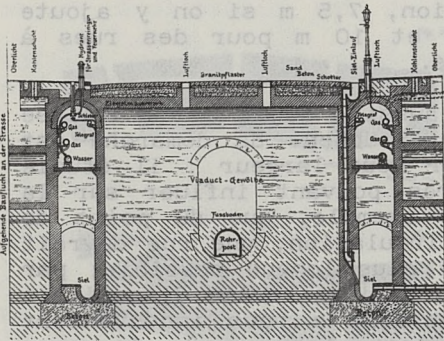
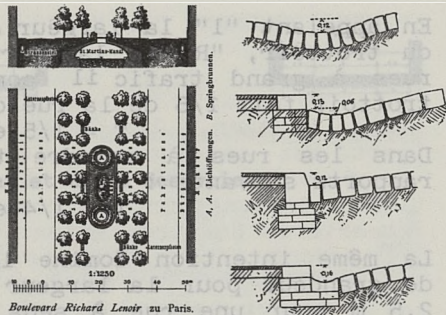
EXIGENCES TECHNIQUES CONCERNANT LA VOIRIE

L'aspect technique et constructif de la voirie est développé dans la cinquième partie de son ouvrage

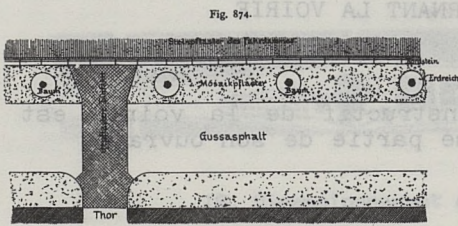
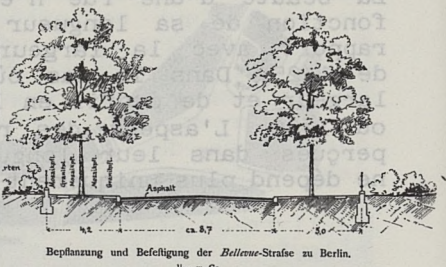
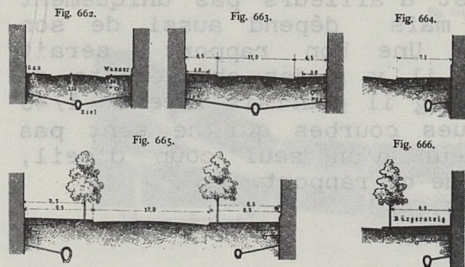


Verlegen von Gas- und Wasserleitungen in den Entwässerungskanälen zu Paris.

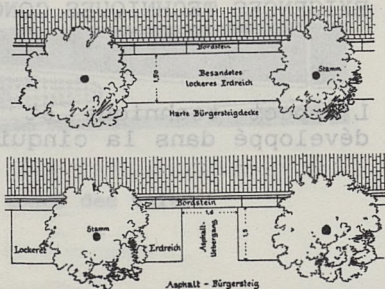
20. Exigences techniques concernant la voirie



Querschnitt des Holborn-Viadukts zu London**.



Bürgersteig in der Neckarstrasse zu Darmstadt.



Asphalt - Bürgersteig

111.20 Il étudie des exemples étrangers et allemands de voirie et notamment plusieurs dispositions de réseaux d'évacuation des eaux usées.

Dans ce chapitre, Stübben ne se contente pas d'analyser l'aspect technique de la voirie; il développe parallèlement les implications esthétiques de certains choix techniques. Ainsi, passe-t-il en revue les types de revêtement des rues, promenades, chemins piétonniers, allées cavalières, ...

Il montre les avantages et les inconvénients des matériaux suivant leur mise en oeuvre, leur coût, leur usure, leur entretien, leur aspect.

TRANSPORTS EN COMMUN

A propos des transports en commun, nous mettrons en relief un aspect particulier du discours de Stübben : les plans d'urbanisme doivent tenir compte des progrès techniques. Dès l'établissement des plans d'aménagement il faudra tenir compte du développement des transports en commun (28). Ils seront assurés par des tramways.

Pour que l'installation des tramways soit possible, il faut leur réserver un emplacement dans les rues. On prévoira des croisements suffisamment larges pour leur permettre de tourner et on étudiera soigneusement la pense des rues intéressées.

L'apport en énergie à ces véhicules se fera soit par voie souterraine, soit par voie aérienne, moins onéreuse et plus fiable. On choisira l'une ou l'autre en fonction de l'environnement traversé (29).

USAGES EN MATIERE D'HABITAT

Nous avons déjà souligné dans les paragraphes précédents avec quel souci d'exhaustivité Stübben mène son étude. Chaque fois que possible, il montre l'interrelation des problèmes pour arriver à des solutions optimales. Ainsi aborde-t-il les niveaux techniques, réglementaires, sociaux, économiques et esthétiques de l'urbanisme.

A propos de l'habitat, il évoque un nouvel aspect d'ordre culturel. Pour lui, le choix des modes d'habitat, en plus des autres exigences déjà citées, doit être lié aux usages locaux : "L'établissement d'une nouvelle ville ou d'un quartier nouveau doit tenir compte des usages locaux en matière de construction, mais il devrait pourvoir aussi à l'amélioration et à la transformation de ceux-ci (30)."

Il bâtit sa thèse à partir d'arguments historiques. Pour lui, les modes d'habitat individuel et collectif sont traditionnellement implantés dans certaines régions d'Europe. On pourrait même tracer une ligne de démarcation passant par les villes de Brême, Munster en Westphalie, Cologne, Coblenz, Luxembourg et Amiens. Au nord-ouest, c'est l'habitat individuel qui domine tandis que l'habitat collectif serait plutôt implanté sur le reste du continent. Dans une zone intermédiaire comprenant la France du Nord, la Rhénanie, la Westphalie, l'habitat individuel alternerait avec du collectif de taille moyenne.

En fait, pour Stübben, la forme d'habitat idéale est la maison individuelle : "Au point de vue social et hygiénique, la maison individuelle constitue, sans conteste, la meilleure forme d'habitat; toutefois, dans l'appréciation personnelle de beaucoup de personnes, l'habitude et les usages locaux influencent le jugement" (31).

R. Eberstadt procéda à une analyse similaire en étudiant l'évolution de la maison traditionnelle allemande : l'origine de la maison allemande traditionnelle serait la "maison à trois baies". Cette maison de ville étroite serait le modèle de petit habitat à développer pour éviter la monotonie des casernes de logement.

L'auteur signale que ce modèle existe déjà dans certaines villes allemandes et qu'il remplit les exigences d'ordres divers de l'habitat urbain moderne. Ces exigences renvoient à la fois à la modernité et à la tradition, l'une n'excluant pas l'autre (32).

La prise en compte des usages locaux dans la conception d'un habitat moderne est aussi une préoccupation de Henrici. Elle devrait avoir une incidence sur l'aspect formel des villes. Pour lui, le succès d'une opération d'urbanisme dépend du respect des usages en matière d'habitat (33).

Ce thème est aussi développé par Unwin dans son ouvrage "Principes fondamentaux de l'urbanisme", traduit en allemand en 1910. Il insiste, par exemple, sur l'importance d'étudier la manière traditionnelle de bâtir, les habitudes d'utilisation des matériaux, les usages, les préjugés sur la taille et la forme des terrains à bâtir. De même, avant d'entreprendre un projet en un endroit particulier, il convient, selon lui, d'observer ce qui le caractérise du point de vue de l'économie, de l'histoire et de l'art. L'intégration de ces caractéristiques dans un projet est, pour l'auteur, de nature à lui conférer des qualités telles que identité et diversité en rapport avec une tradition (34).

Bien que les usages en matière d'habitat qui concernent des subcultures ne soient qu'évoquées par Stübben- il ne développe pas ce thème- on ne peut être qu'étonné qu'ils ne soient pas passés sous silence car le modèle d'habitat idéal qu'il propose se réfère en grande partie à un mode d'habiter bourgeois. Il ne se lasse pas de répéter que la maison individuelle est supérieure au collectif du point de vue hygiénique, artistique et des bonnes moeurs. Ces bonnes moeurs ne sont pas celles du prolétaire.

Essayons d'éclairer ce modèle d'habiter qui sous-tend le discours de Stübben. Penchons nous pour ce faire sur la notion allemande de Biedermeier. Le mot Biedermeier caractérise le bourgeois tranquille légèrement borné et ingénu.

L'encyclopédie Brockhaus fournit les renseignements suivants : Biedermeier était le pseudonyme sous lequel écrivaient A. Kussmaul et L. Eichrodt.

Ils écrivaient entre 1855 et 1857 des poèmes naïfs dans les "Fliegende Blätter" (les feuilles volantes).

Le Biedermeier correspond à un type d'individus et d'attitudes caractéristiques de l'époque qui précède la révolution de mars 1848. Brockhaus dit : "C'est l'époque où Teutschland mangeait encore tranquillement à l'ombre des choux à choucroute". Rappelons nous aussi, pour compléter ce tableau, de la description que fait F. Reuter de la ville de Stavenhagen. (Cf. note 58 Baumeister). Mais c'est aussi à cette époque, sous la pression de Metternich, que les cercles cultivés sont exclus, dans une large mesure, de la vie publique. Vers 1900 la notion de Biedermeier est valorisée et s'oppose à la culture de salon et à l'éclectisme de la Gründerzeit (1870-1873). On parlait de la "bonne vieille époque". Bien que l'on vécût à l'ère de l'impérialisme allemand et de la révolution industrielle, on pensait avoir trouvé, à la fin du siècle dans le Biedermeier, le modèle de la vie bourgeoise qui évolue sous l'égide de la tranquillité et de la sécurité. On était "Massvoll" (équilibré et mesuré).

Vers 1900 le Biedermeier devient une référence idéale pour une culture de l'habiter. Sur le plan esthétique le Biedermeier se caractérisait par la sobriété ornementale, par la simplicité et la solidité de l'exécution. Il était aussi considéré comme très fonctionnel.

Cette conception stylistique est largement influencée par l'art bourgeois anglais de la fin du XVIIIème. Le mode de vie à la fois simple et confortable s'exprime aussi dans les séjours. Les meubles sont d'une grande simplicité constructive et pourtant ils ne manquent pas de finesse. L'accent est mis sur la qualité du matériau et sur la perfection du travail.

Signalons que le goût pour la maison de campagne anglaise transparait clairement dans les revues d'architecture au début du XXème siècle. De nombreux exemples y sont présentés.

Ces remarques sur le Biedermeier sont autant d'éléments qui permettent de comprendre la préférence accordée par Stübber à un habitat individuel solide, fonctionnel et confortable tel que cela transparait dans "Der Städtebau".

MANIERE DE PENSER L'ESPACE URBAIN

POUR UNE ESTHETIQUE DU PITTORESQUE

On pourrait prendre comme point de départ le jugement que porte Stübben sur l'art urbain allemand du XIXème siècle. Son appréciation se rapproche de celle de Sitte :

"En dépit de Schinkel et Semper, le XIXème siècle a produit peu d'art au niveau de l'urbanisme et cela bien que le développement des villes, durant la deuxième moitié du siècle, ait pris une dimension ignorée des époques précédentes. Le travail du géomètre et l'activité de l'entrepreneur qui parcellise en vue des gains futurs, remplacent encore aujourd'hui le projet de l'artiste constructeur ; ce ne sera qu'à partir du moment où une conception artistique sous-tendra le tout que l'urbanisme pourra être sorti de sa finalité actuelle et que pourront être obtenues des réalisations pouvant se mesurer valablement à celles des époques artistiques précédentes. Si nous pouvons nous fier aux apparences, alors il semble que nous ayons pris en Allemagne le chemin d'une évolution satisfaisante. Nous en sommes redevables aux idées de Sitte" (35).

Dans cette déclaration Stübben mentionne Sitte : nous allons voir que, tout en relativisant l'autonomie du niveau formel, il reprend les grands thèmes que nous avons mis en évidence en analysant l'ouvrage du maître viennois. Un premier passage nous en donne une idée : "La diversité fondée sur la destination, la mise en forme assurant l'identité de chaque rue et place, l'opposition entre l'ouvert et le fermé, le passage de la vue lointaine à la vue pittoresque rapprochée, l'implantation judicieuse des édifices monumentaux, la mesure en toute circonstance, l'embellissement paysager et pictural, et en tout une certaine conception artistique unitaire, tout cela garantit un bel aménagement de la ville moderne. Une ville contemporaine doit avoir une autre allure qu'une ville ancienne, car les conditions de départ sont autres. Toutefois les villes médiévales et baroques restent pour nous des mines dans lesquelles nous pouvons puiser des motifs et des modèles" (36).

A propos des villes médiévales, Stübben mettra l'accent sur le charme qui découle de leur diversité et de la fermeture visuelle des espaces. Il mentionne l'effet pittoresque produit par l'accumulation de signes dans le temps.

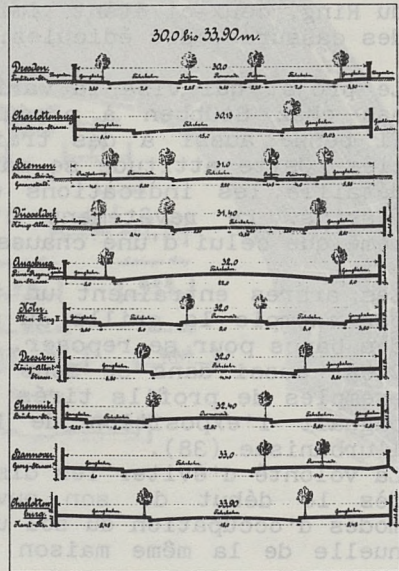
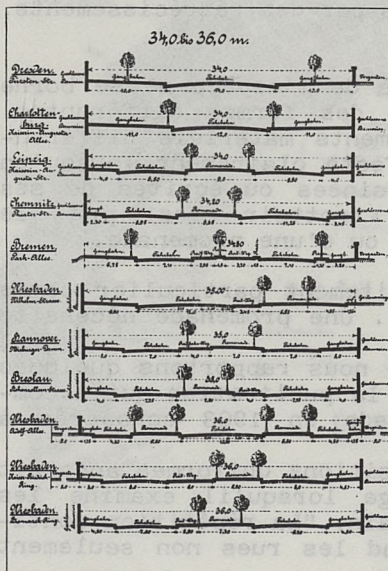
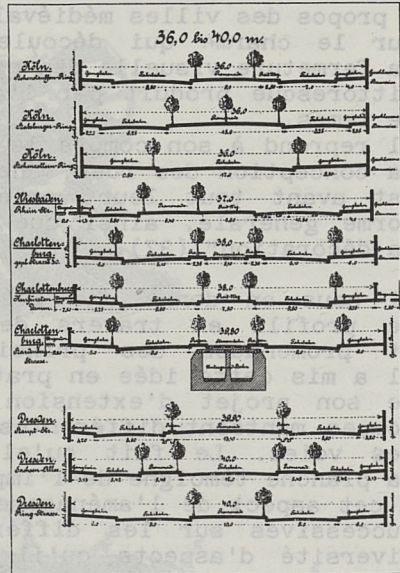
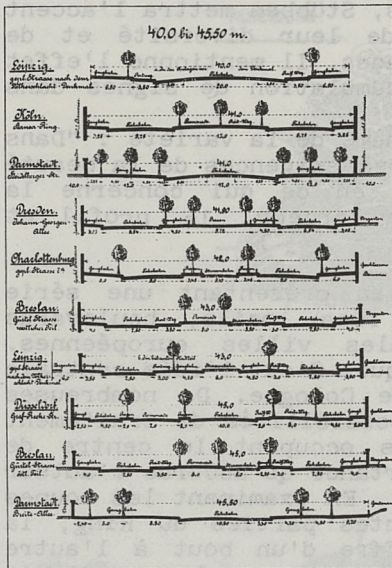
Il reprend à son compte le thème de la variété : "Dans la conception des rues, une des exigences de la beauté est avant tout leur variété en ce qui concerne la forme générale, ainsi que la largeur, le profil et la décoration" (37).

111.21 Il nous en donne une idée en présentant une série de profils en travers des rues, mails, boulevards et promenades des principales villes européennes. Il a mis cette idée en pratique. C'est l'idée centrale de son projet d'extension de Cologne. De nombreuses coupes montrent différentes possibilités de traitement des voies. Le fait qu'elles occupent le centre de la planche témoigne de l'importance qu'accorde l'auteur à cet aspect de l'aménagement. En examinant les coupes successives sur les différentes parties du Ring, la diversité d'aspects qu'il offre d'un bout à l'autre devient patente. En se reportant au plan, on voit comment cette diversité est en même temps de nature à conférer une identité propre à des tronçons d'espace du Ring, ceux-ci étant limités par des rétrécissements, des cassures, des édifices.

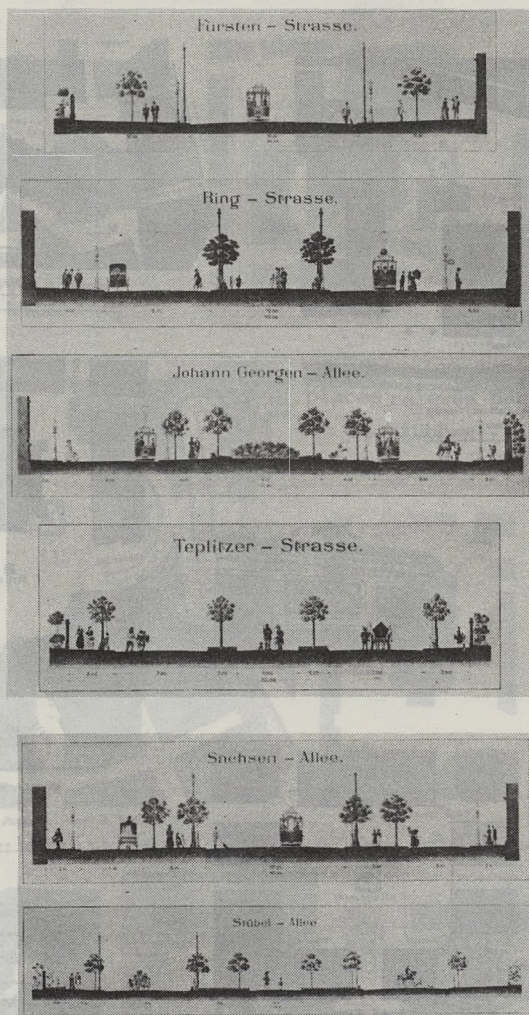
111.20 Le projet qui vise la variété de l'espace ne se borne pas chez Stübben à produire des formes différentes. Il pense aussi à des traitements matériels différenciés. Cette attitude se manifeste clairement lorsqu'on détaille les indications dessinées ou écrites de ses dessins. Le revêtement d'un trottoir n'est pas le même que celui d'une chaussée ou d'une promenade.

111.22 Les arbres entraînent un traitement particulier comme par exemple la grille au sol. Une promenade nécessite des bancs pour se reposer. C'est aussi dans ce sens que nous rapportons quelques exemples de profils tirés de la publication qui accompagnait l'exposition de Dresde en 1903 consacrée à l'urbanisme (38).

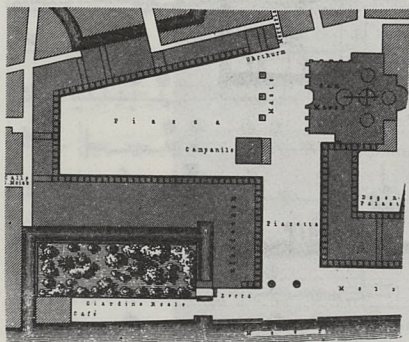
111.23 La volonté d'éviter les dispositions uniformes apparaît dès le début de son ouvrage lorsqu'il examine les modes d'occupation du sol urbain. "La répétition continue de la même maison rend les rues non seulement



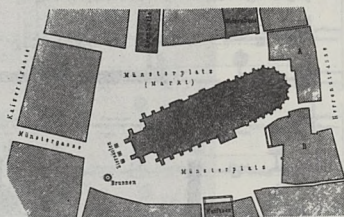
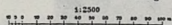
22. Profils de rues
Exposition de Dresde (1903)



23. Profils de rues
Exposition de Dresde (1903)

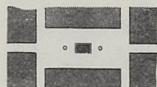


St. Markus-Platz zu Venedig.

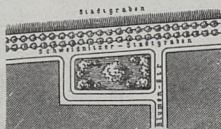


Münsterplatz zu Freiburg i. Br.

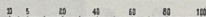
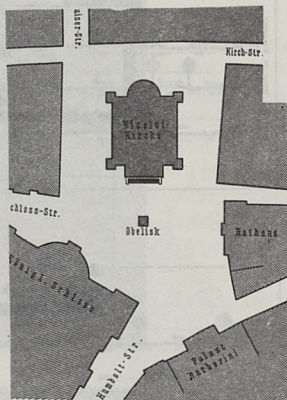
1:2500



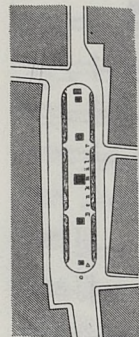
Piazza San Carlo zu Turin.



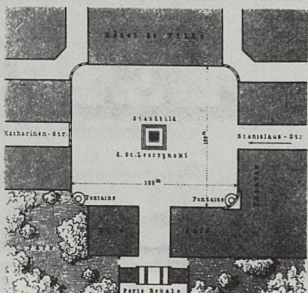
Salvator-Platz zu Breslau.



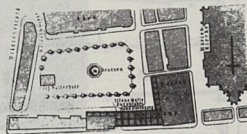
Marktplatz zu Potsdam.



Promenadenplatz zu München.



Stanislaus-
Platz
zu
Nancy.



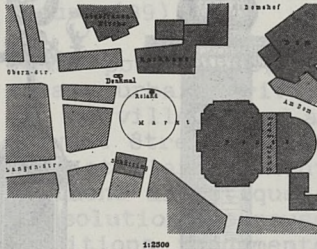
Marktplatz zu Lübeck.

24. Exemples de places relevés par J. Stübgen

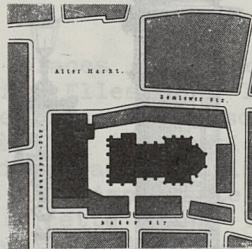
Exposition de Dresde (1907)

22. Profile de nos

Exposition de Dresde (1907)



1:2500
Marktplatz zu Bremen.

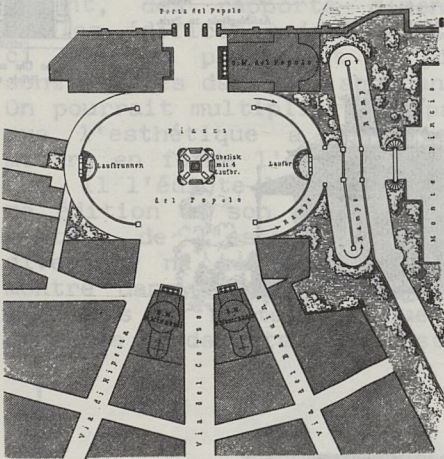


Alter Markt zu Stralfund.

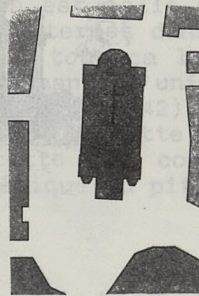


Zentralbahnhofplatz zu Ibsfel.

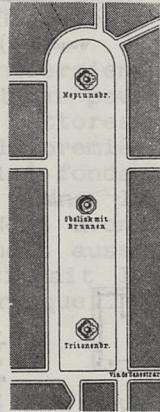
25. Exemples de places relevés par J. Stübgen



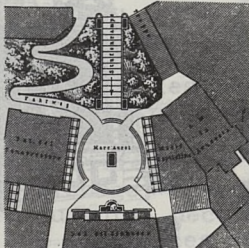
Piazza del Popolo zu Rom.



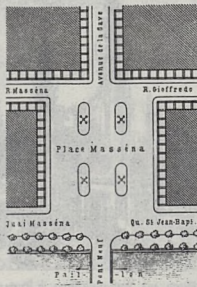
Münsterplatz zu Ulm.



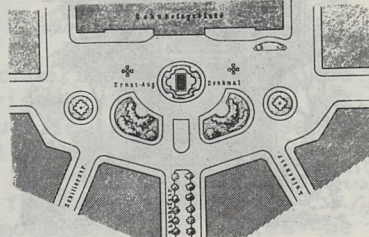
Piazza Navona zu Rom.



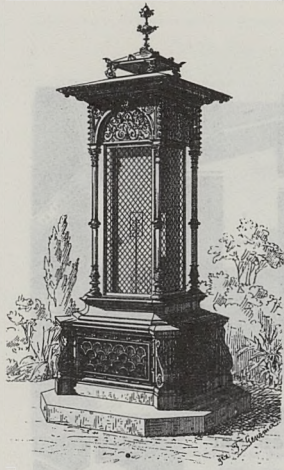
Piazza del Campidoglio zu Rom.



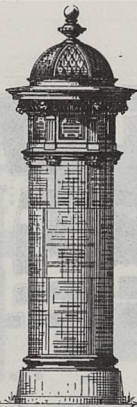
Place Masséna zu Nizza.



Ernst-August-Platz zu Hannover.



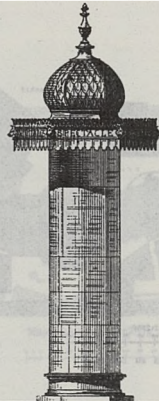
Wetherhäuschen.



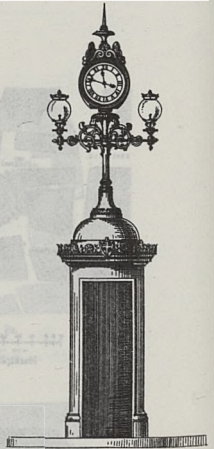
Anschlagstule zu Cöln.



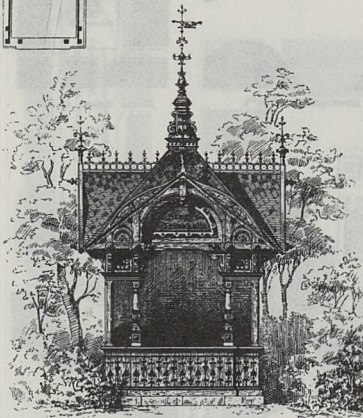
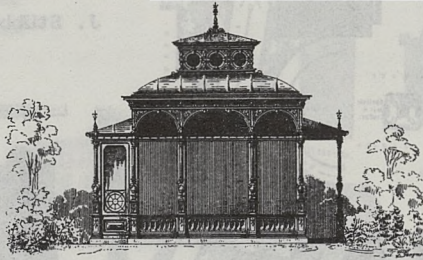
Laternenpfosten mit Anschlagtafel zu Paris.



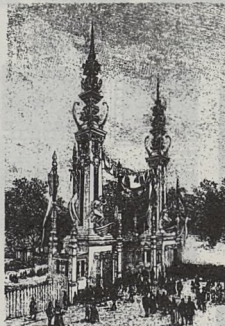
Anschlagstule zu Paris.



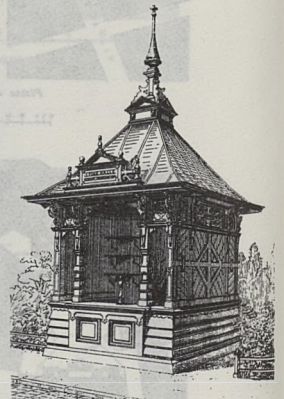
Oeffentliche Uhr zu Wien, verbunden mit Piffoir und Laterne.



Trinkhäuschen zu Cöln.
Hö u. Gr.
Arch.: Eberlein.



Pforte zur Weltausstellung in Paris 1889
errichtet am Quai d'Orfey.



Trinkhäuschen zu Cöln.

uniformes et ennuyeuses mais empêche de prendre en compte les besoins différenciés des familles à l'intérieur" (39).

- ill.24 Comme pour Sitte, les places sont, pour Stübben, un espace urbain privilégié. Elles sont les points forts de la ville. Une attention et un soin particuliers doivent être apportés à leur élaboration : "La conception et l'arrangement des places publiques constituent la tâche artistique la plus importante de l'urbanisme. La solution heureuse à cette tâche fait partie des conditions fondamentales pour la mise en forme satisfaisante de la ville" (40).

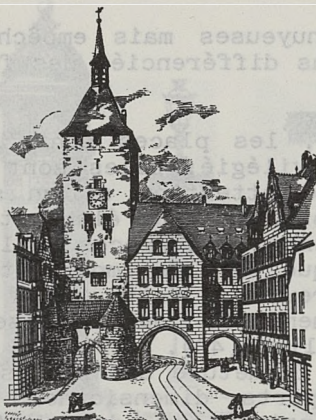
Les problèmes de fermeture des places, de leur regroupement, des rapports dimensionnels entre la place et les édifices principaux, de la situation de ceux-ci sur les places et du pittoresque qui en découle sont étudiés dans une abondante iconographie (41).

On pourrait multiplier les parallèles qui montreraient que l'esthétique à laquelle se réfère Stübben pour mettre en forme l'espace urbain est celle du pittoresque. Il l'édicte lui-même en ces termes dans la première édition de son ouvrage : "En tout ça la loi fondamentale de l'esthétique concernant l'unité dans la diversité ne sera jamais désavouée" (42). Nous avons montré dans le chapitre consacré à Sitte, mais aussi à propos de Baumeister que cette loi constituait le principe fondamental de l'esthétique du pittoresque.

POUR UNE ESTHETIQUE RAISONNEE : AUTONOMIE RELATIVE DU NIVEAU FORMEL

Utiliser les exigences fonctionnelles et techniques pour contribuer à l'agrément visuel de la ville est un souci que nous retrouvons dans le chapitre consacré aux différentes sortes de mobilier urbain : kiosques, affichage, bancs, panneaux d'indication, fontaines, monuments, décorations pour les fêtes (43).

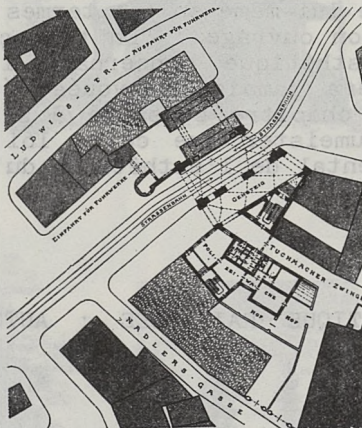
- ill.26 Les exigences fonctionnelles modernes des voies ne sont pas en contradiction avec l'aménagement architectural de l'espace urbain. Une mise en forme des rues et des places qui leur accorde une identité en rapport



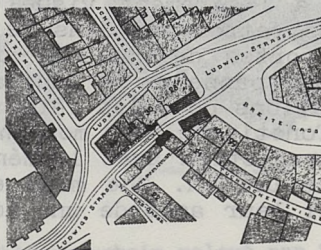
Weisser Torturm zu Nürnberg nach ausgeführter Verkehrsverbesserung.

Weisser Torturm zu Nürnberg.

27. Aménagement de la Weisser Torturm à Nuremberg



Zustand nach ausgeführter Verkehrsverbesserung.



Früherer Zustand.

avec leur destination, permet une variété, qui, selon Stübben, l'emporterait sur les créations des siècles passés. Une multitude de possibilités liées aux exigences nouvelles s'ouvre aux bâtisseurs de villes contemporains : les places de circulation ouvertes, les places architecturales fermées, la variation dans la largeur des rues, les décrochements de façades, la disposition des édifices monumentaux garantissent des effets visuels intenses. L'étroite relation du niveau de l'esthétique avec les autres niveaux de conception de l'urbanisme sous-tend la pensée de Stübben : "Ce qui est dit des exigences de la circulation reste valable pour les exigences hygiéniques, sociales et économiques, elles n'entravent pas l'action de l'artiste en matière d'urbanisme, elles lui fournissent la matière qu'il s'agit de mettre en forme et de sublimer. Plus cela se fera de manière individuelle et diversifiée, mieux ce sera". (44)

L'autonomie relative du niveau formel qui transparait dans cette phrase est clairement affirmée plus loin : "Les exigences de la beauté ne sont pas autonomes. Encore plus que pour d'autres créations, la beauté, en matière de planification urbaine, est parfaite convenue". (45)

Puisqu'il ne saurait être question, pour Stübben, de déconnecter l'esthétique urbaine des autres niveaux intervenant dans la conception d'une ville, cela veut dire que cette esthétique s'alimente de ces niveaux et y puise son sens.

ill.27 Le réaménagement de la Weisser Torturm à Nüremberg est un exemple caractéristique de cette conception. Cette porte était une entrée dans la ville du temps où elle était fortifiée. A l'époque de Stübben, elle formait un obstacle à la circulation. Le projet permettait de satisfaire les nouvelles exigences du trafic en séparant les circulations de tramways, des automobiles et des piétons. Il permet de répondre aux exigences hygiéniques en aérant le quartier. Il témoigne du souci de l'aménageur qui cherche à produire un parcellaire acceptable. La possibilité de rétrocéder des mètres carrés de plancher situés au-dessus de la voie constitue une économie pour la commune. Enfin, ce projet répond à des intentions esthétiques.

Il conserve la fermeture visuelle formée par la porte. La continuité de l'ensemble, tour et porte, est assurée par le tissu urbain. Ces intentions correspondent à des principes de l'esthétique du pittoresque : l'effet d'un bâtiment est amoindri s'il est isolé au milieu d'une place ; la fermeture visuelle des rues par des monuments facilite le repérage. Symboliquement le passage reste marqué, et le rapport avec une histoire de la ville est maintenu.

L'autonomie relative de l'esthétique est une caractéristique de la forme de l'urbanisme prôné par Stübben. Dans un sens, elle peut être comprise comme une stratégie où le projet d'urbanisme (ou d'architecture) serait capable de répondre à toutes les exigences en les intégrant dans son propre système esthétique. Une dizaine d'années plus tard, cette conception sera oubliée. Le fonctionnalisme sera la doctrine dominante. La forme ne sera plus que l'expression de la fonction.

NOTES - J. STUBBEN : DER STADTEBAU

1) - J. Stübben - Der Städtebau (l'urbanisme). IV partie section 9 du Handbuch der Architektur, A. Kröner Verlag, Stuttgart 1907. 2ème édition - 1ère édition 1890. Nous utilisons surtout la 2ème édition. Les indications des pages contenant les passages cités s'y rapportent.

Josef Stübben 1845-1936, auteur d'une centaine de plans d'urbanisme publia outre Der Städtebau en 1911, Der Städtebau in England (l'urbanisme en Angleterre) et en 1915 Vom Französischen Städtebau (De l'urbanisme français). Il n'écrit pas sur l'urbanisme espagnol.

2) - Stübben opus cité p. 3

3) - Dans un compte-rendu de l'exposition sur l'aménagement des villes qui se tint à Desde (Städtebauausstellung) il mentionne les qualités du plan d'extension de Metz, en particulier que celui-ci met très bien la vieille ville en relation avec Montigny. Il fera aussi remarquer que l'emplacement de la gare prive la ville de toute relation avec les Sablons. (Zentralblatt der Bauverwaltung 1903 p. 434)

4) - Stübben était directeur des travaux publics à Aix-la-Chapelle de 1876 à 1881. En 1880 il obtient le premier prix pour un projet d'extension de Cologne. Il est appelé dans cette ville pour diriger l'exécution de son plan. En 1889 il échange son titre d'architecte de la ville contre celui d'architecte en chef (Stadtbaurat). En 1892 le conseil municipal l'appela aux fonctions d'échevin des travaux publics et le roi lui accorda le titre de conseiller royal (Königlicher Baurat) Cf. Traduction de Büls, bourgmestre de Bruxelles, du rapport présenté par Stübben au congrès international des ingénieurs de Chicago. Büls, ed. E.L. Claesen, Bruxelles 1895.

5) - Büls, traduction cité note 4.

6) - Stübben présente un tableau comparatif des règlements des grandes villes allemandes, Berlin, Hambourg, Munich, Dresde, Cologne, Brême, Stuttgart, Dusseldorf, Erfurt, Wiesbaden, Karlsruhe et d'autres villes européennes : Vienne, Budapest, Bruxelles, Paris, Rome. Les points comparés sont : plus grande hauteur des immeubles admise en fonction de la largeur de la rue et de la largeur des cours. Surface minimum des cours qui est admissible. Nombre maximum d'étages permis. Autorisation d'appartements partiellement enterrés. Distance minimum entre immeubles. Exigences concernant la résistance au feu des escaliers. Exigences réglementaires concernant le mode d'occupation continu ou discontinu du sol dans certaines zones.

NOTES - J. STÜBBEN : DER STADTEBAU

Possibilités réglementaires d'expropriation en dehors des alignements prévus pour établir de nouvelles rues. Les résultats sont comparés aux propositions que Baumeister formula pour les mêmes points ainsi qu'aux propositions du "Deutscher Verein für Gesundheitspflege" (Association allemande pour l'hygiène publique. J. Stübben opus cité.)

La bibliographie citée par Stübben concernant les règlements d'urbanisme en général et les règlements constructifs particuliers témoignent d'une connaissance approfondie dans ce domaine. Il cite plus de 90 titres. Parmi ceux-ci : Trelat E. Contribution de l'architecture à la salubrité des maisons et des villes. Paris 1890. Barde Ch. Salubrité des habitations et hygiène des villes, Paris 1892. Cf. Stübben opus cité pages 415-418.

7) - Stübben opus cité p. 35

8) - Cf. Stübben opus cité p. 43

A propos des voies radiales qui convergent au centre ville il fait remarquer qu'une des conditions à un développement économique sain de la ville est de maîtriser le déplacement du centre de gravité de ce système. En effet, c'est autour de lui que se développe la "City" (hypercentre). Les déplacements de la "City" favorisent la spéculation foncière.

9) - Cf. Stübben opus cité p. 44. Stübben ne surestime pas comme Fritsch la valeur des artères de ceintures, leur importance est liée selon lui à la proximité du centre ainsi qu'à des conditions particulières dans certaines villes.

Stübben n'utilise pas non plus son analyse pour produire un modèle abstrait d'organisation de la ville tel qu'a pu le faire Fritsch. Pour lui des notions telles que voie radiale et périphérique qui dérivent de la géométrie n'ont qu'une valeur approximative. Un bon plan de ville n'est pas pour lui un exercice de géométrie. Il n'envisage pas non plus de satisfaire aux exigences hygiéniques en laissant pénétrer "la nature" le long des radiales. Envisager ainsi la ville ne serait pas réaliste et ne produirait pas un environnement urbain. (modèle de Fritsch. Voir note 3 dans le Handbuch der Architektur).

10) - Stübben fera remarquer que l'utilisation systématique de diagonales produit un maillage triangulaire qui est commode pour les déplacements. Aussi les voies diagonales attirent-elles la circulation. La forme triangulaire des "blocs à bâtir", lorsqu'elle se répète trop souvent, devient gênante pour une exploitation rationnelle des sols. Aussi convient-il, selon lui, de limiter le nombre des voies diagonales et surtout de ne pas

NOTES - J. STÜBBEN : DER STADTEBAU

ériger leur utilisation en système de composition. Cf. Stübben opus cité p. 305.

11) - Stübben opus cité p. 305.

Dans le même ordre d'idées l'auteur mentionne le schématisme du quadrillage des grandes villes américaines et dit : "Alors que nous essayons d'individualiser nos rues et que nous leur donnons des noms propres, on se tire d'affaire, en Amérique, avec des numéros et des lettres".

12) - Stübben opus cité p. 21

Un proverbe rhénant dit à ce sujet : "Plutôt petit et comme cela me plaît qu'en location dans un palais".

13) - Cf. Stübben opus cité p. 22

Citant Luthmer, Der Zeitgenosse, Stübben dit : "La maison familiale devrait être la "maison normale".

14) - En s'appuyant sur des critères objectifs d'ordre hygiénique et social, Stübben transcrit aussi un idéal d'habitat de la bourgeoisie. Une étude allemande récente relate le développement depuis le début du XVIIIème siècle de cet habitat. L'univers familial devient un univers privé. Il devient indécent de rendre visite à des amis sans s'être annoncé au préalable. Apparaît la forme moderne de la politesse qui vise à protéger la liberté et l'intimité de l'individu et de la famille. Cette prise de distance par rapport au monde du travail et des affaires aura des répercussions sur l'organisation spatiale des maisons et des maisons entre elles. Le propriétaire bourgeois entoure sa maison de murs et de haies. Cf. H. Zinn. Entstehung und Wandel bürgerlicher Wohngewohnheiten und Wohnstrukturen. In Wohnen im Wandel P. Hammer Verlag. Voir aussi à ce sujet dans le même ouvrage G. Korff. Puppenstube als Spiegel bürgerlicher Wohnkultur. Traduction de cet article dans Urbi n° 2, 1979.

15) - L'objectif visant la disparition des casernes de logement dont on trouvait les plus beaux exemples à Berlin, est mis en avant par la plupart des auteurs qui ont un discours sur la ville.

16) - Cette idée sera reprise par Stübben à propos de l'habitat destiné aux couches de population défavorisées.

17) - Comme en témoigne par exemple l'organisation des maisons de poupées à la fin du XIXème siècle, la maison familiale n'est plus le lieu de production des produits de consommation domestiques. Dans le domaine de l'alimentation, la confection des repas se résume à leur préparation. "A partir du moment où l'on achète une escalope chez le boucher le hachoir devient inutile, et lorsqu'on peut envoyer la bonne chez le marchand de beurre,

NOTES - J. STÜBBEN : DER STADTEBAU

oeufs, fromage, la baratte et le poulailler deviennent superflus". (Cf. G. Korff, opus cité note 14). La maison bourgeoise ne doit donc pas être trop éloignée des lieux d'approvisionnement.

18) - Pour éviter de telles pratiques qui vont "surdensifier" certains îlots, Stübben rapporte l'exemple d'un îlot carré à Ostende qui présente en son centre un équipement public : une piste de patins à roulettes. Cf. Stübben opus cité p. 60

19) - L'effet ennuyeux produit par un système d'îlots rectangulaires réguliers est bien démontré par la ville de Mannheim. Cf. Stübben opus cité p. 57

20) - L'auteur fera remarquer que l'incidence du prix du foncier sur une parcelle trop grande risquera de retarder l'occupation de celle-ci ou encore d'entraîner une surdensification pour rentabiliser le prix du terrain.

21) - Stübben fait remarquer que dans certaines extensions de villes françaises les îlots triangulaires composent des quartiers entiers. Cette forme est en rapport avec des axes diagonaux. Les inconvénients pour la construction et ceux apportés par l'augmentation du trafic dû aux axes diagonaux, sont compensés par une plus grande valeur des parcelles aux angles.

22) - Remarquons ici comme nous l'avons fait à propos de Sitte à la fin du paragraphe "Un ordre spatial à réinstaurer", l'étroite relation qui est envisagée par Stübben entre l'espace rue et les bâtiments qui le bordent. L'espace rue est découpé dans le tissu urbain. Le bâtiment n'est pas envisagé comme autonome par rapport aux voies de circulation.

23) - Une abondante bibliographie témoigne de l'importance accordée par l'auteur au problème de l'habitat ouvrier. Plus de 40 ouvrages ou articles allemands et étrangers sont cités. Parmi les derniers figurent plusieurs titres français ressortissant aux Nouvelles Annales de la Construction, au Moniteur des Architectes et de la Revue Générale des Architectes. Cf. Stübben opus cité pages 41-42.

Rappelons ici que la première édition de Der Städtebau date de 1889. La deuxième à laquelle nous nous référons date de 1907. Elle contient les références à des ouvrages publiés en 1905. On peut constater que la remise à jour bibliographique est faite.

24) - Nous retrouvons ici des possibilités évoquées à la fin du paragraphe "Mode d'occupation des sols".

NOTES - J. STÜBBEN : DER STADTEBAU

25) - Cf. Stübben opus cité p. 70

26) - Cf. Stübben opus cité p. 70

27) - Cf. Stübben opus cité p. 84

28) - Se référant au développement des transports en commun en Grande Bretagne et aux Etats-Unis, l'auteur pense que l'Europe continentale n'en n'est qu'à ses débuts dans ce domaine. A cette époque il existe encore en Allemagne des trains tractés par des chevaux. Cf. Stübben opus cité p. 247

29) - Stübben propose d'éviter les fils, suspensions et mats à proximité des ensembles monumentaux pour éviter leur défiguration. Cf. Stübben opus cité p. 258

30) - Stübben opus cité p. 9

31) - Stübben opus cité p. 19

32) - Cf. Rudolf Eberstadt - Handbuch des Wohnungswesen. G. Fischer - Jena 1910. pages 60-61

Eberstadt se réfère implicitement à l'habitat qui se développa à Brême. Une étude récente de l'évolution de l'habitat à Brême montre qu'un "frein réglementaire" au développement des casernes de logement fut institué dans cette ville. Cela arriva au milieu du XIXème siècle suite à des propositions qui tentèrent d'introduire à Brême le logement collectif. On donna la préférence à l'habitat individuel. L'auteur de cette analyse en s'appuyant sur des statistiques de 1900 nous montre aussi que tous les problèmes concernant l'habitat des couches défavorisées ne se résolurent pas avec le petit habitat typique de Brême. En particulier, l'usage d'avoir chez soi des "coucheurs" avec ses conséquences désastreuses ne fut pas endigué du fait des difficultés financières qu'entraînait l'accession à la propriété, chez les gens de condition modeste.

Cf. G. Albrecht. Das Bremer Haus, ein Sonderfall in der deutschen Baugeschichte. In Wohnen im Wandel opus cité - note 14

33) - Cf. Karl Henrici - Beiträge zur praktischen Aesthetik im Städtebau. Eine Sammlung von vorträgen und Aufsätzen.

Callwey - München. L'article auquel nous nous référons, Der Individualismus im Städtebau fut publié la première fois dans Deutsche Bauzeitung - juin 1891.

Dans un autre article, Henrici déclare que pour couvrir les besoins en matière d'habitat il s'agit d'abord de les connaître et savoir que ces besoins sont totalement différents selon les endroits.

NOTES - J. STUBBEN : DER STADTEBAU

Ces différences comprennent aussi celles ayant trait à une manière de vivre. "Ce qui importe d'abord c'est le programme qui doit être conçu en fonction de l'endroit, à partir de statistiques soigneusement établies et d'après l'étude des inclinations et usages des hommes ; que ceux-ci soient objectivement valables ou pas, ils n'en constituent pas moins des facteurs qui contribuent au succès d'une opération". Aussi, concernant l'établissement d'un idéal en matière d'habitat, l'auteur pense que les normes générales ne rangent qu'en deuxième ou troisième position. Il met quelque peu en doute le bien fondé de réduire l'habitat pour les couches défavorisées à un certain nombre de normes tel que cela transparait au travers du discours de certaines associations. Henrici cite l'association pour l'hygiène publique. Tout en reconnaissant le désintéressement de ces organismes, Henrici émet quelques doutes quant à leur représentativité réelle. En effet, selon lui, ces organisations s'arrogent de plus en plus un droit de parole exclusif.

Cet article *Über Billige Wohnungen, kleine Häuser, Mietskasernen, Staffelbauordnungen und dergleichen* ; fut publié pour la première fois dans *Zentralblatt der Bauverwaltung*, février 1902.

34) - Raymond Unwin - *Grundlagen des Städtebaues*. Titre anglais *Town Planning and Practice*. Traduit de l'anglais par L. Mac Lean. Baumgärtel, Berlin 1910.

Unwin met l'accent sur les compétences particulières que nécessite une bonne connaissance du milieu. Il signale que la plus grande partie de ce travail devrait être confiée à des sociologues, des historiens et archéologues qui auraient une connaissance particulière du lieu. Pour lui, rassembler un tel savoir n'est pas du ressort exclusif de celui qui devra établir le plan de la cité. Cela ne doit pas empêcher le concepteur de faire ses propres enquêtes. Il suggère aussi que ces connaissances pourraient être le résultat d'un travail volontaire des habitants.

35) - Stübben opus cité p. 203

36) - Stübben opus cité p. 314

37) - Stübben opus cité p. 74

38) - *Die Deutschen Städte - Geschildert nach den Ergebnissen der ersten deutschen Städte-Ausstellung zu Dresden. 1903* F. Brandstetter Leipzig 1904

39) - Stübben opus cité p. 25

40) - Stübben opus cité p. 200

NETZ PITTORESQUE

NOTES - J. STÜBBEN : DER STADTEBAU

41) - Concernant les dimensions d'une place en fonction de la hauteur des bâtiments, Stübben se réfère explicitement à l'ouvrage de H. Maertens Der optische Massstab, Berlin 1884 2ème édition. Cf. Stübben opus cité p. 209

42) - Stübben Der Städtebau - 1ère édition, 1890, p. 51

43) - La place réservée à l'exposé du mobilier urbain est considérable. Elle reflète l'importance accordée à l'aspect à la fois pratique et esthétique du projet sur la ville. Cf. Stübben opus cité pages 431-459 et pages 479-535

44) - Stübben opus cité p. 306

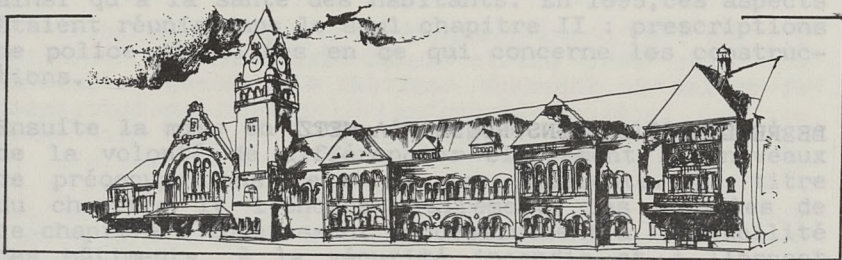
C. Gurlitt dans un article intitulé : "Der deutsche Städtebau" exposa des préoccupations semblables. Cet article fait partie de la publication qui accompagnait l'exposition d'urbanisme de Dresde en 1903.

"La beauté d'un quartier ne réside pas dans le fait qu'on y retrouve plusieurs fois la même image, mais dans le fait que les impressions changent le plus souvent possible." Cette diversité est liée pour lui à "un respect scrupuleux des besoins et des exigences". Cf. Die Deutschen Städte - opus cité note 38.

45) - Stübben opus cité p. 314

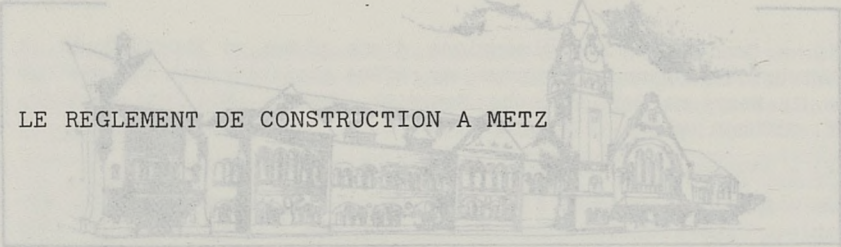
Nous relèverons alors une caractéristique importante de l'esthétique du pittoresque : l'absence de coupure entre la conception de l'urbanisme et celle de l'architecture. Les deux niveaux de conception sont entremêlés et définissent ce que l'on pourrait appeler : architecture urbaine. Nous chercherons alors à expliciter comment son apparition fut facilitée en cette période d'éclectisme architectural. Nous nous interrogerons enfin sur l'emploi des styles historiques : comment participent-ils à l'esthétique du pittoresque ? Quel rôle jouent-ils dans l'entreprise de germanisation de Metz ? Comment ouvrirent-ils un chemin vers l'architecture moderne ?

 METZ PITTORESQUE



Jusqu'à présent nous avons défini l'esthétique du pittoresque à partir des thèses de Baumeister, Stübben et Sitte. Nous avons appelé le corps de notions qui résultait de leur étude : "Handbuch der Architektur". A propos de l'extension de Metz, nous allons maintenant relire ces thèses. Elles nous fourniront des outils d'analyse de l'espace et de sa mise en forme. Nous garderons le même ordre de lecture que dans la partie précédente : nous étudierons d'abord le règlement de construction que nous mettrons en rapport avec les idées de Baumeister. Puis, nous analyserons les tracés du plan d'extension en relation avec les écrits de Stübben et Sitte.

Nous relèverons alors une caractéristique importante de l'esthétique du pittoresque : l'absence de coupure entre la conception de l'urbanisme et celle de l'architecture. Les deux niveaux de conception sont entremêlés et définissent ce que l'on pourrait appeler : architecture urbaine. Nous chercherons alors à expliciter comment son apparition fut facilitée en cette période d'éclectisme architectural. Nous nous interrogerons enfin sur l'emploi des styles historiques : comment participent-ils à l'esthétique du pittoresque ? Quel rôle jouent-ils dans l'entreprise de germanisation de Metz ? Comment ouvrirent-ils un chemin vers l'architecture moderne ?



LE REGLEMENT DE CONSTRUCTION A METZ

Le plan d'extension de 1903 est accompagné d'un règlement de construction. Son examen révèle la filiation qui l'unit aux idées de Baumeister qui demandait la mise en place d'un règlement clair et précis comportant des normes chiffrées. Rappelons que, pour lui, un des buts principaux de la réglementation est l'amélioration de l'hygiène dans les villes. Rappelons aussi que pour Baumeister tout moyen réglementaire devrait s'abstenir d'empiéter sur le domaine de l'esthétique et que les normes en matière de construction ne devraient entraver ni le progrès technique ni l'innovation dans le domaine de l'habitat. Une autre de ses idées est appliquée à Metz : la maîtrise du foncier. En effet, après le marchandage avec les militaires, la ville devint propriétaire unique de l'ensemble des terrains nécessaires à l'extension. La division parcellaire et la vente aux promoteurs privés lui succéderont.

Nous étudierons le règlement de Metz à partir de deux rédactions successives : celle de 1895 et celle de 1903, (toutes deux écrites en allemand et en français).

Une première observation s'impose : ce règlement traduit les préoccupations des urbanistes allemands. Baumeister les a résumées en deux thèmes essentiels à l'élaboration des plans d'aménagement des villes : la circulation et l'habitat.

Les têtes de chapitre sont éloquentes à cet égard en particulier lorsqu'on compare le règlement de 1903 à celui de 1895. Nous reproduisons la table des matières de ces deux règlements en annexe à la fin de ce chapitre. En 1903, nous avons, chapitre III : prescriptions par rapport à la voirie et la circulation, chapitre IV : prescriptions relatives à l'accès, à la

stabilité et à la résistance au feu des bâtiments ainsi qu'à la santé des habitants. En 1895, ces aspects étaient réunis dans le seul chapitre II : prescriptions de police détaillées en ce qui concerne les constructions.

Ensuite la mise en forme du règlement de 1903 témoigne de la volonté de différencier clairement les niveaux de préoccupations relatifs aux bâtiments. Le titre du chapitre IV l'énonce clairement. Les articles de ce chapitre s'intéressent successivement à la stabilité des bâtiments, à la sécurité incendie et à l'aspect hygiénique. Dans le règlement de 1895, il est question (chap. II), après les problèmes d'alignement, de la hauteur des bâtiments en relation avec des préoccupations hygiéniques que l'on retrouve à la fin du chapitre II. L'article 32 consacré aux calculs statiques, qui pourrait être rattaché à l'article 27, concernant la stabilité, intervient après des prescriptions relatives à la sécurité incendie.

INTRODUCTION DE NOUVELLES NOTIONS

Le règlement de 1903 introduit deux nouvelles notions: celle du coefficient d'emprise au sol et celle de pièces destinées à un séjour permanent de personnes.

La notion d'emprise au sol, qui n'existait pas précédemment, apparaît dans l'article 36 relatif à la superficie à surbâter suivant les différentes zones de la nouvelle ville mais aussi de la ville vieille. On se reportera à ce sujet au tableau page 187.

Etant donné que pour chaque zone le nombre d'étages est défini, ce coefficient devient pratiquement un coefficient d'occupation des sols.

La notion de locaux destinés au séjour continu de l'homme vient remplacer et étendre celle de pièces d'habitation. Cette dernière ne recevait auparavant aucune précision. Nous reproduisons ici successivement les articles 40 et 41 du règlement de 1903 et l'article 46 du règlement de 1895. En ce qui concerne la notion de locaux destinés au séjour permanent, on se référera aux articles 40 § 1 et 41 § 1 de 1903.

Nous les citons intégralement dans leur version d'origine

ART. 40 - Eclairage et aérage des pièces intérieures.

1. Tous les locaux destinés au séjour continu de l'homme, dont font partie aussi les cuisines, ateliers et salles de fabrication, doivent être aérés et éclairés par des fenêtres latérales de dimensions suffisantes et de dispositions convenables, s'ouvrant directement sur l'air libre.

2. La surface éclairante des fenêtres mobiles doit être ordinairement au moins de 1 mètre carré pour 30 mètres cubes d'espace.

3. Les pièces, dont la disposition ou la destination exigent un éclairage par le haut, peuvent, par exception, être éclairées par un larmier à condition d'avoir un éclairage suffisant et un changement suffisant de l'air.

4. Tous les autres locaux que fréquentent des personnes, escaliers, corridors, cabinets d'aisance etc... doivent recevoir l'air et la lumière au minimum par des cours ou des puits d'éclairage d'au moins 6 mètres carrés de superficie et qui peuvent être aérés convenablement.

5. Les puits d'éclairage qui doivent produire de la lumière par le haut, à quelques pièces seulement, peuvent être construits dans des dimensions plus petites, suivant les circonstances, si toutefois leur hauteur ne dépasse pas 5 mètres.

ART. 41 - Locaux destinés au séjour continu de l'homme.

1. Sont considérés comme locaux destinés au séjour continu de l'homme, toutes les pièces d'habitation, chambres à coucher, cabinets de travail, ainsi que les cuisines, salles de débits et ateliers.

Ne sont pas considérés comme tels les cabines de bains, cabinets d'aisance, paliers, corridors, cages d'escalier, garde-manger, magasins et buanderies.

2. Tous les locaux destinés au séjour continu de l'homme doivent être parfaitement secs. Les murs en élévation doivent être protégés contre l'humidité montant

de la terre par des moyens d'isolation.

3. Le plancher des rez-de-chaussée doit être posé au moins 0,10 m au-dessus du couronnement arrêté de la chaussée. Sur un terrain incliné, cette hauteur doit exister à l'endroit le plus élevé.

4. L'établissement de logements indépendants, dont le plancher se trouve en contrebas de la surface du sol, n'est pas permis. La disposition de quelques pièces d'habitation et dépendances dans la cave est permise dans des circonstances particulières, surtout quand l'humidité du sol est tenue à l'écart par des mesures convenables.

5. La hauteur des pièces entre planchers et plafonds ne doit pas, dans les constructions neuves, être inférieure à 2,80 m. Si des maisons d'habitation ou des fabriques sont reconstruites, mais en maintenant leurs parties essentielles, il est permis de donner aux étages une hauteur de 2,60 m, si toutefois les locaux respectifs n'étaient pas plus hauts avant. Les locaux disposés sous les combles, ainsi que les cuisines dans la cave, peuvent avoir, même dans les nouvelles constructions, une hauteur de 2,50 m entre plancher et plafond. Pour les plafonds en pente, cette mesure est à prendre à la moyenne.

ART. 46 - Eclairage et aérage des logements et largeur des corridors. (1895)

Toutes les pièces destinées à l'habitation doivent être pourvues de fenêtres mobiles s'ouvrant directement à l'air libre, et dont le jour doit être égal à au moins $\frac{1}{12}$ de la superficie des pièces.

Des exceptions sont admises pour les locaux non habités et pour les mansardes, et pour les cas où, avec l'accord de la Mairie, la pénétration de l'air et de la lumière peut être assurée d'une autre manière. Les corridors, sur lesquels s'ouvrent des portes de locaux destinés à l'habitation doivent avoir une largeur proportionnelle à l'importance de ces locaux et au minimum un mètre.

Le mode de calcul rapportant la surface éclairante au "cubage" du local, est toujours en vigueur à l'heure actuelle en Allemagne.

Art. 42.

a) Les tuyaux pour les égouts sont établis en plomb ou en fonte et sont reliés par des joints étanches à ces égouts. Les tuyaux doivent être souterrains à l'égout, à l'exception de ceux qui sont destinés à recevoir les eaux de pluie et les eaux ménagères. Il est strictement défendu d'y introduire des matières solides, des débris de bois, de fer, de zinc, de cuivre, de plomb, de verre, de papier, de chiffons, de laines, de matières fécales, de l'urine, ainsi que toute substance pouvant occasionner le fœdus ou une explosion, ou dégrader les propriétés de la canalisation.

b) Les tuyaux de fabrication à de condensation ne peuvent être déversés à l'égout qu'en vertu d'une permission spéciale de la Mairie.

ART. 42.

Conduites d'eaux pluviales et ménagères.

Pour les propriétés qui sont rattachées à la canalisation publique, la Mairie prescrira spécialement dans chaque cas, les dispositions à suivre pour la conduite des eaux à l'égout.

La conduite des eaux ménagères doit, dans tous les cas, être établie souterrainement au moyen de tuyaux étanches.

Lors de l'établissement d'égouts dans une rue qui n'en a pas encore, toutes les propriétés de cette rue devront faire établir des descentes d'eau dans les six mois qui suivront la sommation de la faire émanant de la Mairie.

Il est strictement interdit de faire écouler dans les égouts ou dans les caniveaux publics, des matières fécales, des matières solides ou autres résidus qui, d'après l'avis de la Mairie, pourraient nuire à la salubrité ou occasionner quelque inconvénient.

ART. 43.

Portes cochères.

Les terrains urbains sur une profondeur de plus de 40 mètres devront être pourvus d'une porte cochère d'au moins 2,80 mètres de hauteur et de 2,50 mètres de largeur, mesures intérieures, donnant accès à toutes les parties de tous les bâtiments jusqu'à une distance de 20 mètres (mesurés horizontalement) de la porte cochère.

La Mairie pourra donner dispense de cette prescription pour les terrains suburbains qui, par suite de son observation, éprouveraient une dépréciation considérable.

ART. 44.

Ouvertures obligatoires dans les murs donnant sur la voie publique.

La Mairie pourra, lorsqu'elle le jugera nécessaire, prescrire que les murs donnant sur la voie publique et atteignant une hauteur de plus de 2 mètres devront présenter par chaque 8 mètres carrés de surface au moins un mètre carré d'ouvertures, soit en portes, soit en fenêtres. Les distances entre les ouvertures dépendront du plus ou moins d'accessibilité du terrain et de l'emplacement où se trouvent les bouches d'écoulement dans les rues, et seront fixées dans chaque cas par la Mairie.

b) Lors de l'établissement d'égouts dans les rues qui n'en étaient pas encore pourvus, les propriétés adjacentes devront être également reliées, en plus tard dans un délai de trois mois après l'ouverture faite par la Mairie. Il en sera de même pour les raccordements d'eau existant dans les rues déjà canalisées, à l'exception des propriétés qui ne sont pas destinées à recevoir les eaux pluviales.

c) Le diamètre des tuyaux principaux ne doit pas en général être plus de 45 centimètres, excepté s'il s'agit de parcelles de terrain d'une superficie dépassant la grandeur normale. Le diamètre pourra être de 55 centimètres seulement dans le cas de trois petites parcelles de terrain.

En principe, chaque parcelle de terrain ne comporte qu'une conduite d'écoulement de l'eau. Les tuyaux des environnements doivent avoir un diamètre de 4 à 10 centimètres et être souterrains, sans interruption, sans interruption, de leur point de départ ou de départ (c) au tuyau de plomb ou au tuyau principal avec lequel ils doivent se relier au point de leur origine.

1. Extrait du projet de règlement de construction de Metz paraissant en 1895

DEVELOPPEMENT DES PREOCCUPATIONS HYGIENIQUES

Au travers des différents paragraphes des articles 40 et 41 de 1903, se manifeste très clairement l'importance accrue portée à l'hygiène, non seulement en matière d'habitat mais aussi en ce qui concerne les lieux de travail. Le paragraphe 1 de l'article 40 mentionne bien les ateliers et salles de fabriques.

De fait, ce règlement, par rapport au précédent va dans le sens d'un renforcement des mesures visant la protection de la santé. Ainsi le paragraphe 4 de l'article 40 se préoccupe de l'éclairage et de l'aération des locaux à usage non continu. Les paragraphes 2, 3, 4, de l'article 41 spécifient les conditions d'isolation par rapport à l'humidité du sol. La hauteur minimum sous plafond de 2,60 m ramenée à 2,50 m par une modification, dans le règlement de 1895, article 21, devient, en se référant au paragraphe 5 article 41 de 1903, 2,80 m minimum pour les constructions neuves.

Ces mesures ne sont pas les seules qui intéressent l'hygiène publique. Nous en trouvons d'autres dans des articles tels que ceux relatifs aux écuries et dépôts de fumier, lieux d'aisances, descentes d'eau. En comparant la table des matières des deux règlements de 1895 et 1903, on constate que ces aspects étaient déjà abordés en 1895. L'évolution allant vers un renforcement des mesures hygiéniques se manifeste aussi très clairement dans la correction apportée à l'ébauche de l'article 42 du règlement de 1895.

ill.1 Nous reproduisons ici page 170 cette rectification.

Enfin, une dernière remarque à propos des articles 40 et 41 de 1903 et 46 de 1895 concerne l'établissement de normes précises et leur homogénéité sur le territoire allemand. Le paragraphe 2 de l'article 40 (1903) établit que la surface d'éclairage doit être de 1 m² pour 30 m³. Une rectification de l'article 46 (1895) allait déjà dans ce sens. Auparavant elle devait être égale au moins aux 1/12 de la surface de la pièce. Ce mode de calcul, rapportant la surface éclairante au "cubage" du local, est toujours en vigueur à l'heure actuelle en Allemagne.

Concernant des normes chiffrées qui remplacent des énoncés vagues tel que "l'éclairage sera convenable", citons les paragraphes 4 et 5 de l'article 40 (1903) qui donnent, pour les puits d'éclairage, une superficie de 6 m² minimum ou des dimensions plus petites si le puits ne dépasse pas 5 mètres de haut. La précision du paragraphe 3 article 41 qui fixe le rez-de-chaussée à 0,10 mètre, au-dessus du couronnement de la chaussée, va dans le même sens.

REGLEMENT ET CONSTRUCTION

A ce niveau l'article 25 de 1903 concernant la stabilité et la sûreté des bâtiments n'indique pas la nature des matériaux à employer en un endroit donné ni leurs dimensions.

Le paragraphe 3 précise que "les exigences à faire pour la qualité des matériaux, les chiffres qui formeront les facteurs pour le calcul statique des membrures supportant la construction et la pression du sol, ainsi que les autres bases à donner sont soumises aux dispositions de l'annexe de cet article".

Cette annexe se présente sous forme d'un tableau comportant: 1. le poids propre des matériaux, 2. les poids propres et charges de parties de constructions, 3. la charge admissible pour les matériaux en tension et compression.

Ces normes sont celles que l'on trouverait dans un manuel de construction. La volonté d'éviter des dispositions qui pourraient être en contradiction avec une nouvelle technologie transparait déjà dans le règlement de 1895 au travers d'une rectification concernant la nature des escaliers de cave en relation avec la sécurité incendie. Initialement, il était dit à leur propos : "Lors de leur construction à neuf, ou de leur reconstruction, ils ne pourront être faits qu'en pierre". Une rectification ultérieure transforme cette phrase en : "Lors de leur construction à neuf ou de leur reconstruction, ils doivent être incombustibles d'après les dispositions ci-dessus".

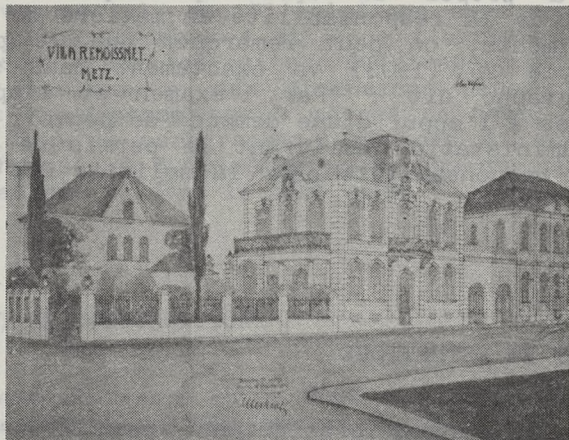
Enfin, à propos du débat qu'évoquait Baumeister au sujet de la responsabilité en matière de stabilité des bâtiments, on peut remarquer que le paragraphe 4, article 25 (1903) va exactement dans son sens. Ce paragraphe dit : "Par l'examen et l'approbation des pièces à l'appui d'une demande de pouvoir construire, l'administration délivrant le permis ne se charge d'aucune responsabilité pour la solidité des constructions.

REGLEMENT ET ESTHETIQUE

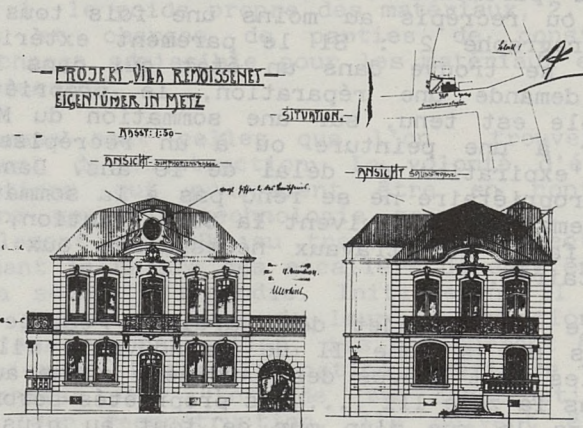
Nous ne trouverons pratiquement pas de traces, dans le règlement, d'énoncés qui instituent l'administration comme juge de l'esthétique architecturale.

Toutefois, nous trouvons dans l'article 20 paragraphe 2 au sujet des clôtures des propriétés ouvertes : "Les clôtures seront faites de manière à ne pas jurer avec l'entourage et, si elles sont en bois ou en fer, elles devront être entretenues en bon état de peinture". De même l'article 22, relatif à l'entretien des murs de face des bâtiments, stipule au paragraphe 1 : "Les parements des maisons doivent être peints à neuf ou recrépis au moins une fois tous les dix ans." Paragraphe 2 : "Si le parement extérieur d'un bâtiment se trouve dans un état qui dans l'intérêt public demande une réparation, le propriétaire de l'immeuble est tenu, sur une sommation du Maire, de procéder à une peinture ou à un crépissage déjà avant l'expiration du délai de 10 ans. Dans le cas où le propriétaire ne se rend pas à la sommation dans les 6 semaines qui suivent la signification, le Maire pourra faire les travaux nécessaires aux frais du propriétaire".

L'article 45, au sujet des jardinets, énonce : "Dans les rues de la zone II de la nouvelle ville, dans lesquelles sont prévus des jardinets comme aussi partout dans la zone III les propriétés seront clôturées vers la rue d'un mur de tout au plus 1 mètre de hauteur avec une grille en fer par-dessus, et le



2. Correction de toitures. Extrait de dossiers de permis de construire



terrain situé entre le mur de face de la maison et la clôture entretenue comme jardin d'agrément".

111.3 En fait, il ne s'agit plus dans ce dernier cas d'une évaluation esthétique mais plutôt d'un élément du cahier des charges introduit directement dans le règlement de construction de la ville.

Il existe d'autres éléments de cette nature. Ainsi, l'article 39 § 1 dit : "la hauteur du faîtage d'un toit ne pourra dépasser la moitié de la profondeur du bâtiment y compris les saillies de la corniche".

Et le § 2 dit : "Le profil du toit du côté de la rue ne devra pas dépasser une ligne imaginaire qui passant par le bord extérieur de la corniche, forme un angle de 50 degrés avec le plan horizontal de cette corniche".

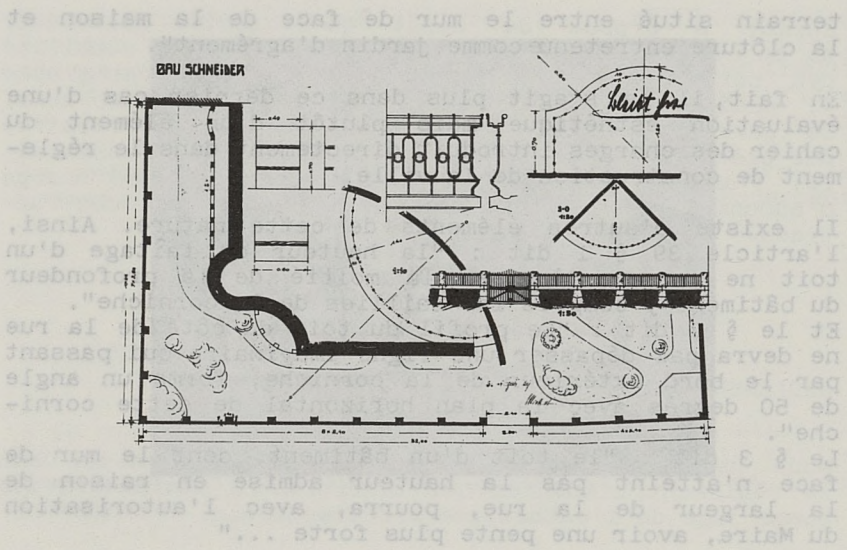
Le § 3 dit : "le toit d'un bâtiment, dont le mur de face n'atteint pas la hauteur admise en raison de la largeur de la rue, pourra, avec l'autorisation du Maire, avoir une pente plus forte ..."

Nous verrons par ailleurs que le règlement au travers des prescriptions précises concernant l'occupation des sols suivant les zones, selon les exceptions et tolérances, ainsi que le tracé même du plan d'aménagement sont de nature à favoriser un aspect formel de l'espace urbain relevant de l'esthétique du pittoresque.

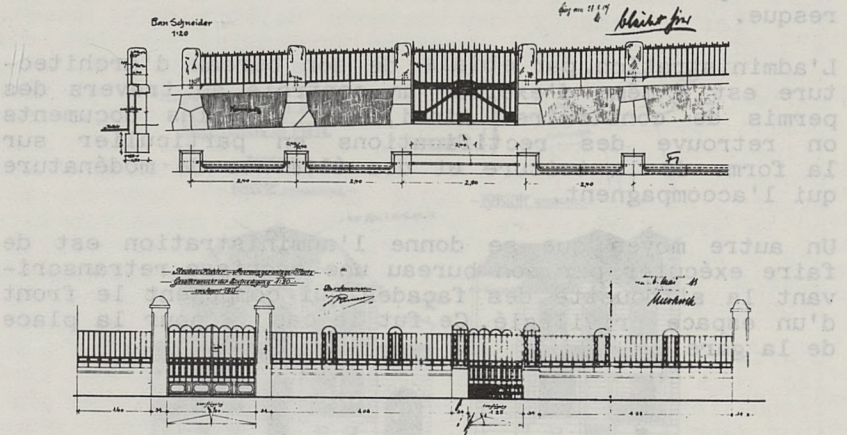
111.2 L'administration, par le biais de son bureau d'architecture est à même d'exercer un contrôle au travers des permis de construire. Ainsi, sur certains documents on retrouve des rectifications en particulier sur la forme de la toiture et des éléments de modénature qui l'accompagnent.

111.28 Un autre moyen que se donne l'administration est de faire exécuter par son bureau une esquisse retranscrivant la silhouette des façades qui composent le front d'un espace privilégié. Ce fut le cas pour la place de la gare.

b) Pour l'exécution de ces travaux de reconstruction et de réparation, les occupants des changements considérables aux plans de



3. Dessin de clôtures. Extrait de dossiers de permis de construire



LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Il semble utile à ce niveau de rapporter, dans leur intégralité, l'article 3 relatif à la forme des demandes à faire ainsi que l'article 7 concernant le récolement des constructions brutes et l'article 8 qui traite du récolement en vue de la mise en usage.

Art. 3 - Forme des demandes à faire.

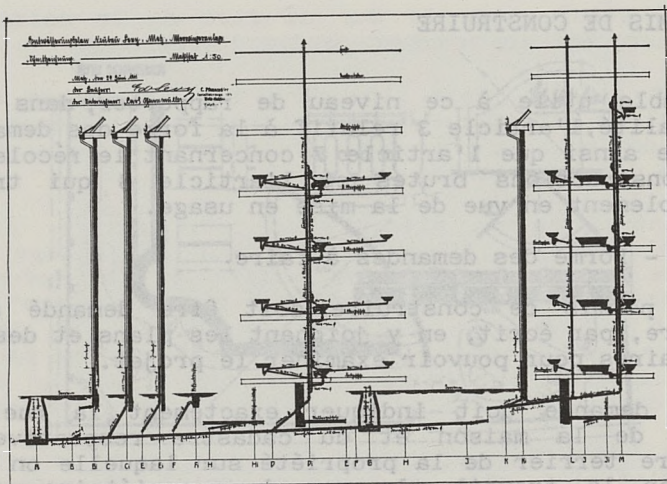
1° Le permis de construire doit être demandé à M. le Maire, par écrit, en y joignant les plans et dessins nécessaires pour pouvoir examiner le projet.

2° La demande doit indiquer exactement la rue, le numéro de la maison et du cadastre respectivement du livre terrier de la propriété sur laquelle on veut exécuter le travail, le nom du propriétaire et de l'architecte qui est responsable pour l'exécution, et elle doit en outre donner des explications sur le but et le genre des travaux à faire, en tant que cela n'est pas fait par les plans à l'appui.

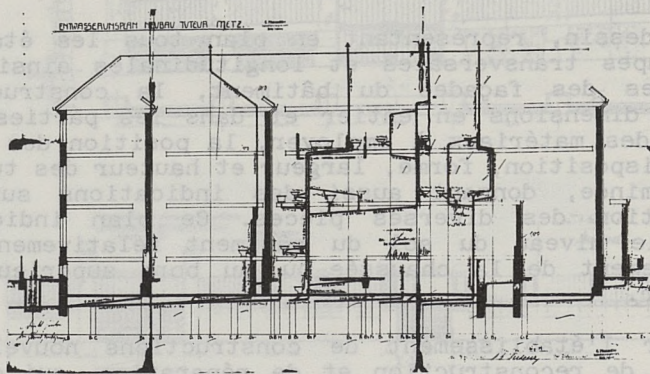
3° Les dessins devront être présentés ordinairement en double expédition ; quand il s'agit de constructions en bordures des rues de la grande voirie ou d'établissements qui ont besoin d'une concession spéciale, ces dessins seront présentés en triple expédition, à savoir :

a) Un dessin, représentant en plan tous les étages, les coupes transversales et longitudinales ainsi que les vues des façades du bâtiment, la construction et les dimensions en entier et dans les parties, la nature des matériaux à employer, la position des poutres, disposition, forme, largeur et hauteur des tuyaux de cheminée, donnant aussi des indications sur la destination des diverses pièces. Ce plan indiquera aussi le niveau du sol du bâtiment relativement au couronnement de la chaussée ou au bord supérieur du trottoir.

b) Pour l'établissement de constructions nouvelles, travaux de reconstruction et de réparation, qui occasionnent des changements considérables aux murs de



4. Schéma d'évacuation. Extrait de dossiers de permis de construire



pourtour, et aussi dans tous les cas où le Maire l'exigera, il sera présenté un plan spécial de situation faisant connaître suffisamment la situation du terrain par rapport à l'alignement de la rue et aux propriétés contiguës, ainsi que les distances existantes entre la construction dont il s'agit et les autres bâtiments élevés sur le même terrain, de même que sa distance des rues et des limites des terrains avoisinants.

Quand il s'agit de constructions en bordure de la voie du chemin de fer, on indiquera aussi la distance minimale entre le bâtiment et le premier rail.

Si le Maire le demande, ce plan doit être certifié par un géomètre approuvé.

4° Pour les autres reconstructions et travaux de réparation, il suffit ordinairement de produire un plan qui représente seulement les parties du bâtiment sur lesquelles s'étendent les travaux à faire.

5° Si cela paraît nécessaire pour son examen, particulièrement quand il s'agit de constructions en fer devant servir de support, le plan devra être expliqué dans ses diverses parties par des dessins détaillés, et la stabilité ainsi que la solidité des constructions devront être établies par des calculs.

ill.4 Quand il s'agit de descentes d'eau, les plans devront faire voir l'emplacement de toutes les embouchures du réseau de conduites dans les divers étages, la disposition du conduit principal et les détails essentiels de tout le projet.

6° Les plans de bâtiments seront établis à une échelle de 1 à 100 au moins ; les plans de situation à l'échelle de 1 à 500 et les dessins de détails à une échelle de plus grandes dimensions à indiquer chaque fois par M. le Maire.

7° Les plans devront être faits sur bon papier à dessiner, sur papier à calquer collé ou sur toile à dessiner ; les ouvrages à neuf seront représentés en couleur rouge, les constructions existantes en couleur grise ou noire et les parties à supprimer en couleur jaune.

8° Toutes les pièces à produire doivent être signées par le propriétaire, l'architecte conducteur et l'entrepreneur.

Art. 7 - Récolement des constructions brutes

1. Quand les murs et les constructions en fer d'un bâtiment (y compris les escaliers incombustibles) ainsi que la couverture et la charpente sont achevées, le propriétaire en donne avis au Maire par écrit, pour qu'il soit procédé au récolement.

2. A la visite de récolement, qui sera alors ordonnée, le propriétaire doit assister personnellement ou être représenté convenablement. Pour cette visite, toutes les parties du bâtiment doivent être accessibles avec sécurité. Les assemblages des bois de charpente à l'intérieur devront rester partout à nu et les fers découverts de manière à pouvoir en vérifier les dimensions.

3. Si le récolement constate des vices de construction, le propriétaire est tenu d'y remédier dans le délai fixé par le Maire et de faire ensuite sa déclaration pour un nouveau récolement.

4. Par exception et provisoirement on pourra faire recevoir certaines parties du bâtiment dans leur construction brute.

5. S'il n'y a pas d'observations à faire sur l'exécution des travaux, le Maire prononcera par écrit la réception de la construction brute en délivrant un certificat de récolement.

Art. 8 - Récolement en vue de la mise en usage.

1. Après l'exécution des travaux et avant la mise en usage du bâtiment, il y a lieu de procéder à un second récolement pour les constructions ou parties de constructions qui sont destinées :

a) pour le séjour continu ou prolongé de personnes

LE PLAN D'EXTENSION

- b) pour l'installation d'ateliers industriels, exigeant des feux très forts, ou servant à la préparation de matières facilement inflammables ou produisant beaucoup de résidus et de substances insalubres et malpropres,
- c) pour la réunion, même passagère, d'un grand nombre de personnes (telles que salles d'assemblées, auberges, etc...)
- d) pour l'emmagasinage de grandes quantités de matières inflammables (greniers, dépôts, etc...)

Le récolement en vue de la mise en usage doit être demandé au Maire par écrit.

2. Le récolement en vue de la mise en usage est aussi nécessaire pour les écoulements et descentes d'eau. Il doit être demandé au moment où les conduits comme tels sont posés mais pas encore recouverts.

3. Si, lors du récolement, il n'y a pas eu d'observations à faire et dans le cas où il en aurait été de faites si le propriétaire y a remédié, le Maire délivrera à ce dernier un "certificat de récolement en vue de la mise en usage".

L'article 3 permet de mesurer l'étendue du contrôle administratif avant même de commencer les travaux. Forme, stabilité, implantation et destination sont parfaitement déterminées, les précisions verbales et les dessins fournis ne permettent plus de transformations ou "d'interprétations". Un "enrichissement" du bâtiment, en cours de construction, n'est pas envisageable non plus, compte tenu des deux contrôles, en cours de construction et à la fin des travaux.

On peut cependant remarquer que par rapport aux structures des entreprises actuelles, celles de l'époque étaient bien plus à même de répondre à une éventuelle transformation en cours de chantier. De toute évidence, une telle problématique d'enrichissement du bâti ne peut être envisagée au niveau d'une administration soucieuse de maîtriser les problèmes relatifs à la voirie et à l'habitat. Aussi, par rapport à une ville ayant reçu "les sacrements de la vieillesse", évoquée par Baumeister, le fait que l'espace urbain

de Metz ne laisse pas indifférent, qu'il nous interpelle, pourrait être rapporté à la retranscription dans l'espace des intentions des différents acteurs que sont les administrations impériales ou municipales, les militaires, les maîtres d'ouvrage privés, les architectes ou les constructeurs.

1. Quand les murs et les constructions en vue de la mise en usage doit être demandé au Maire par écrit.

2. Le recouvrement en vue de la mise en usage est assés nécessaire pour les écoulements et descentes d'eau. Il doit être demandé au moment où les conduits comme tels sont posés mais pas encore recouverts.

3. Si, lors du recouvrement, il n'y a pas eu d'observations à faire et dans le cas où il en aurait été de faites au propriétaire y a remède, le Maire doit verser à ce dernier un "certificat de recouvrement en vue de la mise en usage".

L'article 3 permet de mesurer l'étendue du contrôle administratif avant même de commencer les travaux. Forme, stabilité, implantation et destination sont parfaitement déterminées, les précautions verbales et les dessins fournis ne permettent plus de transformations "d'interprétations". Un "enrichissement" du bâtiment en cours de construction n'est pas envisageable non plus, compte tenu des deux contrôles, en cours de construction et à la fin des travaux.

On peut cependant remarquer que par rapport aux structures des entreprises actuelles celles de l'époque étaient bien plus à même de répondre à une éventuelle transformation en cours de chantier. De toute évidence une telle problématique d'enrichissement du bâti ne peut être envisagée au niveau d'une administration soucieuse de maîtriser les problèmes relatifs à la voirie et à l'habitat. Aussi, par rapport à une ville ayant reçu "les sacrements de la ville", évolue par conséquent, le fait que l'espace urbain

 LE PLAN D'EXTENSION

Le plan de 1902, soumis à approbation publique, concrétise le résultat des négociations avec l'autorité militaire menées depuis 1898. Il définit les grandes options d'urbanisme pour l'extension :

- destruction des remparts et construction à leur emplacement d'une grande avenue périphérique prestigieuse (Kaiser Wilhelm Ring),
- partage du terrain en quarante-six îlots (unités foncières),
- mise en place d'un réseau de 2 boulevards parallèles, et de rues transversales, reliant Montigny (vers Nancy et la France) à la vieille ville, à la demande expresse des militaires,
- construction d'un îlot triangulaire central dont la base est la nouvelle gare.

111.6

Le plan définitif date de 1903. Sa caractéristique principale est son aspect opérationnel. Comment intègre-t-il les données du plan précédent et comment sa forme lui donne-t-elle valeur d'outil pour gérer la construction de la nouvelle ville ? Nous allons tenter de la montrer dans le paragraphe suivant. Nous analyserons ensuite le plan plus en détails tout d'abord en tentant une reconstitution des déterminations qui engendrèrent les tracés de la ville. Ensuite, nous détaillerons notre étude morphologique à partir de cas concrets pour montrer comment les niveaux de l'urbanisme et de l'architecture s'entremêlent et s'informent réciproquement dans cette esthétique particulière qui est celle du "pittoresque".

UN URBANISME "PRE-FONCTIONNALISTE"

Contrairement à celui de 1902, le plan de 1903 ne fait plus seulement référence au partage en quarante

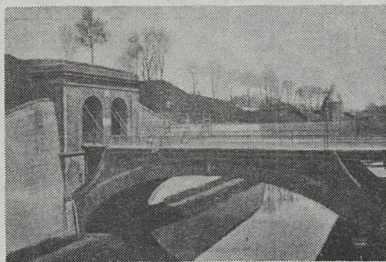
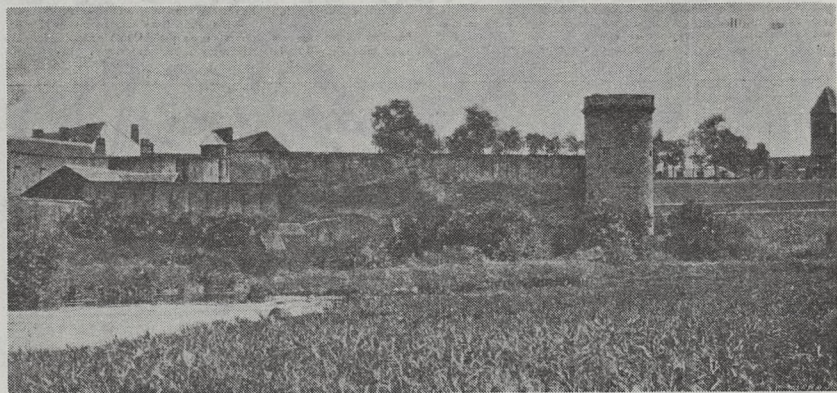


METZ 1895.

Verlag von G. SCRIBA, K.Pr. Hoflieferant



6. Plan de Metz adjoint au règlement de construction
de Metz de 1903



7. Les remparts de Metz avant leur déclassement

6. Plan de Metz adjoint au régime de construction
de Metz de 1903. 1888. 1714

Archives de la Ville de Metz

six îlots ; il introduit une nouvelle notion : celle de "zone pour bâtir". Ainsi sont définies deux "circonscriptions" (ancienne ville et nouvelle ville) et trois zones (article 13 du règlement sur les constructions) :

. la première zone est destinée aux maisons de commerce et immeubles d'habitation,

. la deuxième zone est destinée principalement à l'habitat dense composé de maisons d'habitation contiguës ou isolées et d'immeubles,

. la troisième zone est destinée principalement à l'habitat de faible densité composé de maisons d'habitation isolées ou faiblement groupées.

Sur le plan lui-même, un certain nombre de parcelles sont en plus affectées à l'implantation d'équipements. Ce découpage selon les activités (fonctions) est complété par des dispositions réglementaires concernant les densités et hauteurs de constructions, résumées dans le tableau suivant :

	ZONE 1	ZONE 2	ZONE 3
EMPRISE AU SOL PERMISE	7/10	5/10	4/10 pour maison isolée
	8/10 tolérance pour terrain d'angle	6/10 tolérance pour terrain d'angle	5/10 pour maisons juxtaposées
HAUTEURS MAXI.	largeur de rue	hauteur d'immeubles	H = 13 m quelle que soit la largeur de la rue
	7 m	11 m	
	7 à 9 m	12 m	
	9 à 11 m	13 m	
	11 à 13 m	14 m	
	13 à 15 m	15 m	
= ou + 15 m	18 m		
NOMBRE D'ETAGES HABITABLES	4 niveaux sur R.D.C.	4 niveaux habitables	3 niveaux habitables

Le découpage en zones, l'affectation de localisations en rapport aux différentes activités, la répartition des densités et des hauteurs, révèlent l'aspect "fonctionnaliste" de cet urbanisme. Cette attitude est nouvelle ; elle découle certainement de la volonté de gestion du développement des villes à tous niveaux et notamment en réglant les problèmes d'insalubrité des villes anciennes (besoin en air et en lumière mais aussi assainissement : le réseau d'assainissement de Metz date de cette époque) et aussi ceux engendrés par l'installation de nouveaux équipements (hôpitaux, écoles, gares), et de nouvelles infrastructures (chemin de fer, tramway, port fluvial).

Cette forme d'urbanisme a certainement aussi pour cause le type d'économie qui se met en place et qui favorise la libre entreprise. Le nombre d'intervenants dans la fabrication de la ville ne permet pas d'imaginer l'efficacité d'un plan qui envisagerait globalement la ville comme le faisait celui de Blondel à la fin du XVIIIème siècle.

L'aspect "fonctionnaliste" que nous relevions plus haut n'est cependant pas unique et le plan d'extension ne délaisse pas celui de la forme de la ville. En effet, la réglementation n'est pas abstraite : elle est indirectement située. Sachant, par exemple, que la largeur des rues est liée à la hauteur des bâtiments, on imagine facilement que le tracé des voies induit des immeubles dont les caractères peuvent varier selon qu'ils bordent une rue ou une avenue.

D'autres aspects réglementaires engendrent quasi obligatoirement certaines formes architecturales. Un cas exemplaire est celui de la tolérance de dépassement de hauteur d'un immeuble lorsqu'il est situé à l'angle de deux rues de largeurs inégales. Sur la rue la moins large, il peut atteindre la hauteur de la rue la plus large et ainsi marquer le carrefour ou la place. De plus ce dépassement, autorisé sur une longueur limitée, (deux fois la largeur de la rue) implique que, dans la plupart des situations, le bâtiment est dissymétrique, ce qui permet de border hiérarchiquement la rue principale et la rue secondaire.

Un certain nombre de tolérances sont de nature à induire la diversité de l'architecture sans pour autant

porter préjudice aux buts des prescriptions de départ. Ainsi, l'article 36 § 4.c à propos de la troisième zone destinée à l'habitat individuel, précise : "Les couvertures ouvertes des entrées, balcons, et qui n'empêchent pas le but principal de la présente prescription, c'est-à-dire l'aéragé, peuvent s'approcher jusqu'à 2 mètres des limites voisines". La distance des bâtiments aux limites voisines devait être de trois mètres au moins. On peut imaginer que cette disposition réglementaire favorise la mise en oeuvre de tels éléments puisqu'ils n'empêchent nullement une exploitation maximale de la parcelle, et on peut constater que ces éléments ne sont jamais formellement identiques d'une maison à une autre.

Toujours dans l'article 36 § 4.a, la précision concernant l'occupation du terrain au 5/10 lorsque les maisons sont groupées, alors que 4/10 sont requis pour les maisons isolées, va dans le sens d'une occupation des sols telle que Stübgen l'évoquait (voir ce rapport). Elle permet une diversité des masses construites tout en tenant compte d'impératifs économiques.

On peut remarquer que cette possibilité ouverte par le règlement reçoit une limitation par le § 4.d en rapport avec le caractère que l'aménageur souhaite donner à ce quartier : un caractère plutôt paysager qu'urbain. Il est précisé : "Plusieurs maisons d'habitation peuvent être réunies en un seul groupe si pour le reste on observe les distances minima, si le total de la longueur des façades des bâtiments réunis ne dépasse pas 50 mètres".

Concernant le dépassement de la hauteur maximum des constructions admises dans les zones deux et trois, nous trouvons quelques tolérances qui autorisent une mise en forme pittoresque sans gêner la rentabilisation du terrain ni les objectifs hygiéniques.

Ainsi, l'article 37 § 2.a, précise-t-il que pour quelques exhaussements de peu d'importance (tourelle, etc...)

des exceptions seront accordées. Dans le souci d'obtenir une unité satisfaisante, cette exception s'étend aux dépendances qui pourraient accompagner les constructions telles qu'écuries, berceaux de jardins ... Dans le même ordre d'idée, l'article 39 § 3 en rapport avec la hauteur des toits fait mention d'exception en ce qui concerne "les tourelles et coupoules, etc..." servant d'ornements architecturaux.

Le tracé du plan lui-même transmet un certain nombre d'informations sur le caractère des rues, des places ou des carrefours : élargissement de voie permettant une augmentation de hauteur, angle de rue cassé, en saillie ou en retrait, bordure de certaines rues par des jardinets, etc... ; quelques bâtiments figurent sous forme de masses (poste, gare, église, etc...) avant même que leur projet n'existe.

En rapport avec le caractère des rues, signalons une particularité du plan d'aménagement. Les zones sont délimitées par le maillage des voies. Toutefois, pour garder un caractère urbain à la rue de Verdun et la route de Nancy qui mènent à la zone 1, de caractère central, alors que ces voies font partie de la zone 2 d'habitations contiguës ou isolées, l'aménageur prévoit une superposition de la zone 1 sur la zone 2 le long des voies. Cette particularité, prévue seulement sur l'actuelle rue de Verdun au premier plan d'aménagement, est étendue à la route de Nancy au deuxième plan. Cette disposition permet d'affirmer le caractère urbain à l'entrée de la ville ; celui-ci s'accroît au fur et à mesure que l'on approche de la zone centrale. Elle permet également de ménager une transition graduelle du "plus urbain" au "plus paysager" en adoptant un parcours perpendiculaire à la route de Nancy. En effet, successivement, on passe d'une avenue bordée d'immeubles à une zone d'habitat tantôt mitoyen, tantôt isolé, à un quartier de villas pour aboutir au bras mort de la Moselle qui est traité en promenade du côté ville et à partir de laquelle on découvre la nature sur l'île St Symphorien et en toile de fond les coteaux boisés de la Moselle.

Inversement du côté du Ring est intercalé un morceau de zone 3 entre la zone 1 et la vieille ville. Cette disposition, en empruntant la rue de Chatillon, nous assure une suite de séquences d'un autre type : grands immeubles d'affaires, Ring planté, villas urbaines, vieille ville. Si précédemment nous progressions du "plus urbain" au "plus naturel", ici nous progressons du "plus moderne" au "plus ancien".

DU PLAN FONCTIONNALISTE AU PITTORESQUE

Nous tentons ici d'expliquer au mieux le plan d'extension, du point de vue morphologique.

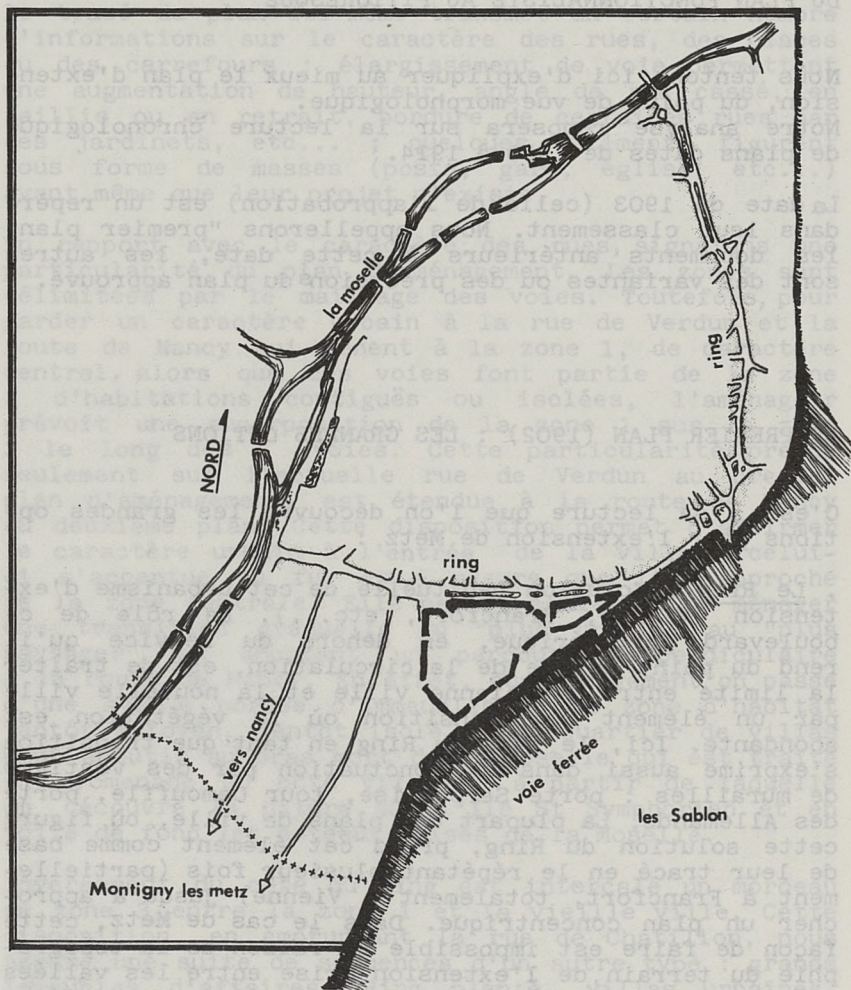
Notre analyse reposera sur la lecture chronologique de plans datés de 1900 à 1914.

La date de 1903 (celle de l'approbation) est un repère dans leur classement. Nous appellerons "premier plan" ^{ill.12} les documents antérieurs à cette date, les autres sont des variantes ou des précisions du plan approuvé.

LE PREMIER PLAN (1902) : LES GRANDES OPTIONS

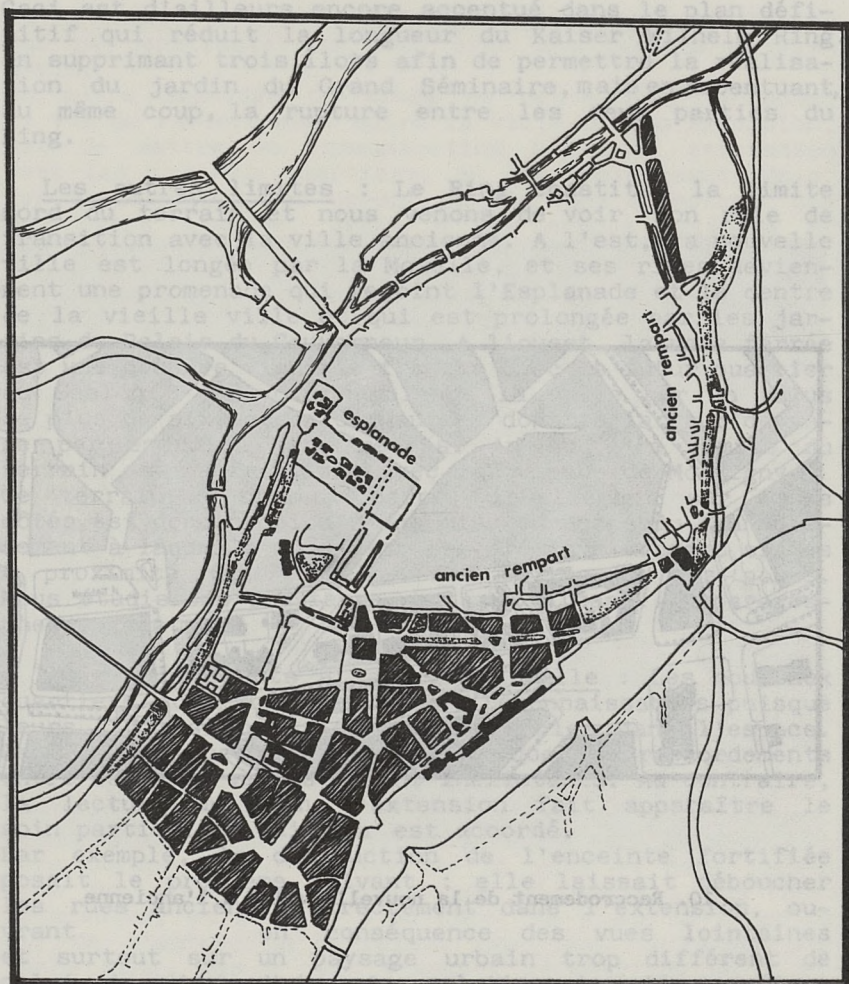
C'est à sa lecture que l'on découvre les grandes options pour l'extension de Metz :

. Le Ring : Solution habituelle de cet urbanisme d'extension (Vienne, Francfort, etc...). Le rôle de ce ^{ill.8} boulevard périphérique, en dehors du service qu'il ^{ill.9} rend du point de vue de la circulation, est de traiter la limite entre l'ancienne ville et la nouvelle ville par un élément de transition où la végétation est abondante. Ici, le sens du Ring en tant que transition s'exprime aussi dans sa ponctuation par des vestiges de murailles : porte Serpenoise, tour Camouffle, porte des Allemands. La plupart des plans de ville, où figure cette solution du Ring, prend cet élément comme base de leur tracé en le répétant plusieurs fois (partiellement à Francfort, totalement à Vienne) jusqu'à approcher un plan concentrique. Dans le cas de Metz, cette façon de faire est impossible en raison de la topographie du terrain, de l'extension prise entre les vallées de la Moselle et de la Seille. Si le Ring prend effectivement la forme d'un large boulevard planté, bordé d'immeubles prestigieux dans ses deux extrémités (Kaiser Wilhelm Ring et boulevard Paixhans), il manque d'"épaisseur" dans sa partie centrale où il est réduit à une route coincée entre la vieille ville et la Seille.

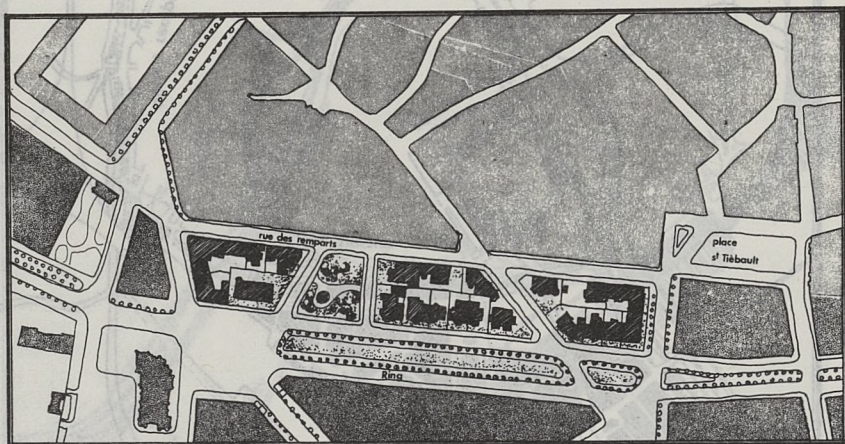


8. Les grandes options :

Le Ring - les avenues - L'îlot central triangulaire



9. Les grandes options :
 Des limites clairement lisibles - Talus de la voie
 ferrée - Promenades de la Moselle - Ring - Découpa-
 ge en 46 îlots



10. Raccroisement de la nouvelle ville à l'ancienne

2. Les grandes options :
Des limites clairement définies - Aires de la voie
large - Proximité de la Moselle - Rina - Découpe
de la ville

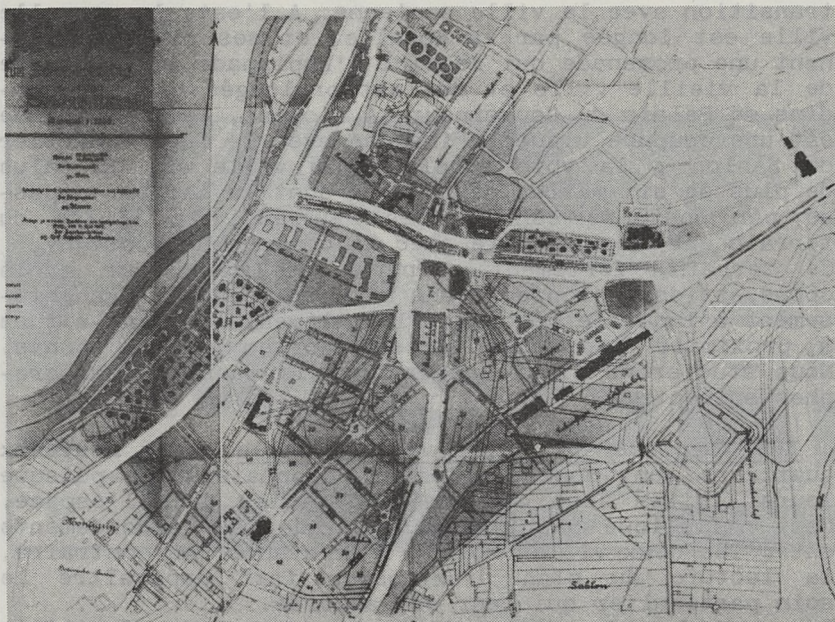
Ceci est d'ailleurs encore accentué dans le plan définitif qui réduit la longueur du Kaiser Wilhelm Ring en supprimant trois îlots afin de permettre la réalisation du jardin du Grand Séminaire, mais en accentuant, du même coup, la rupture entre les deux parties du Ring.

ill.9 . Les autres limites : Le Ring constitue la limite nord du terrain et nous venons de voir son rôle de transition avec la ville ancienne. A l'est, la nouvelle ville est longée par la Moselle, et ses rives deviennent une promenade qui rejoint l'Esplanade et le centre de la vieille ville et qui est prolongée par les jardins du Palais du Gouverneur. A l'ouest, la voie ferrée est une coupure visuelle franche avec le futur quartier du Sablon : la voie surplombe la ville sur un talus de plus de six mètres de haut et dont la largeur dépasse par endroits cent mètres. Au sud, la limite du terrain est la frontière avec la commune de Montigny. Ce terrain, fortement cerné visuellement sur trois côtés, est donc propice à une mise en scène du franchissement à laquelle répondent les éléments urbains situés à proximité des tunnels, des portes ou des ponts. Nous étudierons plusieurs cas précis dans les paragraphes suivants.

ill.10 . Les raccordements à la vieille ville : Les nouveaux quartiers sont donc facilement reconnaissables puisque leurs limites sont clairement lisibles dans l'espace. Ceci n'implique pas pour autant que les raccordements entre les deux villes soient inexistantes. Au contraire, la lecture du plan d'extension fait apparaître le soin particulier qui leur est accordé. Par exemple, la destruction de l'enceinte fortifiée posait le problème suivant : elle laissait déboucher les rues anciennes directement dans l'extension, ouvrant en conséquence des vues lointaines et surtout sur un paysage urbain trop différent de celui du vieux Metz. La solution du plan consiste à tracer une rue parallèlement au Ring, reprenant l'itinéraire du chemin de ronde. Elle est bordée d'un côté par les maisons anciennes, de l'autre par des villas individuelles ou groupées. La hauteur des nouvelles constructions est voisine de celle du bâti existant. Un autre élément de transition, plus important encore que la similitude des hauteurs, est le choix du type d'habitat qui suppose parallèlement

Ceci est d'ailleurs encore accentué dans le plan défini qui réduit la longueur du Kaiser Wilhelm Ring en supprimant trois îlots afin de permettre la réalisation du jardin du Grand Séminaire, mais en accentuant du même coup, la rupture entre les deux parties du Ring.

Les autres limites : le Ring constitue la limite du nord du terrain et nous venons de voir son rôle de



11. Le découpage en trois quartiers distincts :
 L'îlot central de la gare - Le pavillonnaire
 des bords de la Moselle - La zone des
 boulevards

la création de jardins. Ainsi se dessine une limite qui ne contraste pas trop avec les façades en vis-à-vis.

Un autre avantage du tracé de cette rue, du point de vue du raccordement entre la ville et son extension, est de mettre en communication les rues existantes avec les nouveaux quartiers, en les prolongeant. Mais, les prolongements ne créent pas de vues directes d'une zone vers l'autre, grâce à des tracés obliques et à des irrégularités du dessin des carrefours.

. Le découpage en trois quartiers distincts : l'îlot central de la gare, le pavillonnaire des bords de Moselle, la zone des boulevards.

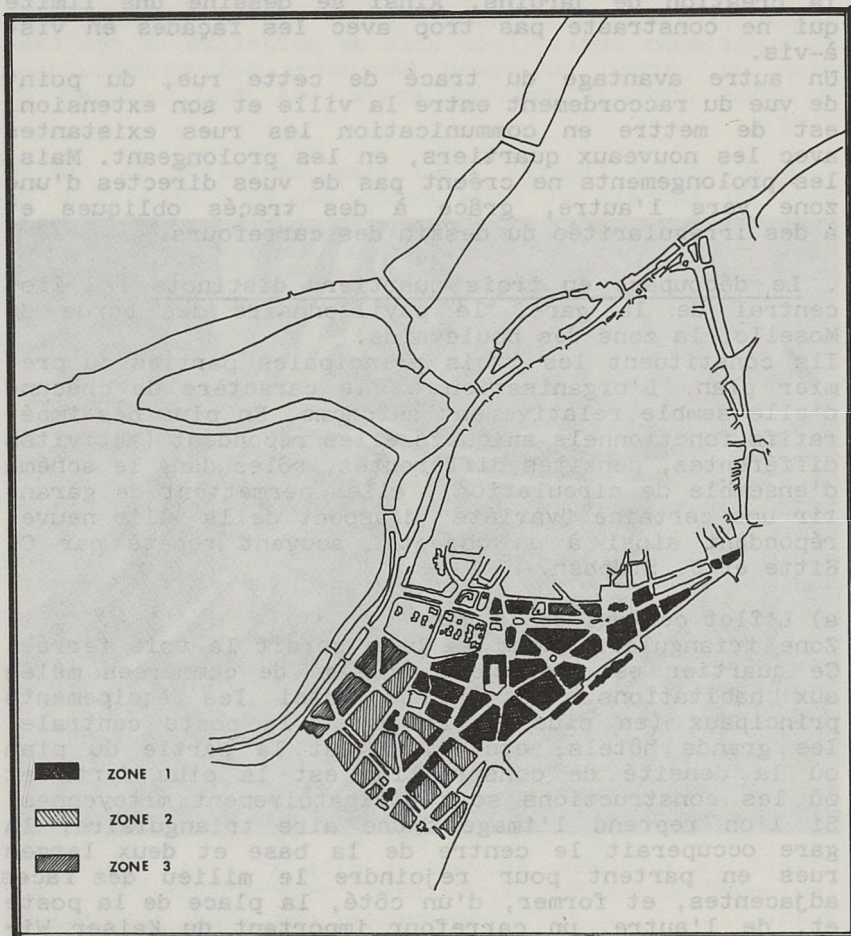
ill.11

ill.13

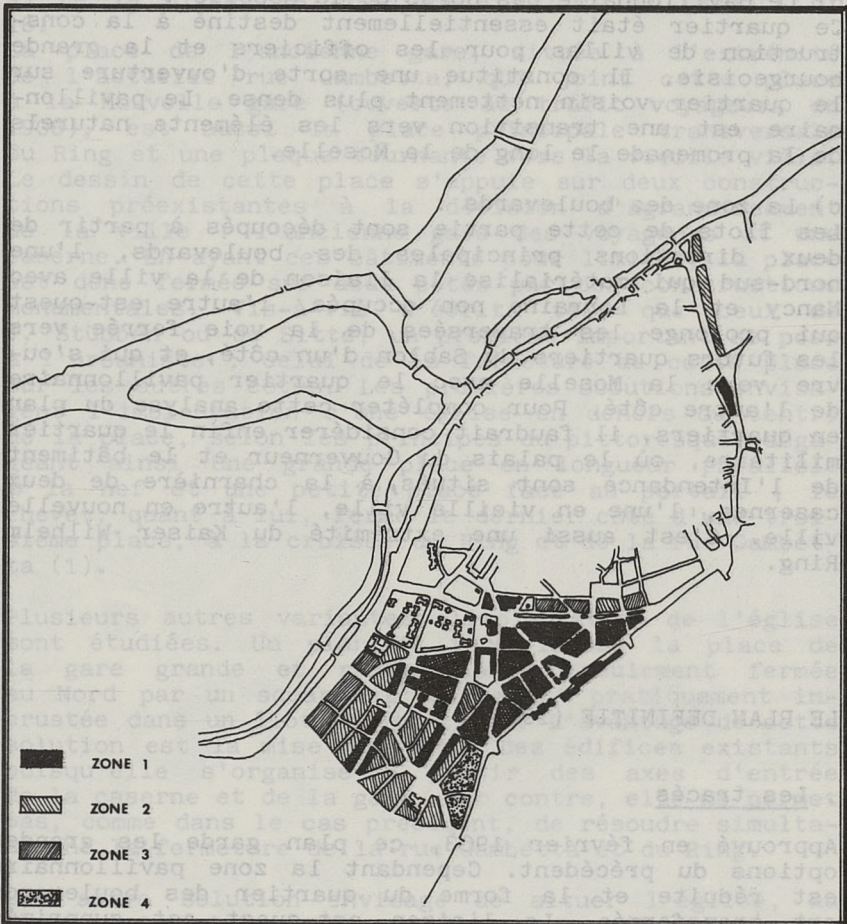
Ils constituent les trois principales parties du premier plan. L'organisation et le caractère de chacune d'elle semble relativement autonome. En plus des impératifs fonctionnels auxquels elles répondent (activités différentes, densités différentes, rôles dans le schéma d'ensemble de circulation), elles permettent de garantir une certaine "variété" d'aspect de la ville neuve, répondant ainsi à un objectif souvent répété par C. Sitte et J. Stübgen.

a) L'îlot central de la gare :

Zone triangulaire dont la base serait la voie ferrée. Ce quartier est réservé à l'usage de commerces mêlés aux habitations. Il possède aussi les équipements principaux (en plus de la gare, la poste centrale, les grands hôtels, etc...). C'est la partie du plan où la densité de construction est la plus forte et où les constructions sont obligatoirement mitoyennes. Si l'on reprend l'image d'une aire triangulaire, la gare occuperait le centre de la base et deux larges rues en partent pour rejoindre le milieu des faces adjacentes, et former, d'un côté, la place de la poste et, de l'autre, un carrefour important du Kaiser Wilhelm Ring. Mis à part l'aspect géométrique du plan, ce quartier est le seul dont une des parties a fait l'objet d'une conception homogène telle la rue Gambetta qui produit l'effet d'une rue moyenâgeuse. Ceci est compréhensible dans la mesure où cette rue est la liaison entre la gare et une zone où étaient prévus le Palais du Gouverneur, l'Intendance et deux casernes. Il convenait certainement d'affirmer l'image souvenir des villes allemandes sur cet itinéraire.



12. Le premier plan



13. Plan définitif approuvé en 1903

b) Le pavillonnaire des bords de la Moselle :
Ce quartier était essentiellement destiné à la construction de villas pour les officiers et la grande bourgeoisie. Il constitue une sorte d'ouverture sur le quartier voisin nettement plus dense. Le pavillonnaire est une transition vers les éléments naturels de la promenade le long de la Moselle.

c) La zone des boulevards :
Les flots de cette partie sont découpés à partir de deux directions principales des boulevards, l'une nord-sud qui matérialise la liaison de la ville avec Nancy et la Lorraine non occupée, l'autre est-ouest qui prolonge les traversées de la voie ferrée vers les futurs quartiers du Sablon d'un côté, et qui s'ouvre vers la Moselle avec le quartier pavillonnaire de l'autre côté. Pour compléter cette analyse du plan en quartiers, il faudrait considérer enfin le quartier militaire, où le palais du Gouverneur et le bâtiment de l'Intendance sont situés, à la charnière de deux casernes, l'une en vieille ville, l'autre en nouvelle ville. C'est aussi une extrémité du Kaiser Wilhelm Ring.

LE PLAN DEFINITIF (1903)

. Les tracés

1.13 Approuvé en février 1903, ce plan garde les grandes options du précédent. Cependant la zone pavillonnaire est réduite et la forme du quartier des boulevards est transformée. La liaison est-ouest est supprimée et remplacée par un réseau de rues en forme de doigts de gant dans lequel aboutissent les deux boulevards nord-sud, pour rejoindre ensuite, dans de nombreuses directions, chaque embranchement possible, à Montigny.

Pendant la période de réalisation, d'autres plans furent élaborés et leur comparaison montre un certain nombre d'hésitations ou de transformations dans deux localisations : la place de l'ancienne gare et la place Mazelle.

a) De la place des pouvoirs à l'îlot de rapport n° 16.

La place de l'ancienne gare, située à l'extrémité de l'actuelle rue Gambetta, qui joint cette place à la nouvelle gare (ouverte au trafic voyageurs en 1908), est aussi la place principale transversale du Ring et une plaque tournante vers la vieille ville. Le dessin de cette place s'appuie sur deux constructions préexistantes à la décision d'agrandissement de la ville : l'ancienne gare des voyageurs et une caserne. En ayant ces bâtiments pour limites, la place est donc fermée sur deux côtés par des constructions monumentales. Vis-à-vis d'écrits tels que ceux de J. Stübben ou de Sitte, un problème important se pose à l'urbaniste : celui de la fermeture de cette place sur les autres côtés. Les premières solutions envisagent l'implantation d'une église en dehors du centre de la place, selon les principes du pittoresque, dégageant ainsi une grande place en longueur parallèle à la nef et une petite place face au portail ; le chevet, quant à lui, ferme le dernier côté d'une troisième place, à la croisée du Ring et de la rue Gambetta (1).

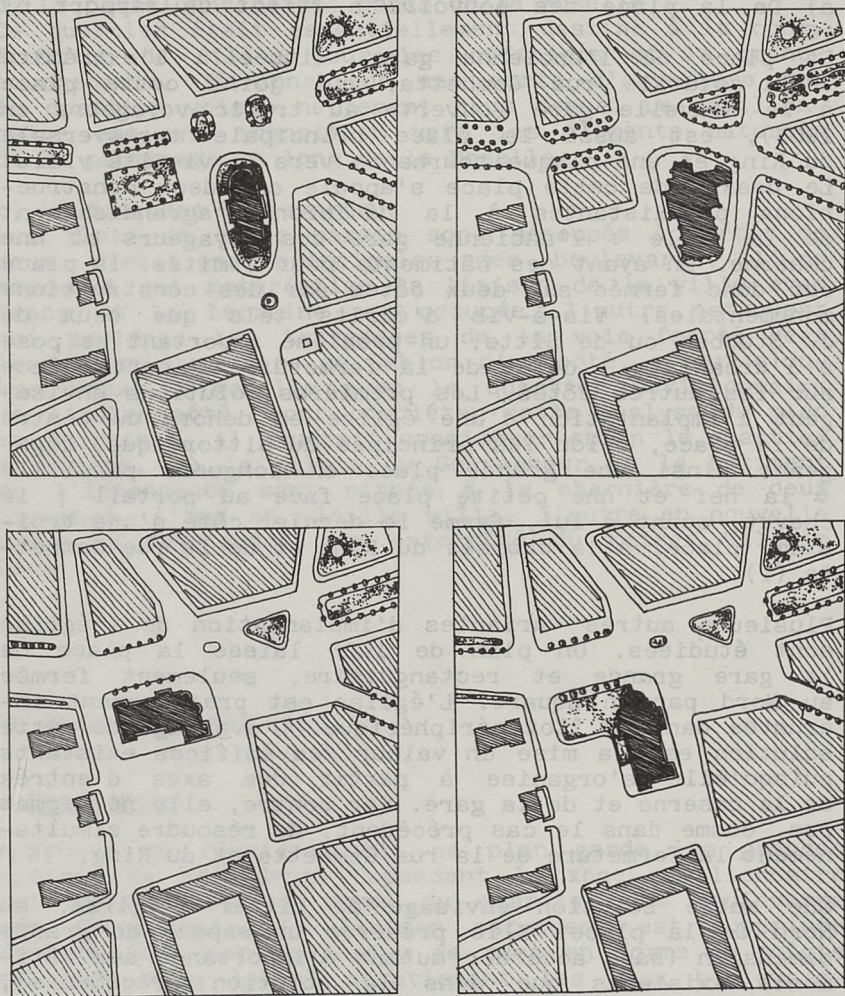
ill.
14-1

Plusieurs autres variantes d'implantation de l'église sont étudiées. Un plan de 1906 laisse la place de la gare grande et rectangulaire, seulement fermée au Nord par un square. L'église est pratiquement incrustée dans un îlot périphérique. L'avantage de cette solution est la mise en valeur des édifices existants puisqu'elle s'organise à partir des axes d'entrée de la caserne et de la gare. Par contre, elle ne permet pas, comme dans le cas précédent, de résoudre simultanément la fermeture de la rue Gambetta et du Ring.

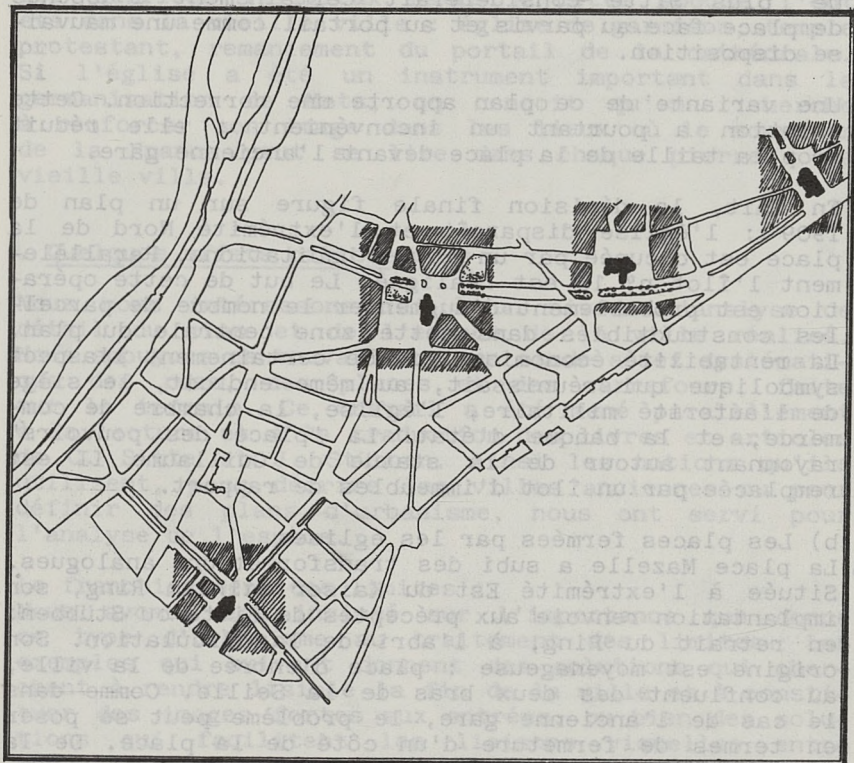
ill.
14-2

Une autre solution envisage de situer l'église, au Nord de la place. Elle préserve un espace de grande dimension (sans accorder autant d'importance aux bâtiments existants que dans la solution précédente), et elle forme, du même coup, une deuxième place au carrefour du Ring et de la rue Gambetta ; son centre est occupé par la statue de Guillaume II. Se référant à C. Sitte, on pourrait reprocher à cette proposition de laisser apparaître ce monument sous tous ses angles avec toujours beaucoup de recul, et donc d'empêcher tout effet "grandiose", conséquence de vues partielles.

ill.
14-3



14. Variantes pour la fermeture de l'ancienne gare



15. Des places fermées par des églises

De plus Sitte considèrerait certainement l'absence de place face au parvis et au portail comme une mauvaise disposition.

ill. 14-4 Une variante de ce plan apporte une correction. Cette solution a pourtant un inconvénient : elle réduit trop la taille de la place devant l'ancienne gare.

En fait, la décision finale figure sur un plan de 1909 : l'église disparaît et l'extrémité Nord de la place est occupée par un flot d'habitations. Parallèlement l'flot n° 15 est réaligné. Le but de cette opération est probablement d'augmenter le nombre de parcelles constructibles dans cette zone centrale du plan. La rentabilité économique efface certainement l'aspect symbolique qui réunissait, au même endroit, le siège de l'autorité militaire, l'église, la chambre de commerce, et la banque d'état. La "place des pouvoirs" rayonnant autour de la statue de Guillaume II est remplacée par un flot d'immeubles de rapport.

b) Les places fermées par les églises

ill.15 La place Mazelle a subi des transformations analogues. Située à l'extrémité Est du Kaiser Wilhelm Ring, son implantation renvoie aux préceptes de Sitte ou Stübben: en retrait du Ring, à l'abri de la circulation. Son origine est moyenageuse : place d'entrée de la ville, au confluent des deux bras de la Seille. Comme dans le cas de l'ancienne gare, le problème peut se poser en termes de fermeture d'un côté de la place. De la même façon, l'implantation d'un édifice religieux, l'église du grand séminaire, avec une nef parallèle à la place, avait été prévue utilisant ainsi la largeur de la place qui met en valeur la longueur de l'église. Cette solution permettait en même temps de bloquer les vues depuis les rues de la vieille ville et d'éviter ainsi le vide provoqué par la suppression du rempart.

Dans un plan de 1903, la solution qui consiste à fermer une place par une église sera adoptée quatre fois. La fréquence de cette disposition témoigne de l'impact qu'ont pu avoir les ouvrages de Sitte et Stübben. Pourtant, aucune de ces propositions ne sera réalisée dans la zone de l'extension.

Les édifices religieux bâtis à cette époque l'ont été dans la vieille ville : église de garnison, temple protestant, remaniement du portail de la cathédrale. Si l'église a été un instrument important dans la germanisation de Metz, on conçoit qu'on cherche à renforcer son image dans les lieux où le souvenir de la France peut se lire dans chaque pierre : la vieille ville.

. Quelques effets pittoresques

Nous nous intéressons ici à un niveau d'analyse de détail du plan et de l'espace de la ville réalisé. Nous appuyons ce travail sur une étude assez systématique des rues, des places et des carrefours, faite sur le terrain. Ce travail a été mené parallèlement à la lecture et à la traduction des livres et articles de C. Sitte et J. Stübgen. Ainsi les notions qu'ils utilisent, pour décrire les villes anciennes ou pour définir des plans d'urbanisme, nous ont servi pour l'analyse de l'espace.

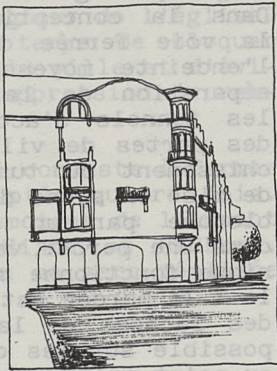
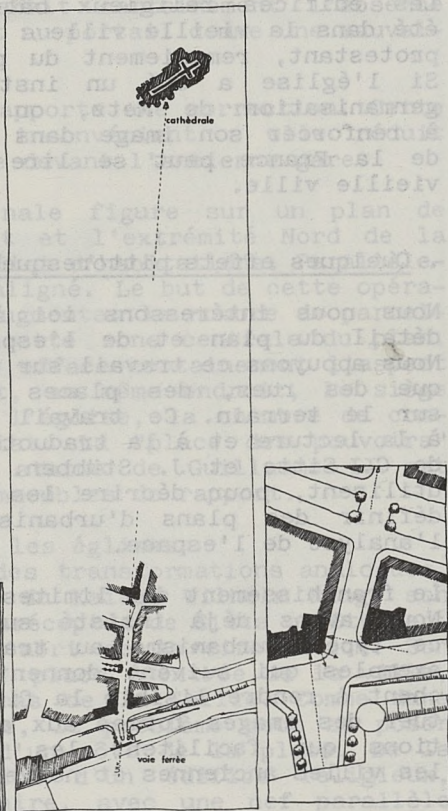
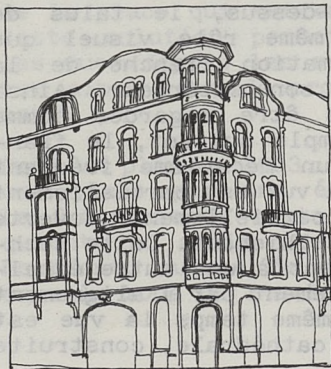
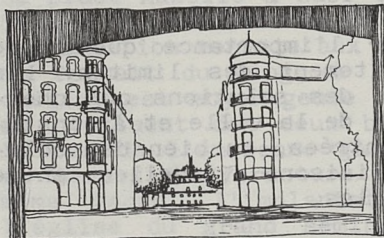
Le franchissement des limites :

Nous avons déjà insisté sur l'importance que donne ce type d'urbanisme au traitement des limites. Les exemples qui suivent donnent des solutions qui cherchent à rendre lisible la fin de la ville et à constituer des images fortes aux entrées, ou bien des solutions qui facilitent les liaisons visuelles entre les villes anciennes et nouvelles.

a. Les passages sous le talus de la voie ferrée

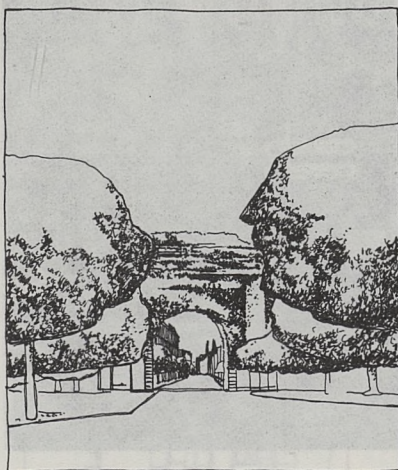
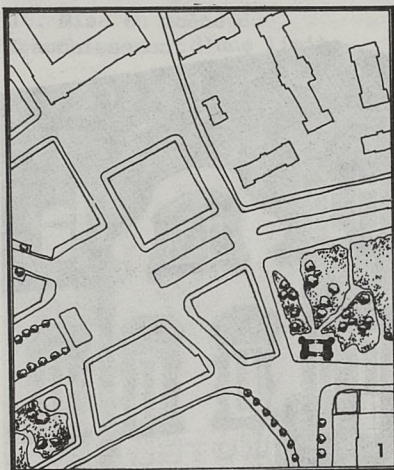
- 111.16 Dans la conception énoncée ci-dessus, le talus de la voie ferrée doit jouer le même rôle visuel que l'enceinte moyenâgeuse : affirmation franche de la séparation de la ville et de son extérieur. Ainsi les tunnels d'accès peuvent-ils être regardés comme des portes de ville. Dans l'exemple suivant, le franchissement du tunnel illustre un mécanisme fréquent de mise en scène de la ville : la vue est partiellement bloquée par un immeuble, et partiellement ouverte dans une percée, vers la place St Thiebaut. Cette technique fonctionne même simultanément à une autre échelle : la percée est barrée visuellement par l'alignement des façades de la place et en même temps la vue est possible sur les clochers de la cathédrale, construite au point culminant de la ville.

16. Mise en scène du franchissement d'une limite

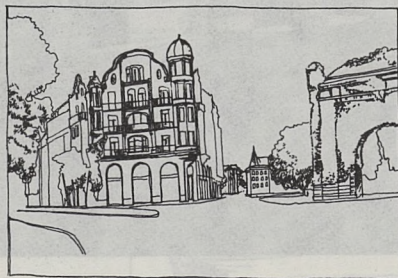




17. Immeuble le "Florentin"



18. Solution définitive remodelée
de la porte Serpenoise (n° 1)



111.17 Le découpage en façade et en volume de l'immeuble "Le Florentin" est une solution typique à ce problème de : blocage partiel de la vue - percée visuelle : le fronton est situé dans l'axe du tunnel, les ouvertures et les balcons sont organisés symétriquement par rapport à cet axe. La tourelle d'angle est un pendant à celle de l'immeuble opposé de l'autre côté de la rue. A eux deux, ils marquent l'entrée de la percée. Les autres éléments du bâtiment sont organisés de manière à "rééquilibrer" la façade par des jeux de fausses symétries.

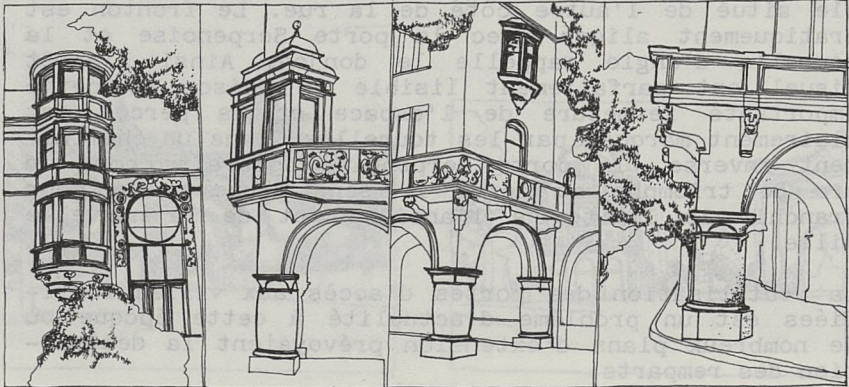
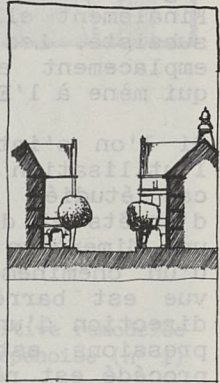
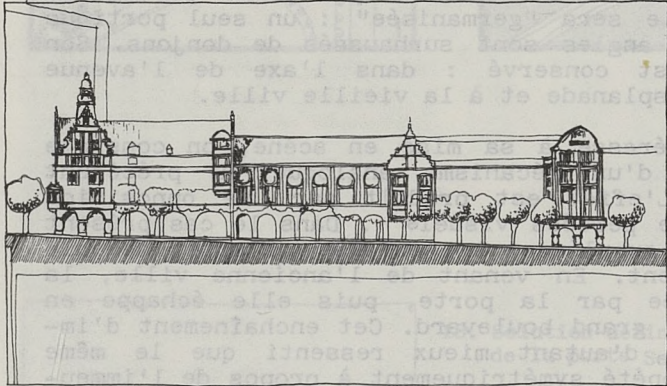
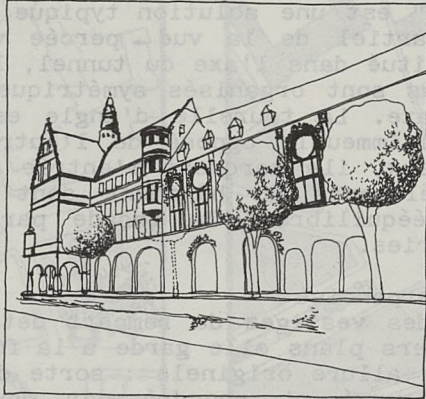
b. La porte Serpenoise

111.18 Elle est un des vestiges du rempart détruit en 1900. Sur les premiers plans elle garde à la fois son emplacement et son allure originels : sorte de long tunnel légèrement incurvé et encadré par deux portiques. Finalement elle sera "germanisée" : un seul portique subsiste. Les angles sont surhaussés de donjons. Son emplacement est conservé : dans l'axe de l'avenue qui mène à l'Esplanade et à la vieille ville.

Si l'on s'intéresse à sa mise en scène, on constate l'utilisation d'un mécanisme analogue au précédent cas étudié. L'effet est produit par une opposition d'arrêts et de percées visuels. Dans le cas présent une dimension supplémentaire existe : l'effet découle d'un cheminement. En venant de l'ancienne ville, la vue est barrée par la porte, puis elle échappe en direction d'un grand boulevard. Cet enchaînement d'impressions est d'autant mieux ressenti que le même procédé est répété symétriquement à propos de l'immeuble situé de l'autre côté de la rue. Le fronton est pratiquement aligné avec la porte Serpenoise et la tourelle d'angle rappelle le donjon. Ainsi l'arrêt visuel est parfaitement lisible en raison de cette importante fermeture de l'espace et la percée est clairement marquée par les tourelles. Dans un cheminement inverse, la porte Serpenoise apparaît comme un arc de triomphe et garde le sens d'une porte pour franchir la limite de l'ancienne et de la nouvelle ville.

La réutilisation des portes d'accès aux villes fortifiées est un problème d'actualité à cette époque où de nombreux plans d'extension prévoyaient la destruction des remparts.

19. Rue Gambetta



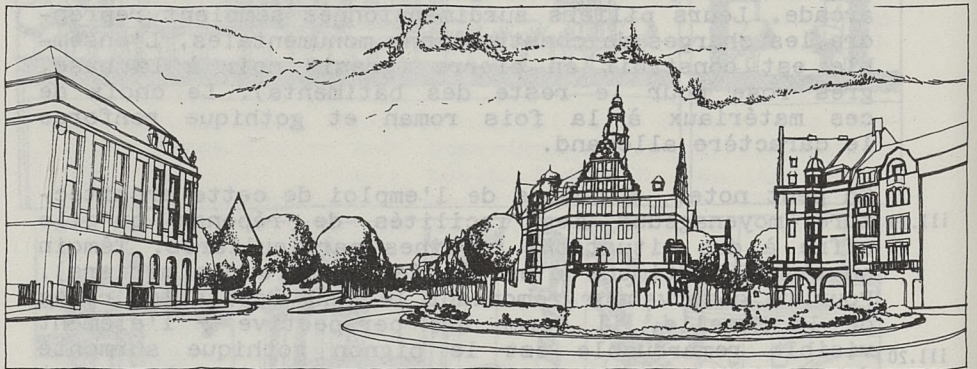
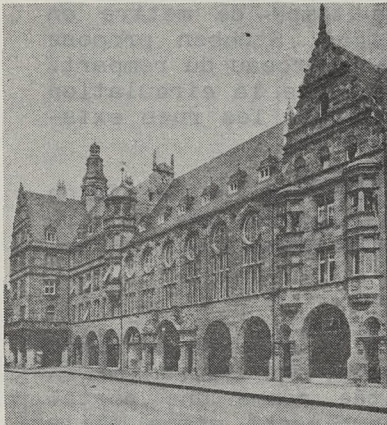
Stübben en étudie plusieurs cas. Nous avons déjà cité l'exemple de Nüremberg pour montrer comment la solution envisagée permettait de répondre à des besoins d'ordre fonctionnel (séparation des circulations, amélioration de l'ensoleillement) et en même temps de mettre en scène le paysage urbain. A Cologne, Stübben propose de conserver la porte Séverin et un morceau du rempart. L'ilôt central qui en résulte facilite la circulation et conserve le blocage des vues depuis les rues existantes.

Ces deux premiers exemples illustrent cette façon particulière de comprendre la ville comme une succession d'images pittoresques. Attardons-nous encore sur quelques unes d'entre elles.

111.19 c. La rue Gambetta (Bahnhof Strasse)
C'est la liaison principale entre la gare et le Ring, vers le coeur de la vieille ville. Son extrémité en contact avec le Ring est traitée comme une porte. Les deux bâtiments extrêmes apparaissent comme s'ils n'étaient qu'une seule construction, fendue en son milieu (retours des toitures et pignons face à face). A pied, le passage obligé se fait sous une double arcade. Leurs piliers surdimensionnés semblent reprendre les charges de constructions monumentales. L'ensemble est construit en pierre (granit noir à la base, grès rose pour le reste des bâtiments). Le choix de ces matériaux à la fois roman et gothique renforce le caractère allemand.

111.19 On peut noter, à propos de l'emploi de cette architecture moyenâgeuse les facilités de réponse qu'elle offre à des situations urbaines particulières. Témoin en est le bâtiment d'entrée (ex-chambre des métiers). Pour un observateur remontant le Ring depuis les rives de la Moselle, il ferme une perspective ; l'élément visible remarquable est le pignon gothique surmonté du clocheton. Dans cette vue, il constitue un point de repère. Arrivé maintenant sur le rond-point du Ring, l'observateur constate que cette composition symétrique n'implique pas pour autant un bâtiment symétrique. Au contraire, il est découpé pour répondre à sa situation de bordure du rond-point : il a été dit plus haut comment il participe à la mise en scène de l'entrée de la rue Gambetta. Soulignons seulement

111.20

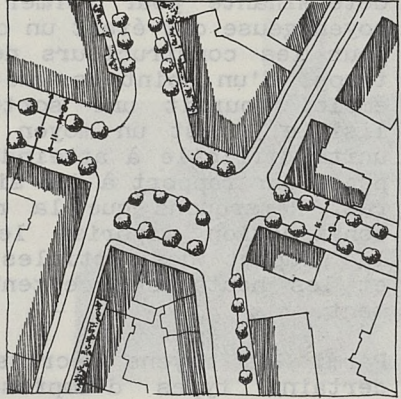
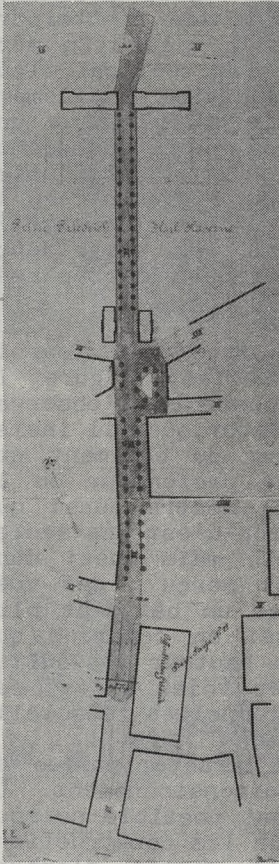


20. Immeubles des Arts et Métiers.

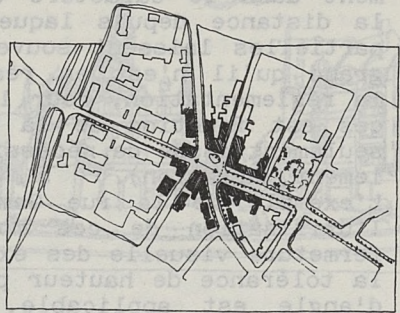
l'existence d'un niveau de conception supplémentaire, qui organise des éléments de détail d'architecture: bow-windows, tourelles, fenêtres en saillie, lucarnes, balcons, etc... dont la forme fait référence à l'époque gothique. Dans cette conception, leur présence est déterminante pour former l'image de ville allemande moyenâgeuse qui était un objectif important à atteindre pour les constructeurs de la nouvelle ville. En même temps, d'un point de vue purement architectural, leur emploi fournit une sorte de vocabulaire facilement lisible. C'est un moyen pour donner au bâtiment une unité difficile à atteindre lorsqu'il subit des découpages par rapport à des situations urbaines particulières. Remarquons que la rédaction du règlement de la construction favorise le recours à ces éléments : la plupart des articles concernant les alignements et les hauteurs acceptent des tolérances de dépassement.

Parmi les moyens décrits par C. Sitte pour fournir certains types d'impressions visuelles, figure la distance depuis laquelle il est possible d'observer les édifices. A partir d'exemples historiques il insiste sur le rapport entre la hauteur du bâtiment qui borde une place ou une rue et la profondeur ou la largeur de ces rues et places. Il montre aussi que l'aspect monumental d'une construction n'est pas seulement dans le caractère de celle-ci, mais aussi dans la distance depuis laquelle il est perçu ; des vues partielles laissent souvent imaginer un bâtiment plus grand qu'il n'est en réalité. Aussi on comprend que la réglementation, pour laquelle la hauteur des édifices est fonction de la largeur des voies, n'est pas seulement issue de nécessités fonctionnelles (ensoleillement, aération).

L'exemple de la rue Gambetta est caractéristique de l'utilisation de ces moyens de dimensionnement. La fermeture visuelle des extrémités est possible puisque la tolérance de hauteur permise pour les constructions d'angle est applicable. La double rangée d'arbres est un obstacle à la lecture facile de la largeur de la rue. Pour l'observateur, le caractère de ce lieu est d'être un espace fortement clôturé. Ses limites sont claires et il n'existe aucune percée latérale. Le manque de recul, et la barrière des arbres empêche de voir les façades globalement.



21. Carrefour "Tassigny"



La façade de l'actuel Café des Arts, ordonnée selon un rythme de grandes baies et d'ouvertures circulaires, apparaît d'autant plus monumentale.

Terminons enfin la présentation de cette rue en signalant que son implantation sur un terrain en pente accentue l'effet de "couloir" qui lui est caractéristique. Pour l'observateur, le clocher de la gare qui se trouve dans son axe est mis en scène dans une vue plongeante qui accélère l'effet de perspective.

d. Le carrefour "Tassigny"

Le carrefour Tassigny est un exemple particulièrement intéressant de par sa situation à la limite de deux zones de densités différentes et parce qu'il constitue l'intersection d'un boulevard et de rues de moindre importance du point de vue de la circulation.

Au Sud et à l'Ouest les façades sont hautes au maximum des tolérances du règlement. Ce sont des pignons gothiques, visibles, lorsqu'on parcourt le boulevard dans un sens ou dans l'autre. Leurs hauteurs similaires et leur alignement sur deux côtés d'un carré (indépendant du tracé des voies), sont les moyens de réaliser la clôture de l'espace. Les façades des rues transversales sont en retrait derrière un petit square, qui forme un troisième côté du carré. Au Nord, deux pavillons symétriques complètent la caserne qui existait avant la création de la nouvelle ville. Ils ferment le quatrième côté. Leur implantation provoque un rétrécissement du champ visuel, juste avant de pénétrer dans l'élargissement du carrefour.

Cette succession d'impressions relatives au rétrécissement et à l'élargissement des rues est un procédé également employé pour marquer l'arrêt des rues adjacentes au carrefour : les jardinets devant les maisons buttent sur la saillie des bâtiments d'angle.

. Places et rues

Dans son plaidoyer en faveur d'un art de bâtir les villes, Camillo Sitte conçoit la ville à partir d'un type d'espace principal : la place. C'est ce dont témoignent les titres des sept premiers chapitres :

Relations entre les édifices, les monuments, les places - Le dégagement du centre des places - La fermeture des places - Dimensions et formes des places - Irrégularité des places anciennes - Les groupes de places - L'organisation des places de l'Europe du Nord.

En quelque sorte l'auteur en dressa une typologie en vue d'une actualisation dans le tracé des villes nouvelles. Stübgen, plus préoccupé encore par le dessin même des plans étudia de nombreux exemples de cet élément urbain. Pour appréhender plus concrètement l'espace de la ville il porte aussi son attention sur deux autres points : la rue et l'ilôt.

Dans les prochaines lignes, nous regarderons comment les notions de place, rue et ilôt, définies au sens de l'esthétique du pittoresque, sont appliquées à propos du plan d'extension de Metz.

Les places.

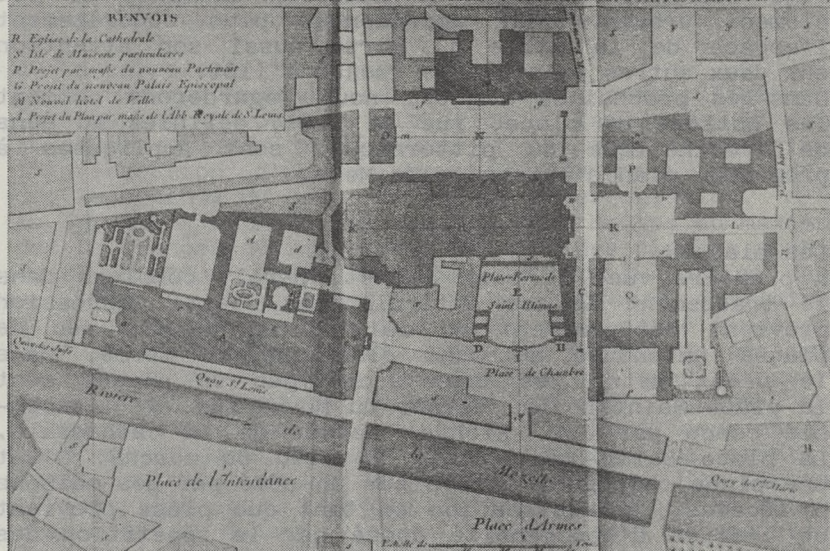
A première vue, le plan de Metz paraît complexe dans le traitement de ses articulations. Cette impression provient certainement du fait qu'on y voit peu de places entendues au sens classique du terme. Dans le vieux Metz, les deux archétypes de places sont la place Saint-Louis, datant du Moyen-Age, et l'ensemble conçu par J.F. Blondel autour de la cathédrale. La place Saint-Louis était le lieu du marché. C'est une place oblongue, bordée sur un côté par des maisons à arcades. Sa désignation en tant que place provient de l'effet d'homogénéité donné par la répétition des arcades.

L'ensemble conçu par J.F. Blondel au XVIIIème siècle, se situe aussi au coeur de l'ancienne ville. C'est une restructuration des espaces libres autour de la cathédrale, à partir de lois de composition classiques.

De nouveaux édifices, comme l'Hôtel de Ville ou le marché couvert bornent les côtés dégagés des places rectangulaires. Les autres côtés, qui sont les extrémités des îlots anciens, furent remaniés : certains angles sont "géométrisés" en y accolant des pavillons ; le portail et un côté de la cathédrale sont flanqués de nouveaux corps dans le style des nouveaux édifices. Comme pour la place Saint-Louis, la caractéristique de cet espace est sa grande unité formelle.

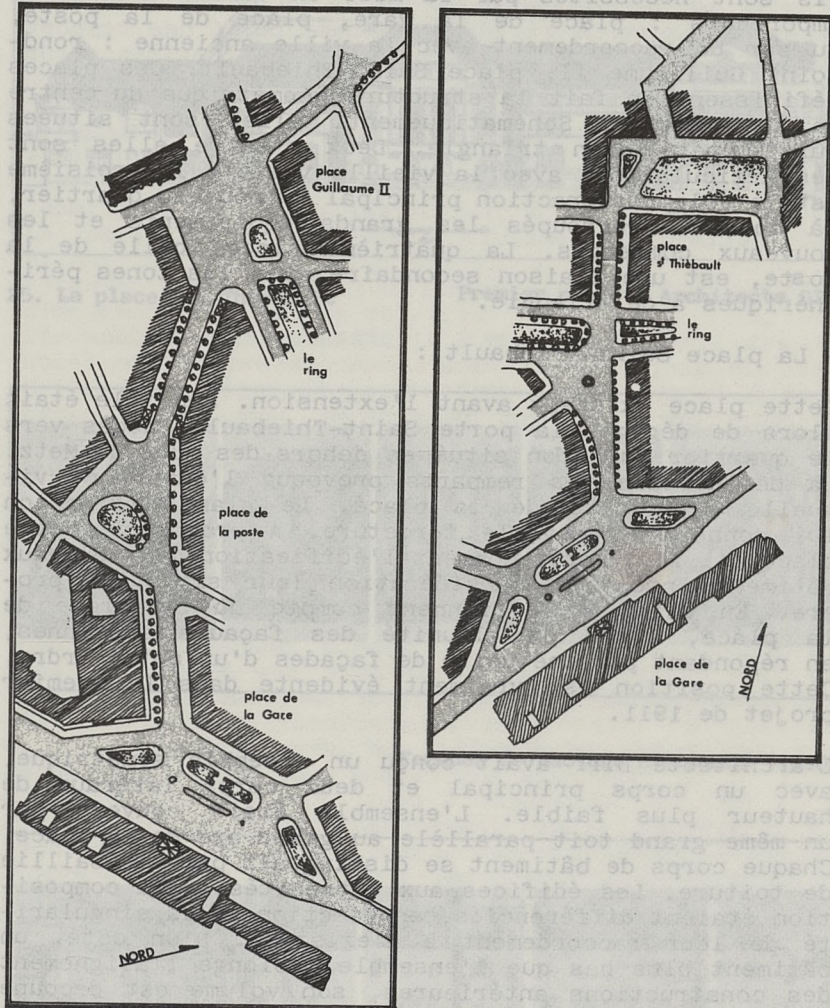
Relations entre les édifices, les monuments, les pla-
 ces - arrangements de centres des places de la ville
 - des places - arrangements de centres des places de la ville
 - des places - arrangements de centres des places de la ville

PLAN PAR MASSE DES NOUVEAUX BATIMENTS ET DES NOUVELLES COMMUNICATIONS FAITES A METZ DEPUIS 1764



23. Restructuration des places autour de la cathédrale par J.F. Blondel

L'ensemble conçu par J.F. Blondel au XVIIIème siècle
 - agencement des places de la ville
 - des places - arrangements de centres des places de la ville
 - des places - arrangements de centres des places de la ville
 - des places - arrangements de centres des places de la ville



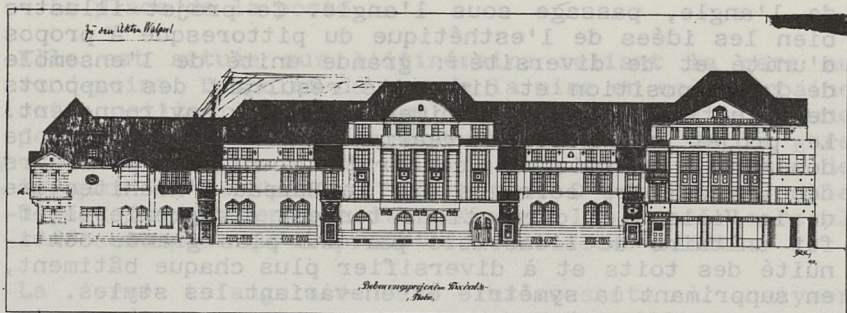
24. Les places du centre de l'extension

Les cas où l'on pourrait parler de ce type de place à propos du quartier allemand sont rares. Souvent ils sont nécessités par la mise en valeur d'édifices importants : place de la gare, place de la poste, ou par un raccordement avec la ville ancienne : rond-point Guillaume II, place Saint-Thiebault. Ces places définissent en fait la structure géométrique du centre de l'extension. Schématiquement, elles sont situées aux sommets d'un triangle. Deux d'entre elles sont des articulations avec la vieille ville ; la troisième est le pôle d'attraction principal du nouveau quartier, là où sont regroupés les grands équipements et les nouveaux commerces. La quatrième place, celle de la poste, est une liaison secondaire avec les zones périphériques à ce triangle.

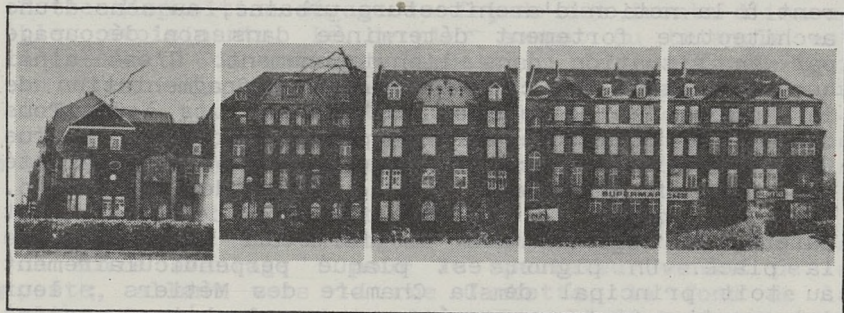
- La place Saint-Thiebault :

Cette place existait avant l'extension. Son rôle était alors de dégager la porte Saint-Thiebault, accès vers le quartier du Sablon situé en dehors des murs de Metz. La destruction des remparts provoqua l'ouverture visuelle d'un côté de la place. Le plan d'extension lui donne une nouvelle fermeture. A propos de cette place, il faut noter comment l'édification des nouveaux bâtiments prend en considération leur situation propre. En effet, ils tiennent compte du caractère de la place, donné par l'unité des façades anciennes, en répondant par une unité de façades d'un autre ordre. Cette position est vraiment évidente dans le premier projet de 1911.

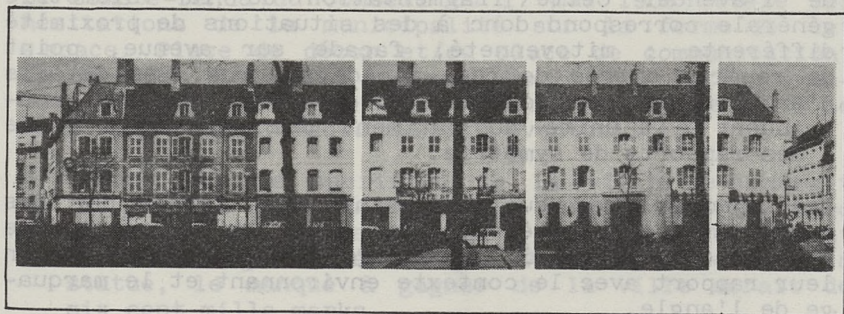
ill.25 L'architecte Dirr avait conçu un ensemble symétrique, avec un corps principal et deux corps latéraux de hauteur plus faible. L'ensemble était couvert par un même grand toit parallèle au grand axe de la place. Chaque corps de bâtiment se distinguait par une saillie de toiture. Les édifices aux extrémités de la composition étaient différenciés, en fonction de la singularité de leur raccordement à l'existant. D'un côté, un bâtiment plus bas que l'ensemble prolonge l'alignement des constructions antérieures, son volume est découpé de telle manière qu'il marque l'angle des rues. L'autre extrémité borde l'accès principal à la place. De même que son pendant, ce bâtiment est caractéristique par son traitement d'angle : surhaussement du toit, frontons en saillie de part et d'autre de la bissectrice



25. La place St. Thiebault Premier projet. Architecte DIRR



Façades de facture allemande (1910)



Façades de facture française (avant 1870)

de l'angle, passage sous l'angle. Ce projet illustre bien les idées de l'esthétique du pittoresque à propos d'unité et de diversité : grande unité de l'ensemble de la composition et diversité résultant des rapports de situation de chaque bâtiment avec son environnement. Le projet n'a pas été réalisé sous cette forme. Le dossier de permis de construire contient plusieurs dessins de Dirr corrigés par le Bureau d'Architecture de la Ville. Les corrections tendent à augmenter l'effet unitaire de l'ensemble par une plus grande continuité des toits et à diversifier plus chaque bâtiment, en supprimant la symétrie et en variant les styles.

- Le Rond-Point Guillaume II :

ill.20

Il est situé également à l'intersection des deux villes. On décrira plus facilement cet exemple en recourant à la notion d'architecture urbaine, au sens d'une architecture fortement déterminée dans son découpage par sa situation dans l'environnement. C'est ainsi que s'explique la complexité de la fragmentation de la Chambre des Métiers et du bâtiment vis à vis. Tous deux bordent un côté du rond-point et ouvrent la rue Gambetta. Ils se répondent dans une symétrie apparente pour marquer le passage vers le centre de l'extension. Pourtant, chacun d'eux se distingue de l'autre et matérialise différemment la fermeture d'un côté de la place. Un pignon est plaqué perpendiculairement au toit principal de la Chambre des Métiers ; leur intersection est couronnée par un clocheton : c'est un point de repère pour le promeneur rentrant en ville par les bords de Moselle. Le même bâtiment borde le Ring : le découpage lui donne une façade surmontée d'un fronton comparable à ceux des immeubles mitoyens de l'avenue. Cette fragmentation de la volumétrie générale correspond donc à des situations de proximité différente : mitoyenneté, façade sur avenue, point de repère, entrée de rue, façade sur rue. Les détails d'architecture en saillie (bow-windows, balcons) contribuent à l'unité du bâtiment principalement grâce à des rapports de symétrie.

Les autres côtés du rond-point sont fermés par des constructions qui obéissent aux mêmes lois, le principe majeur est celui du découpage des immeubles selon leur rapport avec le contexte environnant et le marquage de l'angle.

- La place de la poste :

Elle est située sur l'itinéraire reliant la gare au rond-point. Du point de vue de la mise en scène urbaine cette petite place joue un double rôle. Elle est d'une part un élément de la séquence qui mène de la gare au rond-point ; c'est la liaison entre l'avenue de la gare et le "passage" Gambetta. D'autre part, elle dégage le bâtiment de la poste et lui donne le recul suffisant pour qu'il produise le meilleur effet.

111.19

111.20

La forme triangulaire est intéressante à analyser si on la rapporte aux principes du pittoresque, et notamment aux réflexions de C. Sitte à propos des dimensions des places relatives à celles des édifices. Une des bases du triangle est occupée par la poste et les angles adjacents sont ouverts par des rues. Cette disposition dégage la façade des fronts d'immeubles avoisinants. Le dernier sommet du triangle est l'extrémité du passage Gambetta : le spectateur qui en vient dispose du recul suffisant (la hauteur du triangle) pour apprécier la poste dans toute son ampleur. La façade répond à la même intention puisqu'elle s'organise symétriquement, de part et d'autre de la hauteur du triangle.

111.26

L'utilisation du triangle pour dessiner la place a un autre avantage : pour le spectateur venant de la poste, allant vers la rue Gambetta, le fond de la place formé un goulet et accuse l'effet de passage déjà marqué par les arcades.

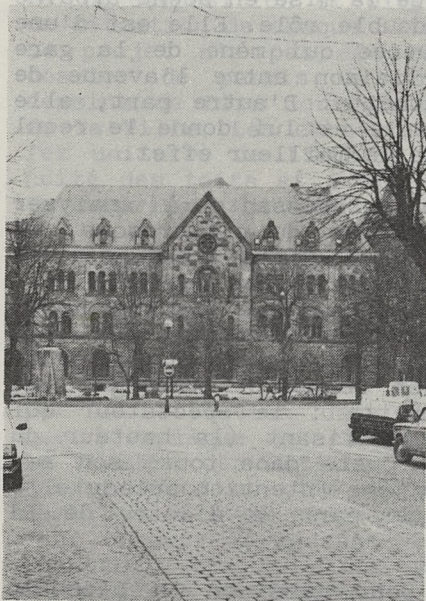
111.28

- La place de la gare : *sq si ab scisq ad .85*

Le compte-rendu du Conseil du 17 mai 1906 révèle les hésitations de la municipalité sur la forme de cet espace. Place de décor et/ou place de communication? La question fut posée à propos de l'implantation éventuelle d'un monument représentant Guillaume II. Le conseil fut défavorable à cette éventualité :

1. "Parce que le sacrifice de la ville deviendrait trop grand par suite de la suppression du bloc 13 d'une si grande valeur". Si cet îlot faisant face à la gare n'était pas vendu, pour élever la statue, le manque à gagner de la ville serait de six cent mille marks.

sq si ab scisq ad .85



26. La place de la poste



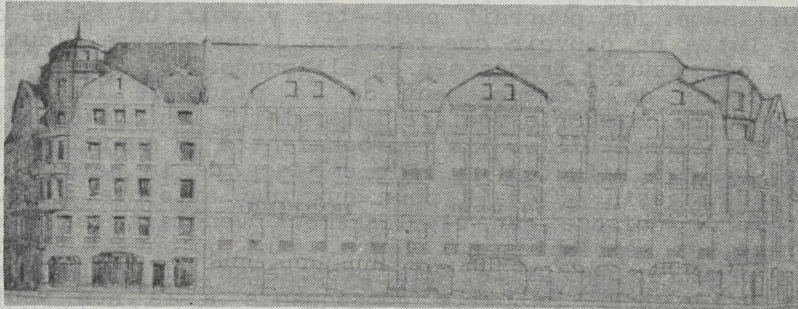
27. La place de la gare

2. "Parce qu'un effet artistique du monument prévu ne paraît pas possible sur cette place immense (...) Un monument de la grandeur de celui de l'Empereur Guillaume y disparaîtrait parmi les bosquets. Il aurait l'air d'une statuette dans un grand parc".

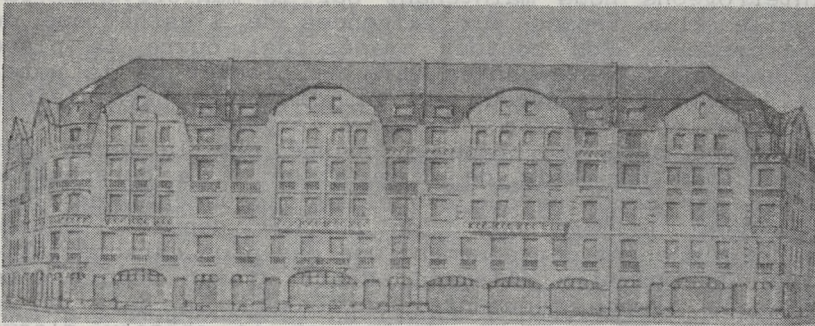
Même si la décision de la municipalité est négative, la place n'en demeure pas moins un lieu d'apparat puisque Wahl, architecte de la ville prévoit que vingt et une mille personnes pourraient s'y réunir. Le dimensionnement de la place fit d'ailleurs l'objet d'une polémique de la part des journaux locaux qui reprochaient son étroitesse relativement au trafic prévu. Dans son rapport auprès du Conseil, Wahl soutint que la largeur projetée, de soixante dix mètres, était parfaitement en accord avec sa fonction. Il étayait son jugement à partir d'exemples récents de places de gare réalisées en Allemagne. A Nuremberg, la distance de la gare, aux façades situées vis-à-vis était de soixante dix mètres, à Francfort de quatre vingt mètres, à Mayence de soixante dix mètres, et à Coblenche de cinquante cinq mètres.

Le débat autour de la dimension de la place de la gare éclaire un peu sur les stratégies qui s'affrontent au moment des choix municipaux en matière d'urbanisme. En arrière plan est toujours présente l'autorité militaire. Elle a approuvé le plan d'extension en 1903 mais toute modification de son tracé nécessiterait un nouvel avis de sa part. La lourdeur de cette procédure freine les éventuelles transformations du plan. Une analyse complète du quartier allemand nécessiterait que l'on explicite clairement le rôle des militaires quant aux décisions concernant l'urbanisme. A propos de la place de la gare, on imagine que les représentants de l'armée ne donnèrent leur accord qu'à partir du moment où elles possédaient les aptitudes nécessaires pour y faire évoluer la troupe dans le nouveau système de défense.

Une autre stratégie, située en arrière plan est celle de l'administration municipale représentée par le Bureau d'Architecture. Wahl et ses collaborateurs incarnaient le mouvement des architectes et techniciens allemands en faveur d'un développement rationnel des villes. D'une certaine façon c'est ce que montrent les comparaisons citées par l'architecte devant le conseil municipal.



28. Epannelage de la place de la gare



Il posait le cas de Metz parmi celui des autres cités germaniques, au niveau global de l'urbanisme de son temps.

Parmi les stratégies plus explicites, il faut citer celles qui émanent de groupes de population. Nous avons déjà mentionné l'influence qu'essayait d'exercer le Comité pour l'érection de la statue de l'Empereur Guillaume. On pourrait peut-être y voir un signe de la lutte de pouvoir que menaient l'une contre l'autre les communautés françaises et allemandes.

A propos de l'aménagement de la place de la gare, une autre catégorie sociale intervint : les commerçants de l'ancienne ville. Ils reprochaient à la municipalité de vouloir affecter un îlot en face de la gare à un grand magasin. C'était pour eux une atteinte à leur commerce puisque cet établissement vendrait des marchandises semblables aux leurs, sans qu'on ait besoin de pénétrer en ville. Ils proposèrent de dédommager la ville pour la perte consécutive à la non vente du terrain, en levant un pfennig additionnel sur les patentes. Le conseil vendit néanmoins l'îlot, mais pour y bâtir un hôtel.

Pour conclure ce paragraphe sur la place de la gare, interrogeons nous maintenant sur la manière avec laquelle elle répond aux exigences de l'esthétique du pittoresque. Son contour trapézoïdal ouvre la place à deux rues convergentes vers le clocher de la gare. Le campanile moyenâgeux est un point de repère visible de tous les itinéraires menant à la gare.

- Le grand côté du trapèze, occupé par la gare, est bordé par une voie de circulation ; la perspective créée par cette percée est close par un château d'eau gothique. L'image que l'on perçoit depuis l'entrée de la place est certainement une des plus caractéristiques du quartier allemand. Cette vision réunit d'un côté le tympan monumental surmontant le hall de la gare, encadré par le clocher et le château d'eau, de l'autre le front des façades à pignons baroques où chaque angle est surhaussé d'une tourelle. L'importance donnée à cette vue est confirmée par des esquisses du Bureau d'Architecture qui figurent un épannelage de hautes façades à pignons où s'inscriront les futures constructions. Ce front dont les angles sont flanqués de tourelles est le pendant de l'immeuble monumental de la poste.

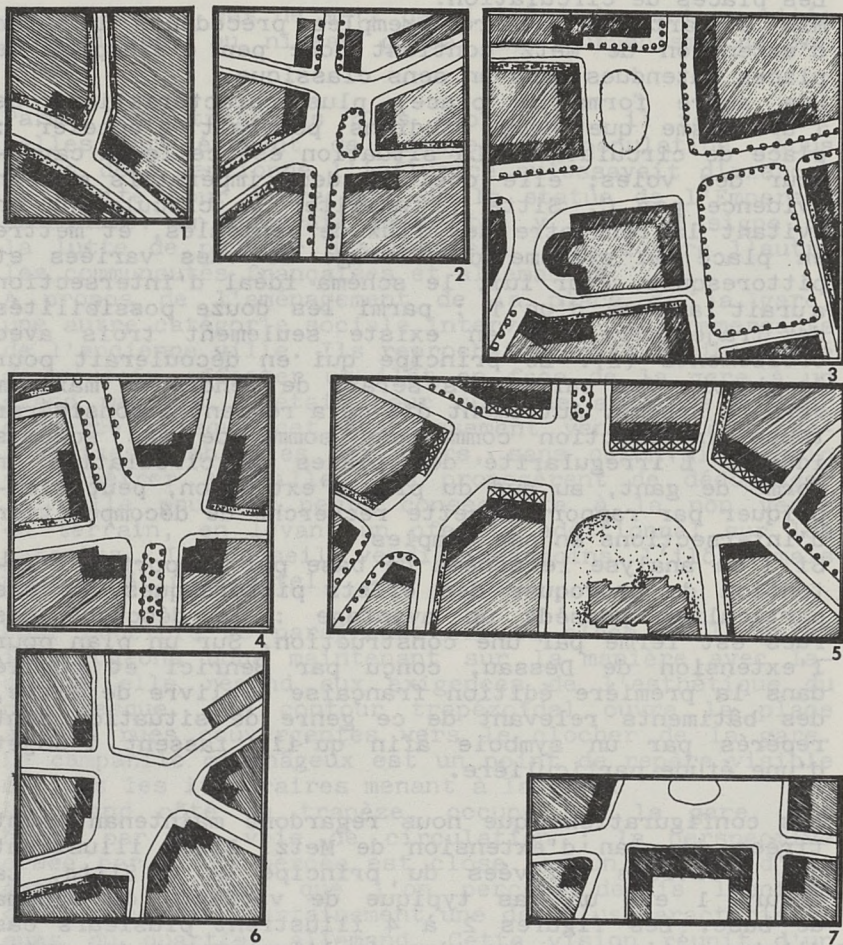
Les places de circulation.

Mis à part les quatre exemples précédents le plan d'extension de Metz contient donc peu d'exemples de places entendues dans un sens classique.

Une autre forme de place, plus caractéristique de l'urbanisme que nous étudions pourrait s'appeler : place de circulation. La situation est celle du carrefour des voies; elle obéit à deux impératifs mis en évidence par C. Sitte : faciliter la circulation en évitant la rencontre des flux de véhicules, et mettre en place un système de blocage de vues variées et pittoresques. Pour lui, le schéma idéal d'intersection aurait la forme d'un T : parmi les douze possibilités de trajectoire, il en existe seulement trois avec croisements (2). Le principe qui en découlerait pour le dessin des carrefours serait de tendre au maximum vers ce schéma. Autrement dit cela revient à considérer toute intersection comme une somme de ces schémas idéaux. L'irrégularité des places de circulation en forme de gant, au sud du plan d'extension, peut s'expliquer par rapport à cette recherche de décomposition d'intersections en cas simples.

Si l'on analyse le schéma de base par rapport à l'intention de provoquer des effets pittoresques, ce cas particulier possède un avantage : le débouché des rues est fermé par une construction. Sur un plan pour l'extension de Dessau, conçu par Henrici et publié dans la première édition française du livre de Sitte, des bâtiments relevant de ce genre de situation sont repérés par un symbole afin qu'ils fassent l'objet d'une étude particulière.

111.29 Les configurations que nous regardons maintenant sont tirées du plan d'extension de Metz. Elles illustrent des solutions dérivées du principe de C. Sitte. La figure 1 est un cas typique de variante du schéma de base. Les figures 2 à 4 illustrent plusieurs cas d'intersections en fonction de l'importance des voies qui s'y rencontrent. La figure 1 représente le croisement d'une avenue avec des rues secondaires. Visuellement, il existe une hiérarchisation entre avenue et rue : l'avenue est plantée d'arbres d'alignement et cette végétation traverse la place dans la direction de l'avenue. La place est subordonnée à cette continuité visuelle.



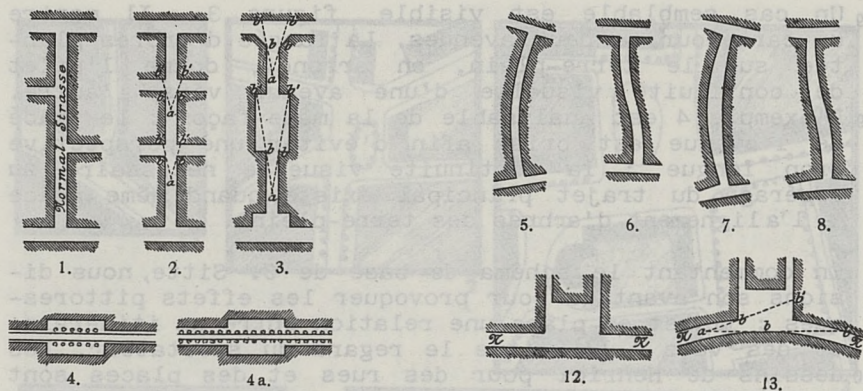
29. Les places de circulation

- ill.29 Un cas semblable est visible figure 3. Il montre un carrefour de deux avenues. La rangée d'arbres plantée sur le terre-plein, en arrondi, donne l'effet de continuité visuelle d'une avenue vers l'autre.
- ill.29 L'exemple 4 est analysable de la même façon : le tracé de l'avenue est brisé afin d'éviter une perspective trop longue ; la continuité visuelle nécessaire au repérage du trajet principal existe quand même grâce à l'alignement d'arbres des terre-pleins.

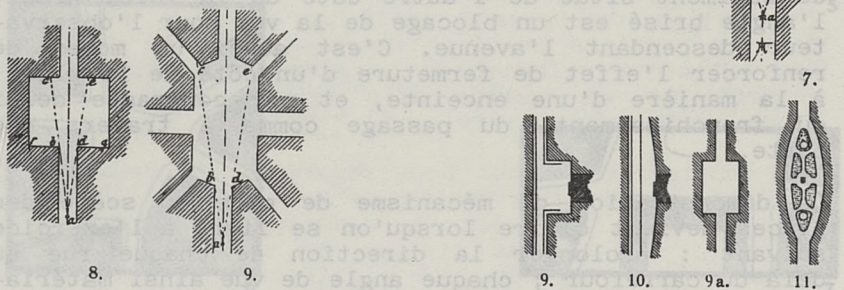
- En commentant le schéma de base de C. Sitte, nous disions son avantage pour provoquer les effets pittoresques : il met en place une relation entre un itinéraire et des vues. Il situe le regard du spectateur. Les
- ill.30 dessins de Henrici pour des rues et des places sont tout-à-fait clairs quant à cette idée : ils représentent l'intérêt de certains tracés pour leur aptitude à déterminer des points de vue remarquables (3).

Examinons à nouveau le dessin des places de circulation extraits du plan d'extension : le tracé des voies de circulation et celui des alignements de construction sont conçus avec beaucoup d'autonomie de l'un par rapport à l'autre. Sur la figure 1, par exemple, un angle de l'ilôt est brisé, dans l'alignement de la façade du bâtiment situé de l'autre côté de la voie. Ainsi, l'angle brisé est un blocage de la vue pour l'observateur descendant l'avenue. C'est aussi un moyen de renforcer l'effet de fermeture d'un côté de la place, à la manière d'une enceinte, et par contraste celui du franchissement, du passage comme à travers une porte.

La démonstration du mécanisme de mise en scène des places devient claire lorsqu'on se livre à l'exercice suivant : prolonger la direction de chaque rue au delà du carrefour ; chaque angle de vue ainsi matérialisé butte sur un front d'ilôt. C'est ce qui explique les brisures ou les inflexions des rues et avenues aux carrefours. L'indépendance des alignements et du tracé des voies renforce mieux encore l'effet de passage d'un espace à l'autre. Nous le disions plus haut à propos de la figure 2. Dans le cas de la figure 5 le passage est matérialisé par la correspondance de forme des deux ilôts vis-à-vis, provoquant un rétrécissement. L'idée de passage est encore renforcée sur un côté où les piétons doivent franchir des arcades.



30. Exemples de tracés de rue pour certains angles de vue



D'ARCHITECTURE N° 3

BIBLIOTHÈQUE

2, av. de Paris, 78000 VERSAILLES

ill.29 Les figures 6 et 7 montrent d'autres solutions où les angles sont en retrait. Le résultat est la constitution d'un espace intermédiaire entre la rue et la place.

Les rues.

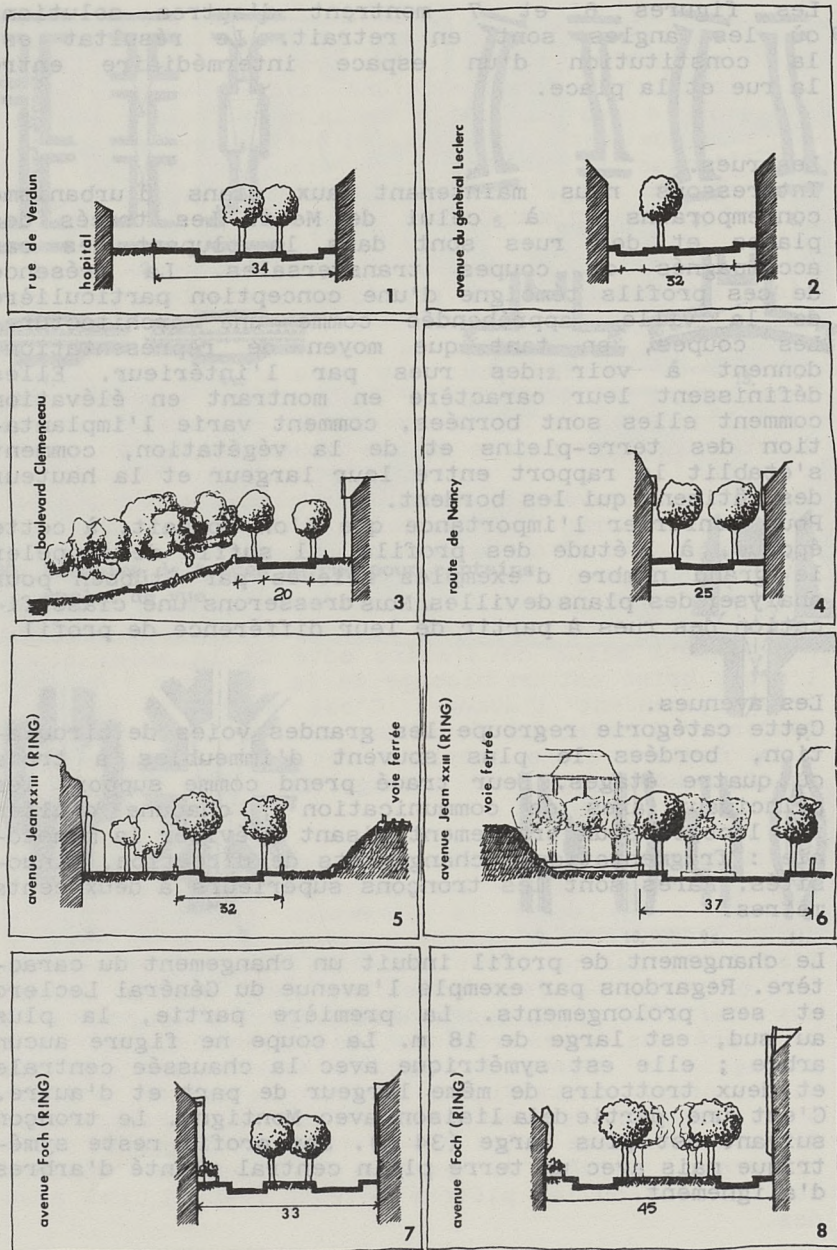
Intéressons nous maintenant aux plans d'urbanisme contemporains à celui de Metz. Les tracés des places et des rues sont dans la plupart des cas accompagnés de coupes transversales. La présence de ces profils témoigne d'une conception particulière de la ville, appréhendée comme une architecture. Les coupes, en tant que moyen de représentation, donnent à voir des rues par l'intérieur. Elles définissent leur caractère en montrant en élévation comment elles sont bornées, comment varie l'implantation des terre-pleins et de la végétation, comment s'établit le rapport entre leur largeur et la hauteur des bâtiment qui les bordent.

Pour confirmer l'importance que l'on donnait, à cette époque, à l'étude des profils, il suffit de rappeler le grand nombre d'exemples relevés par Stübgen pour analyser des plans devilles. Nous dresserons une classification des rues à partir de leur différence de profil.

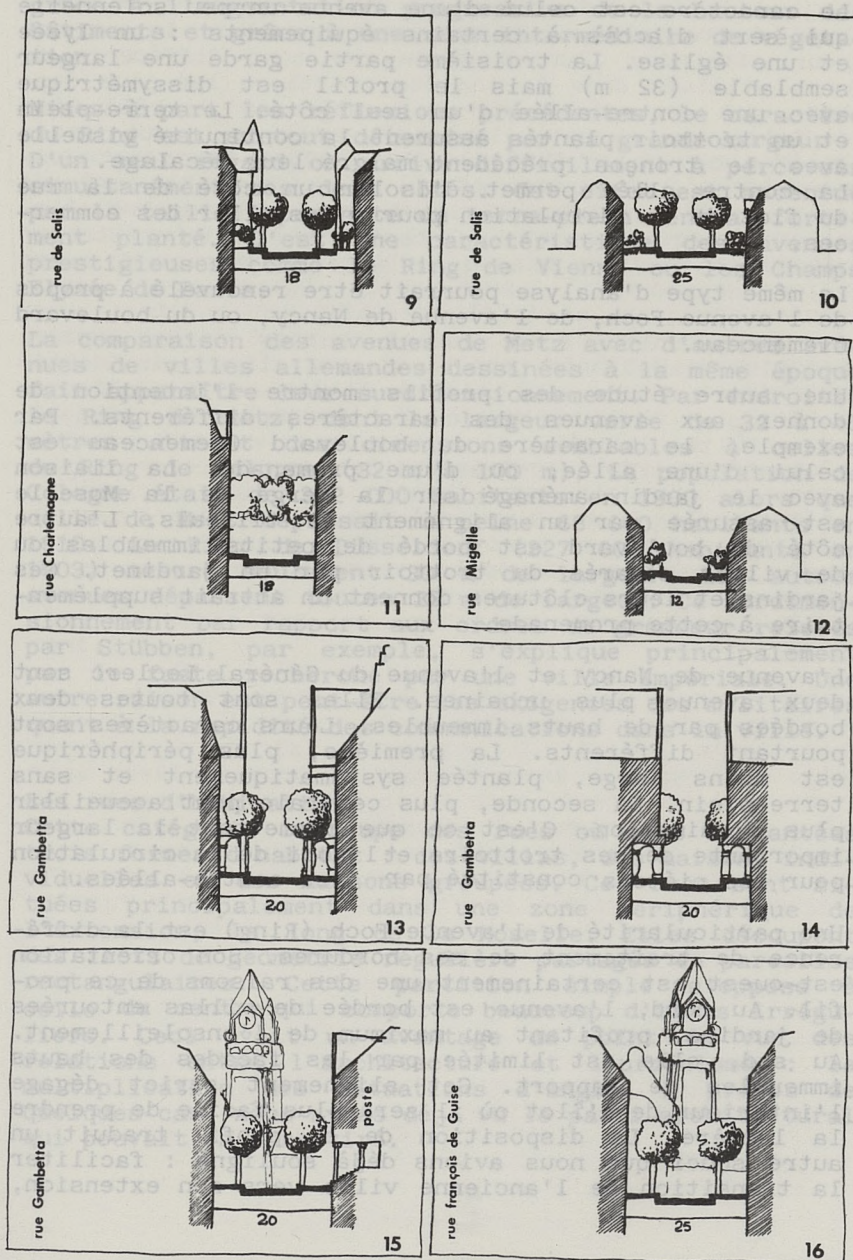
Les avenues.

Cette catégorie regroupe les grandes voies de circulation, bordées le plus souvent d'immeubles à trois ou quatre étages. Leur tracé prend comme support les principaux axes de communication ; chacune d'elles fit l'objet d'un traitement visant à éviter la monotonie : fragmentations, changements de direction, sinuosités. Rares sont les tronçons supérieurs à deux cents mètres.

ill.31
n°1-2 Le changement de profil induit un changement du caractère. Regardons par exemple l'avenue du Général Leclerc et ses prolongements. La première partie, la plus au sud, est large de 18 m. La coupe ne figure aucun arbre ; elle est symétrique avec la chaussée centrale et deux trottoirs de même largeur de part et d'autre. C'est une partie de la liaison avec Montigny. Le tronçon suivant est plus large (34 m). Son profil reste symétrique mais avec un terre plein central planté d'arbres d'alignement.



31. Changements de profil induisant des différences de caractère des rues



32. Changements de profil induisant des différences de caractère des rues

Le caractère est celui d'une avenue un peu solennelle qui sert d'accès à certains équipements : un lycée et une église. La troisième partie garde une largeur semblable (32 m) mais le profil est dissymétrique avec une contre-allée d'un seul côté. Le terre-plein et un trottoir plantés assurent la continuité visuelle avec le tronçon précédent malgré leur décalage.

La contre allée permet d'isoler un côté de la rue du flot de la circulation pour y installer des commerces.

ill.31 Le même type d'analyse pourrait être renouvelé à propos
n°3-4 de l'avenue Foch, de l'avenue de Nancy, ou du boulevard Clemenceau.

Une autre étude des profils montre l'intention de donner aux avenues des caractères différents. Par exemple, le caractère du boulevard Clemenceau est celui d'une allée, ou d'une promenade. La liaison avec le jardin aménagé sur la berge de la Moselle est assurée par un alignement de tilleuls. L'autre côté du boulevard est bordé de petits immeubles ou de villas séparés du trottoir par un jardinet. Ces jardins et leurs clôtures donnent un attrait supplémentaire à cette promenade.

L'avenue de Nancy et l'avenue du Général Leclerc sont deux avenues plus urbaines. Elles sont toutes deux bordées par de hauts immeubles. Leurs caractères sont pourtant différents. La première, plus périphérique est moins large, plantée systématiquement et sans terre-plein. La seconde, plus centrale peut accueillir plus d'animation. C'est ce que permettent la largeur importante de ses trottoirs et l'abri de la circulation pour les piétons constitué par les contre-allées.

ill.31 Une particularité de l'avenue Foch (Ring) est la diffé-
n°5-6 rence de traitement de ses bordures. Son orientation
7-8 est-ouest est certainement une des raisons de ce profil. Au nord, l'avenue est bordée de villas entourées de jardins, profitant au maximum de l'ensoleillement. Au sud, elle est limitée par les façades des hauts immeubles de rapport. Cet alignement strict dégage l'intérieur de l'îlot où il sera plus facile de prendre la lumière. La disposition de ce profil traduit un autre souci que nous avons déjà souligné : faciliter la transition de l'ancienne ville vers son extension,

ARCHITECTURE URBAINE

grâce à l'augmentation progressive de la hauteur des bâtiments et grâce à une zone intermédiaire de végétation.

Mises à part les réflexions précédentes, le caractère du Ring est surtout déterminé par sa grande largeur. D'un seul regard on arrive difficilement à percevoir simultanément ses deux côtés. Cet effet est accentué par la taille importante du terre-plein central fortement planté. C'est une caractéristique des avenues prestigieuses comme le Ring de Vienne ou les Champs Elysée de Paris.

La comparaison des avenues de Metz avec d'autres avenues de villes allemandes dessinées à la même époque fait apparaître leur surdimensionnement. Par endroits, le Ring de Metz, dont la largeur varie de 32 à 45 mètres atteint des dimensions semblables à celles du Ring de Cologne (32 m à 100 m). La population de Cologne était de 372 000 habitants en 1900 alors que celle de Metz dépassait à peine 68 000 habitants en 1910. Le Ring de Düsseldorf (227 000 habitants en 1903) mesure seulement 30 m de largeur. Les autres avenues dépassent toutes 25 m de largeur. Ce surdimensionnement par rapport aux ordres de grandeur relevés par Stübben, par exemple, s'explique principalement par le faste recherché par une ville impériale. Une autre raison est peut-être les exigences des militaires quant à la rapidité des communications dans la ville.

Les rues d'habitation.

Cette catégorie regroupe des rues où sont implantées trois formes d'habitat : des villas, des maisons individuelles ou des maisons groupées. Ces rues sont situées principalement dans une zone périphérique de l'extension, le long de la Moselle. Elles découpent des îlots de géométrie régulière partagés en parcelles rectangulaires. Cette partition simple s'oppose à celle du centre qui comporte beaucoup d'îlots irréguliers. Ceci avait un avantage du point de vue des relations entre l'architecture et l'urbanisme : la multiplication des situations d'angle. A propos de quelques cas, nous avons déjà vu le parti architectural qui pouvait en être tiré.

La maison individuelle ou la villa supposent un autre type de relation avec leur environnement. Les moyens pour atteindre l'unité d'une rue sont différents de ceux utilisés dans le cas des quartiers les plus denses, qui reposaient sur la continuité du bâti. Rue de Salis, par exemple, le tracé courbe de la rue recrée l'effet de continuité visuelle, malgré l'habitat discontinu : la courbe oblige à regarder les maisons toujours de manière oblique et les vides qui les séparent sont pratiquement imperceptibles. Sitte et Stübgen ou Henrici avaient chacun souligné l'avantage de cette solution.

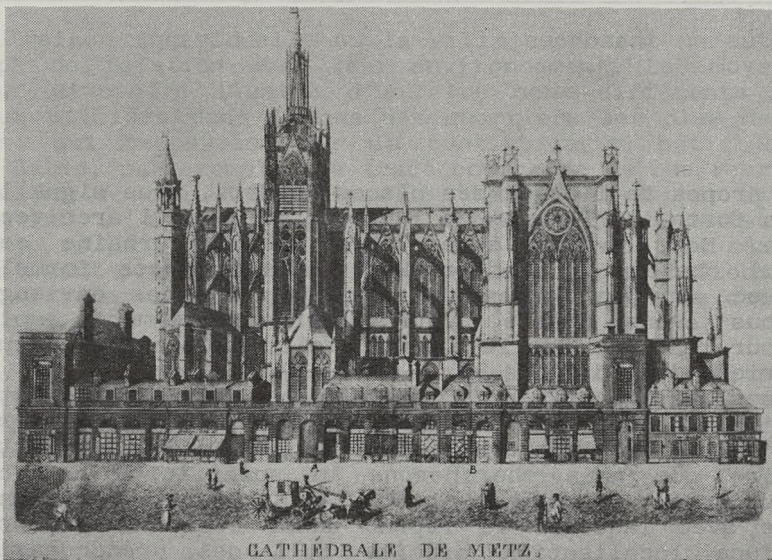
Les rues droites sont souvent courtes : leur lecture est plus aisée. Dans tous les cas, l'alignement identique des maisons et la forte présence des clôtures participent à matérialiser la bordure des rues. Il en résulte un effet d'unité. La diversité provient naturellement de la différence des projets.

ARCHITECTURE URBAINE

A propos de l'étude des places de Metz, nous signalions la forte imbrication de l'urbanisme et de l'architecture. Nous avons appelé architecture urbaine celle qui cherche à établir les correspondances formelles avec son environnement. A partir des cas envisagés, nous avons montré qu'un moyen fréquemment employé pour réaliser ces relations était le découpage volumétrique des édifices.

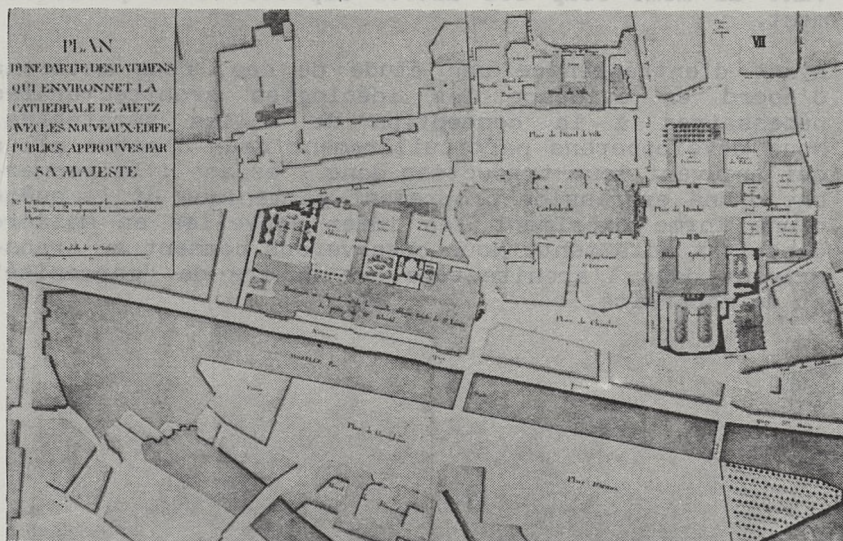
Dans cette partie nous voudrions redéfinir cette notion d'architecture urbaine. Cette fois, nous regarderons l'objet architectural dans son autonomie. C'est-à-dire que nous chercherons la spécificité de chaque projet. Nous nous interrogerons alors sur la manière avec laquelle il répond aussi bien aux objectifs d'une localisation précise qu'à des préoccupations telles que l'essai de définition d'un habitat allemand. En ce sens, le projet architectural peut-être vu comme une stratégie, au service de cette autonomie, et résolvant du même coup les autres aspects cités précédemment.

Avant d'entreprendre une étude de cas, nous mettrons d'abord en évidence les idéologies architecturales nécessaires à la conception de telles stratégies. Nous développerons particulièrement deux d'entre elles qui trouvent leur traduction dans l'espace : la recherche d'une expression proprement germanique et la quête d'une forme exprimant les idées nouvelles en matière d'habitat notamment. Nous observerons comment se transcrivent dans l'architecture ces désirs de "germanité" et de modernité.



CATHÉDRALE DE METZ.

Façade latérale de la cathédrale avant l'annexion



33. Plan de Blondel

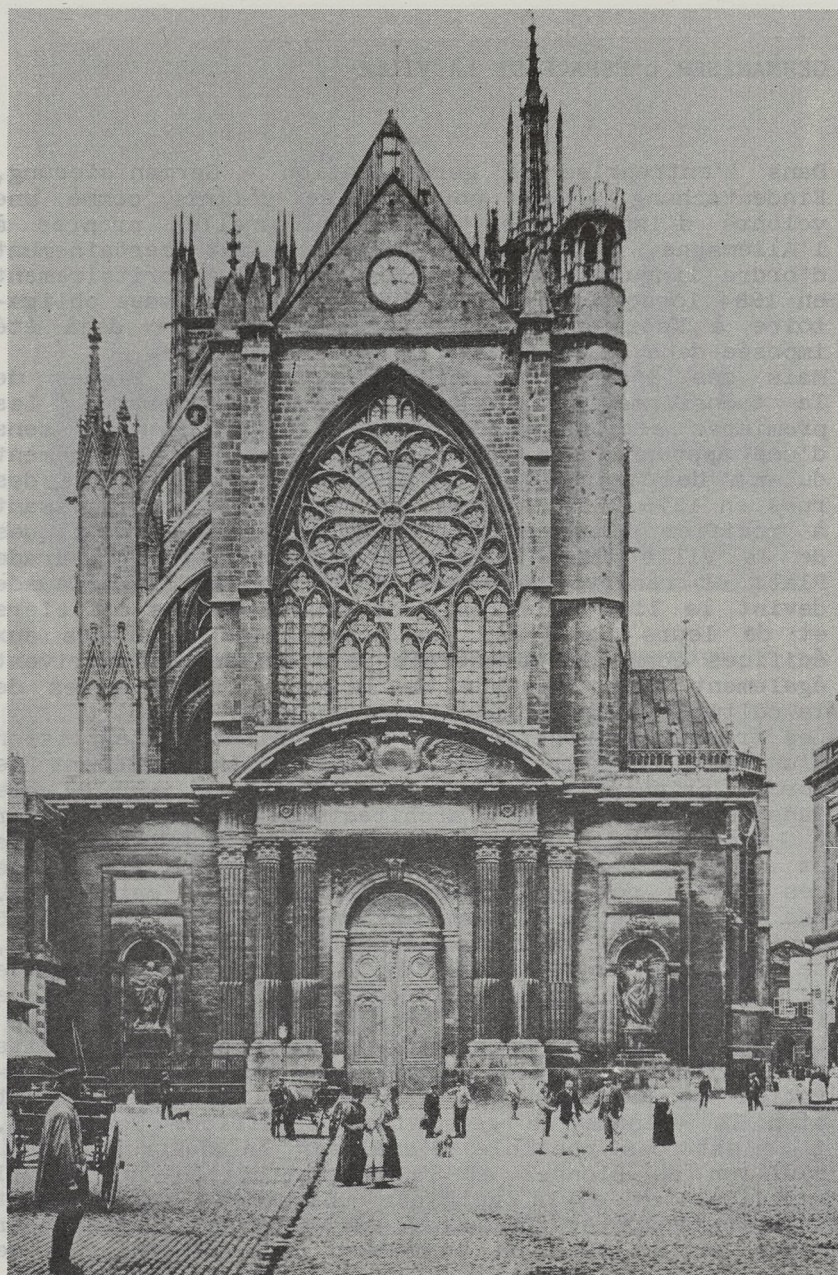
GERMANISER L'ESPACE DE LA VILLE

Dans l'entreprise de germanisation - Germanisierung, Eindeutschung - qui pourrait se définir comme une volonté d'imposer les formes culturelles propres à l'Allemagne, la question centrale fut certainement d'ordre linguistique. Elle fut résolue autoritairement en 1884 lorsque la langue allemande fut rendue obligatoire à Metz et à Thionville après avoir déjà été imposée dans le reste de la Lorraine occupée.

Mais dès l'annexion apparurent d'autres signes de la transformation de Metz en ville allemande. Les premières actions entreprises allèrent dans le sens d'une appropriation de l'espace existant : changement du nom descasernes en 1872, inscription bilingue des rues en 1375. Elles furent suivies par d'autres visant à modifier l'usage des lieux les plus symboliques de la ville : la Place d'Armes fut baptisée Parade Platz et réservée aux défilés solennels, l'Esplanade devint le lieu privilégié de promenade des officiers et de leurs familles. Les corrections apportées aux édifices comme la cathédrale Saint-Etienne, inscrivent également dans l'espace de la ville les marques de la culture allemande.

111.33 Les travaux de modification concernaient la démolition d'un pavillon construit par J.F. Blondel devant le porche principal. Cet édifice jouait un double rôle dans la conception de l'architecte de Louis XV : donner à la cathédrale une entrée digne de l'ère classique et surtout, participer à l'articulation de l'ensemble des places qui rayonnaient autour de la cathédrale. Une ordonnance du Ministère Impérial du 20 mai 1885 confirme l'avis de Tornow, architecte de la cathédrale, de détruire le pavillon de Blondel, sous prétexte de sa mauvaise intégration à l'architecture gothique (4).

La représentation du prophète Daniel sous les traits de Guillaume II, et le faste de la cérémonie d'inauguration marquée par la présence du Kaiser montrent bien la volonté de germaniser l'édifice. Toutefois, il n'est pas possible d'analyser la destruction du pavillon de Blondel et la reconstruction du portail principal en style gothique uniquement par rapport à cette volonté. En effet, il convient de resituer cette action dans un mouvement plus général qui se

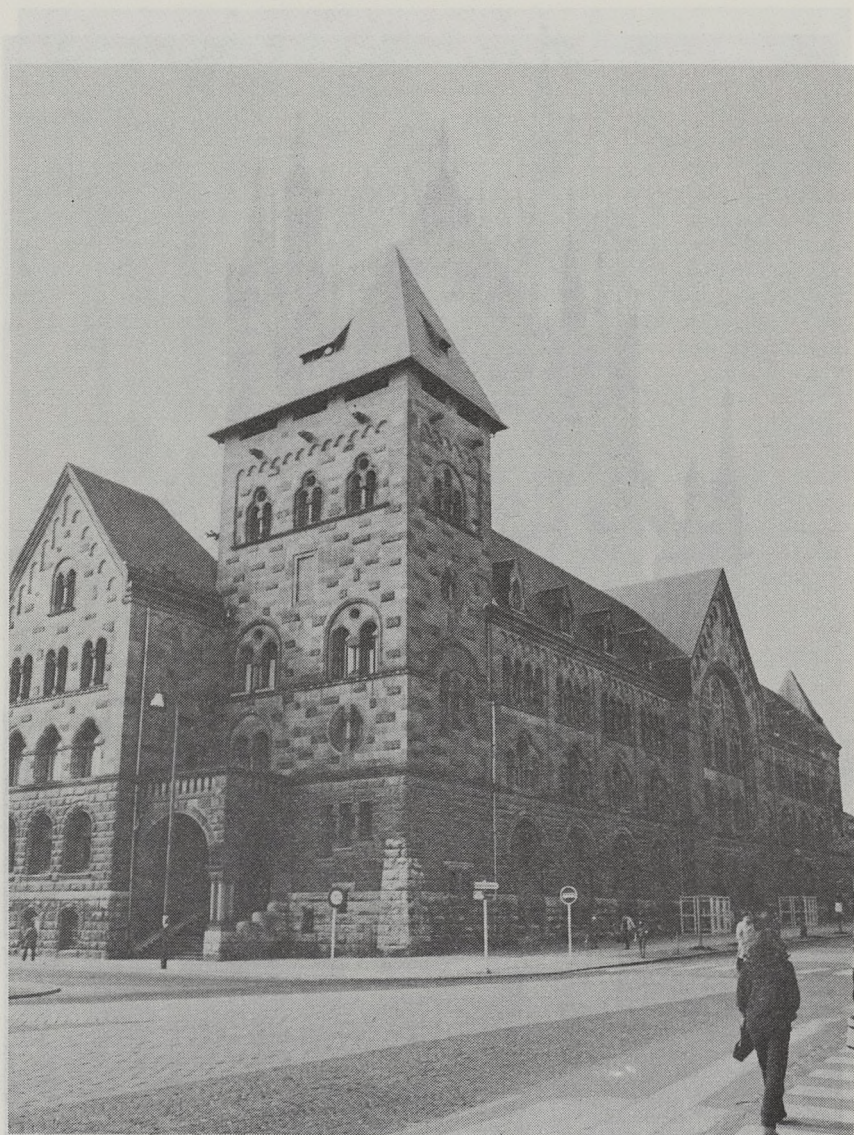


33. Plan de Blondel

34. Portail de la cathédrale de J.F. Blondel



35. Portail de la cathédrale corrigé par Tornow



36. Poste centrale de Metz

développe dans toute l'Europe, depuis les débuts du XIXème siècle, en faveur de l'architecture médiévale. Pevsner explique l'engouement pour cette période parce qu'elle représenterait l'idéal de la civilisation chrétienne (5). Cet enthousiasme s'extériorise dans les domaines artistiques, littéraires ou philosophiques.

Mais, dans le cas particulier de l'Allemagne, ce regard vers le Moyen-Age n'a-t-il pas une signification supplémentaire ? Au moment où ce pays s'unifie politiquement, ne cherche-t-il pas son unité culturelle dans le souvenir du Saint-Empire Romain Germanique ?

NATIONALISME OU GERMANITE : L'ARCHITECTURE OFFICIELLE

Comme il vient d'être dit, l'unification politique de l'empire allemand s'accompagne dans les arts d'un aspect nationaliste reconnaissable dans le regard vers le passé. La période où il se concentre est celle de l'empire des Hohenstaufen, au treizième siècle. L'Allemagne des Hohenstaufen était forte et unie et son influence était grande en Europe. Au moment où l'objectif de Guillaume II est de rétablir un tel état, on comprend l'intérêt qu'il porte à l'art et à l'architecture de cet âge d'or. L'ambition de l'Empereur - "la volonté du roi est la loi suprême du pays" atteint même le champ de l'architecture puisque le Kaiser intervenait parfois directement dans les projets de bâtiments gouvernementaux.

A Metz, les principaux bâtiments publics sont représentatifs de ce type d'architecture : la gare due à l'architecte Kröger, l'Hôtel de la poste, l'Hôtel des Arts et Métiers, le Palais du Gouverneur ou l'Hôtel destiné à la réception des personnalités importantes en visite à Metz.

Dans la plupart des cas, le caractère germanique vient des références romanes, notamment de l'importance donnée aux volumes des toits, et aussi de l'utilisation de matériaux importés d'Allemagne. Avant l'annexion la plupart des bâtiments importants (cathédrale, hôtel de ville, théâtre, etc...) étaient construits

avec une pierre locale calcaire jaune. La gare est construite en partie en granit gris et la poste en grès rose de la Sarre. D'autres éléments d'architecture font référence au roman germanique : appareillage grossier et monumental du soubassement, fenêtres petites en plein ceintre regroupées sous un arc de décharge, irrégularité recherchée de la taille des pierres, etc...

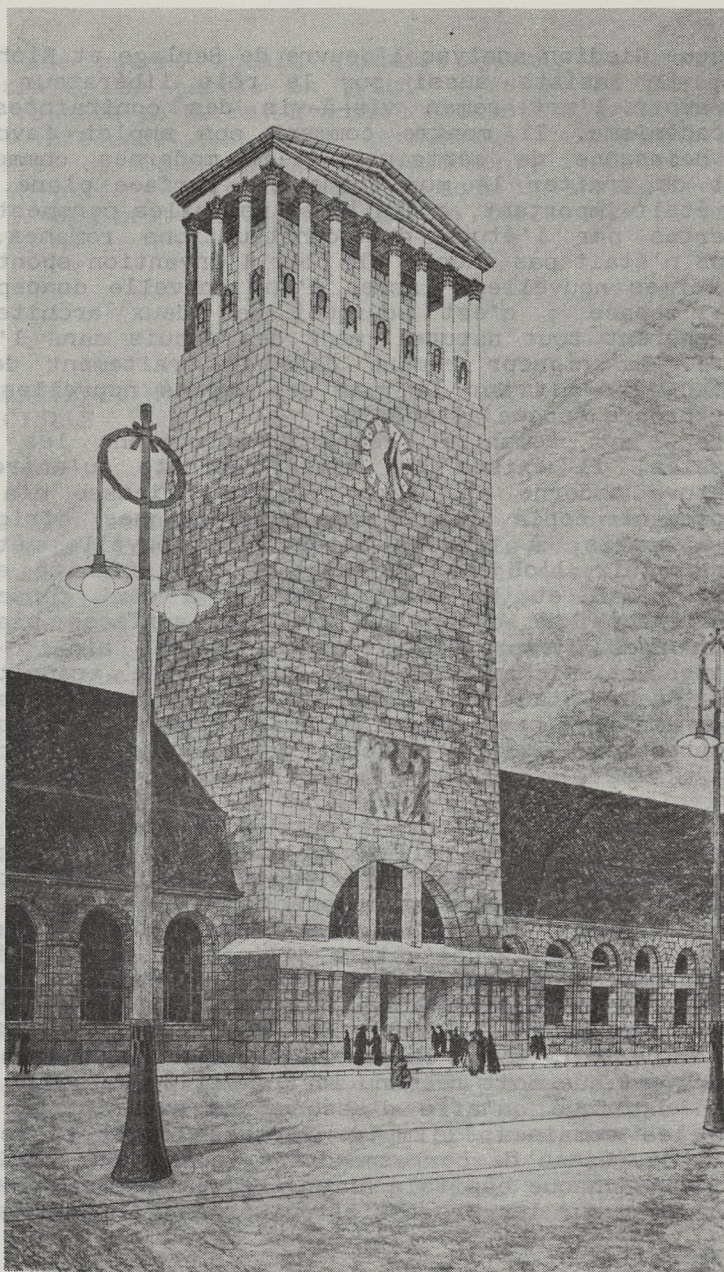
GERMANITE ET MODERNITE : POUR OU CONTRE L'ARCHITECTURE OFFICIELLE

Si l'architecture officielle trouve sa correspondance dans l'art roman, le choix d'un style reste une préoccupation principale pour les architectes au début du vingtième siècle. Benevolo analyse la période de l'éclectisme en la montrant comme une étape nécessaire pour briser le carcan de l'académisme. "Le mouvement néo-gothique offre certains aspects propices au renouveau de la culture architecturale. Contrairement au langage néo-classique, le langage néo-gothique ne peut être connu par ses seules apparences, car il ne peut pas compter sur une tradition récente mais doit être déduit de mouvements construits plusieurs siècles auparavant. Les architectes doivent ainsi rétablir pour leur usage les "principes", les "raisons", les "motifs" qui sont derrière les apparences" (6). L'observation de l'évolution des styles utilisés en Allemagne depuis la deuxième moitié du XIXème siècle montre cette tendance à s'affranchir de l'académisme. Après les "styles classiques", s'inspirant de l'Antiquité, de la Renaissance ou du Baroque, les architectes eurent recours à des styles "non-classiques" puisant leurs racines dans l'art roman ou gothique, dans la renaissance allemande, ou l'architecture vernaculaire. En employant enfin les "styles an-historiques" ils se libérèrent de références précises à l'histoire tout en intégrant des éléments de l'Art Nouveau, et des premières oeuvres modernistes telles que celles du Werkbund (7).

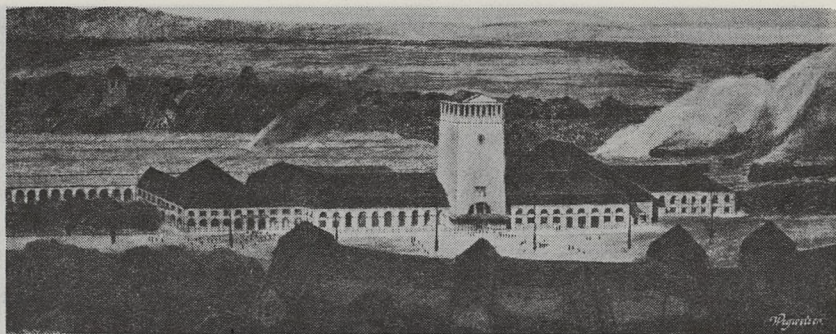
Lorsque Giedion analyse l'oeuvre de Berlage et Richardson, il insiste aussi sur le rôle libérateur qu'a pu avoir l'art roman vis-à-vis des contraintes de l'académisme. Il montre comment son emploi favorisa la naissance de certaines idées modernes comme le fait de traiter le mur comme une surface plane. "Ce qui était important, c'était les nouvelles perspectives ouvertes par l'étude des constructions romanes. Le temps n'était pas encore mûr pour l'invention spontanée de formes nouvelles, issues d'une nouvelle conception de l'espace ; c'est pourquoi ces deux architectes cherchèrent tout naturellement des appuis dans l'histoire. La rigueur romane dans le traitement de la surface les mit sur la voie des formes nouvelles que leur propre époque attendait.

Entre l'art roman et leurs constructions les plus réussies, il existe les mêmes rapports qu'entre le peinture moderne et l'art primitif. Picasso n'a pas simplement copié les formes des masques africains ; il a appris, à travers elles, une nouvelle méthode pour saisir l'objet. Il existait une affinité entre l'art roman et le besoin, encore à demi conscient de l'époque de créer au moyen de surfaces planes. Les formes d'expression romanes étaient ainsi, pour Berlage et Richardson, plus qu'un mode transitoire parmi tant d'autres. Elles les aidaient, en raison d'une affinité profonde, à trouver le chemin des formes d'expression, encore voilées, de leur propre époque" (8).

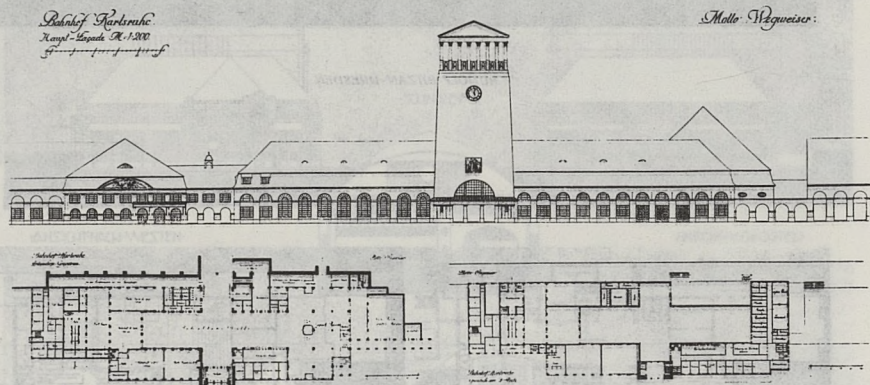
Selon Léonard K. Eaton, le retour au roman est, pour certains architectes allemands comme Curjel et Moser, étranger aux aspects symboliques de l'architecture officielle, ou même simplement archéologiques. Il montre que la référence romane est plutôt un moyen de résister à l'architecture officielle tout en ébauchant des idées nouvelles (9). Sa démonstration a pour point de départ l'hypothèse selon laquelle l'architecture américaine aurait atteint sa maturité à partir de 1870, avant la première décade du XXème siècle bien avant que soit reconnu le travail de Wright. Eaton explique qu'afin d'assurer sa supériorité dans tous les domaines, l'Empire Prussien avait tissé une sorte de réseau de correspondants techniques spécialisés, dans chaque capitale étrangère. Il étaient chargés d'informer sur les progrès effectués dans leur domaine.



CURJEL & MOSER - KARLSRUHE
Teilansicht des Hauptgebäudes

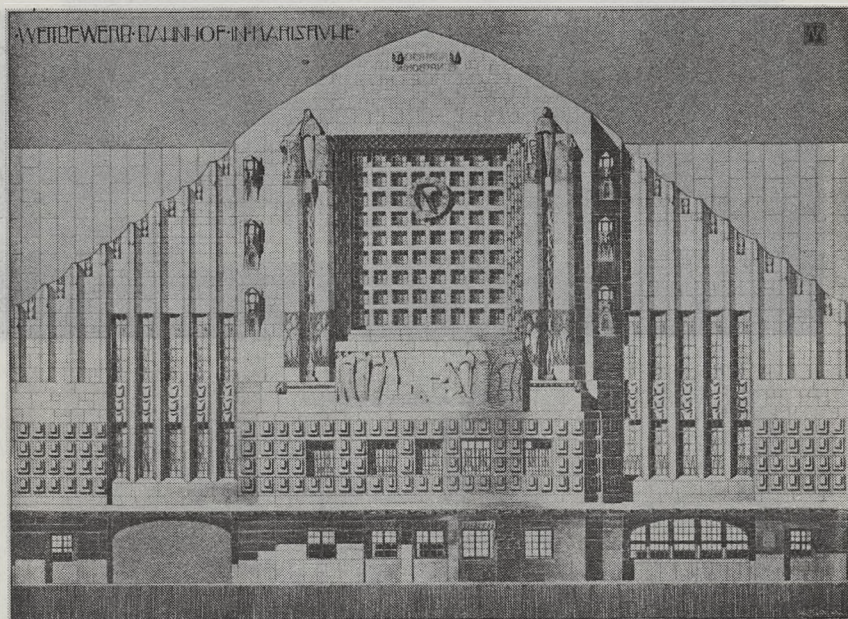


CURJEL & MOSER-KARLSRUHE

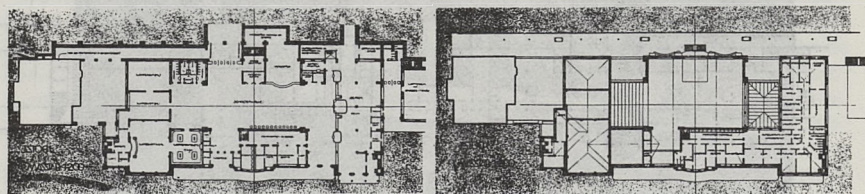


38. Concours pour la gare de Karlsruhe
 Projet de Cürjel et Moser

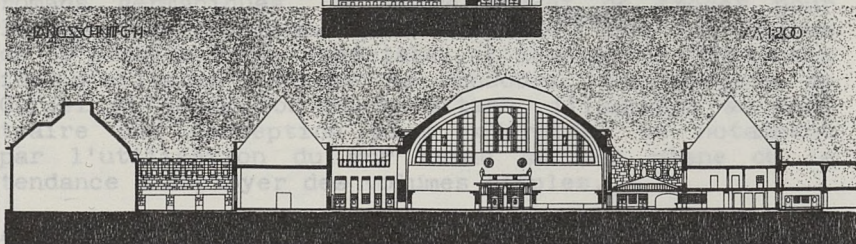
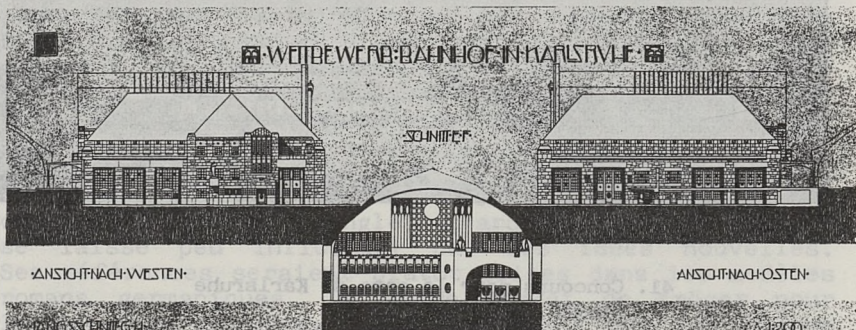
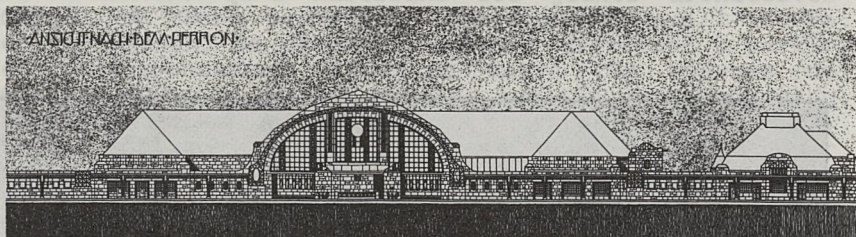
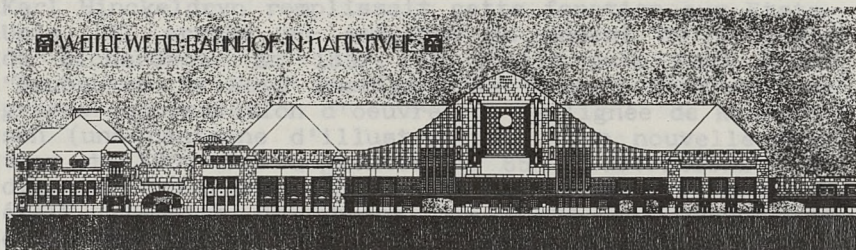
40. Concours pour la gare de Karlsruhe



RUDOLF BITZAN - DRESDEN

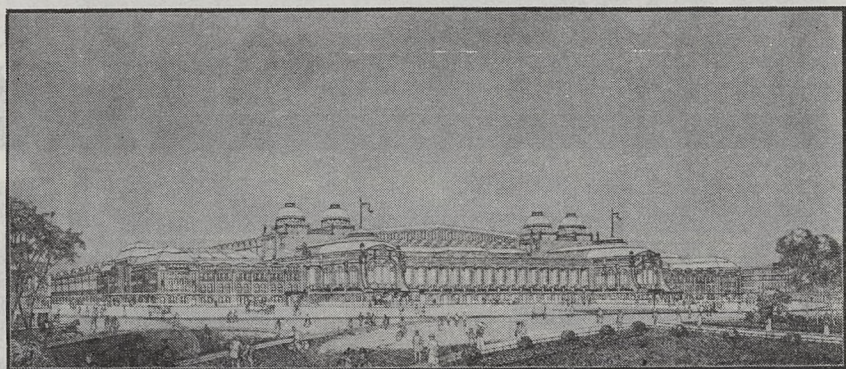


39. Concours pour la gare de Karlsruhe



RUDOLF BITZAN-DRESDEN

40. Concours pour la gare de Karlsruhe



41. Concours pour la gare de Karlsruhe
Projet de Kröger

Karl Hinckeldryn remplissait cette fonction aux Etats-Unis. Il arriva en Amérique au moment de l'apogée de Richardson. En 1897, il publie avec Paul Graaf "Neubauten in Nord Amerika". Ce travail montrait une grande concentration d'oeuvres de la lignée de Richardson (une centaine d'illustrations). Une nouvelle édition de 1905 fut augmentée de 65 illustrations dont dix de Richardson lui-même. Chacun de ces exemples était illustré de photos, de plans et accompagné d'indications sur le coût du bâtiment.

Eaton montre qu'à Karlsruhe les jeunes architectes Curjel et Moser servirent de transmission à l'oeuvre de Richardson. Sa démonstration est effectuée à partir de correspondances formelles entre les oeuvres de Curjel et Moser et les modèles publiés dans Neubauten in Nord Amerika. Au delà de ces convergences formelles, Eaton souligne un autre aspect plus important pour nous et d'ordre stratégique : tout en possédant des ressemblances avec l'architecture officielle, en l'occurrence l'art roman, leurs projets profitent de son manque de codification par un quelconque académisme pour utiliser certains principes modernes issus de Richardson. "Comme si Richardson avait été pour Curjel et Moser une sorte de pont entre les mouvements historicistes du XIXème siècle et celui développé par Olbrich, Van de Velde, Behrens et bien d'autres" (10).

A propos de la gare de Metz, Eaton remarque qu'à part quelques détails comme les lucarnes en forme de sourcils du pavillon d'angle, l'architecture de Kröger se laisse peu influencer par les idées nouvelles. Ses références seraient plutôt prises dans les modèles romans germaniques. Un autre projet de Kröger pour la gare de Karlsruhe possède aussi tous les signes de l'architecture impériale. L'architecte berlinois fut d'ailleurs lauréat du concours. Les projets de Curjel et Moser, ou de R. Bitzan illustrent au contraire une conception plus moderniste et notamment par l'utilisation du mur comme surface plane ou la tendance à employer des volumes simples.

A Metz, la plupart des équipements et des bâtiments officiels sont comparables à celui de la gare : on y repère peu de détails modernes, mais l'ensemble a l'emphase de l'architecture impériale. Les premiers signes de la modernité apparaissent plus volontiers

dans les immeubles ou les maisons d'habitation. Souvent les façades se dépouillent de leur décoration ; les motifs romans ou gothiques disparaissent au profit d'autres motifs géométriques ou d'inspiration florale. Parfois les dessins de l'Art Nouveau des menuiseries ou des grilles se juxtaposent à l'art roman. Cette juxtaposition, expression d'un passage entre deux époques ou d'une prise de liberté, a donné son empreinte à l'espace de Metz.

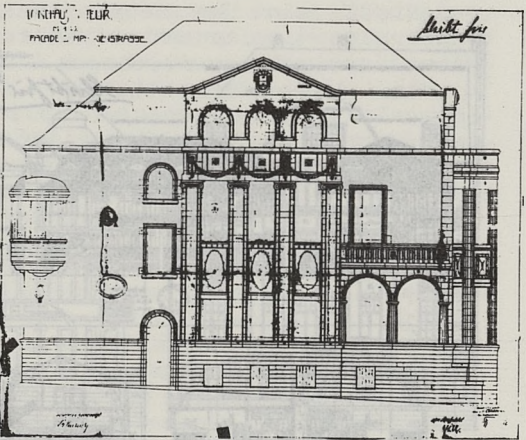
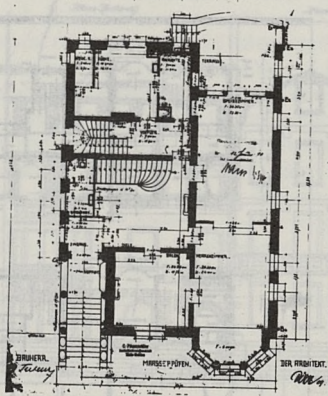
ill.42 Seules quelques constructions de l'architecte Dirr tranchent par leur modernisme. Le vocabulaire historicisant n'existe plus : les colonnes sont supprimées, il reste seulement des meneaux ou des poteaux. Les volumes deviennent simples géométriquement : les tourelles d'angle sont remplacées par des bow-windows en saillie, couverts par des toits aplatis. Les courbes ne sont plus que de légers infléchissements. Les matériaux nouveaux s'exhibent en façade dans le verre et le fer des marquises, des auvents ou de quelques poteaux en fonte...

Nous venons de poser la problématique architecturale comme un choix de style. Cette approche a fourni des éléments de réponse à nos deux interrogations quant à la germanité ou à la modernité. Nous avons vu comment l'unité de style apparente, celle qui donne au quartier allemand son identité, recouvre parfois des idées contradictoires.

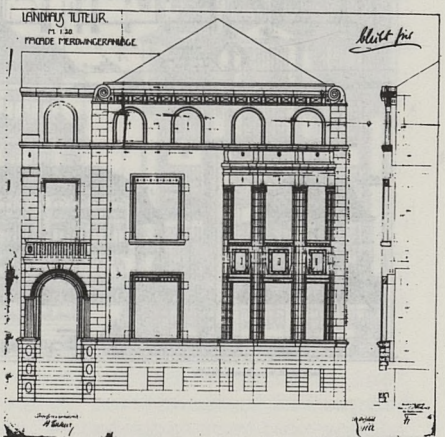
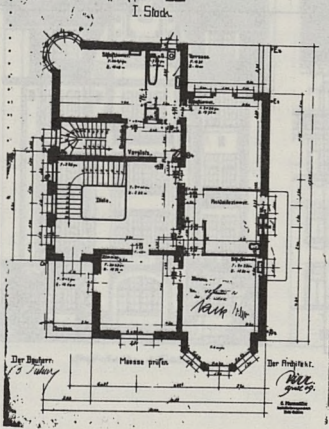
Plaçons nous maintenant en dehors du champ de la culture architecturale proprement dite. Une autre analyse est possible, qui met en jeu le changement du mode de vie à cette période. Autrement dit, on peut comprendre l'évolution des styles, ou plus généralement de l'architecture, comme une réponse à une demande nouvelle : celle d'une architecture domestique. L'architecture domestique devient le terrain privilégié d'apparition des nouvelles idéologies architecturales.

A Metz, la plupart des équipements et des bâtiments officiels sont comparables à celui de la gare : on y repère peu de détails modernes, mais l'ensemble a l'aspect de l'architecture impériale. Les premiers signes de la modernité apparaissent plus volontiers

NEUBAU TUTTEUR. *Architecte* ERDGESCHOSS. ORIGINAL N. 2. P. 130

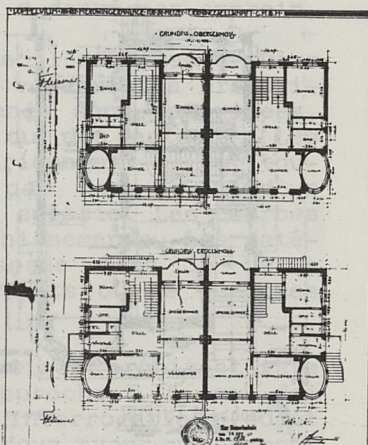
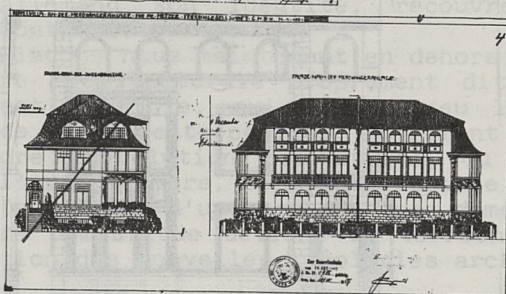
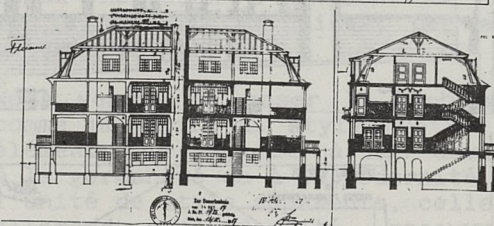
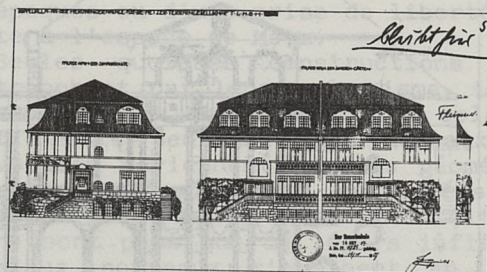


Neubau B. TUTTEUR. *Architecte* ORIGINAL N. 2.



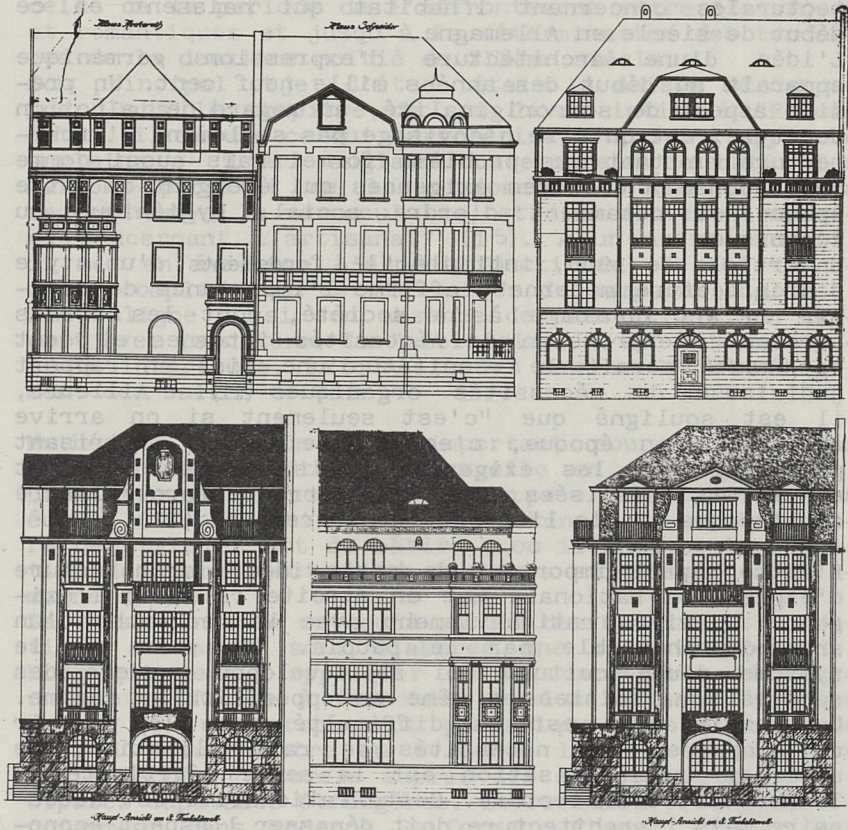
42. Villa Tutteur - Architecte DIRR 1909

dans les immeubles ou les maisons d'habitation. Souvent les façades se dépouillent de leur décoration ; les motifs romans ou gothiques disparaissent au profit d'autres motifs géométriques ou d'inspiration florale. Parfois les dessins de l'Art Nouveau des menuiseries s'ajoutent à ceux des portes et fenêtres. L'art nouveau s'exprime dans la disposition, l'expression d'un passage entre-deux



43. Maisons jumelées - Architecte DIRR 1907

43. VILLA TITTEUR - Architecte DIRR 1907



44. Façades allemandes modernes - Architecte DIRR

MODERNITE ET NOUVELLES FORMES D'HABITAT

ARCHITECTURE D'EXPRESSION GERMANIQUE ET ARCHITECTURE ORGANIQUE, sont les deux principales idéologies architecturales concernant l'habitat qui naissent en ce début de siècle en Allemagne.

L'idée d'une architecture d'expression germanique apparaît au début des années mille neuf cent. Un premier aspect de son originalité, au regard de la notion de style, est qu'elle n'envisage pas seulement l'architecture en tant que problème formel mais aussi comme une réponse à d'autres exigences qui émergent de cette époque et notamment d'ordre social, hygiénique ou technique.

Un article de 1905, intitulé "les fondements d'un style d'architecture moderne", affirme l'importance de définir un art conforme à la société, dont les formes seraient l'expression de nécessités internes et dont la beauté serait le résultat d'une mise en rapport judicieuse de nécessités organiques (11). Ailleurs, il est souligné que "c'est seulement si on arrive à servir son époque, c'est-à-dire en ne maîtrisant pas seulement les exigences, mais en leur donnant des formes idéalisées que l'on pourra renforcer l'être de l'époque et que l'on pourra progresser" (12).

L'autre aspect important de cette idée d'architecture d'expression nationale met en étroite relation l'exigence de vivre rationnellement avec la recherche d'un art compréhensible par le peuple. "Cet art est le symptôme d'une culture qui se développe au-delà des sphères monarchistes et même en opposition au régime. Une explication est la difficulté pour le pouvoir de s'opposer aux nécessités de rationalisation. Le désir de rationalisation est la seule légitimité de la nouvelle architecture. Cette rationalité est nécessaire mais l'architecture doit dépasser l'aspect économique et posséder d'autres valeurs et notamment celle d'une culture populaire" (13).

Un des fondements de cette position est la comparaison avec la nouvelle architecture de l'Angleterre. A propos de deux maisons anglaises présentées dans *Moderne Bauformen*, le commentateur indique que leur architecture a compris l'esprit artistique de leur nation (14).

Cette thèse est développée abondamment par Hermann Muthésius, attaché culturel, envoyé spécial à Londres. Le résultat le plus important des études de Muthésius fut la publication, en 1904, de "Das Englische Haus". Il y décrivait l'évolution de la maison en Angleterre depuis la maison elisabethine, la maison palladienne, celle de la période de l'affrontement entre classiques et romantiques et jusqu'à la détermination des tendances de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle.

Son principal objet d'étude était la maison de campagne. Dans le chapitre de son livre intitulé "Résultats", il résume ce qui caractérise pour lui l'approche anglaise : "L'art anglais contemporain de bâtir les maisons provient de la conjonction d'une tradition redécouverte, le vernaculaire, et d'un mouvement moderne concernant l'artisanat" (15). A un autre endroit, il met en évidence l'aspect fonctionnel de cet "organisme complexe" qu'est la maison de campagne anglaise. Il souligne aussi son absence de prétention, son rapport avec la nature, la "noble simplicité" des aménagements intérieurs, la qualité des meubles et l'aménagement des salles de bain.

Muthésius joua un rôle important pour définir les bases d'une architecture nouvelle en Allemagne (16). Dans ce sens il convient de rappeler un autre de ses écrits : "Stilarchitektur und Baukunst", - architecture de style et art de bâtir -, où il analyse la situation de l'architecture et des arts et métiers en Allemagne (14).

Sa thèse générale est qu'à partir des besoins et traditions allemands soit élaborée une maison allemande. Pour qui veut l'appliquer ou la comprendre, il reste un cap difficile à franchir : celui de la définition de ce qui est proprement germanique. De ce point de vue, il faut mettre en évidence le rôle qu'ont joué les attachés culturels auprès des ambassades des principales capitales étrangères. Leurs idées sont publiées notamment dans *Moderne Bauformen*. Chaque article est l'occasion de mettre l'accent sur les différences culturelles et les différences architecturales qui devraient en résulter. Elles sont parfois du domaine des mentalités. En Belgique, par exemple, l'art serait trop fortement envisagé comme un jeu ou un phénomène participant à la mode. A l'inverse, l'esprit allemand mêlerait plutôt l'art à des implications philosophiques, allant même parfois jusqu'à se perdre dans le

mysticisme. En Belgique, encore, le fait que l'art soit trop lié à la mode le destine inévitablement à une élite. Au contraire, en Allemagne il serait considéré comme un bien de tout le monde : "le peuple a droit à l'art" (17). Mais la plupart des analyses sont architecturales. Elles font ressortir deux grands principes formulés aussi par Muthésius :

- produire un art facilement compréhensible par le peuple.

Il faut souligner la fréquence avec laquelle le mot compréhensible revient dans les articles de presse. La transcription de références architecturales traditionnelles est le moyen le plus sûr pour atteindre cet objectif.

- la maison doit être intégrée de manière organique dans le paysage, grâce au choix de matériaux locaux et à l'utilisation de savoirs-faire artisanaux.

La conception de la maison comme un organisme est un thème majeur de la nouvelle modernité. L'architecture organique se définit d'abord par son rapport au paysage environnant. Pour Seidl, cela implique que la préoccupation majeure de l'architecte soit la manière de poser la maison pour produire le meilleur effet (18). La même idée est soutenue par Metzendorf pour qui seul l'effet de masse (l'impact) compte dans le paysage. "Une maison avec des proportions de murs et de toits correctes n'a pas besoin de beaucoup de détails décoratifs" (19). Le thème de l'intégration est mêlé ici à celui de la simplicité qui devient aussi un des thèmes de la nouvelle modernité.

Pour Henrici, l'adaptation organique à l'environnement mène à l'enrichissement de l'architecture. "Les conditions locales sont tellement différenciées qu'il n'existe aucun système qui puisse raisonnablement en tenir compte. Sinon, l'établissement d'un tel système entraînerait la perte d'une grande richesse" (20).

L'autre idée contenue dans la notion d'architecture organique est celle de la croissance libre de la forme selon les exigences de l'habiter. "La maison est conçue comme un organisme où chaque chose dépend de l'autre où le petit dépend du grand et réciproquement" (21). Dans cette conception la priorité est donnée à l'étude du plan avant celle de la façade. "L'aspect extérieur de la maison raconte l'intérieur du plan. Il n'obéit plus aux lois de la symétrie italienne" (22).

Jochem, élève d'Olbrich, donne un exemple qui résume bien les deux idées principales de l'architecture organique. La maison est étudiée pour son effet dans le paysage et son aspect extérieur traduit la vie qui se déroule à l'intérieur. Elle est située au bord du Rhin, et le contrepoint de cet élément du paysage est un grand pignon. A côté, un petit pignon en grès jaune-rosé très fin montre le bien-vivre (behagligkeit) dans la maison. Un jardin d'hiver fait la liaison avec le paysage proche : la nature (23).

Ces deux thèmes, architecture germanique populaire et architecture organique, définissent la modernité du début de ce siècle. Ils furent développés à partir d'un type particulier d'habitat, considéré comme idéal : la maison de campagne.

Des études récentes menées en Allemagne montrent qu'il répond aux aspirations en matière d'habitat de la bourgeoisie. Cette forme d'habitat est caractérisée par une plus grande privatisation de la sphère familiale par rapport aux siècles précédents. Il se fait jour une forme moderne du comportement social visant à protéger la liberté et l'intimité de l'espace familial du monde extérieur et en particulier de l'espace professionnel : l'univers professionnel est opposé au confort idéalisé du foyer (24).

ARCHITECTURE ET PAYSAGE PITTORESQUE

L'architecture urbaine de l'esthétique du pittoresque ressemble à celle de la maison de campagne lorsqu'elle cherche les meilleurs effets dans le paysage. Elle s'en différencie pourtant puisque le paysage urbain procède d'effets particuliers différents de ceux nécessaires à la mise en scène d'un paysage naturel.

Souvenons nous de l'exemple de la maison de Jochem au bord du Rhin : un grand pignon s'y élevait pour former un contrepoint au fleuve, élément dominant

du paysage. Selon un des principes de l'architecture organique, visant une intégration "naturelle" de la maison dans son environnement, l'extérieur du bâtiment est libre de toute contrainte d'organisation de la façade telle que les lois de composition classiques. Ce qui importe le plus dans cette conception est de mettre en place une relation visuelle entre la maison et le paysage. La même attitude existe à propos de l'architecture urbaine. A Metz, le plan d'extension fournit une sorte de trame de paysage : il instaure des situations pour des effets particuliers. Il en résulte une mise en scène de la ville par rapport à des points de vue ou à des itinéraires que détermine aussi le plan. Comme pour la maison de campagne, la mise en relation des bâtiments avec le paysage avoisinant est effectuée par leur découpage volumétrique extérieur. Une situation particulièrement propice à ce genre de découpage est celle de l'angle de rues.

L'extension de Metz abonde en exemples. L'"effet d'angle" répond dans la plupart des cas à un double objectif : repérer le carrefour de deux rues et marquer hiérarchiquement dans l'espace l'importance de chacune d'elle. Le schéma de base consiste à dégager le volume de l'angle, souvent par une saillie sur l'alignement ou par un dépassement de hauteur et à matérialiser par une différence de forme les deux côtés de l'angle.

- 111.45 Un exemple de ce cas simple est celui de l'immeuble de l'hôtel de la gare. L'angle est surmonté d'une tourelle ; les deux frontons qui l'encadrent dégagent son volume de la masse de l'édifice et marquent les deux côtés. Ce découpage met l'accent sur l'angle ; la différence de longueur des côtés due au parcellaire suffit à indiquer d'une part la continuité de la rue et d'autre part le commencement de la place.
- 111.47 L'immeuble d'angle situé vis-à-vis de la porte Serpenoise montre un découpage plus différencié, fonction de l'importance des rues que borde chacun des côtés. le schéma de base est semblable au précédent : le volume de l'angle est dégagé. Mais il est flanqué de deux tourelles en encorbellement dont les tailles varient selon l'importance des rues qu'elles dominent. La plus grande est aussi le pendant d'une des tours de la porte Serpenoise. Ces deux éléments associés dans un même point de vue marquent le passage de la vieille ville vers l'extension.

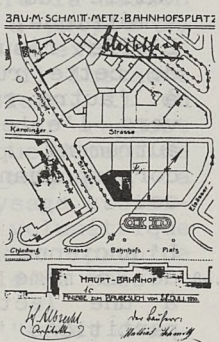
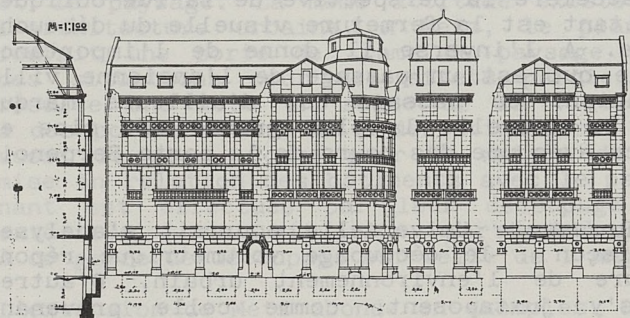
Cette disposition tire parti de la forme de la parcelle dont un des côtés seulement est perpendiculaire au pignon d'angle. Pour l'observateur, situé face à ce pignon, la petite tourelle apparaît comme si elle était vue dans une perspective où l'autre tourelle serait placée dans un avant plan. La différence de taille du même élément architectural, apparemment symétrique, accélère la perspective de la rue oblique. L'effet résultant est la fermeture visuelle du débouché de cette rue. A l'inverse il donne de l'importance à l'autre rue qui est un passage de l'ancienne ville vers l'extension. Ce passage est d'ailleurs marqué autrement : la tourelle la plus grande est mise en correspondance avec une des tours de la porte Serpenoise.

ill.48 L'ancienne Brasserie Universelle pourrait s'analyser de la même façon : le découpage volumétrique répond à une lecture de l'environnement urbain. D'autres partitions s'y juxtaposent, comme celle provenant du choix de vocabulaire architectural : vernaculaire à colombage. Elle donne forme au pignon, au toit, ou aux fenêtres ; elle différencie le soubassement des étages, etc... Une autre partition résulte d'une conception organique du plan : des éléments en saillie prolongent certaines pièces sur la rue, des regroupements de fenêtres donnent un rythme particulier à une paroi, etc...

La juxtaposition de ces partitions obéit à l'objectif de diversité, tant que le découpage volumétrique reste lisible et assure l'unité.

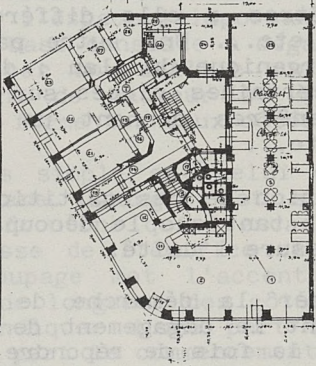
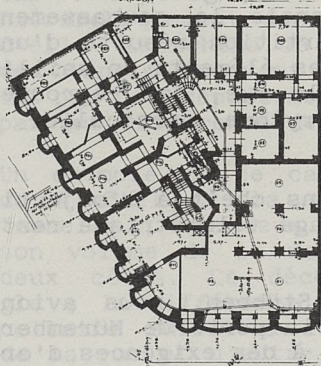
Pour illustrer la démarche de Stübgen, nous avons montré comment le dégagement de la porte de Nuremberg permettait à la fois de répondre à des exigences d'ordre fonctionnel ou économique et à des intentions esthétiques. Cet aspect stratégique est caractéristique de l'esthétique du pittoresque. On le retrouve dans chaque projet : chacun possède une forte autonomie et une unité propre tout en répondant à des exigences particulières. Cette attitude s'oppose à celle qui ne verrait dans l'architecture qu'une somme de réponses à ces exigences. Nous allons illustrer à nouveau cette caractéristique par un dernier exemple d'architecture urbaine à Metz.

Les dispositions des parties de la forme de la parcelle sont indiquées dans le plan de situation. Les dispositions des parties de la forme de la parcelle sont indiquées dans le plan de situation. Les dispositions des parties de la forme de la parcelle sont indiquées dans le plan de situation.

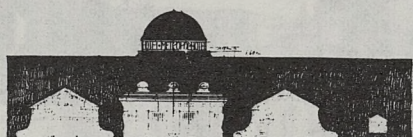


- KELLERGESCHLOSS -

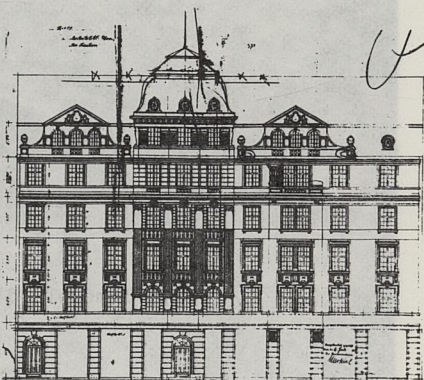
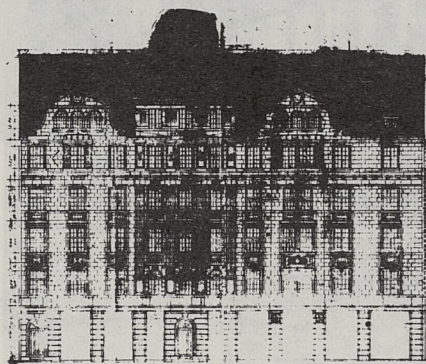
- ERDGESCHLOSS -



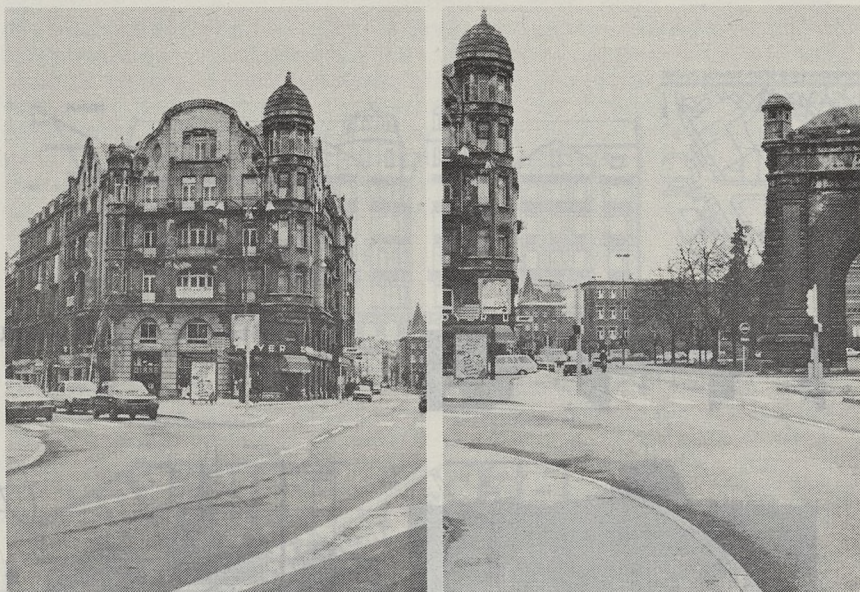
45. Immeuble d'angle, place de la gare - 1910



46. L'hôtel de la gare - 1910



48. Immeuble d'angle : La Brasserie Universelle



47. Immeuble d'angle : Porte Serpenoise

45. Immeuble d'angle, place de la gare - 1910



48. Immeuble d'angle : La Brasserie Universelle

Contrairement au précédent, celui-ci n'est pas situé dans l'extension de Metz mais dans la ville ancienne. Nous l'avons choisi parce qu'il pose clairement le problème de raccordement des nouvelles constructions à leur environnement. Le projet devait se réaliser dans l'ancien quartier des tanneurs entre des maisons de bois hautes et étroites. Le terrain est fortement en pente, traversé par une rue et bordé par deux autres.

- ill.49 L'unité du projet est au niveau urbain : c'est un
 ill.50 tronçon de rue, l'extrémité de la Gerberstrasse. Le schéma de base qui traduit cette idée pourrait être formé par deux bâtiments parallèles, surmontés chacun d'un toit à deux pans. L'unité du projet réside dans l'effet global qu'il produit. C'est une idée que nous avons déjà soulignée à propos de l'effet d'une maison de campagne dans un site.

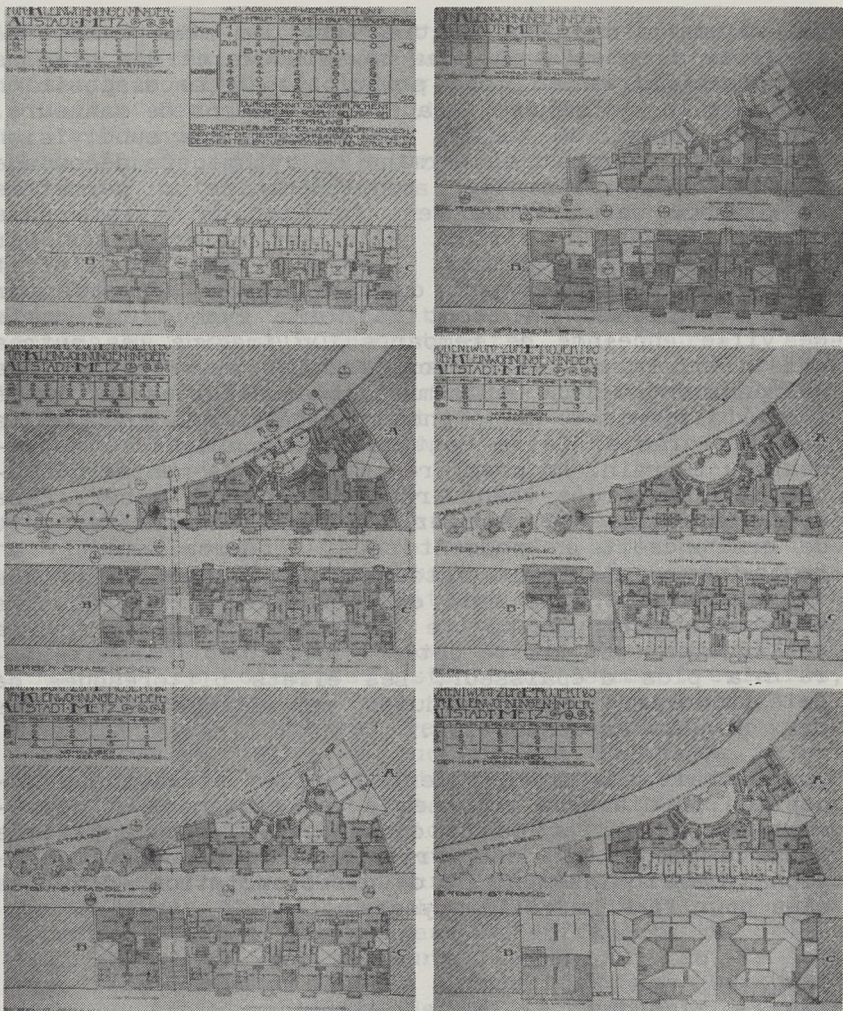
Ce schéma est enrichi par les diverses opérations de raccordement aux architectures avoisinantes. Le bâtiment bordant la rue du Paradis épouse la courbe de la rue. Cette disposition rappelle l'insistance de C. Sitte à propos de la conservation des tracés anciens. En s'alignant ainsi, le bâtiment s'épaissit. Pour que les logements restent suffisamment éclairés, le bâtiment s'ouvre sur une cour semi-circulaire. C'est l'accès principal vers les appartements, lieu intermédiaire entre la rue et les logements. C'est un signe de la hiérarchisation qui naît à cette époque entre lieux privés et publics. A partir de là est possible une différenciation de la façade sur cour, par rapport aux façades sur la rue du Paradis. En effet, les pièces ouvrant sur la cour sont des vérandas ou des cages d'escaliers. Les ouvertures qui y correspondent prennent une expression différente de celles des logements. Par ailleurs, la coupure de la cour fait lire l'ensemble de la façade comme une juxtaposition de trois bâtiments de taille semblable à celle des bâtiments avoisinants. En même temps cette coupure rend lisible son unité puisqu'elle organise les éléments de la façade symétriquement par rapport à son axe.

L'autre bâtiment longeant le Gerber Graben subit d'autres opérations en rapport avec son propre voisinage. L'une d'elles scinde le bâtiment en deux corps inégaux.

Le volume d'une des parties est lui-même redécoupé en trois fragments par des bow-windows et des pignons perpendiculaires au toit principal. Cette disposition prolonge le rythme des façades des maisons de tanneurs. L'autre corps, de taille similaire à une subdivision précédente poursuit et termine ce rythme. Ce découpage répond à une intention supplémentaire : permettre le passage des piétons vers le haut du terrain sans devoir contourner l'ilôt. Elle est matérialisée par une séquence d'escaliers. Depuis le Graben, l'effet de passage vers le haut du terrain est accentué par un porche monumental dont la forme évoque une porte de ville enceinte de remparts. On imagine les autres effets de la montée d'escalier ! Les premières volées grimpent entre deux hauts murs. L'un d'eux est prolongé par l'alignement du pignon du bâtiment bordant la rue du Paradis. Cette continuité accompagne le mouvement du terrain. La première partie de la montée débouche sur la percée transversale de la rue Gerber, face à une fontaine. Le dernier tronçon de l'escalier part de cet endroit en passant sous l'encorbellement d'un bow-window, s'enroule autour d'un pignon et débouche rue du Paradis. Les murs de l'escalier sont prolongés et soutiennent une petite esplanade plantée d'arbres d'alignement. La limite entre l'urbain et l'architecture n'a plus d'épaisseur. Les effets pittoresques de cet itinéraire sont produits par l'imbrication des deux niveaux de conception.

On pourrait analyser comment d'autres niveaux de conception ou d'autres réponses à des exigences, et notamment sur l'habitat ou la construction, trouvent forme dans ce projet. On découvrirait alors d'autres opérations d'enrichissement ou de différenciation, d'autres clés pour lire la ville-paysage.

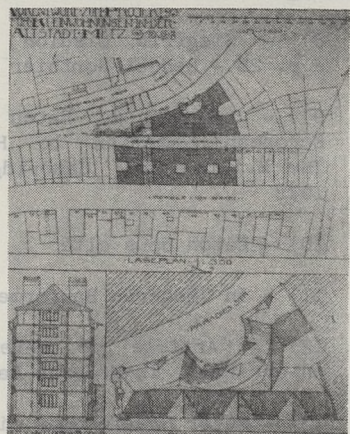
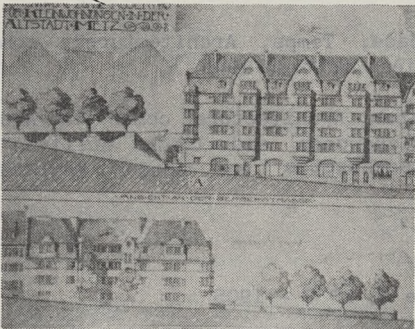
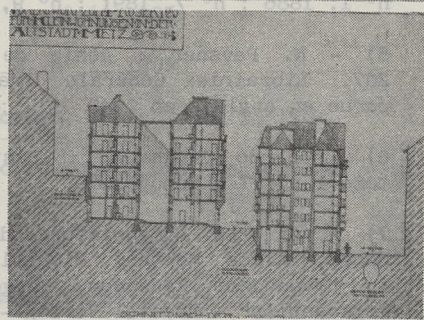
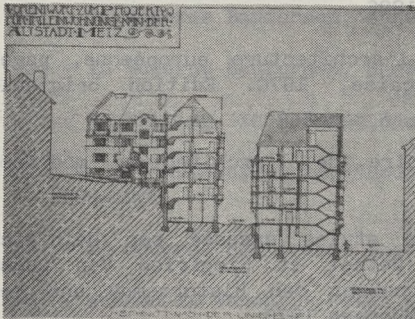
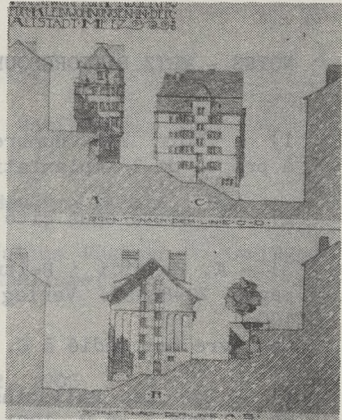
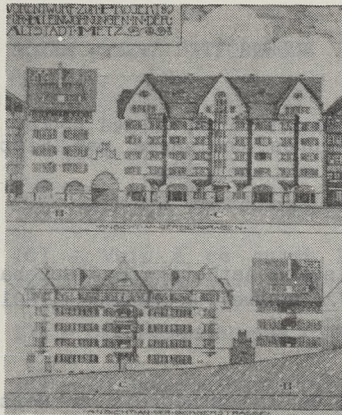
(1917) dans le quartier des tanneurs



des bâtiments voisins. En même temps cette coupe rend lisible son unité puisqu'elle organise les éléments de la façade symétriquement par rapport à son axe.

49. Projet de logements dans le quartier des tanneurs (1917)

L'autre bâtiment longeant le Gerber Graben subit d'autres opérations en rapport avec son propre voisinage. L'une d'elles scinde le bâtiment en deux corps inégaux.



en années
 or-Graete intitulé "Rückblick" (regard
 en reformen, année 4, n° 2, 1905



NOTES - METZ PITTORESQUE

1) - Voir les nombreux cas de figures envisagés par Sitte à propos de l'implantation d'une église sur une place.

2) - C. Sitte opus cité p. 100

3) - K. Henrici : Beiträge zur Praktischen Aesthetik im Städtebau pages 70-88-91. Verlag V. Georg D.W. Callwey - München (1891-1904)

Ce livre est dédié à C. Sitte

4) - Cf. Les Bulletins de l'Oeuvre de la Cathédrale de Metz, n° 1, 1886 ; n° 7, 1891 ; n° 9, 1896.

5) - N. Pevsner : génie de l'architecture européenne, page 207. Librairie Générale française, 1970. Edition originale parue en anglais en 1943

6) Léonardo Benevolo : Histoire de l'architecture moderne, tome 1 p. 77 - Dunod 1979

7) - Cf. La nomenclature des styles dressée par Heinrich Habel, Klaus Merten, Michael Petzet et Siegfried Von Quast in "Münchener Fassaden, Bürgerhäuser des Historismus und des Jugendstils" - Prestel Verlag - München 1973

8) - Siegfried Giedion - "Espace, Temps, Architecture", tome 2 p. 25 - Denoël-Gonthier -(Première édition 1940.)

9) - Léonard K. Eaton "American Architecture comes to Age. European Reaction to H.H. Richardson and Louis Sullivan". The M.i.t.Press, Cambridge, Massachusetts and London England, 1972

10) - Eaton opus cité

11) - In "Moderne Bauformen année 4, n° 7 - 1905

12) - Article de Meier-Graefe intitulé "Rückblick" (regard en arrière), in Moderne Bauformen, année 4, n° 2, 1905

13) - Meier Graefe opus cité le quartier des tanneurs (1917)

CONCLUSION

NOTES - METZ PITTORESQUE

- 14) - Prof. Karl Widmer in. Moderne Bauformen, année 4 n° 7 - 1905
- 15) - Hermann Muthésius, "Das Englische Haus" - Berlin, 1904
- 16) - Voir à ce sujet l'ouvrage de Julius Posener : "Anfänge des Funkzionalismus" (début du fonctionnalisme).
- 17) - Cf. Posener opus cité.
- 18) - In Moderne Bauformen, année 4, n° 2, 1905
- 19) - In Moderne Bauformen, année 4, n° 1, 1905
- 20) - In Moderne Bauformen, année 4, n° 1, 1905
- 21) - H. Billing, in Moderne Bauformen, année 3, n° 1, 1904
- 22) - H. Muthésius in "Deutsche Kunst und Dekoration", n° 5, 1899-1900
- 23) - In Moderne Bauformen, année 4, n° 7, 1905
- 24) - Wohnen im Wandel - Peter Hammer Verlag, 1979

Pour définir l'esthétique propre à l'extension allemande de Metz, que nous avons appelée esthétique de pittoresque, nous nous sommes référés plusieurs fois à la notion de paysage. En effet, concevoir ainsi la ville suppose la présence d'un sujet qui explore le parcourt et la découvre. Lui seul peut en mesurer les effets pittoresques.

NOTES - NETZ PITTORESQUE

NOTES - NETZ PITTORESQUE

- 14) - Prof. Karl Widmer in "Moderne Bauformen", année 4 n° 1
- 15) - Hermann Muthéusius, "Das Englische Haus", - Berlin, 1904
- 16) - Voir à ce sujet l'ouvrage de Julius Posener : "Anfang des Funktionalismus" (debut du fonctionnalisme), pages 70-88-70-88 (1981) München - Verlag V. G. G. 1981
- 17) - Cf. Posener opus cité.
- 18) - In "Moderne Bauformen", année 4, n° 2, 1905
- 19) - In "Moderne Bauformen", année 4, n° 1, 1905
- 20) - In "Moderne Bauformen", année 4, n° 1, 1905
- 21) - H. Billing, in "Moderne Bauformen", année 3, n° 1, 1904
- 22) - H. Muthéusius in "Deutsche Kunst und Dekoration", n° 1, 1904
- 23) - In "Moderne Bauformen", année 4, n° 1, 1905
- 24) - "Wohnen im Wandel" - Peter Hammer Verlag, 1973
- 25) - "Espace, Temps, Architecture", tome 2 p. 25 - Dunod-Gonthier - (Presière Edition 1940.)
- 26) - Leonard K. Eaton "American Architecture comes to Age. European Reaction to Louis H.H. Richardson and Louis Sullivan". The M.I.T. Press, Cambridge, Massachusetts and London England, 1972
- 101) - Eton opus cité
- 11) - In "Moderne Bauformen" année 4, n° 7 - 1905
- 12) - Article de Meier-Graefe intitulé "Rückblick" (regard en arrière), in "Moderne Bauformen", année 4, n° 2, 1905
- 13) - Meier Graefe opus cité

 CONCLUSION



LA VILLE COMME PAYSAGE : VERS UNE POETIQUE DE L'URBAIN*

Nous avons, à propos de l'extension de Metz entre 1914 et 1918, considéré l'esthétique comme la médiation d'idéologies diverses. Parfois celles-ci sont contradictoires et nous avons souligné l'aspect stratégique du projet d'architecture qui tend à les réunir. En outre nous avons montré que certaines de ces stratégies étaient fondées sur le couple tradition-modernité et avons relevé les cas extrêmes offerts par l'architecture officielle et l'architecture pré-moderniste. La maison individuelle est certainement le domaine où la liberté de conception a été la plus grande à cette époque. C'est ce dont témoignent les nombreuses publications qui lui sont consacrées après 1900.

Le plan d'extension de Metz détermine une zone d'habitat de ce type. Une étude fine montrerait que chaque maison peut être regardée au travers des stratégies qui ont tenté de résoudre la dualité tradition germanique/modernité ; elle mettrait en évidence la façon dont chaque maison a fait l'objet d'une conception autonome, c'est-à-dire d'un projet.

Pour définir l'esthétique propre à l'extension allemande de Metz, que nous avons appelée esthétique du pittoresque, nous nous sommes référés plusieurs fois à la notion de paysage. En effet, concevoir ainsi la ville suppose la présence d'un sujet qui ensuite la parcourt et la découvre. Lui seul peut en mesurer les effets pittoresques.

L'ouvrage de Camillo Sitte nous a permis d'établir un parallèle entre ses idées et celles de penseurs qui lui étaient contemporains et qui soulignaient l'importance de la perception dans une définition de l'art.

Ainsi, une des qualités de l'esthétique du pittoresque qu'il faut souligner est celle qui, pour concevoir l'espace urbain, se fonde sur les perceptions d'un citadin parcourant les lieux de la ville.

A l'époque que nous étudions, l'idée de paysage avait été développée par G. Simmel, dans sa "philosophie du paysage" (1).

- Dans cet essai, Simmel introduit ainsi la notion de paysage : par rapport à la nature illimitée et sans bornes, vouloir reconnaître, en la contemplant, un paysage implique que nous opérions un découpage dans la totalité qu'elle représente. Selon lui, l'opération mentale qui nous fait prendre conscience d'un morceau de nature comme paysage consiste à produire une unité autosuffisante qui pourtant se rattache à quelque chose de plus global. Evoquant les peintres paysagistes, il pense qu'il y a création de paysage à partir du moment où les "événements naturels" situés l'un à côté de l'autre sont réunis en une unité particulière. Le support principal de cette unité qui est d'une autre nature que celle qui peut être envisagée au travers de la pensée causale d'un savant, d'un stratège ou d'un adorateur de la nature, empreint de religiosité, serait l'ambiance (Stimmung) du paysage.

Simmel constate que l'ambiance du paysage subvertit tous les éléments qui le composent, sans qu'on puisse, dans la majorité des cas, en rendre responsable un élément particulier. Cette subversion s'opère d'une manière difficile à définir, car chaque partie du paysage contribue à l'ambiance générale.

Simmel se pose alors la question suivante : si l'ambiance est ce qui réunit les parties d'un paysage en une unité, comment se fait-il que nous disions qu'il possède de l'ambiance, puisque c'est à partir du moment où le paysage est perçu comme unité et non pas comme auparavant lorsqu'il était constitué d'éléments disparates, que nous faisons cette constatation.

- S'appuyant sur deux analogies, l'auteur esquisse une réponse qui nous suggère que ambiance et unité perceptive du paysage seraient des aspects d'un seul et même acte. Ainsi, à propos de l'image que nous avons d'un être aimé, il semble que nous ayons d'abord une image globale sur laquelle vient se greffer le sentiment. Mais en réalité, celui qui est ainsi perçu est d'abord un tout autre être que celui que nous aimons. Son image se fabrique en même temps que le sentiment qui naît à son propos. Pourtant, celui qui agit ainsi serait bien en mal de dire si c'est l'image transformée qui est à l'origine de son émotion, ou si c'est l'amour qu'il porte à l'autre qui est à la base de la transformation de l'image. De même, dans un poème, si, dans les mots que nous lisons les sentiments n'étaient pas immédiatement présents, ils ne constitueraient pas un poème mais une communication d'un autre ordre. Et si nous ne savions pas que ces mots étaient ceux d'un poème alors, ces sentiments ne naîtraient peut-être pas en nous.

Pour Simmel, entre la représentation unitaire du paysage et l'émotion qu'il suscite, il n'existe pas de relation de causalité. Tout au plus, l'une et l'autre peuvent-elles être considérées et comme cause et comme effet. Il dira : "L'unité qui est réalisée au travers d'un paysage et l'ambiance avec laquelle il nous envahit et au travers de laquelle nous le circonscrivons ne sont qu'une partition a posteriori d'un seul et même acte de l'âme".

Parler d'un acte de l'âme prend toute son importance dans la mesure où l'on souscrit à la thèse bachelardienne du registre poétique auquel correspond le mot âme. Bachelard (2) nous rapporte la distinction que la philosophie allemande opère entre l'esprit (der Geist) et l'âme (die Seele). Il souligne l'importance de cette distinction. C'est par elle qu'il définit la rêverie poétique comme une philosophie de l'âme. "A notre avis, âme et esprit sont indispensables pour étudier les phénomènes de l'image poétique en leurs diverses nuances, pour suivre surtout l'évolution des images poétiques depuis la rêverie jusqu'à l'exécution". En quelque sorte, on peut dire que Simmel met l'accent sur le rôle de l'imagination dans le rapport qu'entretient un observateur avec un paysage.

A partir d'un découpage opéré dans une réalité plus vaste, il y a production d'images qui ne sont pas une copie directe de la réalité mais une restructuration de cette dernière à partir d'un ordre poétique. Comme le suggère Simmel qui parle de "la matière naturelle complètement absorbée", cette restructuration poétique constitue une appropriation de l'espace.

La thèse de Simmel nous apporte donc un élément nouveau en suggérant la liaison entre l'idée du paysage et celle de la rêverie poétique. Considéré comme paysage, l'espace urbain ne favoriserait-il pas le rapport imaginaire du citadin avec sa ville ? Ne permet-il pas d'établir facilement des trajets semblables à ceux de Pierre Sansot qui rêve la ville, de Bachelard qui rêve la maison ? (3).

Ce rapport imaginaire envisagé sur le mode poétique prend toute son importance lorsqu'il s'agit d'un quartier de ville nouveau comme à Metz, dans lequel des habitants venus d'Allemagne doivent pouvoir se reconnaître.

Envisager la ville lors de sa conception non comme une entité homogène mais comme un découpage en tableaux, préfigure celui que nous opérons lorsque nous appréhendons un morceau de nature comme paysage. Rapporté au processus d'imagination, il permet à ce dernier de se diversifier suivant la spécificité de chaque découpe. Le découpage spatial de la ville qui en rythme des parcours, pourrait également être envisagé ici comme une structuration originale liée à des préoccupations en rapport avec des thèmes tels que modernité et tradition, qui deviennent autant de fils conducteurs pour imaginer la ville au niveau du vécu quotidien de chaque individu.

Une des qualités principales de l'esthétique du pittoresque est peut-être celle d'avoir bâti des "Villes Imaginaires" (4), des villes où l'imaginaire ne devrait pas être sans utilité pour la construction et la pratique quotidienne de la ville.

BIBLIOGRAPHIE

NOTES - CONCLUSION

1) - Georg Simmel, "Das Schöne und die Kunst, Philosophie der Landschaft".

Brücke und Tür - K.F. Koehler Verlag Stuttgart 1957

2) - Gaston Bachelard, "La Poétique de l'Espace". P.U.F., Paris 1971, pages 4-5

3) - Pierre Sansot, "Poétique de la Ville", éditions Klincksieck, Rennes 1971

4) - Alain Pessin, Henry Skoff Torgue, "Villes Imaginaires" Editions du Champ Urbain - Paris 1980. Les auteurs nous font remarquer qu'un des intérêts d'une démarche qui privilégie l'imaginaire "est de rendre l'urbain à la vie quotidienne, au sens de la totalité de l'existence banale" alors que "les pratiques urbanistiques n'accordent que peu d'importance à la vie quotidienne".

Paris, Dunod, 1979.-

BERTAUX (P.)- La Vie quotidienne en Allemagne au temps de Guillaume II.- Paris, 1962.-

BOUDON (Ph.)- La Ville de Richelieu. Compte rendu final d'une recherche commandée par la D.G.R.S.T.- Paris, A.R.E.A., 1972.-

BORN (K.E.)- Von der Reichsgründung bis zum Ersten Weltkrieg.- München, D.T.V., 1975.-

BROCKHAUS ENZYKLOPÄDIE

BUFF (A.)- Bauordnung im Wandel.- München, Callwey, 1971.-

LES BULLETINS DE L'OEUVRE DE LA CATHEDRALE DE METZ, n° 1, 1886 ; n° 7, 1891 ; n° 9, 1896.

CERDA (I.)- La Théorie générale de l'urbanisation.- Paris, Edition du Seuil, 1979.-

CHOAY (F.)
Urbanisme, utopie et réalité.- Paris, Edition du Seuil, 1965.-

La Règle et le modèle.- Paris, Edition du Seuil, 1980.-

À partir de cette époque, dans le domaine de la structure spatiale, il y a eu une véritable révolution. On ne s'est plus contenté de modifier la structure existante, on a voulu la reconstruire entièrement. C'est ce que l'on appelle la reconstruction totale. Cette notion est très importante, car elle implique une rupture avec le passé et une volonté de créer un nouveau cadre de vie.

(2) - Gaston Bachelard, "La Poétique de l'Espace", P.U.F., Paris, 1948. Ce livre est une œuvre majeure de la philosophie de l'espace. Bachelard y explore les liens entre l'espace physique et l'espace imaginaire, montrant comment notre perception du monde est profondément influencée par nos représentations mentales. Il définit des concepts clés comme l'espace habité, l'espace construit et l'espace rêvé, qui sont essentiels pour comprendre la dynamique de la ville et de l'habitat.

Envisager la ville elle-même non comme une entité homogène mais comme un découpage en tableaux, préfigure celui que nous opérons lorsque nous appréhendons un morceau de paysage comme paysage. Rapporté au processus d'imagination, il permet à ce dernier de se diversifier suivant la spécificité de chaque découpe. Le découpage spatial de la ville elle-même en rythmes des parcours, pourrait également être envisagé ici comme une structuration originale liée à ses préoccupations en rapport avec des thèmes tels que modernité et tradition, qui deviennent autant de fils conducteurs pour imaginer la ville au niveau de vécu quotidien de chaque individu.

Une des qualités principales de l'esthétique du pittoresque est peut-être celle d'avoir bâti des "Villes Imaginaires" (4), des villes où l'imaginaire ne devrait pas être sans utilité pour la construction et la pratique quotidienne de la ville.

 BIBLIOGRAPHIE

ADORNO (T.W.)- Essai sur Wagner.- Paris, Gallimard
N.R.F., 1962.-

ALBRECHT (G.)- Das Bremerd Haus, ein Sonderfall in
der deutschen Baugeschichte.- Dans : Wohnen im wandel,
(P. Hammer Verlag Wuppertal) 1979.

BACHELARD (G.)- La Poétique de l'espace.- Paris, P.U.F.,
1971.-

BAUMEISTER (R.)- Stadt-Erweiterungen.- Berlin, Ernst
u. Korn, 1876.-

BENEVOLO (L.)- Histoire de l'architecture moderne.-
Paris, Dunod, 1979.-

BERTAUX (P.)- La Vie quotidienne en Allemagne au temps
de Guillaume II.- Paris, 1962.-

BOUDON (Ph.)- La Ville de Richelieu. Compte-rendu
final d'une recherche commandée par la D.G.R.S.T.-
Paris, A.R.E.A., 1972.-

BORN (K.E.)- Von der Reichsgründung bis zum Ersten
Weltkrieg.- München, D.T.V., 1975.-

BROCKHAUS ENZYKLOPADIE

BUFF (A.)- Bauordnung im Wandel.- München, Callwey,
1971.-

LES BULLETINS DE L'OEUVRE DE LA CATHEDRALE DE METZ,
n° 1, 1886 ; n° 7, 1891 ; n° 9, 1896.

CERDA (I.)- La Théorie générale de l'urbanisation.-
Paris, Edition du Seuil, 1979.-

CHOAY (F.)
(Urbanisme, utopie et réalité.- Paris, Edition du Seuil,
1965.-
La Règle et le modèle.- Paris, Edition du Seuil, 1980.-

COHEN (J.L.)- Berlin-Paris. Trente ans de malentendus architecturaux.- Dans : Architectures en Allemagne 1900-1933 (Paris, C.N.A.C./C.C.I., 1979).

COLLIN (H.D.)- Catholicisme messin et vie politique durant l'annexion allemande.- Dans : ANNALES DE L'EST, n° 3, 1979.

CONAN (M.)- Un Jardin public dans une ville nouvelle : le jardin de l'antérieur.- Dans : TRAVERSESES, n° 5/6, 1976.

LE CORBUSIER.- Urbanisme.- Paris, Vincent Fréal, 1966.-

CROCE (B.)- La Théorie de l'art comme pure visibilité. Autour de l'idéalisme actuel.- Dans : L'Esthétique en 1913 (Paris, Ed. Klincksieck, 1973).

DEUTSCHE KUNST UND DEKORATION (Darmstadt, Verlagsanstalt Alexander Koch), n° 2, 1899-1900.

Die Deutschen Städte.- Leipzig, F. Brandstetter, 1903.-

DROZ (J.)- Le Romantisme politique en Allemagne.- Paris, 1963.-

EATON (K.)- American architecture comes to age. European reaction to H.H. Richardson and Louis Sullivan.- Cambridge (Mass), Londres (G.B.), the M.I.T. Press, 1972.-

EBERSTADT (R.)- Handbuch des Wohnungswesen.- G. Fischer Jena, 1910.-

EHRENFELS (Ch. von).- Über Gestaltqualitäten (Vierteljahrsschriften für Wissenschaftliche Philosophie, 1890).
- Dans : SCHNEIDER (M.)- Information über Gestalt.- Düsseldorf, Bertelsmann, 1974.-

ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS

FECHNER (G.T.)- Vorschule der Aesthetik. 3e éd.- Leipzig, Breitkopf U. Härtel, 1925.- (1e éd. : 1876 ; 2e éd. : 1897)

FIEDLER (K.)- Aphorismus 8 - Über die Beurteilung von Werken der Bildenden Kunst.- Dans : ARGAN (G.C.) - Gropius und das Bauhaus.- Hambourg, Rowohlts Deutsche Enzyklopädie, 1962.-

- GERMANN (G.)- Gothic revival in Europe and Britain, sources, influences and ideas.- Cambridge (Mass.), the M.I.T. Press, 1973.-
- GIEDION (S.)- Espace, temps, architecture.- Paris, Denoël/Gonthier, 1978.-
- GIRARDIN (R.L. de).- De la composition des paysages.- Paris, Edition du Champ Urbain, 1979.
- GUILLEN (P.)- l'Empire allemand 1871-1918.-
- GURLITT (C.)- Zur Befreiung der Baukunst. Ziele und Taten deutscher Architekten im 19. Jahrhundert.- Berlin, Bertelsmann, 1969.- 2ème édition, Berlin 1900.-
- HABEL (H.), MERTEN (K.), PETZET (M.), QUAST (S. von). - Dans : Münchener Fassaden, Bürgerhäuser des Historismus und des Jugendstils.- München, Prestel Verlag, 1973.-
- HARTMANN (K.)- Deutsche Gartenstadt Bewegung.- München, Kulturpolitik u. Gesellschaft, 1976.-
- HENRICI (K.)- Beiträge zur Praktischen Aesthetik im Städtebau.- München, Verlag V. Georg D.W. Callwey, 1891-1904.-
- HILDEBRAND (A. von).- Das Problem der Form in der bildenden Kunst.- Strasbourg, ED. Heitz (Heitz u. Mündel), 1903.-
- HILDEBRAND (A. von).- Gesammelte Aufsätze. Einiges über die Bedeutung von Grössenverhältnissen in der Architektur.- Strasbourg, Ed. Heitz (Heitz u. Mündel), 1909.-
- HOLZ (J.M.)- Les Faubourgs de Plantières-Queulen, Moselle.- 1971.-
- JOEST (T. von).- Symbolique de la gare de Metz.- Dans : BULLETIN DES MONUMENTS HISTORIQUES, juin 1979.
- KORFF (G.)- Les Maisons de poupées, miroir de l'habitat bourgeois.- Dans : Wohnen im Wandel (P. Hammer Verlag Wuppertal), 1979. (trad. de cet article dans : URBI, n° 2, 1979)

- KRAMER (H.)- Deutsche Kultur zwischen 1870 und 1918.-
Frankfurt, 1971.-
- LEGEMANN (W.)- Der Städtebau nach den Ergebnissen
der allgemeinen Städtebau Ausstellung.- Berlin, Was-
muth, 1913.-
- LYNCH (K.)- L'Image de la cité.- Paris, Dunod, 1969.-
- MALISZ (B.)- La Formation des systèmes d'habitat.-
Paris, Dunod, 1972.-
- MARCUSE (H.)- La Dimension esthétique.- Paris, Edition
du Seuil.-
- Meyers Lexikon.- Leipzig, Bibliographisches Institut,
1924.- p. 1608
- Metz : Stätisches Jahrbuch.- 1910.-
- MUTELET (M.)- Metz annexée (1870-1918) ou un demi-
siècle d'histoire par la gravure, l'affiche, l'imagerie.
- Metz, 1962.-
- MUTHESIUS (H.)- Das Englische Haus.- Berlin, 1904.-
- PANOFSKY (E.)- La Perspective comme forme symbolique.-
Paris, Edition de Minuit, 1975.-
- PESSIN (A.), TORQUE (H.S.)- Villes imaginaires.- Paris,
Editions du Champ Urbain, 1980.-
- PEVNER (N.)- Génie de l'architecture européenne.-
Paris, Librairie Générale Française, 1970.-
- PIQUELLE (P.)- La Vie à Metz pendant l'annexion.-
Souvenirs, notes et documents.- Metz, 1935.-
- POSENER (J.)- Anfänge des Funkzionalismus.- Berlin,
Frankfort et Vienne, Ullstein, 1969.-
- RIEGL (A.)- Stilfragen - Grundlegung zur einer Ge-
schichte der Ornamentik.- Berlin, G. Siemens, 1893.-
- RIEGL (A.)- Grammaire historique des arts plastiques.-
Paris, Klincksieck, 1978.-

TABLE DES ILLUSTRATIONS

ROTH.- Dans : LA LORRAINE ANNEXEE, thèse de doctorat Nancy II.

SCHNEIDER (M.)- Information über Gestalt-Bertelsmann.- Düsseldorf, 1974.-

SCHUMACHER (F.)- Lesebuch für Baumeister.- Wiesbaden, Braunschweig, F. Vieweg u. Sohn, 1977.- (1ère éd. 1947)

SEMPER (G.)- Der Stil in den Technischen um Tektonischen Künsten oder praktische Aesthetik. 2e éd.- München, F. Brückmann's, 1878.-

SIMMEL (G.)- Brücke und Tür - Essays des Philosophen zur Geschichte, Religion, Kunst und Gesellschaft.- Stuttgart, K.F. Koeler Verlag, 1957.-

SIMMEL (G.)- Soziologie. 2e éd.- München, Leipzig, Dunker u. Humboldt; 1922.-

SITTE (C.)- Der Städtebau nach seinen künstlerischen Grundsätzen.- Vienne, Verlag C. Graesser, 1889.-

SITTE (C.)- L'Art de bâtir les villes.- Ed. française de 1902.- (trad. de C. Martin)

SITTE (C.)- L'Art de bâtir les villes. L'urbanisme selon ses fondements artistiques.- Paris, Edition de l'Equerre, 1980.- (trad. de D. Wiczorek)

STUBBEN (J.)- Der Städtebau. 2e éd.- Stuttgart, A. Kröner, 1907.- (1ère éd. : 1890)

STUBBEN (J.)- Règles pratiques et esthétiques à suivre pour l'élaboration des plans de villes.- Bruxelles, Ed. Claesen, 1895.- (Trad. de Büls)

TELOS (D.)- Richardson's influence on European Architecture.- New-York (U.S.A), Journal of the Society of Architectural Historians, 1970.-

UNWIN (R.)- Grundlagen des Städtebaues.- Berlin, Baumgärtel, 1910.-

VENTURI (R.)- De l'ambiguïté en architecture.- Paris, Dunod, 1971.-

WOLFFLIN (R.)- Renaissance et baroque.- Paris, le Livre de Poche, 1967.-

ZINN (H.)- Entstehung und Wandel bürgerlicher Wohnkulturen.- Dans : Wohnen im Wandel, P. Hammer Verlag Wuppertal, 1979.-

REVUES ALLEMANDES :

Deutsche Bauzeitung, 1902-1916

Deutsche Konkurrenzen, 1908,1913

Der Baumeister, 1903-1918

Der Städtebau, n° 1 (Berlin, Wasmuth, 1904)

Die Bauwelt, 1910-1916

Moderne Bauformen, 1903-1918

Zentralblatt der Bauverwaltung, 1910-1918

JOURNAUX :

Lothringer Zeitung - La Gazette Lorraine

Le Messin

Le Lorrain

 TABLE DES ILLUSTRATIONS

LA GERMANISATION DE METZ

1. p.10 La double ceinture de fortifications
Plan communiqué par M. Reitel
2. p.11 Plan de Metz avant 1870, "Le monde illustré"
1901
3. p.18 Fresques des Huns sur la gare de Metz (photo
des auteurs)
4. p.19 Hermann der Cherusker, sculpture sur le beffroi
de la gare (photo des auteurs)

LE HANDBUCH DER ARCHITEKTUR

1. p.72 Caspard David Friedrich : Die Frau des Künst-
lers am Fenster. 1822 (Berlin Nationalgalerie)
2. p.73 Caspard David Freidrich : Der Wanderer über
dem Nedelmeer. 1818 (Hamburger Kunsthalle)
3. p.80 Camillo Sitte - L'art de bâtir les villes
15,16 p.30 ; 59,60 p.77 ; 92 p.134 ; 108 p.168
4. p.81 Camillo Sitte, opus cité.
32 p.55 ; 34 p.56 ; 37,38,39,40 p.58 ; 46 p.66
65 p.80
5. p.82 Camillo Sitte, opus cité
9,10 p.27 ; 66 p.80 ; 102,103 p.150 ; 107 p.165
6. p.92 Camillo Sitte, opus cité
109 p.171
7. p.96 Camillo Sitte, opus cité
5 p.13 ; 106 p.157
8. p.121 Plan de Vienne reproduit par Stübben
in der Städtebau p. 296
9. p.122 Plans de Cologne reproduits par J. Stübben opus
cité p. 294-295
10. p.123 Plans de Diedenhofen (Thionville) et Stras-
bourg reproduits par Stübben opus cité,
p. 292-338

11. p.124 Plans de Pfersee et Zeebrugge, reproduits par J. Stübben, opus cité, P. 343-344
12. p.125 Plan d'un lotissement à Wismar et plan d'extension de Wesel, reproduit par J. Stübben opus cité p. 295-614
13. p.126 Plan d'extension de Marienberg, projet de C. Sitte reproduit par J. Stübben opus cité
14. p.127 Plans d'extension reproduits par Stübben, opus cité
- Projet lauréat pour l'extension de Brünn par Stübben, p. 341
- Plan d'aménagement d'un quartier de Fleudung p. 333
- Plan d'aménagement du quartier Diesbsteich à Altona, p. 339
- Aménagement du Ring de Francfort a.n. p. 324
- Plan d'extension de Metz, p. 326
- Plan d'extension de Dersau, projet de Henrici p. 339
15. p.132 Formes et tailles d'îlots, reproduits par J. Stübben, opus cité
- 15-16-17-18-19-20 p.14 ; 33 p.18 ; 76-77-78 p. 56 ; 80 p. 57 ; 86-87-88 p.59 ; 93-95 p. 61
16. p.134 Lotissements, reproduits par Stübben opus cité
- Colonie Krupp, à Altenhof près d'Essen p. 38
- Cité ouvrière Solvay p. 39
- Cité ouvrière de Stahlhaufen près de Bochum, p. 36
17. p.136 Profils de rues et d'avenues cités par Stübben opus cité p. 98-99-100-101-102-103-104-105-107-108
18. p.138 Dimensionnement et tracé des voies - in. Stübben opus cité p. 84
19. p.138 Dimensionnement et tracé des voies - in. Stübben opus cité p. 75-77

20. p.140 Exigences techniques concernant la voirie
in. Stübben opus cité pp. 421-422-423-429
21. p.146 Plan de Nuremberg
Ring de Cologne in. Stübben opus cité
22. p.148 Profils de rues relevés pour l'exposition de
Dresde (1903) - in. Die Deutschen State
pp. 209-210-211-212-213-214
23. p.149 Profils de rues relevés pour l'exposition de
Dresde (1903) - in. Die Deutschen State
pp. 215-216
24. p.150 Exemples de places relevés par Stübben - in.
Stübben opus cité pp. 140-175-181-182-183
25. p.151 Exemples de places relevés par Stübben - in.
Stübben opus cité pp. 140-149-159-181-182
26. p.152 Mobilier urbain relevé par Stübben - in.
Stübben opus cité pp. 440-487-491-494-526
27. p.154 Déménagement de la Weisser Torturm à Nurem-
berg - in. Stübben opus cité p. 233-234

METZ PITTORESQUE

1. p.170 Extrait du projet de règlement de construc-
tion de Metz qui paraîtra en 1895
2. p.174 Extrait de dossiers de permis de construire.
Service du Plan, ville de Metz
3. p.176 Idem 2
4. p.178 Idem 2
5. p.184 Plan de Metz en 1895 - Bibliothèque Municipa-
le de Metz
6. p.185 Plan de Metz adjoint au règlement de construc-
tion de 1903 - Archives Municipales de Metz
7. p.186 Les remparts de Metz avant leur déclassement.
Le Monde Illustré, Archives Municipales de
Metz
8. p.192 Les grandes options : le Ring, les avenues
l'flot central triangulaire
Des limites clairement lisibles : talus de la
voie ferrée, promenades de la Moselle, Ring

9. p.193 Découpage en 46 flots
10. p.194 Raccordement de la nouvelle ville à l'ancienne :
Des flots de villas avec jardinets s'intercalent entre les deux parties de la ville.
Le tracé des rues évite les vues directes d'une zone vers l'autre
11. p.196 Le découpage en trois quartiers distincts :
l'flot central de la gare, le pavillonnaire des bords de Moselle, la zone des boulevards
12. p.198 Le premier plan
13. p.199 Plan définitif approuvé en 1903
14. p.202 Variantes pour la fermeture de la place de l'ancienne gare
15. p.203 Des places fermées par des églises
16. p.206 Mise en scène du franchissement d'une limite
17. p.207 Immeuble Le Florentin
18. p.208 La ville comme juxtaposition d'images pittoresques - Une porte de la cité
La solution définitive remodelée de la porte:
Elle conserve son rôle de fermeture visuelle, elle devient un monument attrayant dans un jardin public
19. p.210 Rue Gambetta
20. p.212 Rue Gambetta, in. La Vie Sociale 1921 - Archives Municipales de Metz
21. p.214 Carrefour "Tassigny" (Archives Municipales de Metz)
22. p.215 Carrefour "Tassigny" Metz)
23. p.218 Restructuration des places autour de la cathédrale par J.F. Blondel
J.F. Blondel - Cours d'architecture T.IV p11 1754
24. p.219 Les places du centre de l'extension
25. p.221 La place Saint-Thiebault - Premier projet - Architecte DIRR (Ville de Metz, service du permis de construire).
Façade construite avant 1870 (française)
Façade construite en 1910 (allemande)

26. p.224 La place de la poste
27. p.225 La place de la gare
28. p.227 Epanelage de la place de la gare : bureau d'architecture de la ville
29. p.230 Les places de circulation (droit) : 1-2-3-4-5-6-7 (Ville de Metz, service du permis de construire)
30. p.232 K. Henrici : exemples de tracés de rue, pour certains angles de vue. In. K. Henrici, beiträge...
31. p.234 Les changements de profil induisent des différences de caractère des rues.
32. p.235 Idem 31
33. p.240 Plan de Blondel
Façade latérale de la cathédrale avant l'annexion - Bulletin de l'oeuvre de la cathédrale de Metz - Mars 1886
34. p.242 Portail de la cathédrale de J.F. Blondel - Bulletin de l'oeuvre de la cathédrale de Metz mars 1886
35. p.243 Portail de la cathédrale corrigé par Tornow Bulletin de l'oeuvre de la cathédrale de Metz octobre 1899
36. p.244 Poste centrale de Metz
37. p.248 Concours pour la gare de Karlsruhe - Projet de Curjel et Moser - Moderne Bauformen, année 9 n° 5
38. p.249 Idem p. 37
39. p.250 Concours pour la gare de Karlsruhe, projet de Bitzan - Moderne Bauformen, année 9 n° 5
40. p.251 Idem 39
41. p.252 Concours pour la gare de Karlsruhe, projet de Kröger - Deutsche Konkurrenzen, année 1908-1909
42. p.255 Villa Tuteur - Architecte DIRR 1909
Ville de Metz - service du permis de construire

43. p.256 Maisons jumelées - Architecte DIRR 1907
Ville de Metz - service du permis de construire
44. p.257 Façades allemandes modernes - Architecte DIRR
Ville de Metz - service du permis de construire
45. p.264 Immeuble d'angle, place de la gare
Ville de Metz - service du permis de construire
46. p.265 L'hôtel de la gare 1910
Ville de Metz - service du permis de construire
47. p.266 Immeuble d'angle - Porte Serpenoise
48. p.267 Immeuble d'angle - La Brasserie Universelle
49. p.270 Projet de logements dans le quartier des tanneurs (1917) - Archives municipales de Metz
50. p.271 Idem 49

Dessin de couverture d'après K. Henrici, beiträge,...

Illustrations de chapitres

Introduction : Camillo Sitte - L'Art de bâtir les villes

La Germanisation de Metz : Montage d'après documents du service du permis de construire, mairie de Metz.

Handbuch Der Architektur : Profil de rue relevé par J. Stübben

Metz Pittoresque : Dessin de la gare

Conclusion : Camillo Sitte - L'Art de bâtir les villes.

Juin 1981 - Imprimé par le C.E.M.P.A.
Parc de Remicourt - 54600 VILLERS-LES-NANCY

